

Évaluation de la performance des visites périodiques en médecine du travail du personnel hospitalier: évaluation de la mise en place des entretiens infirmiers en santé au travail dans les services de MTPH du CHU de Bordeaux

Laurie Querrioux

▶ To cite this version:

Laurie Querrioux. Évaluation de la performance des visites périodiques en médecine du travail du personnel hospitalier: évaluation de la mise en place des entretiens infirmiers en santé au travail dans les services de MTPH du CHU de Bordeaux. Médecine humaine et pathologie. 2015. dumas-01223901

HAL Id: dumas-01223901 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01223901

Submitted on 20 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE BORDEAUX 2 – VICTOR SEGALEN FACULTE DE MEDECINE

Année 2015 Thèse n° 3083

Thèse pour l'obtention du

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE

Discipline: MEDECINE DU TRAVAIL

Présentée et soutenue publiquement à TOULOUSE

Le 9 octobre 2015

Par

Laurie QUERRIOUX

Née le 19/01/1986 à Cherbourg

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DES VISITES PERIODIQUES EN MEDECINE DU TRAVAIL DU PERSONNEL HOSPITALIER

Evaluation de la mise en place des Entretiens Infirmiers en Santé au Travail dans le service de MTPH du CHU de Bordeaux

Directeur de thèse : Docteur Catherine VERDUN ESQUER

JURY

M. le Professeur P. BROCHARD

Président du jury

Mme le Professeur I.BALDI

M. le Professeur J.M. SOULAT

M. le Professeur M. DRUET-CABANAC

Mme le Docteur Y. ESQUIROL

UNIVERSITE BORDEAUX 2 – VICTOR SEGALEN FACULTE DE MEDECINE

Année 2015 Thèse n° 3083

Thèse pour l'obtention du

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE

Discipline: MEDECINE DU TRAVAIL

Présentée et soutenue publiquement à TOULOUSE

Le 9 octobre 2015

Par

Laurie QUERRIOUX

Née le 19/01/1986 à Cherbourg

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DES VISITES PERIODIQUES EN MEDECINE DU TRAVAIL DU PERSONNEL HOSPITALIER

Evaluation de la mise en place des Entretiens Infirmiers en Santé au Travail dans le service de MTPH du CHU de Bordeaux

Directeur de thèse : Docteur Catherine VERDUN ESQUER

JURY

M. le Professeur P. BROCHARD

Président du jury

Mme le Professeur I.BALDI

M. le Professeur J.M. SOULAT

M. le Professeur M. DRUET-CABANAC

Mme le Docteur Y. ESQUIROL

A notre Directeur de thèse,

Madame le Docteur Catherine VERDUN-ESQUER

Praticien Hospitalier

Discipline Médecine du Travail.

Vous nous avez fait l'honneur de bien vouloir assurer la direction de cette thèse.

Nous vous remercions très sincèrement pour votre disponibilité, votre soutien et vos précieux conseils.

Soyez assurée de notre reconnaissance et de notre profond respect.

A notre Maître et Président de thèse,

Monsieur le Professeur Patrick BROCHARD

Professeur des Universités, Praticien Hospitalier

Discipline Médecine du Travail.

Nous vous remercions très sincèrement pour les connaissances que vous nous

avez transmises au cours de nos études médicales

Vous nous avez fait l'honneur d'accepter de présider le jury de cette thèse.

Recevez le témoignage de notre gratitude et de notre profond respect.

A notre rapporteur de thèse,

Monsieur le Professeur Jean-Claude PAIRON

Professeur des Universités, Praticien Hospitalier

Discipline Médecine du Travail.

Nous vous remercions de l'honneur que vous nous avez fait en acceptant d'être le

rapporteur de cette thèse ainsi que de l'attention que vous avez portée à ce travail.

Veuillez trouver ici, l'expression de notre respectueuse gratitude.

A nos relecteurs,

Monsieur le Professeur Michel DRUET-CABANAC

Monsieur le Professeur Patrice VIANCE

Monsieur le Professeur Jean-François GEHANNO

Madame le Médecin Inspecteur Régional du Travail Isabelle BUISSON-VALLES

Nous vous remercions de l'honneur que vous nous avez fait en acceptant d'être les

relecteurs des critères d'évaluation dans cette thèse ainsi que de l'attention que vous

avez portée à ce travail.

Veuillez trouver ici, l'expression de notre respectueuse gratitude.

3

A Madame le Docteur SAILLOUR Florence

Et Madame le Docteur OLLIVIER Sylvie

Nous vous remercions pour l'aide que vous nous avez apportée dans le travail sur cette thèse.

Veuillez trouver ici, l'expression de notre respectueuse gratitude.

A notre Jury de thèse,

Monsieur le Professeur Patrick BROCHARD

Madame le Professeur Isabelle BALDI

Monsieur le Professeur Jean-Marc SOULAT

Monsieur le Professeur Michel DRUET-CABANAC

Madame le Docteur Catherine VERDUN-ESQUER

Madame le Docteur Yolande ESQUIROL

Nous vous remercions de l'honneur que vous nous faites en acceptant de juger ce travail.

Qu'il nous soit permis de vous témoigner ici notre gratitude pour les connaissances que

vous nous avez transmises au cours de nos études médicales.

Nous vous adressons l'expression de notre reconnaissance et de notre profond respect.

A mes parents, merci pour votre soutien tout au long de ces années d'étude.

A ma sœur, mon frère, mon beau-frère et ma belle-sœur, merci pour m'avoir guidée et accompagnée durant toutes ces années.

A Momole, Chap's, MLZ, Coco, Biloute et Marionnette, merci pour tous ces années partagées à Grenoble, Montpellier et ailleurs, dans les bons moments comme dans les étapes plus difficiles.

A Camille et David, merci pour m'avoir tout de suite ouvert votre porte et fait découvrir Bordeaux dès mon arrivée et pour tous les moments passés depuis.

A Lauranne, Alice, Charlotte et leurs moitiés, merci pour m'avoir fait profiter de la vie Bordelaise, pour m'avoir supportée en coloc' et pour tous ces week-ends ensembles. J'espère qu'on renouvellera ça encore longtemps.

A Thomas, merci pour tous ces moments récents mais formidables et pour l'aide dans la finalisation de cette thèse.

A l'ensemble du service de Pathologies Professionnelles du CHU de Bordeaux, merci pour ces quatre années d'internat qui, de près ou d'un peu plus loin, ont été très agréables en votre compagnie.

A tous les médecins qui m'ont encadré durant mes stages, merci pour m'avoir fait aimer mon futur métier et m'avoir transmis vos connaissances.

A tous les « acteurs », les médecins du travail, les internes et les infirmières qui ont participé à cette étude, merci pour votre investissement sans lequel ce projet n'aurait pas pu aboutir.

Table des matières

I. I	ntro	duction	13
II. F	Etat	des lieux : contexte actuel après la réforme	14
A.		Constat : le contexte général de démographie médicale	
В.		La réforme de la médecine du travail, les évolutions réglementaires	
С.		La restructuration de l'organisation de la médecine du travail	
Ċ.		Pluridisciplinarité	
		Valorisation du rôle et des compétences de l'Infirmier en Santé au Trav	
	2)	valorisation du rote et des competences de riminimer en sante du ritav	
	3)	Le dossier médical en santé au travail (DMST)	18
	4)	Place de la visite périodique dans le nouveau système	19
	5)	Le contenu de la visite médicale périodique	20
	6)	Application à la Fonction Publique Hospitalière	20
III. I	Le c	ontexte au Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux	22
A.	Ι	e Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux	22
В.		Service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle (SMTPP) CHU de Bordeaux	
	1)	L'organisation du service	22
	2)	Les effectifs du service de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier	23
	3)	Les effectifs des agents suivis par le service de Médecine du Travail Personnel Hospitalier du CHU de Bordeaux	
C.		mise en place des Entretiens de Santé-Travail Infirmier au sein du service édecine du Travail du Personnel Hospitalier	
IV.I	∠a d	émarche d'évaluation du dispositif des entretiens infirmiers	27
A.	Ι	La Stratégie choisie au CHU de Bordeaux	27
	1)	La définition des objectifs de l'étude	27
	2)	Le choix du modèle d'étude : mise en place d'une étude de simulation	28
B.	Ι	es cas définis	28
	1)	La justification du choix de cas fictifs	28
	2)	La présentation des cas	30

C.	Ι	La validation des critères d'évaluation	34
	1)	Construction des critères d'évaluation	34
	2)	Définition des critères et validation par Delphi	69
	3)	Premier tour de Delphi	69
	4)	Deuxième tour de Delphi	71
D.	Le	s modalités de réalisation des ESTI et des entretiens médicaux des cas fic	
	•		
	1)	Mise en place dans les services	
	2)	Les difficultés rencontrées	74
V. A	anal	yse des résultats et discussion	76
A.	N	Méthode d'analyse des résultats	76
B.	S	Synthèse des résultats	77
	1)	Cas 1	77
	2)	Cas 2	82
	3)	Cas 3	86
	4)	Cas 4	91
	5)	Cas 7	96
	6)	Cas 9	. 101
	7)	Résultats généraux	. 104
	8)	Résultats en fonction de l' « acteur »	. 108
C.	Ι	Discussion et perspectives	.112
	1)	Généralités	.112
	2)	Les biais	. 112
	3)	Situation au CHU de Bordeaux	. 113
	4)	Evolution des entretiens infirmiers	. 115
VI.C	Conc	elusion	117
		aphie	
4 3 73	777 X 3	ZTO	104
		XES	
		e 1 : cas fictifs	
		e 2 : questionnaires « acteurs » post-entretien médical des cas fictifs	
An	nexe	e 3 : Réponses au premier tour de Delphi	. 167

Ann	exe 4 : Réponses au deuxième tour de Delphi	204
Ann	exe 6 : Questionnaires ESTI Métiers	245
	ESTI - Questionnaire IDE, sage-femme	245
	ESTI - Questionnaire aide-soignant, brancardier	249
	ESTI - Questionnaire agent de service hospitalier	253
	ESTI – Questionnaire manipulateur/aide-manipulateur	258
	ESTI - Questionnaire personnel administratif	263
	ESTI - Questionnaire personnel travaillant aux cuisines	267
Ann	exe 7 : Questionnaire ESTI additionnel « travail de nuit »	271
Ann	exe 8 : Protocoles de surveillance médicale des agents en fonction du	274
Mét	ier	274
Ann	exe 9: Outils d'évaluation du travail de nuit	278
>	Echelle de qualité du sommeil de Spiegel/ Questionnaire de sommeil de Spiegel	278
>	Echelle de somnolence d'Epworth	280
Ann	exe 10 : Outils d'évaluation du syndrome anxio-dépressif	282
Ann	exe 11 : Planning des consultations	285

GLOSSAIRE

Afin de faciliter la lecture du texte, les abréviations utilisées sont explicitées ci-dessous :

Ac anti-HBs : anticorps dirigé contre l'antigène de surface du virus de l'Hépatite B

Ac anti-HBc: anticorps dirigé contre l'antigène central du virus de l'Hépatite B

Ac anti-VHA: anticorps anti-virus de l'Hépatite A

AES: accident d'exposition au sang

AMA: aide médico-administratif

AS: aide-soignant

ASH: agent de service hospitalier

ASN: Autorité de Sûreté Nucléaire

AST: Assistant en Santé au Travail

AVC : accident vasculaire cérébral

BCG: bacille de Calmette-Guérin

BK: bacille de Koch

CAMEPP : Cellule d'Appui Méthodologique à l'Evaluation des Pratiques

Professionnelles.

CCLIN: Centre de Coordination et de Lutte contre les Infections Nosocomiales

CHU: Centre Hospitalier Universitaire

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer

CNOM: Conseil National de l'ordre des Médecins

CPP : Consultation de Pathologie Professionnelle

DG: direction générale (du CHU de Bordeaux)

DID : diabète insulino-dépendant

DIUST : diplôme interuniversitaire de santé au travail

DMST: dossier médical en santé au travail

DNID : diabète non insulino-dépendant

DRESS: Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

dTP: diphtérie tétanos poliomyélite

EPC: équipement de protection collectif

EPI: équipement de protection individuel

ESTI: Entretien Infirmier en Santé au Travail

FC: fréquence cardiaque

FPH: Fonction Publique Hospitalière

GERES : Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants

GHHA: groupe hospitalier Haut-Lévêque (du CHU de Bordeaux)

GHP: groupe hospitalier Pellegrin (du CHU de Bordeaux)

GHSA: groupe hospitalier Saint-André (du CHU de Bordeaux)

HAS: Haute Autorité de Santé

Hb A1c: Hémoglobine A1c ou hémoglobine glyquée

HCSP: Haut Conseil de la Santé Publique

HGE: hépato-gastro-entérologie

IADE: infirmier anesthésiste diplômé d'état

IBODE : infirmier de bloc opératoire diplômé d'état

IC: intervalle de confiance

IDE : infirmier diplômé d'Etat

IDR: intradermoréaction

Ig: immunoglobuline

INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des maladies

professionnelles et des accidents du travail

IPRP: Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

IRM: imagerie par résonnance magnétique

IRSN: Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire

IST: Infirmier en Santé au Travail

ITN: image thoracique normale

MDPH: Maison Départementale des Personnes Handicapées

MEOPA: Mélange Equimolaire Oxygène Protoxyde d'Azote

MINI: Mini International Neuropsychiatric Interview

MP: maladie professionnelle

MPR: médecine physique et réadaptation

MTPH: médecine du travail du personnel hospitalier

MTPOR : médecine du travail du personnel des organismes de recherche

NFS: Numération Formule Sanguine

OPQ: ouvrier professionnel qualifié

ORL: Oto-Rhino-Laryngologie

PA: paquets - année

RAS: rien à signaler

RI: Rayonnement Ionisant

RP: radiographie pulmonaire

RPS: Risques Psycho Sociaux

ROR: rougeole oreillons rubéole

SISERI : Système d'Information de la Surveillance de l'Exposition aux Rayonnements

Ionisants

SMR: Surveillance Médicale Renforcée

SMS: Surveillance Médicale Simple

SMTPP : Service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle

TA: Tension Artérielle

TBT: tubertest

TMS: trouble musculo-squelettique

I. Introduction

L'évolution des services de santé au travail vers la pluridisciplinarité est au cœur de l'actualité de l'organisation de la médecine du travail.

En effet, la crise démographique des médecins du travail a nécessité une réforme en profondeur de l'activité des Services de Santé au Travail. C'est pourquoi de nouvelles ressources ont été sollicitées et de nouvelles formes de coopération ont été développées pour assurer leur fonctionnement.

Le rôle propre à l'Infirmier en Santé au Travail (IST) au sein de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail a été défini réglementairement par la loi du 20 juillet 2011 ⁽¹⁾ relative à l'organisation de la médecine du travail et confirmé par la circulaire du 9 novembre 2012 ⁽²⁾ relative à la mise en œuvre de la réforme de la médecine du travail et de la santé au travail. Celui-ci peut désormais réaliser des Entretiens Infirmiers en Santé au Travail (ESTI), en alternance avec les consultations réalisées par le Médecin du Travail, dans des conditions rappelées dans un avis du Conseil National de l'Ordre des Médecins.⁽³⁾

Dans ce contexte, la coopération avec les Infirmiers en Santé au Travail a donc été organisée au CHU de Bordeaux depuis 2012. Celle-ci est encadrée par des protocoles pour assurer la traçabilité de tous les actes et décisions et permettre une bonne coordination avec le travail du médecin.

→ L'objectif de cette thèse est d'évaluer la performance des visites périodiques au sein du service de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier du CHU de Bordeaux suite à la mise en place des Entretiens Infirmiers en Santé au Travail dans le cadre de la réforme de la médecine du travail.

II. Etat des lieux : contexte actuel après la réforme

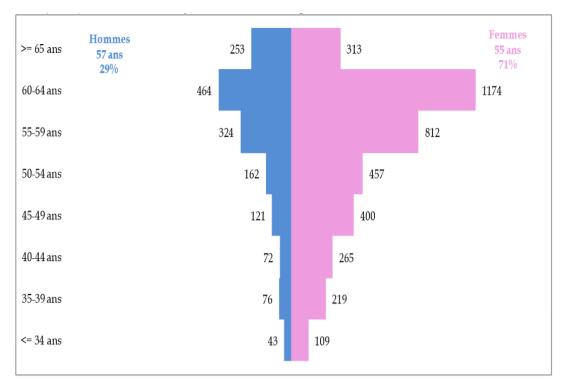
A. Constat : le contexte général de démographie médicale

Du fait de la mise en place du numerus clausus fixant le nombre de places en deuxième année de médecine et limitant ainsi l'accès aux études de médecine, une pénurie de médecins affecte actuellement le milieu médical dans sa globalité. La médecine du travail est donc elle aussi impactée.

La crise démographique paraît être plus importante encore dans le secteur de la médecine du travail. Les postes d'internat ne sont pas tous pourvus : en 2014, sur 177 postes proposés en médecine du travail, 60 ont été pourvus, soit 66%. En effet, cette spécialité méconnue, semble peu attractive pour les étudiants de deuxième cycle d'études médicales, peut-être en parti du fait qu'elle est peu enseignée et peu pratiquée au cours des années d'étude précédant le concours de l'internat.

L'atlas 2015 de la démographie médicale en France confirme ce constat avec 41.9% des effectifs de médecins du travail âgé de 60 ans.⁽⁵⁾ Ainsi, en 2009, La DREES a projeté que l'effectif de MT passerait de 6 139 en 2006 à 2 353 en 2030.⁽⁶⁾

Graphique 1: Pyramide des âges des effectifs des médecins du travail en France au 1^{er} janvier 2015 ⁽⁵⁾



Actuellement, une diminution du nombre de Médecins du Travail est constatée. Cette situation entraine, pour chaque Médecin du Travail, une augmentation constante du nombre de salariés dont il doit assurer le suivi. De plus, on relève un accroissement des visites à la demande des salariés notamment avec l'émergence des risques psycho-sociaux. On note également une multiplication du nombre de contrats de courte durée majorant le nombre de consultations pour le Médecin du Travail. De ce fait, on constate que ces derniers ont des difficultés à respecter le suivi réglementaire des salariés ainsi qu'à effectuer leur action en milieu de travail.

B. La réforme de la médecine du travail, les évolutions réglementaires

La médecine du travail a été instituée par la loi n°46-2195 du 11 octobre 1946 relative à l'organisation des services médicaux du travail. Une succession de mesures législatives ont ensuite été prises entre 1986 et 2011 visant à préciser les modalités de fonctionnement des Services de Santé au Travail.

Initialement, l'amélioration de la sécurité et la santé des travailleurs au travail a été favorisée par l'introduction de la directive européenne n°89/391/CEE. Elle précise que « l'employeur est obligé d'assurer la sécurité et la santé des travailleurs dans tous les aspects liés au travail » et énonce les principes d'action suivants : « éviter les risques » et « évaluer les risques qui ne peuvent être évités ».⁽⁷⁾

La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 ⁽⁸⁾ constitue la première étape de la réforme de la médecine du travail. Elle introduit la pluridisciplinarité avec la constitution d'équipes de santé au travail pluridisciplinaires. Elle permet donc à d'autres acteurs que le Médecin du Travail d'intervenir au niveau technique en santé au travail.

Le décret numéro 2004-760 du 28 juillet 2004 relatif à la réforme de la médecine du travail et modifiant le code du travail (9) remplace les termes « médecine du travail » par « santé au travail » et substitue à la visite annuelle systématique une visite tous les vingt-quatre mois, sauf pour les salariés justifiant d'une surveillance médicale renforcée (SMR).

La loi du 20 juillet 2011⁽¹⁾ relative à l'organisation de la médecine du travail et les décrets d'application du 30 janvier 2012 ⁽¹⁰⁾ constituent la deuxième grande étape de la réforme de la médecine du travail. Elle comporte deux évolutions majeures. Tout d'abord, l'Infirmier en Santé au Travail trouve sa place au sein d'une organisation pluridisciplinaire et de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail. De plus, l'Entretien Infirmier en Santé au Travail trouve une assise réglementaire et parallèlement les recommandations du Conseil National de l'ordre

des Médecins (CNOM) le valident sous certaines conditions. La liste des SMR est modifiée et la périodicité des visites systématiques passe à vingt-quatre mois y compris pour les SMR (11).

La circulaire du 9 novembre 2012 ⁽²⁾ relative à la mise en œuvre de la réforme de la médecine du travail et des services de santé a précisé cette nouvelle organisation de fonctionnement de la médecine du travail. Il s'agit de mettre en place une pluridisciplinarité, en coordination avec des Infirmiers en Santé au Travail, des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels et des Assistants en Santé au Travail notamment.

Le contexte actuel de pénurie de Médecins du Travail a été un facteur favorisant une réflexion sur le contenu et la périodicité des visites systématiques, mais aussi sur l'évolution du métier d'Infirmier en Santé Travail, ceci dans le but de valoriser les compétences de chacun et d'optimiser le temps de travail de l'équipe en santé au travail, pour une réelle collaboration pluridisciplinaire efficace.

La visite périodique n'étant plus uniquement dévolue aux Médecins du Travail, des Entretiens Infirmiers en Santé au Travail ont été mis en place dans les services. Pour permettre une action coordonnée entre les Médecins du Travail et les Infirmiers en Santé au Travail, ces entretiens doivent être encadrés par un protocole défini dans le service. L'IST remet une fiche de visite s'il juge qu'il n'y a aucun élément d'alerte nécessitant l'intervention du Médecin du Travail. Cependant l'avis d'aptitude reste dévolu au médecin, seul habilité à donner celui-ci.

Actuellement de nouvelles évolutions dans l'organisation de la médecine du travail tendent à supprimer l'avis d'aptitude. Un rapport établi par le groupe de travail « Aptitude et médecine du travail » et publié en mai 2015 (12), évoque cette disposition.

Ce rapport souligne que la vérification systématique de l'aptitude à l'occasion de l'ensemble des visites obligatoires n'a pas de pertinence médicale ni juridique, notamment à l'embauche où elle n'a pas de caractère prédictif et ne constitue pas une protection juridique pour l'employeur tant en matière d'accident de travail ou maladie professionnelle qu'en matière de respect de son obligation de sécurité et de résultats. De plus, ce rapport met en avant que l'inaptitude ne joue qu'un rôle marginal dans la protection de l'emploi du salarié puisque 95% des salariés déclarés inaptes sont licenciés.

C'est pourquoi le groupe de travail propose de limiter le contrôle de l'aptitude aux salariés occupant un poste de sécurité (« poste qui comporte une activité susceptible de mettre, du fait de l'opérateur, gravement et de façon imminente en danger la santé d'autre travailleurs ou de

tiers ») chez lesquels il recommande une surveillance renforcée de l'état de santé. Ces postes de sécurité seraient définis par le Médecin du Travail sur proposition de l'employeur. Le contrôle de l'aptitude s'effectuerait avant l'embauche et serait par la suite renouvelé à périodicité régulière par un médecin distinct du Médecin du Travail qui assure le suivi habituel de l'état de santé du salarié.

Pour les autres salariés, le groupe de travail propose d'abandonner la vérification systématique de l'aptitude et de la remplacer par la délivrance d'une attestation de suivi de santé, délivrée à l'employeur et au salarié par le Médecin du Travail ou l'Infirmier en Santé au Travail lors de la visite. Si nécessaire, le médecin préciserait alors ses préconisations d'aménagement du poste de travail ou de reclassement.

C. La restructuration de l'organisation de la médecine du travail

1) Pluridisciplinarité

Suite à la réforme, le fonctionnement de la médecine du travail a évolué vers une organisation pluridisciplinaire.

L'équipe de santé au travail est ainsi composée de plusieurs acteurs aux compétences variées : Médecin du Travail, Infirmier en Santé au Travail, Assistant en Santé au Travail, Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (hygiéniste, ergonome, psychologue du travail...). Le Médecin du Travail ayant pour rôle d'animer et de coordonner le travail de l'équipe.

De nouveaux professionnels de santé ont donc été intégrés dans cette équipe de santé au travail avec lesquels il faut organiser la collaboration pour un travail d'équipe efficace.

2) Valorisation du rôle et des compétences de l'Infirmier en Santé au Travail

De nouvelles tâches ont été confiées aux Infirmiers en Santé au Travail intégrés dans les équipes pluridisciplinaires de santé au travail suite à la réforme de la santé au travail.

« L'Infirmier Diplômé d'Etat a notamment pour mission d'assister le médecin du travail dans l'ensemble de ses activités » selon le code du travail. (13) Une des missions des Infirmiers en Santé au Travail consiste à réaliser des entretiens de santé au travail. L'Infirmiers en Santé au Travail a accès au dossier médical qu'il complète à l'occasion de l'Entretien Infirmier en Santé au Travail.

La coopération pluridisciplinaire et le partage de tâche qui s'opèrent dans la réalisation des ESTI sont prévus par l'article L4011-1 du code de la Santé Publique. « Les professionnels de santé peuvent s'engager, à leur initiative, dans une démarche de coopération ayant pour objet d'opérer entre eux des transferts d'activités ou d'actes de soins [...] dans le cadre de protocoles ». (14)

L'activité d'Infirmier en Santé au Travail nécessite des connaissances spécifiques au milieu du travail. Pour acquérir ces connaissances, des formations pour les Infirmiers en Santé au Travail ont été créées depuis 1994 telles que le DIUST et la licence professionnelle en santé au travail. Le code du travail prévoit que « Si l'infirmier n'a pas suivi une formation en santé au travail, l'employeur l'y inscrit au cours des douze mois qui suivent son recrutement ». (15) A ce jour, on compte environ 4000 infirmiers dans le domaine de la santé au travail, tous types de services confondus, soit 1% de la population totale d'infirmiers. (16)

Dans le cadre des visites périodiques, la mise en place d'Entretiens Infirmiers en Santé au Travail s'inscrit dans une volonté de valorisation du rôle et des compétences des Infirmiers en Santé au Travail. Ce travail de coordination entre Médecin du Travail et Infirmier en Santé au Travail a pour objectif principal, à travers l'instauration des ESTI, d'optimiser la prise en charge et le suivi des agents au sein des Services de Santé au Travail. Le Conseil National de l'Ordre des Médecins recommande qu'un tutorat avec le Médecin du Travail soit réalisé afin que s'établisse une relation de confiance pour ce travail en binôme.

Au total, cette réflexion de fond intervient dans un contexte de pénurie médicale au niveau des Services de Santé au Travail. L'Entretien Infirmier en Santé au Travail représente un élément clé de la redéfinition de l'exercice de la médecine du travail.

3) Le dossier médical en santé au travail (DMST)

Des recommandations ont été éditées par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour l'établissement du dossier médical par le Médecin du Travail. Ce dossier doit contribuer à la traçabilité des expositions professionnelles et aider le Médecin du Travail à apprécier la relation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

Extrait des recommandations de la HAS, Haute autorité de santé (17):

« La tenue du DMST doit garantir les règles de confidentialité et du secret professionnel: la responsabilité des différents acteurs intervenant dans sa tenue est définie et

connue ; les différents acteurs sont informés des règles relatives à l'accès au DMST ; les autorisations et niveaux d'accès au dossier des collaborateurs du médecin du travail sont établis par écrit par le médecin du travail sous sa responsabilité, sauf avis contraire expressément formulé par le travailleur dûment informé ».

Les infirmiers sont des professionnels de santé, ils respectent donc le code de santé publique, les règles des droits de la personne, le secret professionnel et les règles qui organisent les échanges d'information (Article L 1110-4 et suivants du code de la santé publique). Lorsque l'infirmier est le collaborateur direct du Médecin du Travail, c'est à ce dernier d'apprécier le niveau de partage d'informations qu'il peut avoir avec lui.

4) Place de la visite périodique dans le nouveau système

L'objectif des visites médicales périodiques est de s'assurer du maintien de l'aptitude au poste de travail occupé, mais également d'informer le salarié sur les conséquences médicales des expositions au poste de travail et du suivi.

La surveillance médicale simple est désormais définie par le code du travail. (18) Sa définition a été modifiée au 1^{er} juillet 2012, date à laquelle est entré en application le décret 2012-135 du 31 janvier 2012 (10) qui définit une nouvelle organisation de la médecine du travail :

« Le salarié bénéficie d'examens médicaux périodiques, au moins tous les vingt-quatre mois, par le médecin du travail. Ces examens médicaux ont pour finalité de s'assurer du maintien de l'aptitude médicale du salarié au poste de travail occupé et de l'informer sur les conséquences médicales des expositions au poste de travail et du suivi médical nécessaire. Sous réserve d'assurer un suivi adéquat de la santé du salarié, l'agrément du service de santé au travail peut prévoir une périodicité excédant vingt-quatre mois lorsque sont mis en place des entretiens infirmiers et des actions pluridisciplinaires annuelles, et, lorsqu'elles existent, en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques existantes. »

L'ESTI est prescrit par le Médecin du Travail, l'Infirmier Spécialisé en Santé au Travail le réalise sous sa responsabilité. Il a pour but de recueillir des informations relatives à l'état de santé physique et psychique du salarié en rapport avec le travail, sur ses expositions à des risques professionnels, permettant le cas échéant d'alerter le médecin. Il donne lieu à la délivrance d'une attestation d'entretien de santé infirmier différent du certificat d'aptitude délivré par le Médecin du Travail.

L'Entretien Infirmier en Santé au Travail concerne uniquement les salariés ayant déjà bénéficié d'une visite médicale avec le Médecin du Travail (visite médicale d'embauche ou visite médicale périodique). Sa trame est rédigée par l'équipe médecin et infirmier.

5) Le contenu de la visite médicale périodique

Lors de la visite médicale périodique tous les éléments nécessaires au bon suivi de la santé des salariés et à la bonne tenue du dossier médical doivent être recherchés et tracés.

Ces éléments s'appuient sur les recommandations établies par la HAS pour la tenue du dossier médical et sur son contenu. Le dossier doit ainsi contenir des informations socio-administratives, des informations concernant les emplois antérieurs et actuels, des informations sur la santé du salarié ainsi que les propositions et avis du Médecin du Travail.

Toutes ces informations doivent être notées lors de la visite médicale périodique et restent strictement confidentielles.

6) Application à la Fonction Publique Hospitalière

La démarche de santé, de sécurité et de prévention au sein de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) est définie par le Code du travail, la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 ⁽¹⁹⁾ et l'arrêté du 11 juin 1990 ⁽²⁰⁾ – relatif aux locaux et aux équipements affectés aux services de médecine du travail de la Fonction Publique Hospitalière.

Selon l'Article 2 de l'arrêté du 11 juin 1990 (20):

- « Il est mis à disposition des médecins des établissements...les personnels suivants... :
- 1. Au-dessous de 1500 agents : un infirmier et un secrétaire médical pour chaque médecin du travail, pour un temps de travail correspondant à la quotité du travail du médecin ;

2. A partir de 1500 agents :

- a) Infirmiers : un infirmier pour chaque médecin du travail pour un temps de travail correspondant à la quotité de travail du médecin ;
- b) Secrétariat médical : un équivalent temps plein de secrétaire médicale, plus un quart de temps supplémentaire pour 500 agents supplémentaires.

Ces personnels affectés après avis du médecin du travail ont pour mission d'assister celui-ci dans l'ensemble de ses activités. »

L'Article R4626-17 du Code Du travail modifié par Décret en décembre 2012 (21) rappelle :

« Les établissements mettent à la disposition du médecin du travail le personnel nécessaire au bon fonctionnement du service selon des normes fixées par arrêté conjoint des ministres chargés de la santé et du travail. »

Les Services de Santé au Travail hospitaliers doivent être organisés dans tout établissement comptant plus de 1500 agents. Leur organisation, leur fonctionnement et leur gestion financière sont définis par le chef d'établissement annuellement. Certaines visites présentent un caractère obligatoire : la visite d'embauche, la visite périodique et la visite de reprise.

Le contexte réglementaire reste actuellement inchangé pour les Hôpitaux, des discussions étant actuellement engagées sur ce sujet.

La médecine du travail dispose de peu de recommandations de bonne pratique rendant complexe la mise en place de processus d'évaluation des pratiques professionnelles. Elle bénéficie toutefois de recommandations de la Société Française de la Médecine du Travail, que le rapport « La santé au travail : vision nouvelle et professions d'avenir » (22) recommande de développer, en lien avec la HAS.

III. Le contexte au Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux

A. Le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux

Le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux (CHU de Bordeaux) est un établissement public de santé. Réparti sur trois sites, il est le premier employeur de la région Aquitaine avec 13 960 personnes rémunérées par mois (23) au service de la santé.

B. Le Service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle (SMTPP) du CHU de Bordeaux 1) L'organisation du service

Le Service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle (SMTPP) fait partie du pôle de Santé Publique du CHU de Bordeaux. Il se compose de trois entités :

- La *Médecine du Travail du Personnel Hospitalier* (MTPH), sur laquelle porte cette étude, organisée en quatre unités sur les différents sites du CHU.
- La Médecine du Travail des Personnels des Organismes de Recherche (MTPOR), localisée à l'Hôpital Pellegrin.
- La Consultation de Pathologie Professionnelle (CPP), localisée à l'Hôpital Pellegrin.

La coordination de ce service (SMTPP) est assurée par deux Praticiens Hospitaliers et un cadre supérieur de santé, localisés à l'Hôpital Pellegrin. D'autre part, l'ensemble de ces unités collaborent étroitement avec l'équipe d'Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) du service composée de psychologues, de préventeurs hygiénistes, d'un ergonome et d'un épidémiologiste.

En accord avec les partenaires sociaux et la direction du CHU de Bordeaux, certaines modalités de fonctionnement du service sont issues, à titre expérimental, de textes ne concernant pas la Fonction Publique Hospitalière. On parle notamment de la réforme de la santé au travail de 2011, qui s'est opérée via la loi n°2011-867 et ses deux décrets d'application du 30 janvier 2012 - entrés en vigueur le 1er juillet 2012. Elle a donné une assise réglementaire solide qui a permis aux Services de Santé au Travail d'initier un nouveau modèle d'organisation basé sur les Entretiens en Santé au Travail Infirmiers.

2) Les effectifs du service de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier

La MTPH sur laquelle porte cette étude, est répartie sur quatre unités du CHU : Pellegrin (GHP), Saint André (GHSA), Haut-Lévêque (GHS) et la Direction Générale (DG). Les équipes sont composées de Médecins du Travail, d'Infirmiers en Santé au Travail et d'Aide Médico-administratif (AMA). L'équipe composée des psychologues, du préventeur hygiéniste, de l'ergonome et de l'épidémiologiste est située sur un site dédié à Pellegrin et intervient à la demande des différentes unités.

Les équipes sont réparties sur les quatre unités telles que décrit dans le tableau ci-dessous (données en Equivalent Temps plein). A ces effectifs s'ajoute la présence semestrielle d'Internes en médecine du travail effectuant des entretiens médicaux dans les différentes unités (actuellement deux internes intervenant sur Pellegrin et un interne intervenant sur Haut-Lévêque et la DG).

Tableau 1 : Organigramme fonctionnel du Service de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier au 1/01/2015 (24)

		MEDECINE DU TRAVAIL DU PERSONNEL HOSPITALIER				
		GHP	GHSA	GHHL	DG	
Equipe médicale Equipe paramédicale Equipe administrative		2,4 ETP	0,6 ETP	1,45 ETP	0,6 ETP	
		1 ETP	1 ETP	2 ETP	1 ETP	
		2 ETP	1 ETP	1 ETP	1 ETP	
	Psychologues de secteurs	0,7 ETP	0,2 ETP	0,5 ETP	0,1 ETP	
	Psychologues CLACT ORSOSA	0.7 ETP				
Equipe pluridisciplinaire	Ergonome	1 ETP				
pianaiscipiiiane	Préventeurs hygiène et sécurité	1 ETP				
	Gestionnaire de bases de données	0,5 ETP				
	Coordination et actions transversales	0,8 ETP				

3) Les effectifs des agents suivis par le service de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier du CHU de Bordeaux

Les rapports d'activité de 2013 et de 2014 font état des difficultés à assurer de façon régulière les visites périodiques, avec des retards de périodicité de plusieurs années pour certains agents du fait d'un effectif insuffisant de Médecins du Travail. En 2014, 454 agents ont été vus en visite périodique, 1931 agents ont fait l'objet d'une visite de reprise ou d'une visite occasionnelle lors de laquelle la visite périodique a été effectuée, soit 2385 agents sur les 2675 devant être vus en visite périodique cette année-là.

On constate ainsi que le nombre d'agents attribué par Médecin du Travail dépasse la norme réglementaire, qui est de 1500 agents par médecin.

Pour étayer ce constat, voici un tableau présentant l'effectif pris en charge par chaque catégorie de professionnels et par site au 1^{er} janvier 2015 (données en Equivalent Temps Plein).

Tableau 2 : Effectifs pris en charge par chaque catégorie de professionnels - Médecins du Travail (MT) et Infirmiers en Santé au Travail (IST) - au 1^{er} janvier 2015 par unité (Données en Equivalent Temps Plein) ⁽²⁴⁾.

	MT	IST
PELLEGRIN	3331	2928
SAINT-ANDRE	3255	1364
DIRECTION GENERALE	1240	713
HAUT-LEVEQUE	3015	1689

C. La mise en place des Entretiens de Santé-Travail Infirmier au sein du service de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier

C'est dans ce contexte de pénurie de Médecins du Travail ne permettant plus d'assurer le suivi des agents hospitaliers que le CHU de Bordeaux s'est inscrit dans une démarche innovante dès 2008 en mettant en place des entretiens infirmiers destinés au personnel non médical. Seule la visite périodique a été concernée par la démarche. Ces entretiens ont débuté sur le site de Pellegrin pour le suivi des grossesses des agents⁽²⁵⁾ puis ont été généralisés en 2011 à l'ensemble des sites.

Dès 2012, des protocoles ont été rédigés. Ceux-ci ont été réalisés en s'appuyant sur les protocoles définis dans une thèse portant sur l'adaptation de la surveillance médicale en Médecine du Travail du Personnel Hospitalier (26) et en collaboration avec les Médecins du Travail et les infirmières de la MTPH du CHU de Bordeaux. Des Services de Santé au Travail d'autres CHU de France, notamment celui de Strasbourg, ont également participé à l'élaboration de ces protocoles avec les Services de Santé au Travail du CHU de Bordeaux. Les protocoles définis sont régulièrement réactualisés en fonction des évolutions réglementaires et des retours de pratique (question manquante, question non discriminante, etc...).

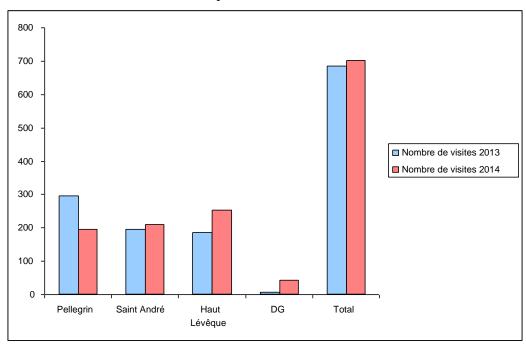
A partir de septembre 2012, des Entretiens Infirmiers en Santé au Travail (ESTI) protocolisés ont été mis en application pour les visites périodiques. Ces derniers concernaient des métiers et

risques professionnels spécifiques, comme l'exposition aux rayonnements ionisants, le travail de nuit ou encore les métiers de la blanchisserie et de la cuisine.

Des protocoles différents ont été établis en fonction de la profession et des risques associés (par profession : protocole IBODE/IADE, IDE/sage-femme, AS/brancardier, ASH, manipulateur radiologique/aide manipulateur radiologique, agent de sécurité, ambulancier/chauffeur/cariste, mécanicien, magasinier, ou par secteur d'activité : ateliers, stérilisation, vaguemestre, administratif, cuisine, blanchisserie). Des additifs ont été créés en complément en fonction de risques spécifiques (exemple : questionnaire additif « travail de nuit » cf. Annexe 7). Les protocoles définis donnent l'autorisation aux IST de prescrire certains examens complémentaires par délégation (sérologies vaccinale, vaccination, radiographie pulmonaire, visiotest, consultation d'ophtalmologie...).

Ainsi, en 2014, 701 ESTI ont été réalisés sur l'ensemble des sites. Une augmentation progressive de ce nombre a été observée au cours des années, avec 645 ESTI en 2013 contre 701 ESTI en 2014. Par exemple, sur le site de Haut-Lévêque, 186 ESTI ont été réalisés en 2013 et 252 en 2014. Cette évolution sur tous les sites du CHU est représentée par le graphique suivant.

Graphique 2 : Représentation du nombre d'ESTI réalisés sur les quatre sites du CHU de Bordeaux au sein de l'unité MTPH comparativement en 2013 et 2014 ⁽²⁴⁾.



Entre 2013 et 2014, on note un nombre d'absences non excusées aux ESTI en légère inflation, passant de 219 à 255, parallèlement à la croissance du nombre d'ESTI effectués.

IV. La démarche d'évaluation du dispositif des entretiens infirmiers

A. La Stratégie choisie au CHU de Bordeaux

1) La définition des objectifs de l'étude

Ce projet a été initié par Madame le Docteur Catherine VERDUN-ESQUER, chef du service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle, en collaboration avec Madame le Docteur Florence SAILLOUR, Praticien Hospitalier et médecin coordinateur de la CAMEPP et Madame le Docteur Sylvie OLLIVIER, Médecin du Travail dans le Service de Santé au Travail sur le groupe hospitalier Haut-Lévêque et à la Direction Générale.

Suite à l'évolution des pratiques dans les Services de Santé au Travail liée à la réforme de 2012, elles ont jugé nécessaire d'évaluer le dispositif des Entretiens Infirmier en Santé au Travail mis en place au sein de l'unité de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier du CHU de Bordeaux.

En effet, la question de la performance du dispositif n'a pas encore été traitée. A ce jour, seules des enquêtes de satisfaction ont pu être effectuées auprès des agents ayant bénéficié d'un ESTI.

Notre étude s'inscrit dans une démarche d'évaluation des pratiques professionnelles qui se décompose en trois étapes.

Notre travail est consacré à la première étape de cette démarche. L'objectif de notre étude est l'évaluation de l'outil utilisé lors des ESTI versus les visites périodiques effectuées par le Médecin du Travail dans la surveillance périodique des agents. Le but est de valider le bienfondé de cette modalité de suivi infirmier des salariés introduite par la réforme et qui permet d'allonger la périodicité du suivi par le Médecin du Travail dans le cadre de la surveillance médicale simple.

Dans la démarche d'évaluation des pratiques professionnelles, la seconde étape consiste au diagnostic organisationnel de l'unité de MTPH et à la proposition d'aménagements (réalisée en Juin 2015 dans le cadre d'un Mémoire de 1ère année de Master Sciences, Technologies, Santé Mention Santé Publique (Bonnet Alexia)).

La troisième étape aura pour objectif l'étude de la performance du dispositif dans sa globalité au long cours par une méthode d'analyse de décision.

Les conclusions de notre étude seront par la suite communiquées aux coordonnateurs du service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle et leurs équipes.

2) Le choix du modèle d'étude : mise en place d'une étude de simulation

Une réflexion a été menée en association avec la CAMEPP de Bordeaux pour trouver la méthode d'évaluation adapté. Il a été nécessaire de trouver une méthodologie reproductible et réalisable sur une durée limitée dans le temps afin de pouvoir comparer les Entretiens Infirmiers en Santé au Travail avec les visites périodiques réalisées par les médecins du travail.

Pour ce faire, nous avons souhaité effectuer, sur le site du CHU de Bordeaux, une étude épidémiologique de simulation utilisant la technique du patient standardisé afin de comparer la performance des ESTI versus les visites périodiques réalisées par les Médecins du Travail.

Pour faciliter cette comparaison et maitriser les critères d'évaluation, nous avons défini de manière arbitraire seize cas fictifs avec la création de scénarii en fonction des situations le plus souvent rencontrées dans le cadre des visites périodiques. Le choix de créer des cas fictifs s'explique par la difficulté à rencontrer sur une durée limitée des situations similaires pouvant bénéficier d'un ESTI ou d'une visite périodique avec le Médecin du Travail. D'un entretien à l'autre la difficulté réside en la reproductibilité.

Notre étude a été réalisée entre juillet 2014 et septembre 2015, les entretiens ont été effectués dans les quatre unités de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier du CHU de Bordeaux entre avril et juin 2015.

B. Les cas définis

1) La justification du choix de cas fictifs

Les visites périodiques et les ESTI ont pour objectifs :

- la surveillance de l'adéquation entre l'état de santé du salarié et son activité professionnelle,
- le dépistage de nouveaux évènements de santé ou de nouvelles expositions,
- l'information du salarié sur les risques associés à son poste de travail, les moyens de protection...,
- la prescription d'examens complémentaires en fonction des expositions professionnelles,
- l'orientation appropriée, si nécessaire, vers le Médecin du Travail pour l'IST ou vers un autre professionnel de santé.

Les cas ont été rédigés à partir de dossiers réels pour certains et créés de toute pièce pour d'autres. Nous avons donc en partie repris les antécédents et les vaccinations pour certains dossiers et nous avons imaginé le calendrier vaccinal et les antécédents pour les autres.

Ensuite, nous avons imaginé la survenue d'un nouvel évènement devant être identifié lors de l'ESTI ou lors de la visite périodique par le Médecin du Travail. Pour que la personne jouant le rôle de l'agent fictif soit en mesure de donner les réponses les plus précises possibles, nous avons rédigé le déroulé des réponses aux questions pouvant être posées lors de l'entretien en s'appuyant sur les protocoles des ESTI (cf. Annexe 6).

Les professions des agents fictifs ont été définies en fonction des professions pouvant être rencontrées en visite périodique au sein du CHU de Bordeaux, soit des aides-soignants, des infirmiers, des agents de service hospitaliers, des brancardiers, des manipulateurs radiologiques, des personnels de cuisine et des agents administratifs.

Dans huit cas, lors de cette consultation, un élément nouveau (problème médical, changement de poste de travail avec nouvelle exposition ou nouveau rythme de travail de nuit, etc...) devait être identifié par la personne réalisant l'entretien. Les éléments à identifier ont été définis arbitrairement selon de grandes thématiques rencontrées régulièrement dans les Services de Santé au Travail (travail de nuit, troubles musculo-squelettiques, troubles de la vision, risques psycho-sociaux, nouvelle exposition à des rayonnements X, nouvelle pathologie potentiellement en lien avec une exposition professionnelle, contage tuberculeux).

Les huit autres cas étaient destinés à faire l'objet de visites périodiques simples, sans problématique particulière à identifier lors de l'ESTI ou lors de la visite périodique par le Médecin du Travail. Cependant lors de ces entretiens, il pouvait être attendu la prescription d'examens complémentaires selon les protocoles en cours dans le service (cf. Annexe 9) (sérologies vaccinale, vaccination, radiographie pulmonaire, visiotest, consultation d'ophtalmologie...).

2) La présentation des cas

> Cas 1

Le premier cas concernait un IDE ayant changé de rythme de travail depuis la précédente visite périodique avec un passage à un travail de nuit pour convenance personnelle (cf. Annexe 1). Nous avons défini une grille de réponses attendues en fonction des risques spécifiques associés à cette nouvelle exposition et en accord avec les recommandations de bonne pratique pour la surveillance médico professionnelle des travailleurs postés et / ou de nuit, ayant reçu le label HAS (26) publié le 24 mai 2012 par la Société Française de Médecine du Travail.

> Cas 2

Pour ce second dossier, nous avons imaginé le cas d'une IDE présentant un épisode dépressif majeur dans un contexte professionnel pouvant être pourvoyeur de Risques Psycho-Sociaux (RPS) (cf. Annexe 1).

Le Médecin du Travail ne dispose actuellement pas d'outils recommandés de façon universelle pour dépister les RPS et repérer leurs origines. Le dépistage se fait donc essentiellement par l'interrogatoire classique avec des questions orientées lors de la consultation associé à la prise de tension artérielle et à la mesure du poids afin d'évaluer le retentissement somatique.

Le questionnaire utilisé lors de l'ESTI au CHU de Bordeaux contient des questions sur l'état psychologique pouvant conduire à la réalisation de l'échelle de la dépression « MINI » (Mini International Neuropsychiatric Interview) en fonction des réponses données (cf. Annexe 10).

> Cas 3

Dans ce dossier, nous avons défini le cas d'une manipulatrice en radiologie qui, du fait d'un changement de poste de travail depuis la dernière visite périodique, présente une nouvelle exposition à des rayonnements X en radiologie conventionnelle (cf. Annexe 1). Les rayonnements ionisants, auxquels sont apparentés les rayonnements X, sont classés cancérogènes du groupe 1 par le CIRC, c'est-à-dire « cancérogènes certains » pour l'homme. Ils nécessitent donc une information et des examens spécifiques.

Lors de cet entretien, l'infirmier et le médecin réalisent un interrogatoire qui a pour but de dépister des symptômes orientant vers une pathologie induite par les rayonnements ionisants ou une pathologie qui fragilise l'agent, d'évaluer le port du dosimètre et des équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques et de rappeler l'importance de l'utilisation de ceux-ci. Il doit également interroger l'agent sur la détention d'une carte SISERI.

> Cas 4 et 5

Nous avons choisi de définir deux cas d'agents affectés par des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) dans notre étude du fait de l'importance de ces pathologies. Dans un premier dossier ces TMS sont représentés par un problème de tendinopathie de l'épaule chez une aide-soignante en neurochirurgie et dans un second cas par des problèmes de lombalgies chroniques chez une IDE travaillant en médecine interne (cf. Annexe 1).

Dans les deux cas, l'activité professionnelle expose à un risque de TMS (manutentions manuelles, gestes répétitifs, postures inconfortables, postures statiques).

Le protocole ESTI prévoit pour les professionnels exposés, de même que lors de l'entretien médical, que l'infirmier ou le médecin interroge dans un premier temps sur la présence de symptômes de type douleur articulaire ou rachidienne récurrente (en faisant préciser l'ancienneté, la rythmicité par rapport au travail, les éventuels consultations spécialisées et traitements entrepris) et dans un second temps, en fonction des symptômes, sur le poste de travail à la recherche de facteurs biomécaniques pouvant être à l'origine des TMS, et d'éventuels équipements visant à les réduire (travail les bras au-dessus des épaules, port de charges estimées lourdes, matériel utilisé (monobrosse ...), équipements d'aide à la manutention).

> Cas 6

Dans ce sixième dossier, nous avons imaginé le cas d'un agent administratif dont le travail est essentiellement sur écran. Celui-ci présente lors de cette nouvelle visite périodique ou de l'ESTI, des troubles de la vision avec un visiotest anormal (baisse d'acuité visuelle binoculaire de près, œil droit P4 et œil gauche P5 sur l'échelle de Parinaud) associé à des céphalées et une sensation de gêne visuelle surtout en fin de journée (cf. Annexe 1).

Dans le questionnaire métier « agent administratif » les questions concernant le travail sur écran sont associées à celles sur les risques liés à l'activité physique, du fait qu'il s'agit des deux expositions majeures liées à cette activité professionnelle. Elles doivent donc être recherchées aussi bien par l'infirmier que par le médecin durant l'entretien.

> Cas 7

Dans ce dossier, nous avons imaginé le cas d'un personnel des cuisines exposé au froid, chez lequel est apparu un nouveau symptôme depuis la dernière visite périodique, à savoir l'apparition d'une toux sèche lors de l'exposition au froid (zone de travail) et lors des efforts intenses qui s'aggrave progressivement depuis plusieurs mois (cf. Annexe 1).

De même que lors de l'entretien médical, le protocole ESTI prévoit, quelle que soit la profession, dans les questions générales, d'interroger l'agent sur :

- la survenue d'un nouveau symptôme depuis la dernière visite,
- l'apparition ou l'aggravation d'une allergie respiratoire depuis la dernière visite,
- l'existence d'une affection ORL chronique,
- le traitement en cours.

> Cas 8

Le huitième cas concernait une ASH remplaçante chez laquelle un contage tuberculeux évoqué par celle-ci lors de la nouvelle visite périodique ou de l'ESTI devait être identifié par la personne réalisant l'entretien (cf. Annexe 1).

Du fait de leur proximité avec les patients, les personnels soignants sont exposés à un risque de contamination par Mycobacterium Tubeculosis.

Dans le protocole ESTI, lors du questionnaire sur le risque biologique, l'IST interroge sur :

- des antécédents de maladies contagieuses depuis la dernière visite
- un éventuel contage tuberculeux identifié (familial ou professionnel)
- la date de la dernière radiographie pulmonaire
- la présence de symptômes évocateurs : fièvre prolongée et sueurs nocturnes
- le port des EPI si nécessaire (en cas d'isolement respiratoire du patient).

Ces éléments doivent également être recherchés par le médecin durant l'entretien.

Cas 9 à 16

Ces huit cas représentaient des visites périodiques sans particularité, qualifiées de visites périodiques simples, devant aboutir à la délivrance d'une attestation lors de l'Entretien Infirmier en Santé au Travail et d'un certificat d'aptitude lors de l'entretien avec le Médecin du Travail (cf. Annexe 1). Lors de certains de ces entretiens, des examens complémentaires devaient cependant être prescrits selon le protocole établi pour les IST (sérologies vaccinale, vaccination, radiographie pulmonaire, visiotest, consultation d'ophtalmologie...).

C. La validation des critères d'évaluation

1) Construction des critères d'évaluation

Nous avons défini pour chaque cas un tableau des critères d'évaluation que nous avons utilisé pour comparer ESTI et visite périodique réalisée par le Médecin du Travail. Les critères d'évaluation correspondaient aux éléments que nous avons jugé nécessaire d'être recherchés lors des ESTI et lors des visites périodiques effectuées par les Médecins du Travail. Nous avons souhaité évaluer quatre grands domaines de compétence incluant nos critères d'évaluation : la capacité à détecter, la capacité à informer, la capacité à prescrire et la capacité à orienter.

Critère jugé	Critère d'évaluation	Justification
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre Médecin: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	IDE : Vérification de la carte de vaccinations Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier) Médecin: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	Suite aux recommandations émises par le Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants (GERES) en novembre 2014, cette modalité de surveillance est en cours de modification au CHU de Bordeaux.

		En Effet, du fait de la faible prévalence de la tuberculose chez les soignants et du faible nombre de radiographies montrant une anomalie, il apparait que la radiographie de thorax ne devrait plus être réalisée à titre systématique pour les soignants, y compris ceux des services accueillant plusieurs patients atteints de tuberculose contagieuse par an. (28)
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	IDE: - Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) Médecin: - Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque	
	- Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) IDE : - Question sur la survenue d'un AES depuis la	
Identification d'accidents d'exposition au sang	dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES Médecin : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE: Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite Médecin: Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	
Identification d'une nouvelle nuisance : travail de nuit	IDE : Questionnaire additif travail de nuit Médecin : Information écrite dans le dossier	Protocole du CHU de Bordeaux.

Recherche de retentissements sur la santé :		« En médecine du travail, selon l'article L 3122-42 du Code du travail, une surveillance médicale est réglementairement nécessaire tous les 6 mois pour les travailleurs de nuit mais ce texte ne précise pas exactement le contenu de la visite. En médecine générale ou de spécialité, les risques spécifiques et les éléments de surveillance liés au travail posté et de nuit sont souvent méconnus. » (Société Française de Médecine du Travail). Des recommandations ont été émises par la Société
		Française de Médecine du Travail afin d'identifier les
		risques médicaux spécifiques au travail de nuit et de
		proposer des supports pour la surveillance médicale de ces travailleurs dans le cadre du suivi périodique. (27)
- Poids	IDE : Noté dans le dossier	D'après l'analyse de la littérature, le travail de nuit peut
	Médecin : Noté dans le dossier	notamment être associé à une augmentation modérée
- Tension artérielle	IDE : Prise et notée dans le dossier	du risque de : - Maladies cardiovasculaires,
. c.ision di terrene	Médecin : Prise et notée dans le dossier	- Surpoids,
- Alimentation	IDE : Nombre de repas/ jour	- Hypertension artérielle,
	Médecin : Question sur l'alimentation	- Perturbations du bilan lipidique. (27)
	IDE : - Echelle de Spiegel 17 (adresser au médecin du travail si < 18)	Protocole du CHU de Bordeaux.
	- Echelle d'Epworth 16 (adresser au médecin du	Les postes de nuit provoquent une privation d'environ 1
	travail si > 15)	heure de sommeil par jour soit 4 nuits en moins par
- Sommeil	Médecin : - Question sur le sommeil	mois. ⁽²⁹⁾
	- Question sur la vigilance	Il est donc recommandé d'interroger spécifiquement les travailleurs de nuit sur leur temps de sommeil quotidien lors des périodes de travail afin de dépister un temps de sommeil insuffisant (moins de 6 heures / 24 heures) et une dette chronique de sommeil.

		L'Echelle d'Epworth fait partie des outils recommandés pour cette surveillance. (27)
- Troubles digestifs	IDE : Question sur digestion Médecin : Question sur la digestion	D'après l'analyse de la littérature, le travail de nuit peut être associé à une augmentation modérée du risque d'ulcère gastrique et de symptômes digestif. Il est donc recommandé d'interroger de façon régulière les travailleurs sur l'apparition de symptômes digestifs (nausées, troubles du transit, douleurs abdominales, pyrosis). (27)
	IDE : Remise d'une plaquette travail de nuit (brochure HAS)	"Brochure d'information destinée aux travailleurs postés et/ou de nuit" (30)
Capacité à informer sur les risques spécifiques au travail de nuit :	Médecin : Remise d'une plaquette travail de nuit (brochure HAS)	La Société Française de Médecine du Travail préconise d'informer les travailleurs sur l'importance d'un temps de sommeil quotidien supérieur à 7 heures par 24 heures associé à une bonne hygiène de sommeil pour faciliter l'adaptation au travail de nuit. (27)
 du risque cardio-vasculaire (HTA, diabète, dyslipidémie, cardiopathie ischémique, prise de 	IDE : - Information orale - Information tracée dans le dossier	
poids)	Médecin : - Information orale - Information tracée dans le dossier	
- Troubles digestifs	IDE : - Information orale - Information tracée dans le dossier	
	Médecin : - Information orale - Information tracée dans le dossier	
- Troubles du sommeil/de l'humeur	IDE : - Information orale - Information tracée dans le dossier Médecin : - Information orale - Information tracée dans le dossier	L'analyse de la littérature suggère que les travailleurs de nuit seraient plus sujets à présenter une dépression et/ou de l'anxiété. C'est pourquoi il est recommandé de rechercher des troubles de l'humeur lors des visites médicales. (27)
Capacité à prescrire	infirmière : - Prescription de la sérologie rougeole - Prescription de la radiographie pulmonaire	Protocole du CHU de Bordeaux. Malgré les dernières recommandations vaccinales, il s'agit d'un choix de

	Médecin : - Prescription de la sérologie rougeole - Prescription de la radiographie pulmonaire	l'équipe médicale du CHU de Bordeaux de réaliser la sérologie en première intention. Selon les dernières recommandations de janvier 2015, la vaccination contre la rougeole est recommandée chez
		les professionnels des établissements de soins. Les personnes nées avant 1980, non vaccinées et sans antécédent connu de rougeole ou de rubéole, qui exercent des professions de santé, devraient recevoir une dose de vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole. Pour les personnes dont les antécédents de vaccination ou de maladie (rougeole, rubéole) sont incertains, la vaccination peut être pratiquée sans qu'un contrôle sérologique préalable soit systématiquement réalisé. (31)
Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (passage au travail de nuit et troubles du sommeil)	Protocole du CHU de Bordeaux.

➤ Cas 2

Critère jugé	Critère d'évaluation	Justification
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre Médecin: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	IDE : Vérification de la carte de vaccinations Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier) Médecin: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	Suite aux recommandations émises par le Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants (GERES) en novembre 2014, cette modalité de surveillance est en cours de modification au CHU de Bordeaux. En Effet, du fait de la faible prévalence de la tuberculose chez les soignants et du faible nombre de radiographies montrant une anomalie, il apparait que la radiographie de thorax ne devrait plus être réalisée à titre systématique pour les soignants, y compris ceux des services accueillant plusieurs patients atteints de tuberculose contagieuse par an. ⁽²⁸⁾

Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	IDE: Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) Médecin: Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE: - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES Médecin: - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	
Identification d'un nouveau symptôme : épisode dépressif majeur actuel	IDE : - Poids noté dans le dossier - Nombre de repas/ jour - Question sur le vécu au travail - Question sur le traitement en cours - Questionnaire additif MINI	Il n'existe pas d'outils recommandés de façon universelle pour dépister ces risques psychosociaux et repérer leurs origines.

	Médecin: - Information écrite dans le dossier	Le dépistage se fait donc, pour le médecin, par l'interrogatoire classique avec des questions orientées lors de la consultation associé à la prise de tension artérielle et la mesure du poids afin d'évaluer le retentissement somatique. Protocole du CHU de Bordeaux : - l'IST administre un questionnaire de dépistage des risques psychosociaux associé à la mesure du poids afin d'évaluer le retentissement somatique, - si une case « grise » d'alerte est cochée sur cette première partie du questionnaire, elle doit déclencher la réalisation du questionnaire MINI. Il s'agit d'un questionnaire standardisé de dépistage de syndrome dépressif et trouble anxieux.
Capacité à informer sur les risques spécifiques au travail avec des cytostatiques :	IDE : Remise d'une plaquette « grossesse et cytostatiques » (INRS) Médecin : Remise d'une plaquette « grossesse et cytostatiques » (INRS)	En raison de leur mécanisme d'action, les cytostatiques peuvent avoir des effets cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction. Le code du travail préconise donc d'appliquer le principe de précaution et de retirer d'un poste exposant aux cytostatiques les femmes enceintes ou essayant de concevoir un enfant. (32) L'INRS a réalisé une plaquette d'information sur les précautions à prendre lors de la manipulation des médicaments cytotoxiques chez les soignants et notamment pour les femmes enceintes. (33)
 Importance du port des équipements de protection individuelle (EPI) lors des manipulations 	IDE : - Information orale ou écrite sur les EPI spécifiques - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque	La manipulation doit se faire dans des conditions d'asepsie rigoureuses. Les moyens techniques doivent être complétés par le port d'équipements de protection individuelle adaptés en fonction du poste de travail. (34)

	Médecin : - Information orale sur les EPI spécifiques - Information tracée dans le dossier	
Capacité à prescrire	IDE:-Prescription de la sérologie varicelle - Prescription de la radiographie pulmonaire - Prescription d'une numération de formule sanguine (NFS) de référence Médecin:-Prescription de la sérologie varicelle - Prescription de la radiographie pulmonaire - Prescription d'une numération de formule sanguine (NFS) de référence	Protocole du CHU de Bordeaux. Malgré les dernières recommandations vaccinales, il s'agit d'un choix de l'équipe médicale du CHU de Bordeaux de réaliser la sérologie en première intention. Selon les dernières recommandations de janvier 2015, la vaccination contre la varicelle est recommandée chez les professionnels des établissements de soins sans antécédent et dont la sérologie est négative. (31) Actuellement il n'y a pas de réglementation spécifique pour la surveillance médicale des salariés exposés aux médicaments dangereux. (35) Protocole CHU de Bordeaux : maintien de la NFS à l'embauche comme référentiel, et chaque fois que le médecin du travail l'estimera nécessaire. Celle-ci présente un intérêt en cas d'exposition accidentelle, mais également chez des travailleurs exposés aux cytostatiques en cas de survenue d'une affection le plus souvent d'origine hématologique.
Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (épisode dépressif majeur en cours) Médecin : Orientation vers le médecin traitant ou la psychologue en santé-travail	

Critère jugé	Critère d'évaluation	Justification
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre Médecin: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	IDE : Vérification de la carte de vaccinations Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier) Médecin: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	Suite aux recommandations émises par le Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants (GERES) en novembre 2014, cette modalité de surveillance est en cours de modification au CHU de Bordeaux. En Effet, du fait de la faible prévalence de la tuberculose chez les soignants et du faible nombre de radiographies montrant une anomalie, il apparait que la radiographie de thorax ne devrait plus être réalisée à titre systématique pour les soignants, y compris ceux des services accueillant plusieurs patients atteints de tuberculose contagieuse par an. (28)

	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	IDE: Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) Médecin: Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE: - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES Médecin: - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	
Identification d'une nouvelle nuisance : exposition à des rayonnements X	IDE : Question sur la modification du poste de travail depuis la dernière visite Médecin : Information écrite dans le dossier	
Capacité à informer sur les risques spécifiques au travail avec des rayonnements X (INRS):	IDE : Remise d'une plaquette «rayons X» (INRS) Médecin : Remise d'une plaquette «rayons X» (INRS)	

 Importance du port des équipements de protection individuelle (EPI) lors de l'exposition aux rayons X 	IDE: - Informations orales ou écrites sur le port des EPI spécifiques - Question sur le port de la visière ou lunettes plombées - Question sur le port du cache thyroïde - Question sur le port du tablier de plomb	
	Médecin : - Information orale sur les EPI spécifiques - Information tracée dans le dossier sur les EPI spécifiques	
- Importance du port du dosimètre	IDE: - Question sur le port du dosimètre passif à la poitrine - Question sur le port du dosimètre passif au poignet - Question sur le port du dosimètre passif au doigt (bague) - Question sur le port du dosimètre opérationnel Médecin: - Information orale sur le port du dosimètre - Information tracée dans le dossier sur le port du dosimètre	Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), la surveillance médicale renforcée des travailleurs exposés aux rayons ionisants nécessite une fiche individuelle d'exposition et un suivi dosimétrique individuel. (36) L'obligation d'une surveillance individuelle des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants est actuellement fixée par les articles R.4451-88 à 90 du code du travail.
- Carte SISERI	IDE : Question sur la détention d'une carte SISERI Médecin : Question sur la détention d'une carte SISERI	La détention d'une carte individuelle de suivi médical (carte SISERI) est également obligatoire dans le cadre de la surveillance médicale renforcée des travailleurs exposés aux rayons ionisants. (36)
Capacité à prescrire	infirmière : - Prescription d'une numération de formule sanguine (NFS) de référence - Prescription de la radiographie pulmonaire - Vaccin dTP coqueluche	L'ASN rappelle également que la surveillance médicale renforcée des travailleurs exposés aux rayons ionisants nécessite un examen clinique associé à des examens complémentaires si nécessaire lors de la visite médicale périodique. (36)

	Médecin : - Prescription d'une numération de formule sanguine (NFS) de référence - Prescription de la radiographie pulmonaire - Vaccin dTP coqueluche	Selon l'arrêté du 28 août 1991, La prescription de la NFS n'a plus de caractère systématique. (37) Protocole CHU de Bordeaux : maintien de la NFS à l'embauche comme référentiel, et chaque fois que le médecin du travail l'estimera nécessaire car, en plus de son intérêt en cas d'exposition à de fortes doses, plusieurs des maladies professionnelles susceptibles d'ouvrir à réparation chez des travailleurs exposés aux rayons ionisants, sont des affections hématologiques. Selon les dernières recommandations de janvier 2015, la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire chez les professionnels des établissements de soins. L'association avec la coqueluche est également recommandée. (31)
Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (délivrance de la carte SISERI)	

Cas 4

Critère jugé	Critère d'évaluation	Justification
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre	
	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	IDE : Vérification de la carte de vaccinations Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier) Médecin: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	Suite aux recommandations émises par le Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants (GERES) en novembre 2014, cette modalité de surveillance est en cours de modification au CHU de Bordeaux. En Effet, du fait de la faible prévalence de la tuberculose chez les soignants et du faible nombre de radiographies montrant une anomalie, il apparait que la radiographie de thorax ne devrait plus être réalisée à titre systématique pour les soignants, y compris ceux des services accueillant plusieurs patients atteints de tuberculose contagieuse par an. ⁽²⁸⁾

Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	IDE: - Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) Médecin: - Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES Médecin : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE: Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite Médecin: Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	
Identification d'un nouveau symptôme : tendinopathie de l'épaule droite avec arrêts maladie récurrents	IDE: - Information écrite dans le dossier - Question sur l'existence de douleurs articulaires récurrentes (poignets, coudes, épaules) - Question sur la réalisation de radiographies - Question sur une prise en charge spécialisée - Question sur le traitement en cours	La symptomatologie des troubles musculo-squelettiques (TMS) du membre supérieur est souvent pauvre et la douleur est souvent le seul signe. (38) L'évolution des TMS est très variable d'un individu à l'autre. La plupart des TMS du membre supérieur ont un

	Médecin: - Information écrite dans le dossier - Question sur l'existence de douleurs articulaires récurrentes (poignets, coudes, épaules) - Question sur la réalisation d'examens complémentaires - Question sur la prise en charge - Question sur le traitement en cours	caractère réversible. Cependant pour certains salariés, ceux-ci peuvent s'installer de façon permanente et conduire vers des lésions irréversibles. ⁽³⁹⁾
Identification des facteurs professionnels	IDE: - Question sur le travail en binôme - Question sur la disponibilité d'équipements d'aide à la manutention Médecin: - Question sur le travail en binôme - Question sur la disponibilité d'équipements d'aide à la manutention	Les facteurs de risques professionnels de TMS incluent les facteurs biomécaniques : manutentions manuelles, gestes répétitifs, postures inconfortables, postures statiques, vibrations transmises au corps entier. (38)
Capacité à informer	IDE : - remise plaquette « MEOPA » Médecin : - remise plaquette « MEOPA »	Selon les données de l'INRS, à ce jour, aucune étude épidémiologique ne permet de conclure à un effet sur la reproduction (risque de malformation). (40) Protocole du CHU de Bordeaux: - au cours du questionnaire, l'IST interroge sur la participation régulière à des analgésies au MEOPA Si tel est le cas, il remet à l'agent une plaquette d'information stipulant qu'en l'absence actuelle de données cliniques suffisamment pertinentes pour évaluer un éventuel effet malformatif ou foetotoxique lorsqu'il est administré pendant la grossesse, l'utilisation du MEOPA est déconseillée pendant le premier trimestre de la grossesse.
Capacité à informer sur les risques physiques liés à la manutention au poste de travail (recommandations HAS):	IDE : - Informations orales ou écrites sur les bons gestes et les bonnes postures - Informations orales ou écrites sur les règles hygiéno-diététiques	Les TMS sont des troubles de l'appareil locomoteur affectant principalement les muscles, les tendons et les nerfs et qui induisent une gêne fonctionnelle et des douleurs. L'activité professionnelle peut jouer un rôle

	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les bons gestes et les bonnes postures - Informations orales ou écrites sur les règles hygiéno-diététiques	dans la genèse, le maintien ou l'aggravation de ces troubles.
	infirmière : - Prescription de la sérologie varicelle - Prescription de la sérologie rougeole - Prescription de la radiographie pulmonaire	Protocole du CHU de Bordeaux. Malgré les dernières recommandations vaccinales, il s'agit d'un choix de l'équipe médicale du CHU de Bordeaux de réaliser la sérologie en première intention.
Capacité à prescrire	Médecin : - Prescription de la sérologie varicelle - Prescription de la sérologie rougeole - Prescription de la radiographie pulmonaire	Selon les dernières recommandations de janvier 2015 : - La vaccination contre la rougeole est recommandée chez les professionnels des établissements de soins. Les personnes nées avant 1980, non vaccinées et sans antécédent connu de rougeole ou de rubéole, qui exercent des professions de santé, devraient recevoir une dose de vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole. Pour les personnes dont les antécédents de vaccination ou de maladie sont incertains, la vaccination peut être pratiquée sans qu'un contrôle sérologique préalable soit systématiquement réalisé. (31) - La vaccination contre la varicelle est recommandée chez les professionnels des établissements de soins sans antécédent et dont la sérologie est négative. (31)
Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (tendinopathie de l'épaule droite récidivante) Médecin : Orientation vers le médecin traitant pour avis ou avis spécialisé pour discuter de l'aptitude (rhumatologue ou CPP)	

Critère jugé	Critère d'évaluation	Justification
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre Médecin: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	IDE : Vérification de la carte de vaccinations Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier) Médecin: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	Suite aux recommandations émises par le Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants (GERES) en novembre 2014, cette modalité de surveillance est en cours de modification au CHU de Bordeaux. En Effet, du fait de la faible prévalence de la tuberculose chez les soignants et du faible nombre de radiographies montrant une anomalie, il apparait que la radiographie de thorax ne devrait plus être réalisée à titre systématique pour les soignants, y compris ceux des services accueillant plusieurs patients atteints de tuberculose contagieuse par an. (28)

Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	IDE: - Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) Médecin: - Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE: - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES Médecin: - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE: Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite Médecin: Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	
Identification d'un nouveau symptôme : lombalgies chroniques avec arrêts maladie récurrents	IDE: - Information écrite dans le dossier - Question sur l'existence de douleurs rachidiennes récurrentes - Question sur la réalisation de radiographies - Question sur une prise en charge spécialisée - Question sur le traitement en cours	Les troubles musculo-squelettiques (TMS) à type de lombalgie sont caractérisés par des douleurs du bas du dos. Près de 4 personnes sur 5 souffrent un jour de lombalgies. (41)

	Médecin: - Information écrite dans le dossier - Question sur l'existence de douleurs rachidiennes récurrentes - Question sur la réalisation d'examens complémentaires - Question sur la prise en charge - Question sur le traitement en cours	Classiquement, plusieurs mécanismes peuvent expliquer l'existence de douleurs lombaires : discales/ neurologiques, musculaires/ligamentaires, structurales rachidiennes ou péri-rachidienne et autres troubles. Cependant, l'origine précise des lombalgies est le plus souvent méconnue en l'état actuel des connaissances et des techniques d'exploration. (42)
Identification des facteurs professionnels	IDE: - Question sur le travail en binôme - Question sur la disponibilité d'équipements d'aide à la manutention Médecin: - Question sur le travail en binôme - Question sur la disponibilité d'équipements d'aide à la manutention	Les facteurs de risques professionnels les plus souvent rapportés dans la littérature pour la survenue de TMS à type de lombalgie sont : - les contraintes physiques lourdes au travail, - se pencher, pivoter, soulever, pousser, ou tirer fréquemment, - le travail répétitif, - le maintien de postures. (43)
Capacité à informer sur les risques physiques liés à la manutention au poste de travail (recommandations HAS):	IDE: - Informations orales ou écrites sur les bons gestes et les bonnes postures - Informations orales ou écrites sur les règles hygiéno-diététiques Médecin: - Informations orales ou écrites sur les bons gestes et les bonnes postures - Informations orales ou écrites sur les règles hygiéno-diététiques	Les TMS sont des troubles de l'appareil locomoteur affectant principalement les muscles, les tendons et les nerfs et qui induisent une gêne fonctionnelle et des douleurs. L'activité professionnelle peut jouer un rôle dans la genèse, le maintien ou l'aggravation de ces troubles.
Capacité à prescrire	infirmière : - Prescription de la radiographie pulmonaire - Vaccin dTP coqueluche Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire - Vaccin dTP coqueluche	Selon les dernières recommandations de janvier 2015, la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire chez les professionnels des établissements de soins. L'association avec la coqueluche est également recommandée. (31)
Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (lombalgies chroniques)	

Critère jugé	Critère d'évaluation	Justification
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre Médecin: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	IDE : Vérification de la carte de vaccinations Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	
Identification d'un nouveau symptôme : problème ophtalmologique (diagnostic d'un trouble de la vision à type de flou visuel et céphalées en fin de journée)	IDE: - Information écrite dans le dossier - Question sur l'existence d'une fatigue visuelle, d'un flou visuel ou de maux de tête - Question sur la date de la dernière consultation chez l'ophtalmologue - Question sur le port de corrections visuelles	

	Médecin: - Information écrite dans le dossier - Question sur l'existence d'une fatigue visuelle, d'un flou visuel ou de maux de tête - Question sur la date de la dernière consultation chez l'ophtalmologue - Question sur le port de corrections visuelles	
Identification des causes et conséquences professionnelles	IDE : - Question sur le temps de travail sur écran - Question sur l'éclairage au poste de travail Médecin : - Question sur le temps de travail sur écran - Question sur l'éclairage au poste de travail	S'il n'a pas été démontré que le travail informatisé peut engendrer des pathologies visuelles, travailler devant un écran plusieurs heures d'affilée peut entraîner une fatigue visuelle. (44) Le travail sur écran nécessite un éclairage spécifique différent du travail de bureau afin d'éviter les éblouissements et les reflets. (44)
Identification de signes d'atteinte ostéo-articulaire	IDE : - Question sur l'existence de douleurs rachidiennes récurrentes - Question sur l'existence de douleurs articulaires récurrentes Médecin : - Question sur l'existence de douleurs rachidiennes récurrentes - Question sur l'existence de douleurs articulaires récurrentes	Le travail sur écran se caractérise par une posture statique maintenue pendant de longues périodes associée à un travail répétitif effectué par les doigts, constituant ainsi un risque de survenue de troubles musculo-squelettiques (TMS). (44)
Capacité à prescrire	infirmière: - Prescription du visiotest	Selon les dernières recommandations de janvier 2015, la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire chez les professionnels des établissements de soins. L'association avec la coqueluche est également recommandée. (31)
Capacité à orienter	IDE: Orientation vers un ophtalmologue pour bilan ophtalmologique car anomalie au visiotest Médecin: Orientation vers un ophtalmologue pour bilan ophtalmologique car anomalie au visiotest	Protocole du CHU de Bordeaux.

Critère jugé	Critère d'évaluation	Justification
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre Médecin: - Question sur le poste de travail	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	IDE : Vérification de la carte de vaccinations Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) en lien avec la manipulation de denrées alimentaires ou lors de l'utilisation des produits d'entretien	IDE: - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes lors du nettoyage des fours - Question sur le port du masque Médecin: - Question sur le port des gants - Informations orales ou écrites sur le port des lunettes lors du nettoyage des fours - Informations orales ou écrites sur le port du masque	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	

Identification d'une nouvelle nuisance : toux sèche au froid et à l'effort	IDE: - Question sur la survenue d'un nouveau symptôme depuis la dernière visite - Question sur l'apparition ou l'aggravation d'une allergie respiratoire depuis la dernière visite - Question sur l'existence d'une affection ORL chronique - Question sur le type de symptômes (toux grasse/toux sèche) - Question sur les facteurs déclenchants - Question sur le traitement en cours Médecin: - Question sur la survenue d'un nouveau symptôme depuis la dernière visite - Question sur l'apparition ou l'aggravation d'une allergie respiratoire depuis la dernière visite - Question sur l'existence d'une affection ORL chronique - Question sur le type de symptômes (toux grasse/toux sèche) - Question sur les facteurs déclenchants - Question sur le traitement en cours	Le diagnostic d'asthme professionnel repose principalement sur l'interrogatoire, clinique et professionnel, sur des explorations fonctionnelles respiratoires et des tests immunologiques. (45) La chronologie des symptômes rythmés ou non par le travail et l'ensemble des allergènes potentiels sur le poste de travail doivent être recherchés. (45)
Identification des causes et conséquences professionnelles	IDE: - Question sur l'existence d'une gêne lors de l'utilisation de certains produits chimiques - Question sur l'existence d'une gêne lors du travail au froid Médecin: - Question sur l'existence d'une gêne lors de l'utilisation de certains produits chimiques - Question sur l'existence d'une gêne lors du travail au froid	Les produits désinfectants (contenant des ammoniums quaternaires) sont très largement utilisés pour débarrasser les surfaces inertes de toute souillure et inactiver ou tuer les microorganismes présents. (45) L'exposition à ces produits peut notamment entrainer des conjonctivites, des rhinites ou de l'asthme par mécanisme irritatif et/ou allergique au niveau des muqueuses (ophtalmique, ORL et bronchiques).
Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la sérologie hépatite A	Selon les dernières recommandations de janvier 2015, la vaccination contre l'hépatite A est recommandée pour

	Médecin : - Prescription de la sérologie hépatite A	les salariés impliqués dans la préparation alimentaire en restauration collective. (31) Protocole du CHU de Bordeaux : réalisation d'une sérologie à l'embauche et proposition de vaccin si cette sérologie est négative.
Capacité à orienter	IDE: Relecture par le médecin du travail (apparition d'une toux sèche au froid et à l'effort) Médecin: Orientation vers le pneumologue pour réalisation d'EFR	Le diagnostic de rhinite ou d'asthme est établi à la suite d'examens complémentaires auprès de spécialistes en oto-rhino- laryngologie, pneumologie et allergologie. (46)

Critère jugé	Critère d'évaluation	Justification
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE: - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre Médecin: - Question sur le poste de travail	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	IDE : Vérification de la carte de vaccinations Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	Rechercher la vaccination antérieure par le bacille de Calmette- Guérin (BCG) et la dernière Intra-Dermo- Réaction réalisée (IDR).
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier) Médecin: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	Suite aux recommandations émises par le Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants (GERES) en novembre 2014, cette modalité de surveillance est en cours de modification au CHU de Bordeaux. En Effet, du fait de la faible prévalence de la tuberculose chez les soignants et du faible nombre de radiographies montrant une anomalie, il apparait que la radiographie de thorax ne devrait plus être réalisée à titre systématique pour les soignants, y compris ceux des services accueillant plusieurs patients atteints de tuberculose contagieuse par an. (28)

Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	IDE: - Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) Médecin: - Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE: - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES Médecin: - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE: Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite Médecin: Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	
Identification d'une nouvelle nuisance : contage tuberculeux	IDE: - Question sur la date du contage tuberculeux - Question sur le port des EPI lors du contact avec le patient bacillifère - Question sur la durée du contact avec le patient bacillifère - Question sur les tâches effectuées auprès du patient bacillifère	Du fait de leur proximité avec les patients, les personnels soignants sont exposés à un risque de contamination par Mycobacterium Tubeculosis. L'évaluation du niveau de risque de l'exposition repose sur l'interrogatoire pour apprécier la durée de contact cumulée, la proximité avec le patient bacillifère, le

	Médecin : - Question sur la date du contage tuberculeux - Question sur le port des EPI lors du contact avec le patient bacillifère - Question sur la durée du contact avec le patient bacillifère - Question sur les tâches effectuées auprès du patient bacillifère	respect des mesures de protection individuelles (masque de protection respiratoire). (47)
Recherche de retentissements sur la santé :		
- Fièvre prolongée	IDE : Question sur l'existence d'une fièvre prolongée Médecin : Question sur l'existence d'une fièvre prolongée	Les symptômes évocateurs de la tuberculose pulmonaire évolutive sont principalement une toux évoluant depuis plus de 3 semaines, un état fébrile aigu
- Toux persistante	IDE : Questions sur l'existence d'une toux persistante Médecin : Questions sur l'existence d'une toux persistante	ou plus souvent sub-fébrile et des sueurs nocturnes. (48) Les symptômes évocateurs de la tuberculose pulmonaire évolutive sont principalement une toux
- Sueurs nocturnes	IDE : Question sur d'éventuelles sueurs nocturnes Médecin : Question sur d'éventuelles sueurs nocturnes	évoluant depuis plus de 3 semaines, un état fébrile aigu ou plus souvent sub-fébrile et des sueurs nocturnes. (48
Capacité à prescrire	IDE : - Prescription des sérologies rougeole et rubéole - Prescription de la radiographie pulmonaire - Vaccin dTP coqueluche immédiat	Protocole du CHU de Bordeaux : réalisation d'une sérologie à l'embauche (personnes ayant moins de 2 vaccinations ROR sans antécédent connu de rougeole) et proposition de vaccin si cette sérologie est négative. Malgré les dernières recommandations vaccinales, il s'agit d'un choix de l'équipe médicale du CHU de Bordeaux de réaliser la sérologie en première intention. Selon les dernières recommandations de janvier 2015 : - La vaccination contre la rougeole est recommandée chez les professionnels des établissements de soins.

Les personnes nées avant 1980, non vaccinées et sans antécédent connu de rougeole ou de rubéole, qui exercent des professions de santé, devraient recevoir une dose de vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole. Pour les personnes dont les antécédents de vaccination ou de maladie sont incertains, la vaccination peut être pratiquée sans qu'un contrôle sérologique préalable soit systématiquement réalisé.

La radiographie pulmonaire ne permet pas le diagnostic de l'infection tuberculeuse latente mais possède une bonne valeur prédictive négative pour la tuberculose maladie, avec environ 1% de faux positif chez des adultes immunocompétents. (GERES surveillance des personnels de santé vis-à-vis du risque de tuberculose Korzeniewska-Kosela, 1994; Hadlock, 1980)

Selon les dernières recommandations de janvier 2015, la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire chez les professionnels des établissements de soins. L'association avec la coqueluche est également recommandée. (31)
Protocole du CHU de Bordeaux : réalisation d'une sérologie à l'embauche (personnes ayant moins de 2 vaccinations ROR sans antécédent connu de rougeole) et proposition de vaccin si cette sérologie est négative.

Médecin : - Prescription des sérologies rougeole et rubéole

- Prescription de la radiographie pulmonaire
- Vaccin dTP coqueluche immédiat

	1	,
	IDE : Relecture par le médecin du travail (prise en	
	charge d'un contage tuberculeux)	Selon les dernières recommandations de janvier 2015 :
		- La vaccination contre la rougeole est recommandée chez les professionnels des établissements de soins. Les personnes nées avant 1980, non vaccinées et sans antécédent connu de rougeole ou de rubéole, qui exercent des professions de santé, devraient recevoir une dose de vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole. Pour les personnes dont les antécédents de vaccination ou de maladie sont incertains, la vaccination peut être pratiquée sans qu'un contrôle sérologique préalable soit systématiquement réalisé.
Capacité à orienter	Médecin : Orientation vers le pneumologue pour prise en charge si tuberculose-maladie évoquée	La radiographie pulmonaire ne permet pas le diagnostic de l'infection tuberculeuse latente mais possède une bonne valeur prédictive négative pour la tuberculose maladie, avec environ 1% de faux positif chez des adultes immunocompétents. (GERES surveillance des personnels de santé vis-à-vis du risque de tuberculose Korzeniewska-Kosela, 1994; Hadlock, 1980) Selon les dernières recommandations de janvier 2015, la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire chez les professionnels des établissements de soins. L'association avec la coqueluche est également recommandée. (31)

Critère jugé	Critère d'évaluation	Justification
	IDE : - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre	
Analyse de l'évolution du poste de travail	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	IDE : Vérification de la carte de vaccinations Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	-
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier) Médecin: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	Suite aux recommandations émises par le Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants (GERES) en novembre 2014, cette modalité de surveillance est en cours de modification au CHU de Bordeaux. En Effet, du fait de la faible prévalence de la tuberculose chez les soignants et du faible nombre de radiographies montrant une anomalie, il apparait que la radiographie de thorax ne devrait plus être réalisée à titre systématique pour les soignants, y compris ceux des services accueillant plusieurs patients atteints de tuberculose contagieuse par an. ⁽²⁸⁾

Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	IDE: - Informations orales ou écrites sur les EPI (conteneurs) - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC Médecin: - Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE: - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES Médecin: - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	
	Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	
Capacité à informer sur les risques spécifiques liés à sa pathologie en lien avec le travail (recommandations HAS):		
 ¬ du risque de déséquilibre du diabète avec un rythme de travail irrégulier 	IDE : - Information orale - Information tracée dans le dossier Médecin : - Information orale	Ces conditions de travail peuvent être néfastes pour l'équilibre du diabète du fait des difficultés au contrôle glycémique et à la prise de repas réguliers. (48)
	- Information tracée dans le dossier	grycerinque et a la prise de repas reguliers.
 Importance du suivi régulier par le médecin traitant et les spécialistes 	IDE : - Information orale - Information tracée dans le dossier	

	Médecin : - Information orale - Information tracée dans le dossier	Le suivi par le médecin traitant permet de s'assurer de l'équilibre du diabète et de dépister précocement les complications liées à la pathologie. (48)
		L'apparition de complications du diabète (œil, rein, pied, systèmes nerveux et cardio-vasculaire) doit être évaluée régulièrement avec si besoin le recours à des spécialistes (de cardiologie, d'ophtalmologie, etc). (49)
Capacité à prescrire	IDE : Prescription de la radiographie pulmonaire Médecin : Prescription de la radiographie pulmonaire	

Critère jugé	Critère d'évaluation	Justification
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre Médecin : - Question sur le poste de travail (métier)	
	- Question sur le service - Question sur les horaires - Autre	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	IDE : Vérification de la carte de vaccinations Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	Suite aux recommandations émises par le Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants (GERES) en novembre 2014, cette modalité de surveillance est en cours de modification au CHU de Bordeaux. En Effet, du fait de la faible prévalence de la tuberculose chez les soignants et du faible nombre de radiographies montrant une anomalie, il apparait que la radiographie de thorax ne devrait plus être réalisée à titre systématique pour les soignants, y compris ceux des services accueillant plusieurs patients atteints de tuberculose contagieuse par an. (28)

	Médecin : Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	IDE : - Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	
	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les EPI - Question sur le port des gants - Question sur le port des lunettes - Question sur le port du masque - Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES Médecin : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	
Capacité à prescrire	IDE : Prescription de la radiographie pulmonaire Médecin :- Prescription de la radiographie pulmonaire	

2) Définition des critères et validation par Delphi

Pour que nos critères d'évaluation soient les plus objectifs et précis possibles, nous avons fait valider par des experts extérieurs au service (quatre relecteurs, trois enseignants en médecine du travail et un Médecin Inspecteur Régional du Travail) les critères retenus.

Après entretien avec Madame le Docteur Catherine VERDUN-ESQUER, Madame le Docteur Florence SAILLOUR et Madame le Docteur Sylvie OLLIVIER, nous avons convenu de ne soumettre que dix cas sur les seize définis à nos relecteurs afin d'éviter la redondance, les six cas non proposés faisant l'objet d'une visite périodique sans particularité dont les critères d'évaluation étaient les même que dans deux cas sur les dix soumis.

Nous les avons sollicités sous la forme d'un Delphi à deux tours ⁽⁵⁰⁾, en leur demandant, dans le tableau des critères d'évaluation, de nous donner leur avis (accord, désaccord, propositions complémentaires) afin de savoir si les éléments que nous voulions voir être retrouvés lors des entretiens et visites leur semblaient appropriés.

3) Premier tour de Delphi

Un premier tour de Delphi a été organisé entre octobre 2014 et janvier 2015. Suite à ce premier tour, les réponses des quatre relecteurs ont été analysées en comptabilisant le nombre d'accords et désaccords pour chaque critère. Un critère était considéré comme validé dès qu'étaient obtenus trois accords ou trois désaccords sur quatre réponses.

Les réponses des relecteurs ont été comptabilisées dans la grille de critères d'évaluation pour chaque cas avec les commentaires de chaque relecteur retranscrits de manière anonyme (cf. Annexe 3). Chaque critère ayant obtenu trois accords ou trois désaccords sur quatre réponses était validé ou invalidé d'office.

Les critères n'ayant pas fait l'objet d'un consensus ou pour lesquels nous n'avions pas obtenu quatre réponses ont été de nouveau soumis aux experts extérieurs au service lors d'un deuxième tour de Delphi. Suite aux commentaires des relecteurs lors de ce premier tour, nous avons également ajouté de nouveaux critères afin qu'ils soient évalués lors du second tour.

Tableau 3 : Critères ajoutés suite au premier tour de Delphi

CAS	Critère jugé	Critère d'évaluation	Justification
Cas 2 Cas 4 Cas 10	Capacité à prescrire	Médecin : - Prescription de la sérologie Hépatite B complète	- L'immunisation contre l'hépatite B (non définie dans le protocole du CHU de Bordeaux) est obligatoire pour les personnes exerçant une activité professionnelle les exposant à des risques de contamination. (51) Les personnes sont considérées comme immunisées contre l'hépatite B si elles produisent une attestation médicale comportant un résultat, même ancien, indiquant la présence, dans le sérum, d'anticorps anti-HBs à une concentration supérieure à 100 UI/I. Sinon il est effectué un dosage des anticorps anti-HBc et des anticorps anti-HBs afin de rechercher une immunisation. (31)
Cas 8	Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : - Question sur le traitement en cours Médecin : - Question sur le traitement en cours - Question sur le suivi gynécologique	
Cas 9	Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur la tolérance du rythme de travail en 12h Médecin : - Question sur la tolérance du rythme de travail en 12h	Ces horaires de travail peuvent être néfastes pour l'équilibre du diabète du fait des difficultés au contrôle glycémique et à la prise de repas réguliers. (48)

4) Deuxième tour de Delphi

En l'absence de consensus, un deuxième tour a été organisé entre janvier et mai 2015. Il était destiné à présenter les critères initiaux n'ayant pas fait l'objet d'un consensus et les nouveaux critères proposés par les relecteurs lors du premier tour de Delphi afin de valider définitivement ceux-ci.

De même qu'au premier tour de Delphi, les réponses des relecteurs ont été comptabilisées dans la grille de critères d'évaluation pour chaque cas avec les commentaires de chaque relecteur retranscrits de manière anonyme (cf. Annexe 4). Un critère était considéré comme validé dès qu'étaient obtenus trois accords ou trois désaccords que le nombre de réponses soit complet ou non (trois réponses au minimum).

Après ce second tour, en l'absence de consensus ou lorsque nous avons obtenu trois désaccords sur quatre pour un critère, celui-ci n'a pas été retenu pour l'analyse finale des entretiens.

Tableau 4 : Critères non retenus suite aux deux tours de Delphi

CAS	Critère jugé	Critère d'évaluation
Cas 1	Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE : Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)
		Médecin : Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)
	Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire
Cas 2	Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier) Médecin: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)
	Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire
Cas 3	Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) visà-vis du risque infectieux	Médecin : - Question sur le port des lunettes
	Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES Médecin : - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES
	Capacité à informer sur les risques spécifiques au travail avec des rayonnements X (INRS): - Importance du port des équipements de protection individuelle (EPI) lors de l'exposition aux rayons X	IDE : - Question sur le port de la visière ou lunettes plombées
	- Importance du port du dosimètre	IDE : - Question sur le port du dosimètre passif au poignet - Question sur le port du dosimètre opérationnel
	Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire Médecins : - Prescription de la radiographie pulmonaire
Cas 4	Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) visà-vis du risque infectieux	Médecin : - Question sur le port des lunettes

	Identification d'accidents d'exposition au sang	Médecin : - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES
	Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire
Cas 5	Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) visà-vis du risque infectieux	Médecin : - Question sur le port des lunettes
	Identification d'accidents d'exposition au sang	Médecin : - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES
	Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire
		Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire
Cas 6	Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire
		Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire
Cas 8	Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis- à-vis du risque infectieux	Médecin : - Question sur le port des lunettes
	Capacité à orienter	Médecin : Orientation vers le pneumologue pour prise en charge si tuberculose-maladie évoquée
Cas 9	Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI)	IDE : - Question sur le port des lunettes
	et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis- à-vis du risque infectieux	Médecin : - Question sur le port des lunettes
	Identification d'accidents d'exposition au sang	Médecin : - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES
	Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire
		Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire
Cas 10	Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI)	IDE : - Question sur le port des lunettes
	et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis- à-vis du risque infectieux	Médecin : - Question sur le port des lunettes
	Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire
		Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire

D. Les modalités de réalisation des ESTI et des entretiens médicaux des cas fictifs

1) Mise en place dans les services

Chaque cas a été présenté en visite fictive à tous les médecins (cinq médecins et trois internes en début de formation) et quatre infirmières (deux infirmières n'ayant pas pu participer) du service de médecine du travail du CHU de Bordeaux. Ces entretiens se sont déroulés entre mai et juin 2015.

Nous avons souhaité présenter six cas, en partie du fait des difficultés d'organisation de la mise en place des entretiens dans le service mais aussi car cela nous paraissait suffisamment discriminant dans un premier temps pour obtenir des résultats et conclusions significatifs.

Le rôle de l'agent était joué par un étudiant en médecine ou une personne volontaire préalablement formé afin de simuler la situation clinique prévue pour chaque cas. La personne réalisant l'entretien était en possession du dossier médical classique avec les éléments de la visite d'embauche, la carte de vaccinations, les examens complémentaires et les éléments recueillis avant cette nouvelle visite périodique.

Nous avons présagé que durant ces entretiens et visites, certaines informations seraient transmises oralement mais non tracées dans le dossier. C'est pourquoi suite aux entretiens nous avons demandé à la personne jouant le rôle de l'agent fictif de remplir une grille de critères afin de savoir si ceux-ci avaient été présentés oralement par le médecin ou l'infirmière (cf. Annexe 2), notre but étant d'évaluer la qualité de l'information transmise à l'agent et non sa traçabilité dans le dossier médical.

2) Les difficultés rencontrées

La première difficulté a été le recrutement de personnes jouant le rôle des cas fictifs lors des entretiens. Cela s'explique par la nécessité d'un investissement tant sur le plan mnésique, la personne devant connaître le cas avant l'entretien afin que celui-ci soit le plus proche d'un entretien réel, que sur le plan temporel, un même volontaire devant réaliser plusieurs entretiens d'une trentaine de minutes chacun pour limiter les biais liés au changement de personne jouant le rôle d'un même cas fictif.

Lors de la mise en place des entretiens, nous avons d'abord défini un planning de consultation de façon à ce que chacun des trois externes en médecine présents dans le service en avril 2015, joue le rôle de deux agents fictifs devant tous les médecins, internes et infirmières du service de Médecine du Travail du CHU de Bordeaux. Nous avons essayé d'organiser ce planning en fonction des disponibilités des personnels des quatre sites (Pellegrin, Saint-André, Haut-Lévêque, Direction Générale) et de façon à réduire au minimum les déplacements pour les personnes jouant le rôle des agents fictifs. Cette organisation n'ayant pu aboutir, nous avons dû réaliser un nouveau planning entre mai et juin 2015 et recruter de nouvelles personnes volontaires pour jouer le rôle des agents fictifs. Nous avons finalement recruté 2 étudiants en médecines et quatre autres personnes volontaires que nous avons préalablement formées (cf. Annexe 11).

Nous avions tout d'abord choisi d'enregistrer les entretiens afin de ne pas perdre les informations transmises à l'agent oralement mais non tracées dans le dossier. Cependant devant la difficulté de mise en œuvre avec le risque de perte des informations, nous avons choisi de tracer ces informations par un questionnaire que la personne jouant le rôle de l'agent fictif devait remplir après chacun entretien.

La réalisation du Delphi a représenté une difficulté supplémentaire. Nous avons dû solliciter les relecteurs par courrier informatique afin qu'ils valident les grilles de critères d'évaluation des dix premiers cas. L'attente des réponses ainsi que l'analyse des données afin de déterminer les critères d'évaluation finalement validés et à retenir pour l'analyse ont retardé la mise en place des entretiens dans les services.

V. Analyse des résultats et discussion

A. Méthode d'analyse des résultats

Nous avons choisi de réaliser une analyse de la sensibilité pour chaque critère d'évaluation en distinguant les différentes catégories socio-professionnelles. Nous avons définis quatre grandes catégories, représentant les domaines de compétence évalués, à savoir la capacité à détecter, la capacité à informer, la capacité à prescrire et la capacité à orienter. Ces grandes catégories incluent différents critères d'évaluation associés à des critères de jugement représentant les éléments devant être recherchés lors de l'entretien.

Nous avons donc réalisé des tableaux d'analyse sous logiciel Microsoft Excell en séparant les médecins associés aux internes des infirmières pour permettre une comparaison des deux groupes.

Afin de tester la robustesse de notre étude, nous avons ensuite distingué dans un sous-groupe les médecins ayant effectué des entretiens, des internes pour évaluer l'impact éventuel sur les résultats des différences liées à l'expérience professionnelle entre les deux groupes. Pour évaluer l'impact sur les résultats de l'absence de deux infirmières dans cette étude, nous avons recalculé la sensibilité pour chaque critère en se mettant dans l'hypothèse la plus péjorative, à savoir que ces deux infirmières n'auraient validé aucun critère.

Enfin nous avons effectué une comparaison des sensibilités par le test du chi2 corrigé de Yates (logiciel épi info) afin de calculer « p » pour un risque α de 5%. Nous avons ainsi comparé les sensibilités pour les médecins associés aux internes versus les infirmières et les médecins associés aux internes versus les infirmières associées aux deux infirmières fictives ainsi que pour les médecins versus les infirmières et les médecins versus les infirmières associées aux deux infirmières fictives.

B. Synthèse des résultats

Pour plus de lisibilité des résultats, nous présentons ici les sensibilités pour les critères d'évaluation et les catégories de critères. Les sensibilités pour les critères de jugement, moins significatifs, se trouvent en annexe (cf. Annexe 5).

1) Cas 1

Tableau 5 : Comparaison de la sensibilité pour chaque critère d'évaluation entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 1

	Résultats MT + internes	Résultats MT	Résultats IST	Résultats IST + IST fictives
CRITERES D'EVALUATION	Se	Se	Se	Se
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]
Analyse de l'évolution du poste de travail	87,5%	85,0%	100,0%	66,7%
	[85,5;89,5]	[76,0;94,0]	[100,0;100,0]	[62,8;70,5]
Identification de nouveaux évènements de santé	87,5%	80,0%	100,0%	66,7%
	[79,4;95,6]	[44,9;115,1]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du respect du calendrier des	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
vaccinations	[100,0;100,0]	[60,8;139,2]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des	12,5%	0,0%	95,0%	63,3%
équipements de protection collective (EPC) vis-à- vis du risque infectieux	[10,9;14,1]	[0,0;0,0]	[92,9;97,1]	[60,2;66,5]

Identification d'accidents d'exposition au sang	62,5%	40,0%	100,0%	66,7%
	[56,6;68,4]	[27,6;52,4]	[100,0;100,0]	[59,0;74,4]
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	87,5%	80,0%	100,0%	66,7%
	[79,4;95,6]	[44,9;115,1]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Identification d'une nouvelle nuisance : travail de	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
nuit	[100,0;100,0]	[60,8;139,2]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Recherche de retentissements sur la santé :	87,5%	90,0%	87,5%	58,3%
	[86,1;88,9]	[83,8;96,2]	[84,8;90,2]	[55,6;61,0]
Capacité à informer sur les risques spécifiques au	65,6%	55,0%	100,0%	66,7%
travail de nuit (recommandations HAS)	[62,7;68,5]	[47,7;62,3]	[100,0;100,0]	[62,8;70,5]
Capacité à prescrire	81,3%	70,0%	100,0%	66,7%
	[76,5;86,0]	[53,6;86,4]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Capacité à orienter			75,0%	50,0%
			[53,8;96,2]	[33,7;66,3]

Tableau 6 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 1

CATEGORIES DE CRITERES	Résultats MT + internes M1 <i>Se</i> [IC 95%]	Résultats MT M2 Se [IC 95%]	Résultats IST I1 Se [IC 95%]	Comparaison M1 vs l1 <i>P*</i>	Comparaison M2 vs I1 P*	Résultats IST + IST fictives I2 Se [IC 95%]	Comparaison M1 vs I2 P*	Comparaison M2 vs I2 P*
DETECTER	68,5%	62,9%	95,2%	0,00	0,00	63,5%	0,79	0,92
	[67,9;69,0]	[62,0;63,8]	[94,7;95,7]			[62,7;64,2]		
INFORMER	65,6%	55,0%	100,0%	0,02	0,01	66,7%	0,93	0,01
	[62,7;68,5]	[50,1;59,9]	[100,0;100,0]			[62,8;70,5]		
PRESCRIRE	81,3%	70,0%	100,0%	NR	NR	66,7%	0,88	0,68
	[76,5;86,0]	[61,0;79,0]	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
ORIENTER			75,0%			50,0%		
			[53,8;96,2]			[33,7;66,3]		

Sur ce cas, on constate que les entretiens infirmiers sont aussi efficaces que les entretiens effectués par les médecins. Grâce au questionnaire protocolisé pour le travail de nuit, les infirmières ont identifié la nouvelle nuisance, à savoir le travail de nuit, de manière aussi efficace que les médecins et les internes (100% des critères validés dans les 2 groupes, IC [100,0;100,0], p non renseignée) et ont recherché le retentissement sur

^{*}p donné par chi2 de Yates pour risque α de 5% NR = non renseigné

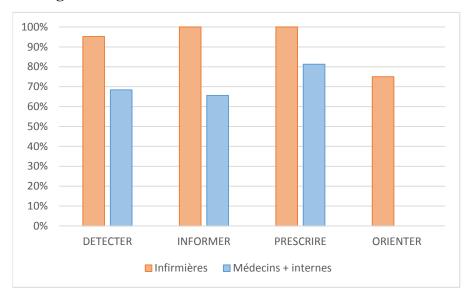
la santé de la même façon (87,5% des critères validés dans les 2 groupes, IC [84,8;90,2] pour les IST et IC [86,1;88,9] pour les médecins et les internes, p = 0,70). Ainsi 100 % des infirmières ont réalisé le questionnaire du sommeil d'Epworth et l'échelle de somnolence de Spiegel (pour les deux IC [100,0;100,0]).

Elles ont même été plus performantes pour informer les salariés sur les risques spécifiques associés au travail de nuit avec 100 % des critères validés (IC [100,0;100,0]) contre 65,6% chez les médecins associés aux internes (IC [62,7;68,5]) (p=0,02). Malgré l'ajout des réponses des deux infirmières fictives, les entretiens infirmiers restent aussi efficaces que les visites périodiques des médecins pour informer les salariés avec 66,7% de critères validés (IC [62,8;70,5], p=0,93).

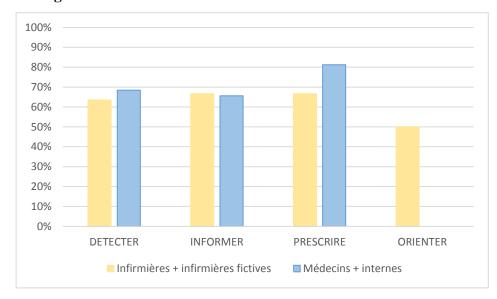
Les infirmières se sont également montrées plus systématiques que les médecins pour prescrire les examens complémentaires avec 100% de prescription de la sérologie rougeole (IC [100,0;100,0]) contre 87,5% pour les médecins associés aux internes (IC [79,4;95,6]) (p = non renseignée).

75% des infirmières ont bien orienté le salarié en préconisant une relecture du dossier par le médecin du travail compte-tenu des troubles du sommeil (17 au questionnaire du sommeil de Spiegel et 16 à l'échelle de somnolence d'Epworth) associés au passage au travail de nuit (IC [53,8;96,2]).

Histogramme 1 : Résultats IST versus Médecins + Internes



Histogramme 2 : Résultats IST + 2 IST fictives versus Médecins + Internes



2) Cas 2

Tableau 7 : Comparaison de la sensibilité pour chaque critère d'évaluation entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 2

	Résultats MT + internes	Résultats MT	Résultats IST	Résultats IST + IST fictives
CRITERES D'EVALUATION	Se	Se	Se	Se
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]
Analyse de l'évolution du poste de travail	87,5%	80,0%	100,0%	66,7%
	[85,5;89,5]	[76,1;83,9]	[100,0;100,0]	[62,8;70,5]
Identification de nouveaux évènements de santé	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du respect du calendrier des	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du port des équipements de	50,0%	40,0%	100,0%	66,7%
protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à- vis du risque infectieux	[47,6;52,5]	[36,2;43,8]	[IC 95%] 100,0% 66,5 [100,0;100,0] 100,0% 66,5 [100,0;100,0] [51,3;82 100,0% 66,5 [100,0;100,0] [51,3;82 100,0% 66,5 [100,0;100,0] [63,6;69 87,5% 58,5 [79,4;95,6] 100,0% 66,5 [100,0;100,0] [51,3;82	[63,6;69,7]
Identification d'accidents d'exposition au sang	50,0%	30,0%	87,5%	58,3%
	[43,9;56,1]	[21,0;39,0]	[79,4;95,6]	[50,3;66,4]
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Identification d'un nouveau symptôme : épisode	92,2%	92,5%	95,0%	63,3%
dépressif majeur actuel	[91,4;93,0]	[91,2;93,8]	[92,9;97,1]	[60,2;66,5]

Capacité à informer sur les risques spécifiques au	31,3%	20,0%	85,0%	56,7%
travail avec des cytostatiques (INRS, CCLIN):	[25,6;36,9]	[12,2;27,8]	[81,5;88,5]	[53,4;59,9]
Importance du port des équipements de protection individuelle (EPI) lors des manipulations				
Capacité à prescrire	54,2%	53,3%	87,5%	58,3%
	[50,1;58,2]	[46,8;59,9]	[79,4;95,6]	[50,3;66,4]
Capacité à orienter	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]

Tableau 8 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 2

	Résultats MT				ſ	Résultats IST + IST	Γ	
CATEGORIES	+ internes M1	Résultats MT M2	Résultats IST I1	Comparaison	Comparaison	fictives I2	Comparaison	Comparaison
DE CRITERES	Se	Se	Se	M1 vs I1	M2 vs I1	Se	M1 vs I2	M2 vs I2
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	p*	<i>p*</i>	[IC 95%]	p*	p*
DETECTER	79,0%	73,6%	97,4%	<0,01	<0,01	64,9%	0,16	0,01
	[78,5;79,4]	[72,9;74,4]	[97,0;97,8]			[64,1;65,7]		
INFORMER	31,3%	20,0%	85,0%	<0,01	<0,01	56,7%	0,10	0,10
	[25,6;36,9]	[12,2;27,8]	[81,5;88,5]			[53,4;59,9]		
PRESCRIRE	54,2%	53,3%	87,5%	0,21	0,24	58,3%	0,79	0,81
	[46,8;59,9]	[46,8;59,9]	[79,4;95,6]			[50,3;66,4]		
ORIENTER	100,0%	100,0%	100,0%	NR	NR	66,7%	NR	NR
	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		

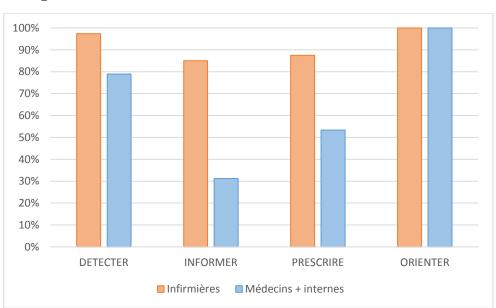
Les questionnaires protocolisés sont systématiquement composés d'une partie de questions sur le vécu au travail (entente avec l'équipe, la hiérarchie, intérêt du travail) quelle que soit la profession concernée. Si au moins l'une de ces questions met en évidence un vécu négatif au travail, le protocole prévoit que l'infirmier fasse passer un questionnaire « MINI » à l'agent, ce qui permet de dépister dans ce cas un épisode dépressif majeur en cours. Les IST ont ainsi identifié les données associées à ce nouveau symptôme à 95% (IC [92,9;97,1]), soit de manière plus efficace que les médecins associés aux internes (92,2% des critères validés avec IC [91,4;93,0]) (p = 0,94). Toutes les infirmières ont réalisé le questionnaire « MINI » (sensibilité de 100%, IC ([100,0;100,0])).

^{*}p donné par chi2 de Yates pour risque α de 5% NR = non renseigné

On constate qu'elles ont également été plus performantes que les médecins pour informer les salariés sur les risques spécifiques associés au travail avec les cytostatiques avec 85% des critères validés (IC [81,5;88,5]) contre 31,3% chez les médecins associés aux internes (IC [25,6;36,9]) (p<0,01). Ces derniers ont centré l'entretien sur l'évaluation du nouveau symptôme. Malgré l'ajout des réponses des deux infirmières fictives, les entretiens infirmiers restent plus systématiques et plus efficaces dans l'information sur les risques spécifiques associés au travail avec les cytostatiques que les visites périodiques des médecins pour informer les salariés avec 56,7% de critères validés (IC [53,4;59,9], p = 0,10).

De même, les infirmières se sont montrées plus systématiques que les médecins pour prescrire les examens complémentaires avec 87,50% de prescription des examens complémentaires (IC [79,4;95,6]) contre 54,2% pour les médecins associés aux internes (IC [50,1;58,2]) (p = 0,21).

Les médecins et les internes ont en revanche tous orienté l'agent de manière adapté vers des spécialistes (sensibilité de 100%, IC [100,0;100,0]), de même que les infirmières qui ont toutes proposé une relecture du dossier par le Médecin du Travail compte-tenu du dépistage d'un épisode dépressif majeur en cours avec le questionnaire « MINI » (sensibilité de 100%, IC [100,0;100,0]) (p non renseignée).



Histogramme 3 : Résultats IST versus Médecins + Internes

3) Cas 3

Tableau 9 : Comparaison de la sensibilité pour chaque critère d'évaluation entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 3

	Résultats MT				Résultats IST + IST
CRITERES D'EVALUATION	+ internes	Résultats MT	Résultats internes	Résultats IST	fictives
	Se	Se	Se	Se	Se
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]
Analyse de l'évolution du poste de travail	96,9%	95,0%	100,0%	100,0%	66,7%
	[95,8;97,9]	[92,9;97,1]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[62,8;70,5]
Identification de nouveaux évènements de	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du respect du calendrier des	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du respect du calendrier de	87,5%	80,0%	100,0%	100,0%	66,7%
réalisation de la radiographie pulmonaire	[79,4;95,6]	[64,3;95,7]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
/érification du port des équipements de	15,6%	25,0%	0,0%	90,0%	60,0%
orotection individuelle (EPI) et de 'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	[13,4;17,8]	[20,8;29,2]	[0,0;0,0]	[87,1;92,9]	[56,8;63,2]
dentification d'accidents d'exposition au	37,5%	40,0%	33,3%	100,0%	66,7%
sang	[25,6;49,4]	[20,8;59,2]	[25,6;41,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]

Identification d'accidents de travail/ arrêts	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
maladie	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Identification d'une nouvelle nuisance :	87,5%	80,0%	100,0%	100,0%	66,7%
exposition à des rayonnements X	[79,4;95,6]	[64,3;95,7]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Capacité à informer sur les risques	68,8%	70,0%	66,7%	85,7%	57,1%
spécifiques au travail avec des rayonnements X (INRS)	[65,9;71,6]	[65,5;74,5]	[59,0;74,4]	[83,3;88,2]	[54,8;59,5]
Capacité à prescrire	62,5%	70,0%	50,0%	62,5%	41,7%
	[56,6;68,4]	[61,0;79,0]	[41,8;58,2]	[50,6;74,4]	[33,6;49,7]
Capacité à orienter				75,0%	75,0%
				[53,8;96,2]	[53,8;96,2]

Tableau 10 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 3

CATEGORIES	Résultats MT + internes M1	Résultats MT M2	Résultats internes	Résultats IST I1	Comparaison	Comparaison	Résultats IST + IST fictives I2	Comparaison	Comparaison
DE CRITERES	Se	Se	Se	Se	M1 vs I1	M2 vs I1	Se	M1 vs I2	M2 vs I2
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	<i>p</i> *	<i>p</i> *	[IC 95%]	<i>p</i> *	p*
DETECTER	68,8%	70,0%	0,0%	96,7%	<0,01	<0,01	64,4%	0,52	0,46
	[67,9;69,6]	[68,7;71,3]	[64,5;68,9]	[96,1;97,3]			[63,4;65,5]		
INFORMER	68,8%	70,0%	0,0%	85,7%	0,12	0,34	57,1%	0,31	0,33
	[65,9;71,6]	[65,5;74,5]	[59,0;74,4]	[83,3;88,2]			[54,8;59,5]		
PRESCRIRE	62,5%	70,0%	0,0%	62,5%	0,65	0,87	41,7%	0,27	0,37
	[56,6;68,4]	[61,0;79,0]	[33,7;66,3]	[50,6;74,4]			[33,6;49,7]		
ORIENTER				75,0%			50,0%		
				[53,8;96,2]			[33,7;66,3]		

Dans ce dossier, les ESTI ont permis de dépister et tracer dans le dossier la nouvelle exposition de l'agent à des rayonnements X à 100% (IC [100,0;100,0]) contre 87,5% pour les entretiens effectués par les médecins et les internes (IC [79,4;95,6]) (p non renseignée), l'information étant bien recherchée dans ce cas mais pas toujours tracée de manière explicite dans le dossier.

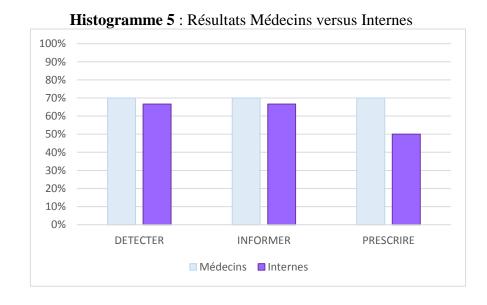
^{*}p donné par chi2 de Yates pour risque α de 5%

Grâce au questionnaire protocolisé pour les manipulateurs radiologiques avec des questions sur le port des EPI spécifiques, le port des dosimètres et l'information sur les risques associés (remise d'une plaquette rayons X), l'information a été transmise de manière plus systématique par les IST (85,7% des critères validés, IC [83,3;88,2]) que par les médecins associés aux internes (68,8% des critères validés, IC [65,9;71,6]) (p = 0,12). On constate que l'information transmise par les Médecins du Travail comparativement aux internes est plus élevée (70% des critères validés, IC [65,5;74,5], contre 66,7% pour les internes, IC [59,0;74,4]). On peut supposer que cela tient au fait que ceux-ci sont plus expérimentés.

La prescription du vaccin dTP coqueluche et de la Numération de Formule Sanguine a été identique pour les IST et pour les médecins associés aux internes (sensibilité de 62,5% dans les deux groupes, IC [50,6;74,4] pour les IST et IC [56,6;68,4] pour les médecins associés aux internes, p = 0,65).

75% des IST ont efficacement orienté l'agent en prévoyant une relecture du dossier par le Médecin du Travail afin de délivrer une carte SISERI, carte de délivrance médicale uniquement (IC [53,8;96,2]).

Histogramme 4 : Résultats IST versus Médecins + Internes 100% 90% 80% 70% 60% 50% 40% 30% 20% 10% 0% DETECTER INFORMER PRESCRIRE ORIENTER ■ Infirmières ■ Médecins + internes



4) Cas 4

Tableau 11 : Comparaison de la sensibilité pour chaque critère d'évaluation entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 4

CRITERES D'EVALUATION	Résultats MT + internes	Résultats MT	Résultats IST	Résultats IST + IST fictives
	Se	Se	Se	Se
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]
Analyse de l'évolution du poste de travail	87,5%	80,0%	100,0%	66,7%
	[85,5;89,5]	[76,1;83,9]	[100,0;100,0]	[62,8;70,5]
Identification de nouveaux évènements de santé	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	87,5%	100,0%	100,0%	66,7%
	[79,4;95,6]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du respect du calendrier de réalisation	75,0%	80,0%	100,0%	66,7%
de la radiographie pulmonaire	[64,4;85,6]	[64,3;95,7]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du port des équipements de	15,6%	25,0%	100,0%	66,7%
protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à- vis du risque infectieux	[13,4;17,8]	[20,8;29,2]	[100,0;100,0]	[63,6;69,7]
Identification d'accidents d'exposition au sang	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[59,0;74,4]

	[79,4;95,6]	[64,3;95,7]	[53,8;96,2]	[33,7;66,3]
Capacité à orienter	87,5%	80,0%	75,0%	50,0%
	[53,2;59,3]	[55,2;64,8]	[100,0;100,0]	[61,5;71,8]
Capacité à prescrire	56,3%	60,0%	100,0%	66,7%
	[0,0;0,0]	[0,0;0,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Capacité à informer	0,0%	0,0%	100,0%	66,7%
la manutention au poste de travail	[14,0;23,5]	[12,2;27,8]	[50,6;74,4]	[33,6;49,7]
Capacité à informer sur les risques physiques liés à	18,8%	20,0%	62,5%	41,7%
	[43,9;56,1]	[50,4;69,6]	[100,0;100,0]	[59,0;74,4]
Identification des facteurs professionnels	50,0%	60,0%	100,0%	66,7%
tendinopathie de l'épaule droite avec arrêts maladie récurrents	[96,7;98,3]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[63,6;69,7]
Identification d'un nouveau symptôme :	97,5%	100,0%	100,0%	66,7%
	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%

Tableau 12 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 4

	Résultats MT +					Résultats IST + IST		
CATEGORIES	internes M1	Résultats MT M2	Résultats IST I1	Comparaison	Comparaison	fictives I2	Comparaison	Comparaison
DE CRITERES	Se	Se	Se	M1 vs I1	M2 vs I1	Se	M1 vs I2	M2 vs I2
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	p*	p*	[IC 95%]	<i>p</i> *	p*
DETECTER	73,1%	76,0%	100,0%	<0,01	<0,01	66,7%	0,23	0,12
	[72,6;73,7]	[75,2;76,8]	[100,0;100,0]			[66,0;67,4]		
INFORMER	12,5%	13,3%	75,0%	<0,01	<0,01	50,0%	<0,01	0,03
	[9,8;15,2]	[8,9;17,8]	[67,9;82,1]			[44,6;55,4]		
PRESCRIRE	56,3%	60,0%	100,0%	0,01	0,03	66,7%	0,47	0,67
	[53,2;59,3]	[55,2;64,8]	[100,0;100,0]			[61,5;71,8]		
ORIENTER	87,5%	80,0%	75,0%	NR	NR	50,0%	0,35	0,69
	[79,4;95,6]	[64,3;95,7]	[53,8;96,2]			[33,7;66,3]		

Les questionnaires protocolisés comportent systématiquement une partie de questions sur les risques liés à l'activité physique comprenant des questions sur des douleurs rachidiennes ou articulaires récurrentes, les traitement et examens complémentaires potentiels ainsi que la recherche de facteurs professionnels (travail en binôme, équipements d'aide à la manutention) pour toutes les professions exposées (IDE, AS, ASH notamment). Dans ce cas, les IST ont ainsi identifié tous les éléments associés au nouveau symptôme (tendinopathie de l'épaule) de manière plus efficace que les Médecins du Travail (100% des critères validés, IC [100,0;100,0], contre 97,5% chez les médecins associés aux internes, IC [96,7;98,3], p non renseignée). Elles ont aussi été plus performantes dans la recherche des facteurs professionnels (sensibilité de 100%, IC [100,0;100,0], contre 50% chez les médecins et les internes, IC [43,9;56,1], p <0,05).

^{*}p donné par chi2 de Yates pour risque α de 5% NR = non renseigné

75% des IST ont informé l'agent sur les bons gestes et les bonnes postures (IC [53,8;96,2]) contre 25% des médecins et les internes (IC [14,4;35,6]).

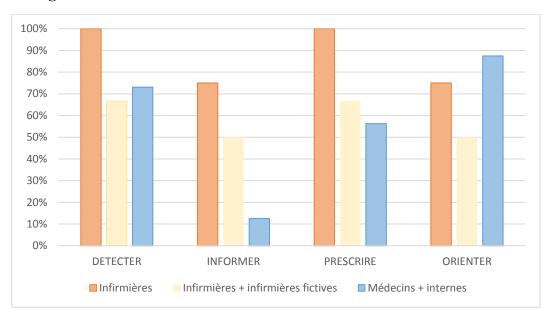
Le questionnaire protocolisé pour les aides-soignants comporte une partie sur le risque chimique avec une question sur l'utilisation régulière du MEOPA (protoxyde d'azote) devant déclencher une information avec remise d'une plaquette sur le sujet si c'est le cas. On constate donc à ce niveau que l'information a été transmise par les IST (sensibilité de 100%, IC [100,0;100,0]) et pas du tout par les médecins associés aux internes (sensibilité de 0%, IC [0,0;0,0]) (p <0,01), ceux-ci ayant centré l'entretien sur le nouveau symptôme.

Grâce au questionnaire protocolisé, on constate que 100% des examens complémentaires à prévoir ont été prescrits dans le cadre des ESTI (IC [100,0;100,0]) contre 56,3% lors des entretiens effectués par les médecins associés aux internes (IC [53,2;59,3]) (p = 0,01). Il s'agissait d'examens complémentaires sans rapport avec le nouveau symptôme à savoir une sérologie pour la varicelle, une sérologie pour la rougeole, une sérologie pour l'hépatite B et une radiographie pulmonaire.

Malgré l'ajout des réponses des deux IST fictives, les ESTI restent plus systématiques et plus efficaces que les visites périodiques effectuées par les Médecins du Travail pour informer l'agent sur risques spécifiques associés au travail avec le MEOPA mais également pour prescrire les examens complémentaires avec 66,7% de critères validés pour les deux items (IC [51,3;82,1], p = 0,03 pour le premier et IC [61,5;71,8], p = 0,47 pour le second).

L'orientation vers le spécialiste pour discuter de l'aptitude a été effectuée à 87,5% par les médecins et les internes (IC [79,4;95,6]). En parallèle 75% des IST ont orienté de manière appropriée le dossier vers une relecture par le Médecin du Travail (IC [53,8;96,2]), p non renseignée.

Histogramme 6 : Résultats IST versus IST + IST fictives versus Médecins + Internes



5) Cas 7

Tableau 13 : Comparaison de la sensibilité pour chaque critère d'évaluation entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 7

	Résultats MT			
CRITERES D'EVALUATION	+ internes	Résultats MT	Résultats IST	Résultats IST + IST fictives
	Se	Se	Se	Se
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]
Analyse de l'évolution du poste de travail	87,5%	85,0%	100,0%	66,7%
	[85,5;89,5]	[81,5;88,5]	[100,0;100,0]	[62,8;70,5]
Identification de nouveaux évènements de santé	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du respect du calendrier des	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du respect du calendrier de réalisation	87,5%	80,0%	50,0%	33,3%
de la radiographie pulmonaire	[79,4;95,6]	[64,3;95,7]	[25,5;74,5]	[17,9;48,7]
Vérification du port des équipements de	20,8%	20,0%	75,0%	50,0%
orotection individuelle (EPI) en lien avec la manipulation de denrées alimentaires ou lors de 'utilisation des produits d'entretien	[17,5;24,1]	[14,8;25,2]	[67,9;82,1]	[44,6;55,4]
dentification d'accidents de travail/ arrêts maladie	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]

Identification d'une nouvelle nuisance : toux sèche	70,8%	63,3%	70,8%	47,2%
au froid et à l'effort	[69,0;72,7]	[60,2;66,5]	[67,1;74,5]	[44,5;49,9]
Identification des causes et conséquences	50,0%	60,0%	62,5%	41,7%
professionnelles	[43,9;56,1]	[50,4;69,6]	[50,6;74,4]	[33,6;49,7]
Capacité à prescrire	50,0%	60,0%	100,0%	66,7%
	[37,8;62,3]	[40,8;79,2]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Capacité à orienter	62,5%	80,0%	75,0%	50,0%
	[50,6;74,4]	[64,3;95,7]	[53,8;96,2]	[33,7;66,3]

Tableau 14 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 7

-	Résultats MT +					Résultats IST + IST		
CATEGORIES	internes M1	Résultats MT M2	Résultats IST I1	Comparaison	Comparaison	fictives I2	Comparaison	Comparaison
DE CRITERES	Se	Se	Se	M1 vs I1	M2 vs I1	Se	M1 vs I2	M2 vs I2
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	<i>p</i> *	p*	[IC 95%]	p*	p*
DETECTER	69,7%	67,4%	80,3%	0,09	0,06	53,5%	<0,01	0,04
	[69,1;70,3]	[66,4;68,3]	[79,2;81,3]			[52,7;54,4]		
PRESCRIRE	50,0%	60,0%	100,0%	0,41	NR	66,7%	0,89	0,69
	[37,8;62,3]	[40,8;79,2]	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
ORIENTER	62,5%	80,0%	75,0%	0,83	NR	50,0%	0,94	0,69
	[50,6;74,4]	[64,3;95,7]	[53,8;96,2]			[33,7;66,3]		

Le questionnaire protocolisé pour le personnel travaillant aux cuisines comporte une partie de santé générale avec une question sur la survenue d'un nouveau symptôme depuis la dernière visite, une question sur l'apparition ou l'aggravation d'une allergie respiratoire ainsi que le traitement en cours. Il contient également une partie sur la surveillance liée à la manipulation des denrées alimentaires avec une question sur l'existence d'une affection ORL chronique (sinusite, rhinite...). On constate donc à ce niveau que tous ces éléments ont été recherchés par les IST (sensibilité de 100%, IC [100,0;100,0]) lors de l'entretien. Les médecins et les internes ont tous interrogé sur la survenue d'un nouveau symptôme et le traitement en cours (sensibilité de 100% pour les deux critères, IC [100,0;100,0]) mais seul 62,5% ont questionné l'agent sur l'apparition ou l'aggravation d'une allergie respiratoire depuis la dernière visite (IC [50,6;74,4]) et 37,5% lui ont demandé s'il existait une affection ORL chronique (IC [25,6;49,4]).

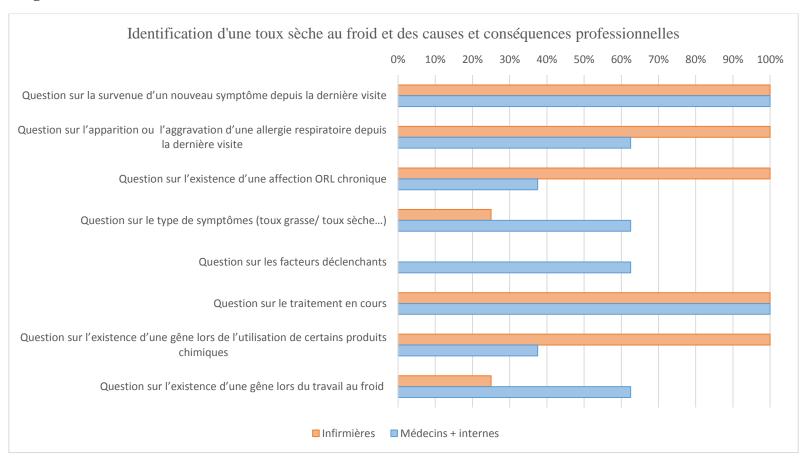
En revanche seulement 25% des IST ont interrogé l'agent sur le type de symptôme (IC [3,8;46,2]) et aucune n'a questionné l'agent sur les facteurs déclenchants (sensibilité de 0%, IC [0,0;0,0]), ces éléments ne faisant pas partie du protocole ESTI. Pour ces deux éléments les entretiens effectués par les médecins ont été plus performants, 62,5% des médecins associés aux internes ayant validé ces deux critères (IC [50,6;74,4]).

^{*}p donné par chi2 de Yates pour risque α de 5% NR = non renseigné

De même le questionnaire ESTI comportant une question sur la gêne lors de l'utilisation de produits chimiques, 100% des IST ont interrogé l'agent sur ce critère (IC [100,0;100,0]) contre 37,5% des médecins associés aux internes (IC [25,6;49,4]). Par contre, seules 25% des IST ont interrogé l'agent sur l'existence d'une gêne lors du travail au froid (IC [3,8;46,2]) contre 62,5% des médecins et des internes (IC [50,6;74,4]), cette question n'étant pas définie dans le protocole.

75% des IST ont orienté de manière appropriée le dossier en prévoyant une relecture par le Médecin du Travail du fait de la survenue d'une toux sèche au froid et à l'effort (IC [53,8;96,2]).

Diagramme 1: Résultats IST versus Médecins + Internes



6) Cas 9

Tableau 15 : Comparaison de la sensibilité pour chaque critère d'évaluation entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 9

	Résultats MT + internes	Résultats MT	Résultats IST	Résultats IST + IST fictives
CRITERES D'EVALUATION	Se	Se	Se	Se
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]
Analyse de l'évolution du poste de travail	85,0%	80,0%	100,0%	66,7%
	[83,3;86,7]	[76,9;83,1]	[100,0;100,0]	[63,6;69,7]
Identification de nouveaux évènements de santé	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du respect du calendrier des	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%
vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du respect du calendrier de réalisation	87,5%	80,0%	100,0%	66,7%
de la radiographie pulmonaire	[79,4;95,6]	[64,3;95,7]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Vérification du port des équipements de	15,6%	25,0%	100,0%	66,7%
protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à- vis du risque infectieux	[13,4;17,8]	[20,8;29,2]	[100,0;100,0]	[62,8;70,5]
Identification d'accidents d'exposition au sang	100,0%	100,0%	87,5%	58,3%
	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[79,4;95,6]	[50,3;66,4]
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%

	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]
Capacité à informer sur les risques spécifiques liés	75,0%	70,0%	75,0%	50,0%
à sa pathologie en lien avec le travail	[69,7;80,3]	[61,0;79,0]	[64,4;85,6]	[41,8;58,2]

Tableau 16 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères entre Médecins du Travail (MT) et Infirmières en Santé au Travail (IST) pour le cas 9

	Résultats MT					Résultats IST + IS	Т	_
CATEGORIES	+ internes M1	Résultats MT M2	Résultats IST I1	Comparaison	Comparaison	fictives I2	Comparaison	Comparaison
DE CRITERES	Se	Se	Se	M1 vs I1	M2 vs I1	Se	M1 vs I2	M2 vs I2
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	p*	p*	[IC 95%]	p*	p*
DETECTER	69,6%	70,0%	98,3%	<0,01	<0,01	65,6%	0,54	0,55
	[68,8;70,4]	[68,7;71,3]	[97,9;98,8]			[64,5;66,6]		
INFORMER	75,0%	70,0%	75,0%	0,62	0,77	50,0%	0,33	0,61
	[74,2;75,8]	[68,6;71,4]	[73,5;76,5]			[48,8;51,2]		

Se = Sensibilité IC = intervalle de confiance MT = Médecin du Travail IST = Infirmier en Santé au Travail

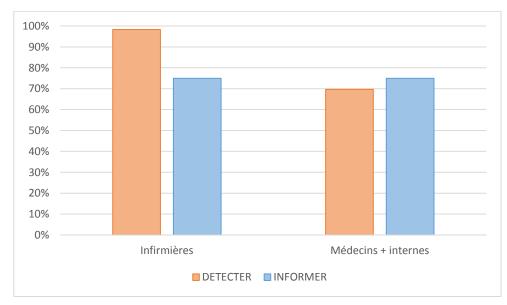
Les questionnaires protocolisés comportent systématiquement une partie de questions sur le poste de travail, l'identification d'un nouvel évènement de santé depuis la dernière visite, la vérification des vaccinations et de la date de la dernière radiographie pulmonaire, la vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux, l'identification d'accident d'exposition au sang ainsi que la recherche d'accident du travail ou d'arrêt maladie pour toutes les professions exposées (IDE, AS, ASH notamment).

^{*}p donné par chi2 de Yates pour risque α de 5% NR = non renseigné

Dans ce cas, visite lors de laquelle aucun élément particulier ne devait être identifié durant l'entretien, les IST ont été plus systématique et plus performantes que les Médecins du Travail pour rechercher tous ces éléments avec 98,3% des critères validés (IC [97,9;98,8]) contre 69,6% pour les médecins associés aux internes (IC [68,8;70,4]) (p <0,01). Malgré l'ajout des réponses des deux IST fictives, les ESTI restent presque aussi efficaces que les visites périodiques effectuées par les Médecins du Travail pour détecter tous ces éléments avec 65,6% de critères validés (IC [64,5;66,6]) (p = 0,54).

Les IST se sont montrées aussi efficaces que les médecins associés aux internes pour informer l'agent sur les risques spécifiques liés à sa pathologie en lien avec le travail avec une sensibilité de 75% dans les deux groupes (IC [73,5;76,5] pour les premières et IC [74,2;75,8] pour les seconds, p = 0,62).





7) Résultats généraux

Tableau 17 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères entre médecins et infirmières tous cas confondus

				Résultats IST + IST
CRITERES D'EVALUATION	Résultats MT + internes	Résultats MT	Résultats IST	fictives
CHIERES D EVILORITION	Se	Se	Se	Se
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]
Analyse de l'évolution du poste de travail	88,5%	84,0%	100,0%	66,4%
	[88,2;88,8]	[83,4;84,6]	[100,0;100,0]	[65,8;67,1]
dentification de nouveaux évènements de santé	97,9%	96,7%	100,0%	66,7%
	[97,3;98,5]	[95,5;97,8]	[100,0;100,0]	[64,1;69,2]
Vérification du respect du calendrier de	97,9%	100,0%	100,0%	55,6%
vaccinations	[97,3;98,5]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[52,9;58,3]
Vérification du respect du calendrier de réalisation	84,4%	80,0%	87,5%	58,3%
de la radiographie pulmonaire	[82,2;86,6]	[76,1;83,9]	[83,4;91,6]	[54,3;62,4]
Vérification du port des équipements de protection	22,5%	22,4%	94,4%	63,0%
ndividuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque nfectieux	[22,1;22,9]	[21,7;23,1]	[94,0;94,9]	[62,4;63,5]
dentification d'accidents d'exposition au sang	66,1%	54,3%	85,0%	63,0%
	[64,4;67,7]	[51,5;57,1]	[83,3;86,7]	[61,2;64,7]
dentification d'accidents de travail/ arrêts maladie	97,9%	96,7%	100,0%	66,7%

	[97,3;98,5]	[95,5;97,8]	[100,0;100,0]	[64,1;69,2]
Identification d'une nouvelle nuisance ou d'un	87,5%	85,7%	88,9%	59,3%
nouveau symptôme	[87,1;87,9]	[85,1;86,4]	[88,0;89,7]	[58,4;60,2]
Recherche de retentissements sur la santé	87,5%	90,0%	87,5%	58,3%
	[86,1;88,9]	[88,0;92,0]	[84,8;90,2]	[55,6;61,0]
Identification des facteurs professionnels	50,0%	60,0%	81,3%	54,2%
	[46,9;53,1]	[55,2;64,8]	[76,5;86,0]	[50,1;58,2]
Capacité à informer sur les risques liés à la nouvelle	52,5%	48,0%	85,7%	57,1%
nuisance ou au nouveau symptôme	[51,7;53,3]	[46,7;49,3]	[84,9;86,5]	[56,4;57,9]
Capacité à prescrire	60,4%	61,7%	88,9%	64,8%
	[59,4;61,4]	[60,1;63,3]	[87,2;90,6]	[63,1;66,5]
Capacité à orienter	83,3%	86,7%	80,0%	53,3%
	[80,3;86,4]	[82,2;91,1]	[76,1;83,9]	[50,1;56,6]

Tableau 18 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères entre médecins et infirmières tous cas confondus

	Résultats MT					Résultats IST + IST		
CATEGORIES	+ internes M1	Résultats MT M2	Résultats IST I1	Comparaison	Comparaison	fictives I2	Comparaison	Comparaison
DE CRITERES	Se	Se	Se	M1 vs I1	M2 vs I1	Se	M1 vs I2	M2 vs I2
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]	p*	ρ^*	[IC 95%]	p*	<i>p</i> *
DETECTER	71,8%	70,0%	94,6%	<0,01	<0,01	62,8%	<0,01	<0,01
	[71,7;71,9]	[69,8;70,2]	[94,5;94,7]			[62,7;63,0]		
INFORMER	52,5%	48,0%	85,7%	<0,01	<0,01	57,1%	0,46	0,21
	[51,7;53,3]	[46,7;49,3]	[85,6;85,9]			[56,4;57,9]		
PRESCRIRE	60,4%	61,7%	88,9%	<0,01	<0,01	59,3%	0,89	0,79
	[59,4;61,4]	[60,1;63,3]	[88,7;89,0]			[57,5;61,0]		
ORIENTER	83,3%	86,7%	80,0%	0,91	0,95	53,3%	0,02	0,03
	[80,3;86,4]	[82,2;91,1]	[79,8;80,2]			[50,1;56,6]		

Se = Sensibilité IC = intervalle de confiance MT = Médecin du Travail IST = Infirmier en Santé au Travail

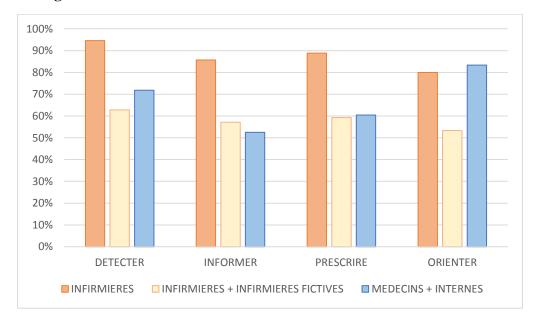
De manière globale pour tous les cas, les IST se sont montrées plus efficaces que les Médecins du Travail associés aux internes pour détecter (sensibilité de 94,6%, IC [94,5;94,7], contre 71,8%, IC [71,7;71,9], p <0,01), informer (sensibilité de 85,7%, IC [85,6;85,9], contre 52,5%, IC [51,7;53,3], p <0,01) et prescrire (sensibilité de 88,9%, IC [88,7;89,0], contre 60,4%, IC [59,4;61,4], p <0,01).

^{*}p donné par chi2 de Yates pour risque α de 5% NR = non renseigné

Malgré l'ajout de deux infirmières fictives, la capacité à informer reste supérieure lors des ESTI comparativement aux entretiens effectués par les médecins et les internes, avec une sensibilité de 57,1% (IC [56,4;57,9], p = 0,46). Dans ce cas, la capacité à prescrire les examens complémentaires protocolisés est relativement proche de celle des médecins et des internes, la sensibilité étant alors de 59,3% (IC [57,5;61,0], p = 0,89).

L'orientation préconisée est faite de manière efficace aussi bien lors des ESTI que lors des entretiens effectués par les médecins et les internes, la sensibilité étant de 80% chez les IST (IC [79,8;80,2]) et de 83, 3% chez les médecins associés aux internes (IC [80,3;86,4]) (p = 0,91).

Histogramme 8 : Résultats IST versus IST + IST fictives versus Médecins + Internes



8) Résultats en fonction de l'« acteur »

critères par « acteur » pour les cas 3 et 7

Tableau 19 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de Tableau 20 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères par « acteur » pour les cas 1 et 2

	CAC	2 5 7 7		CA	S 1 ET 2
		3 ET 7			
	ACTEUR 1	ACTEUR 2		ACTEUR 3	ACTEUR 4
CATEGORIES DE CRITERES	Se	Se	CATEGORIES DE CRITERES	Se	Se
	[IC 95%]	[IC 95%]		[IC 95%]	[IC 95%]
DETECTER	79,5%	67,4%	DETECTER	81,8%	65,9%
	[79,2;79,8]	[66,7;68,1]		[81,6;82,0]	[64,9;67,0]
INFORMER	81,8%	62,5%	INFORMER	75,0%	41,7%
	[80,1;83,5]	[56,6;68,4]		[73,8;76,2]	[33,6;49,7]
PRESCRIRE	66,7%	58,3%	PRESCRIRE	73,8%	60,0%
	[62,8;70,5]	[50,3;66,4]		[71,8;75,9]	[50,4;69,6]
ORIENTER	66,7%	75,0%	ORIENTER	92,9%	100,0%
	[59,0;74,4]	[53,8;96,2]		[89,3;96,5]	[100,0;100,0]
TOUTES CATEGORIES	78,4%	66,5%	TOUTES CATEGORIES	80,6%	63,4%
	[78,2;78,7]	[65,9;67,0]	Co. Constituted IC transmission of	[80,4;80,7]	[62,5;64,2]

Se = Sensibilité IC = intervalle de confiance

Se = Sensibilité IC = intervalle de confiance

Tableau 21 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères par « acteur » pour les cas 4 et 9

		CAS 4 ET 9	
CATEGORIES DE CRITERES	ACTEUR 5	ACTEUR 6	ACTEUR 7
	Se	Se	Se
	[IC 95%]	[IC 95%]	[IC 95%]
DETECTER	70,6%	83,2%	81,0%
	[68,0;73,2]	[82,9;83,5]	[80,4;81,5]
INFORMER	16,7%	47,6%	37,5%
	[4,5;28,8]	[45,3;49,9]	[33,6;41,5]
PRESCRIRE	25,0%	73,1%	71,4%
	[3,8;46,2]	[69,7;76,4]	[65,1;77,8]
ORIENTER	100,0%	71,4%	100,0%
	[100,0;100,0]	[58,8;84,1]	[100,0;100,8]
TOUTES CATEGORIES	60,0%	77,4%	75,0%
	[57,9;62,1]	[77,2;77,7]	[74,5;75,5]

Chaque cas étant joué par des « acteurs » différents et un même cas pouvant être joué par plusieurs « acteurs », nous avons jugé utile de comparer les résultats en fonction de l' « acteur ».

On constate ainsi que la capacité à détecter reste relativement identique quel que soit l'« acteur » ayant joué le rôle, les valeurs étant comprises entre 65,9% pour les cas 1 et 2 joués par l'« acteur » 4 (IC [64,9;67,0]) et 83,2% pour les cas 4 et 9 joués par l'« acteur » 6 (IC [82,9;83,5]).

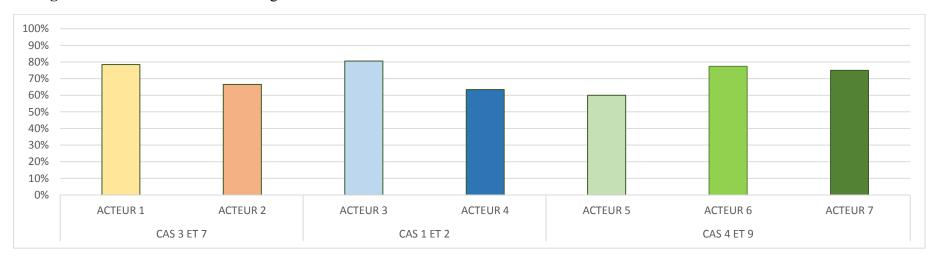
En revanche, on note une grande disparité dans la capacité à informer des IST et des médecins associés aux internes en fonction de l'« acteur », les valeurs pouvant aller de 16,7% pour les cas 4 et 9 joués par l'« acteur » 5 (IC [4,5;28,8]) à 81,8% pour les cas 3 et 7 joués par l'« acteur » 1 (IC [80,1;83,5]). Cela peut s'expliquer par la difficulté du dossier du cas fictif mais également par le nombre variable d'entretiens effectués par les différents « acteurs » sur un échantillon limité. L' « acteur » 1 a effectué huit entretiens alors que l' « acteur » 5 n'en a effectué qu'un seul.

Il en est de même pour la capacité à prescrire, les valeurs allant de 25% pour les cas 4 et 9 joués par l'« acteur » 5 (IC [3,8;46,2]) à 73,8% pour les cas 1 et 2 joués par l'« acteur » 3 ([71,8;75,9]).

Pour la capacité à orienter, les valeurs s'étendent de 66,7% pour les cas 3 et 7 joués par l'« acteur » 1 (IC [59,0;74,4]) à 100% pour les cas 1 et 2 joués par l'« acteur » 4 et pour les cas 4 et 9 joués par l'« acteur » 5 et l'« acteur » 7 (IC [100,0;100,0]). Ceci peut encore s'expliquer par le faible nombre d'entretiens effectués par les « acteurs » 4, 5 et 7, respectivement deux, un et quatre entretiens comparativement à l'« acteur » 1 qui en a effectué huit.

Dans tous les cas, pour toutes les catégories confondues (détecter, prescrire, informer, orienter), on note une variation entre les valeurs qui vont de 60% pour les cas 4 et 9 joués par l'« acteur » 5 (IC [57,9;62,1]) à 80,6% pour les cas les cas 1 et 2 joués par l'« acteur » 3 (IC [80,4;80,7]). Ceci pouvant encore être expliqué par le nombre variable d'entretiens effectués par les différents « acteurs » sur un petit échantillon.

Histogramme 10 : Résultats toutes catégories confondues en fonction de l'« acteur »



C. Discussion et perspectives

1) Généralités

Au total, on constate que la mise en place des Entretiens Infirmiers en Santé au Travail (ESTI) encadrés par des protocoles au sein de service de MTPH du CHU de Bordeaux n'a entrainé aucune perte de la qualité dans la surveillance médicale des agents.

Les résultats montrent que tous cas confondu que les ESTI protocolisés sont plus efficaces que les visites périodiques effectuées par les Médecins du Travail associés aux Internes pour détecter, informer et prescrire. L'orientation vers le Médecin du Travail est également faite de manière appropriée.

On peut donc émettre l'hypothèse que la surveillance des agents dans le service de MTPH est de meilleure qualité actuellement, la mise en place des ESTI permettant de libérer du temps aux Médecins du Travail notamment pour les visites occasionnelles à la demande des agents et les actions en milieu de travail.

2) Les biais

Biais de sélection

Les cas fictifs définis arbitrairement ne sont pas exactement représentatifs des cas que nous aurions rencontré au hasard dans le cadre du suivi périodique habituel.

De plus, lors de la réalisation du Delphi, nous avons choisi des relecteurs experts tous issus du milieu de la médecine du travail universitaire, leur avis par rapport aux sujet des ESTI peut être différent de celui des médecins du travail exerçant en services de santé au travail, la validation des critères peut avoir été influencée par un mode d'exercice différent.

Biais de réalisation

Les cas fictifs ont été joués par des étudiants en médecine et certaines personnes volontaires connus des médecins et infirmières du service ce qui a pu déstabiliser ces derniers lors de l'entretien.

De plus, les personnels de l'équipe savaient qu'il s'agissait de cas fictifs joués dans le cadre d'une étude, ils ont donc pu être plus vigilants durant l'entretien que lors d'un entretien réel.

Chaque cas fictif a été joué par plusieurs personnes différentes, n'ayant pas la même façon d'aborder l'entretien, certaines façons d'aborder le cas ont également pu déstabiliser la personne effectuant l'entretien. On peut aussi penser qu'un « acteur » ayant joué à de nombreuses reprises le même cas arrive à une meilleure maitrise du rôle, l'entretien est alors facilité car plus naturel et spontané pour la personne qui réalise l'entretien.

➤ Biais d'analyse

Les critères d'évaluation ont fait l'objet d'une relecture par une personne unique, il n'y a pas eu de seconde lecture pour limiter les erreurs.

Il s'agit de critères d'évaluation qualitatifs, l'interprétation peut donc être variable en fonction de la personne analysant les données.

De plus, nous nous sommes appuyé sur le questionnaire des ESTI protocolisés pour définir les critères de jugement dans notre étude, considérant que nous ne pouvions leur demander des éléments hors protocole, ce qui a pu donner un avantage sur les résultats des IST.

Pour l'analyse des résultats, nous avons un nombre de données deux fois moins important du côté des IST car seulement quatre IST ont pu participer contre huit médecins (cinq médecins et trois internes). La petite taille de l'échantillon fait que l'étude a une faible puissance.

3) Situation au CHU de Bordeaux

Suite à notre étude on constate que la mise en place des ESTI au CHU de Bordeaux depuis 2012 dans le cadre des visites périodiques, permet un suivi efficace des agents, avec une bonne qualité des informations recueillies et transmises par les IST lors des entretiens et une bonne orientation vers le Médecin de Travail lorsque cela est nécessaire.

Sur le plan humain, l'effectif médical étant insuffisant, les visites périodiques ne peuvent être assurées par les Médecins du Travail, le nombre d'agents attribués par médecin dépassant la norme réglementaire de 1500 salariés par équivalent temps plein. La mise en place des ESTI a ainsi permis d'optimiser la prise en charge de la santé des agents dans le cadre de leur travail en libérant du temps aux Médecins du Travail pour effectuer les visites à la demande des agents notamment tout en réalisant les visites périodiques obligatoires.

D'après nos résultats, les infirmières ont été plus systématiques dans la détection, l'information et la prescription de manière générale sur les éléments en lien avec le poste de travail et les risques associés, tous les éléments recherchés étant définis dans les protocoles ESTI.

Il est à noter que, selon l'organisation définie dans les services, le temps d'entretien disponible est de 30 à 45 minutes en moyenne pour les ESTI contre 15 à 20 minutes environ pour les entretiens effectués par les Médecins du Travail et les Internes ce qui laisse plus de temps aux IST pour étudier de manière globale le poste de travail et les expositions avec l'agent. On peut donc s'interroger sur l'équité à comparer les données recueillies lors de ces différents entretiens.

On retrouve également de meilleurs résultats dans certains cas pour détecter, informer et prescrire chez les Internes que chez les Médecins. Il faut cependant noter que les internes ayant participé à l'étude sont des internes en début de formation pour lesquels on propose actuellement dans le service de MTPH du CHU de Bordeaux de réaliser les visite périodiques à l'aide des protocoles ESTI (cf. Annexe 6) et des protocoles de surveillance pour la prescription des examens complémentaires en fonction des expositions professionnelles (cf. Annexe 8).

A l'inverse dans les cas où il était nécessaire de rechercher des données hors protocole les médecins du Travail se sont montrés plus efficaces que les IST (exemple de l'asthme professionnel). De même, on a constaté que les Médecins du Travail ont dans chaque cas axé l'entretien sur l'élément nouveau, qu'ils ont systématiquement retrouvé et ont de ce fait moins repris les questions et informations systématiques liés au poste de travail.

Au total la mise en place des ESTI protocolisés apporte une meilleure qualité dans la surveillance des agents. Les entretiens systématiques sur le poste de travail et les risques associés réalisés par les IST permettent de détecter et informer efficacement les agents mais également de prescrire certains examens complémentaires et d'orienter si nécessaire la personne vers le Médecin du Travail. Cela libère du temps médical pour les visites axées sur des problématiques plus spécifiques (visites de reprise, visites occasionnelles) qui nécessitent les compétences spécialisées du Médecin du Travail.

4) Evolution des entretiens infirmiers

La mise en place des ESTI a permis d'optimiser la prise en charge de la santé des agents dans le cadre de leur travail mais aussi de valoriser et donner une légitimité aux IST.

Il est aujourd'hui primordial de s'interroger sur la pérennité de ce mode d'organisation. En effet, les ESTI sont réalisés en alternance avec une visite périodique réalisée par le Médecin du Travail. Cependant, à ce jour, les visites périodiques ne peuvent être assurées dans les délais prévus par la réglementation du fait de l'augmentation des visites à la demande et du manque de personnel médical et paramédical. Il parait donc essentiel de poursuivre cette coopération en envisageant dès à présent une augmentation des effectifs médicaux et paramédicaux dans le service de MTPH du CHU de Bordeaux.

Pour ce faire, doivent être envisagés, une augmentation des effectifs d'IST d'une part et une augmentation du temps dédié aux ESTI d'autre part.

Il serait également intéressant de proposer aux IST un renforcement de leur formation DIUST afin d'approfondir leurs connaissances sur les pathologies en lien avec le travail et les éléments à rechercher à l'interrogatoire (exemple de l'asthme professionnel).

5) Extrapolation de l'étude à un niveau national : coordination nationale dans la réalisation des entretiens infirmiers

Les moyens logistiques ont limité cette étude à un faible nombre de cas sur un échantillon réduit d'IST et de Médecins du Travail. Il serait intéressant de réaliser une étude similaire sur un échantillon plus important afin d'augmenter la puissance de l'étude et d'obtenir ainsi des résultats plus fiables.

De plus, l'organisation n'étant pas exactement identique entre les services de la Fonction Publique, du Régime Agricole et du Régime Général, il faudrait envisager de réaliser ce type d'étude dans les différents types de Service de Santé au Travail pour juger de la variabilité entre ces différents milieux.

Actuellement, il n'existe pas d'unité nationale dans la réalisation des protocoles des ESTI, chaque service réalisant ses propres protocoles, quelquefois par association avec des pairs d'autres services. Cela est un facteur limitant à l'extrapolation de cette étude à un niveau

national.

C'est pourquoi il nous parait important que soit mise en place une réflexion globale et unifiée à un niveau national sur le contenu des protocoles afin d'améliorer l'efficacité des Services de Santé au Travail en termes de prévention, du fait d'un accès à une plus grande masse d'informations pour chaque service et ainsi améliorer les pratiques.

VI. Conclusion

L'évolution de la médecine du travail s'inscrit dans un contexte social de vieillissement de la population active, de précarisation des emplois et de modification des conditions de travail parallèle à la crise démographique qui affecte le secteur de la médecine du travail. Elle est associée à de nouvelles exigences d'efficacité du système de santé au travail. Cette évolution est parallèle à la crise démographique qui affecte le secteur de la médecine du travail.

La réforme de la médecine du travail avec l'introduction de la pluridisciplinarité s'inscrit dans l'objectif de libérer du temps médical pour que celui-ci puisse être réinvesti en action de prévention dans le milieu de travail. Celle-ci a donné une nouvelle place à l'Infirmier en Santé au Travail. Il lui est désormais possible de réaliser des Entretiens Infirmiers en Santé au Travail au sein des services en alternance avec les consultations réalisées par le Médecin du Travail.

La coopération avec les Infirmiers en Santé au Travail dans le cadre des Entretiens Infirmiers en Santé au Travail a ainsi été instaurée au CHU de Bordeaux en 2012. Celle-ci est encadrée par des protocoles pour assurer la traçabilité de tous les actes et décisions et permettre une bonne coordination avec le travail du médecin.

L'objectif de cette thèse a consisté en l'évaluation de l'outil utilisé lors des ESTI versus les visites périodiques effectuées par le Médecin du Travail dans la surveillance périodique des agents au sein du service de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier du CHU de Bordeaux.

De manière globale pour tous les cas, les IST se sont montrées plus efficaces que les Médecins du Travail et les Internes pour détecter, informer et prescrire.

L'orientation préconisée est aussi bien effectuée lors des ESTI que lors des entretiens réalisés par les Médecins du Travail et les Internes.

Ces éléments nous conduisent d'une part à :

- valider le bien-fondé de cette modalité de suivi infirmier des salariés qui permet d'allonger la périodicité du suivi par le Médecin du Travail dans le cadre de la surveillance médicale simple,
- valoriser l'évolution du fonctionnement et de l'organisation de la médecine du travail qui conduit à l'émergence d'un nouveau métier : Infirmier en Santé au Travail, avec des compétences spécialisées employées au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Par ailleurs, ils nous imposent une réflexion sur la nécessité :

- de faire usage de pédagogie auprès de tous les acteurs de l'équipe de santé au travail en prenant le temps de former les IST à l'utilisation des protocoles,
- de prendre régulièrement le temps de réactualiser les protocoles en fonction des évolutions réglementaires et des retours de pratique (question manquante, question non discriminante, etc...).

Cette étude montre que la mise en place des ESTI protocolisés apporte une meilleure qualité dans la surveillance des agents. La détection, l'information mais également la prescription de certains examens complémentaires et l'orientation si nécessaire de la personne vers le Médecin du Travail étant réalisés de manière efficace lors des entretiens avec l'IST. Cela libère du temps médical pour les visites axées sur des problématiques plus spécifiques (visites de reprise, visites occasionnelles) qui nécessitent les compétences spécialisées du Médecin du Travail.

Notre étude a été limitée à un faible nombre de cas sur un échantillon réduit d'IST et de Médecins du Travail du fait des moyens logistiques. Il serait intéressant de réaliser une étude similaire sur un échantillon plus important afin d'obtenir des résultats plus fiables.

L'absence actuelle d'unité nationale dans la réalisation des protocoles des ESTI est un frein à l'extrapolation de cette étude à un niveau national.

L'uniformisation des protocoles permettrait un travail plus efficace en termes de prévention, du fait d'un accès à une plus grande masse d'informations pour chaque service et favoriserait ainsi l'amélioration des pratiques. De plus, cela donnerait la possibilité d'effectuer des études ayant une meilleure validité sur un échantillon plus large à un niveau national.

C'est pourquoi il nous semble primordial que soit mise en place une réflexion globale et unifiée à un niveau national sur le contenu des protocoles des ESTI afin de pouvoir uniformiser le travail des IST sur tout le territoire.

Bibliographie

- 1. LOI n° 2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail, publiée au JORF n°01070 du 24 Juillet 2011.
- 2. Circulaire DGT n°13 du 9 novembre 2012 relative à la mise en œuvre de l'organisation de la médecine du travail et des services de santé.
- Conseil National de l'Ordre des Médecins. « Nouvelles coopérations en santé au travail : recommandations du CNOM. Rapport adopté lors de la session du Conseil National de l'Ordre des Médecins», 17 juin 2011.
- 4. Le Breton-Lerouvillois, Gwénaëlle. « Atlas de la démographie médicale en France-situation au 1er janvier 2014 »- CNOM, 2014.
- 5. Le Breton-Lerouvillois, Gwénaëlle. « Atlas de la démographie médicale en France-situation au 1er janvier 2015 »- CNOM, 2015.
- 6. Attal-Toubert, K, et M Vanderschelden. « La démographie médicale à l'horizon 2030, Etudes et résultats. » DREES, février 2009.
- 7. L'accès au droit de l'Union Européenne. Directive 89/391/CEE du Conseil, du 12 juin 1989, concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au travail.
- 8. LOI n° 2002-73 du 17 janvier 2002 (décret n°2003-546 du 24 juin 2003, et circulaire du 13 janvier 2004) de modernisation sociale relative à la mise en œuvre de l'obligation de pluridisciplinarité dans les services de santé au travail.
- 9. Décret n°2004-760 du 28 juillet 2004 relatif à la réforme de la médecine du travail et modifiant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat).
- 10. Décret n° 2012-137 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement des services de santé au travail.
 - Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail.
- 11. Arrêté du 2 mai 2012 abrogeant diverses dispositions relatives à la surveillance médicale renforcée des travailleurs.

- 12. Issindou, M, S Fantoni-Quinton, et C Ploton. Rapport du groupe de travail « aptitude et médecine du travail », mai 2015.
- 13. Code du travail Vol. R4623-54. Article R4623-54. 2015.
- 14. Code de la santé publique Vol. L4011-1. Article L4011-1. 2015.
- 15. Code du travail Vol. R4623-29. Article R4623-29. 2015.
- 16. Sicart, D. « Les professions de santé au 1er janvier 2010. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) », n°144, mai 2010.
- 17. HAS service des bonnes pratiques professionnelles. Recommandations de bonnes pratiques « le dossier médical en santé au travail» consensus formalisé, janvier 2009.
- 18. Code du travail Vol. R4624-16.- Article R4624-16. 2015.
- 19. LOI n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière. 86-33.
- 20. Arrêté du 11 juin 1990 relatif aux personnels des services de médecine du travail des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière.
- 21. Code du travail Vol. R4626-17.- Article R4626-17. 2015 (modifié par Décret n°2012-1483 du 27 décembre 2012 relatif à la transformation des syndicats interhospitaliers en groupement de coopération sanitaire ou en groupement d'intérêt public).
- 22. Dellacherie, C, P Frimat, et G Leclercq. « La santé au travail : visions nouvelle et professions d'avenir», Avril 2010.
- 23. CHU de Bordeaux. Bilan social, 2013.
- 24. BONNET, A. Mémoire de 1ère année de Master Sciences, Technologies, Santé Mention Santé Publique « Diagnostic organisationnel de l'unité de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier du CHU de Bordeaux », Juin 2015.
- 25. VIDAL, A. « Thèse de Docteur en Médecine du Travail « Grossesse et travail », Octobre 2013.
- 26. HIRIAT, C. Thèse de Docteur en Médecine du Travail «Adaptation de la surveillance médicale en médecine du travail du personnel hospitalier », Octobre 2012.

- 27. Société Française de Médecine du Travail. Recommandations de bonnes pratiques. « Surveillance professionnelle pour les travailleurs postés et/ou de nuit. Méthode « Recommandations pour la Pratique Clinique » ». Attribution du label HAS, Mai 2012.
- 28. Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants (GERES). Recommandations. Surveillance du personnel de santé vis-à-vis du risque de tuberculose « proposition de recommandations pour les médecins du travail », Novembre 2014.
- 29. Marques, K. INRS Document pour le Médecin du Travail n°122, TD 168. « Physiopathologie et outils d'évaluation du travail posté », Mullens E, Laboratoire du sommeil Albi, Juin 2010.
- 30. Société Française de Médecine du Travail. Brochure d'information destinée aux personnes en travail posté et de nuit : « Quelles précautions prendre pour sa santé ». Recommandations HAS, Mai 2012.
- 31. Haut Conseil de la Santé Publique. Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2015, 1er trimestre 2015.
- 32. Code du travail Vol. D4152-10. Article D4152-10. 2015.
- 33. INRS ED 6138 Dépliant «Médicaments cytotoxiques et soignants : manipuler avec précaution », Novembre 2012.
- 34. CCLIN « Recommandations pour la manipulation des médicaments cytotoxiques », Juillet 2002.
- 35. INRS Métiers et secteurs d'activité. « Chimiothérapie à domicile prévenir les risques d'exposition pour le soignant », 2 février 2015.
- 36. Circulaire DGT/ASN n°04 du 21 avril 2010 relative aux mesures de prévention des risques d'exposition aux rayonnements ionisants.
- 37. Arrêté du 28 août 1991 approuvant les termes des recommandations faites aux médecins du travail assurant la surveillance médicale des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.

- 38. Aptel, M, F Cail, et A Aublet-Cuvelier. INRS ED 957 « Les troubles musculosquelettiques du membre supérieur (TMS-MS); Guide pour les préventeurs », Juillet 2011.
- 39. Aublet-Cuvelier, A. INRS ED 5031 le point des connaissances sur... « Les troubles musculosquelettiques du membre supérieur : définition, statistiques, origine », Novembre 2005.
- 40. Bonnard, N, M-T Brondeau, D Jargot, D Lafon, et O Schneider. 2007. INRS FT 267 Fiche toxicologique « Protoxyde d'azote », 2007.
- 41. INRS ED 6057 Dépliant « Les lombalgies, les comprendre, les prévenir », Novembre 2009.
- 42. Société Française de Médecine du Travail. Recommandations de bonnes pratiques. « Surveillance médico-professionnelle du risque lombaire pour les travailleurs exposés à des manipulations de charges. » Méthode « Recommandations pour la Pratique Clinique ». Attribution du label HAS, 21 octobre 2013.
- 43. Burton, AK, F Balague, G Cardon, et al. COSTB13 working group. « European guidelines for the management of low back pain Chapter 2: European guidelines for prevention in low back pain. Workers. Eur Spine J. 2006; 15:S148-S157 », November 2004.
- 44. INRS Risques. Dossier « Travail sur écran », 1 avril 2015.
- 45. INRS ED 5025 Le point des connaissances sur... « L'asthme professionnel », Juin 2015.
- 46. Renaudin, J.M. INRS TR 53 Allergologie-pneumologie professionnelle. « Allergie respiratoire professionnelle dans l'industrie agroalimentaire », Juin 2012.
- 47. CCLIN Sud-Est Fiches conduite à tenir. « Conduite à tenir autour d'un cas de tuberculose en établissement de santé », Octobre 2010.
- 48. Médiouni, Z. INRS Documents pour le Médecin du Travail n°126 TD 177 « Maladies chroniques et travail; Réunion intersociétés de médecine du travail d'Ile-de-France, Paris, 8 décembre 2010. chapitre : Diabète et travail, Bonnafé A. », Juin 2011.

- 49. HAS Service des affections de longue durée et accords conventionnels. « Guide-Affection de Longue Durée- Diabète de type 1 de l'adulte », Juillet 2007.
- 50. Verdun-Esquer, C, C. Naudet, M. Druet-Cabanac, P.Brochard. « Evaluation a priori des risques professionnels en milieu de soins : mise au matrice emploi-exposition.», 2009, 70 (1), 48-54.
- 51. Code de la santé publique. Vol. L3111-14. Article L3111-4. 2015.

ANNEXES

Annexe 1 : cas fictifs

Cas 1

Données administratives	B. Didier né le 06/03/1979 à La Réole (32)				
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le	4/02/2009 pour poste d'A	S en médecine vasculaire		
	Calendrier professionnel	diplômé AS en décembre 2008			
	Antécédents	familiaux	0		
		personnels médicaux	- oreillons en 09/1983		
			- varicelle dans l'enfance		
		personnels	0		
		chirurgicaux			
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0		
		AES	0		
		Contact BK bacillifère	0		
	Clinique	Taille	180 cm		
		Poids	82 kg		
		TA	11/6		
		Ophtalmologie	lunettes/ astigmatisme		
		ORL	RAS		
		Dermatologie	psoriasis visage		
		Respiratoire	RAS		
		Cardio-vasculaire	RAS		
		Rhumatologie	- lombalgies/ cervicalgies		
			- lasègue négatif		
		Hémato-	RAS		
		endocrinologie			
		Neurologie	RAS		
		HGE	RAS		
	Traitement 0				
	Habitus	Tabac	10 PA (20cig/j depuis 10 ans)		
		Sport	0		
	Vaccinations	BCG	27/11/81 18/06/90		
		dTP Coqueluche	21/01/2008 (REPEVAX)		
		Hépatite B	14/10/96		
			7/12/96		
			23/01/2008		
			rappel 4/02/2009		
		ROR	11/01/1990		
	Examens complémentaires	RP	ITN (4/02/2009)		
		Ac anti-HBs	8 UI/L (2/02/2009)		
		TBT + 6 mm (23/01/2008)			
	Apte à l'embauche au poste d		ire le 4/02/2009		
Nouveaux éléments	Contrôle Anticorps anti-HBs				
entre les 2 visites	Visite périodique le 10/03/20	i			
	Santé	pas de problème de sante	é		
	Examen clinique	Poids 82 kg			
		TA 12/6			

		FC 6	7/min	•
	RP .	FC		
	Travail		ste inchangé	
Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccina			ation danuis 2000)
la visite périodique ou	Poste de travail	mons (pas		à 01/2014 : poste d'AS en
ESTI en 2015 (rôle joué	Poste de travair		médecine vaso	*
par l'étudiant en				014 : poste d'AS en médecine
médecine)				c passage en horaires de nuit, à
medecine)				oraires fixes 21h30/7h30, 4 tour
				s la nuit avec changes et réfection
				oin, distribution des médicaments
				ontrôle de l'état clinique et des
			constantes, pa	
			_	nnaire additif travail de nuit »
	Etat de santé			nt de travail ni d'arrêt maladie
	Etat de sante		depuis la dern	
				ment en cours, pas d'allergie, pas
				e santé depuis la dernière visite
				gie (lunettes/ astigmatisme, stable)
				opel dTP coqueluche en 2008, 1
			vaccination R	
	Habitus		Tabac	20 cigarettes/jour
			Alcool	occasionnel
			Drogue	0
			Sport	0 depuis la naissance de sa fille en septembre 2013
			Trajet	- Vient en voiture (30 km
				aller/retour)
				- Pas d'accident de trajet
			Alimentation	- 3 tasses de café/jour, stable
				depuis la dernière visite
				- Prend 1 café le matin à 8h, 1
				petit-déjeuner (repas sucré) à 15h
				et 1 repas rapide à 18h avant le
				travail.
			Sommeil	Dort de 9h à 15h (les jours de
				repos dort de 23h30 à 7h)
			Autre	Amène sa fille de 5 mois chez la
				nourrice à 8h30 et va la chercher
	Di que étui e -		Do: de	à 16h30
	Biométries		Poids	84 kg (prise de poids de 2kg
				depuis le passage au travail de
			TA	nuit) 12/7
			FC	72/min
	Pisque biologique			
	Risque biologique			logie infectieuse a connaissance de la procédure en
			cas d'AES	i comiaissance de la procedure en
				: 29 UI/L le 6/03/2009
				le varicelle, ROR 1 seule injection,
			pas de sérolog	
	Protection vis-à-vis du	risque		ts vinyle pour les changes
	biologique au poste de travail		_	règles d'hygiène
	Risques physiques			ème rachidien ou articulaire
	1 disques pirysiques		I as ac proble	one racinaten oa articulane

	- Travail en binôme avec l'IDE
	- Pas de lève-malade disponible dans le service
Risques chimiques	- Aniosurf utilisé pour l'entretien du chariot, pas
Risques chimiques	de gêne lors de son utilisation
	- Pas d'utilisation de MEOPA, pas de gestion de
V/	chimiothérapie
Vécu au travail	Bien adapté au service qu'il connait, bonne
	entente avec les collègues, a demandé à passer de
	nuit pour des problèmes d'organisation
	domestique suite à la naissance de sa fille
	(femme infirmière de jour).
Questionnaire « qualité du sommeil de	1/Délai d'endormissement : Combien de temps
Spiegel » (16)	vous a-t-il fallu pour vous endormir?
	Peu de temps (4)
	2/Qualité du sommeil : Avez-vous bien dormi ?
	Non, mal (2)
	3/Durée du sommeil : Combien de temps avez-
	vous dormi ?
	Peu de temps (2)
	4/Réveils nocturnes : Vous êtes-vous réveillé au
	cours de la nuit ?
	Relativement souvent (3)
	5/Rêves : Avez-vous fait des rêves ?
	Modérément (3)
	6/Etat le matin : Comment vous sentez-vous
	actuellement?
	Moyennement en forme (3)
P. 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	G
Echelle de somnolence d'Epworth (15)	Situations :
0 = pas de risque de s'assoupir	
1 = petite chance de s'assoupir	- Assis en lisant (2)
2 = possibilité moyenne de s'assoupir	- En regardant la télévision (2)
$3 = grande \ chance \ de \ s'assoupir$	- Assis inactif en public (ex : théâtre, cinéma ou
	réunion) (2)
	- Comme passager en voiture pendant une heure
	sans arrêt (3)
	- Allongé l'après-midi pour faire la sieste si les
	circonstances le permettent (3)
	- Assis et en discutant avec quelqu'un (1)
	- Assis tranquillement après un repas sans alcool
	(2)
	- Dans une voiture, après quelques minutes
	d'arrêt lors d'un embouteillage (1)

Données administratives	B. Laurie née le 06/10/1979 à Laxou (54)				
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le	23/08/2011 pour poste de	puéricultrice en oncohématologie		
	Calendrier professionnel	diplômée puéricultrice			
	Antécédents	familiaux	0		
		personnels médicaux	0		
		personnels	0		
		chirurgicaux			
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0		
		AES	0		
		Contact BK bacillifère	0		
	Clinique	Taille	175 cm		
	•	Poids	68 kg		
		TA	11/7		
		Ophtalmologie	RAS		
		ORL	RAS		
		Dermatologie	eczéma, allergie graminées		
		Respiratoire	RAS		
		Cardio-vasculaire	quelques extrasystoles		
		Rhumatologie	RAS		
		Hémato-	RAS		
		endocrinologie			
		Neurologie	RAS		
		HGE	RAS		
	Traitement	0			
	Habitus	Tabac	10 PA (15 cigarettes/jour depuis 13		
		~	ans)		
	**	Sport	0		
	Vaccinations	BCG	13/10/79		
			18/04/85		
		1TD C11	18/10/97		
		dTP Coqueluche	20/08/2011 (REPEVAX)		
		Hépatite B	30/03/96		
			4/05/96 12/10/96		
		ROR	11/06/2004		
		ROUVAX	15/01/1981		
		Hépatite A	12/01/2004		
	Evenena comultarenteiros	RP			
	Examens complémentaires	Ac anti-HBs	ITN (23/08/2011)		
			14 UI/L (23/08/2011)		
		sérologie rougeole sérologie rubéole	Ig M - / Ig G + (23/08/2011)		
		TBT	Ig G 38 UI/ml (23/08/2011)		
	(/				
Nouveaux éléments	Apte à l'embauche au poste de puéricultrice en oncohématologie le 23/08/2011. dosage QUANTIFERON négatif le 17/10/2011				
entre les 2 visites	uosage QUAINTIFERON lleg	aui 15 1 // 10/ 2011			
Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccina	ations (pas de nouvelle vac	ccination depuis 2011)		
la visite périodique ou	Poste de travail	Depuis 08/20			
ESTI en 2015 (rôle joué			éricultrice en oncohématologie de		
-			plein, 35h/semaine, horaires:		

1274 1: 4		1. /	: 1: 71 20/141 20 141 20/211 20 1	
par l'étudiant en		_	nidi 7h30/14h30 ou 14h30/21h30, 1	
médecine)		mois de nuits/an en été (21h30/7h30) - nursing, distribution des médicaments,		
			n des chimiothérapies prescrites et	
			accompagnement des malades et des	
		familles		
			rge, utilisation de DxCare (pc	
		portable sur c	,	
	Etat de santé	- Pas d'accide	ent de travail ni d'arrêt maladie	
		depuis la derr	nière visite	
		- Pas de traite	ment en cours sauf contraception	
		par pilule oes	troprogestative, pas de problème	
		médical depu	is la dernière visite	
		- Pas de probl	lème ophtalmologique	
			ppel dTP coqueluche en 2011, 1	
			OR et 1 vaccination rougeole)	
	Habitus	Tabac	30 cigarettes/jour depuis 7 mois	
		Sport	salle de sport 3h/semaine, manque	
		Sport	d'énergie pour y aller depuis 4	
			mois	
		T:-4		
		Trajet	Vient à pied (10 min)	
		Alimentation	anorexie majorée depuis 2 mois	
		Sommeil	depuis 5 mois, dort peu, s'endort	
			difficilement, tard et se réveille	
			fatiguée	
	Biométries	Poids	55 kg	
		TA	9/6	
		FC	68/min	
	Risque biologique	- Pas de pathologie infectieuse		
		- Pas d'AES,	a connaissance de la procédure en	
		cas d'AES	-	
		- Pas d'antécé	édent de varicelle connu, pas de	
		sérologie, 1 vaccination ROR et 1 vaccination		
		Rougeole		
	Protection vis-à-vis du risque		s vinyle non stériles lors des prises	
	biologique au poste de travail		ue stérile pour les chimiothérapies	
			tion en 4 temps	
			égulière d'aiguilles de Hubert	
		sécurisées - Utilisation d'un plateau avec container à		
		proximité lors des gestes		
		- Respect des règles d'hygiène		
	Risques physiques		lème rachidien (quelques	
	reisques priysiques			
		lombalgies) ou articulaire		
		- Pas de travail en binôme- Lève-malade disponible dans le service		
	Disgues chimiques			
	Risques chimiques		égulière de MEOPA pour soulager	
		_	vant certains gestes	
			ion des chimiothérapies	
		(cytostatiques		
			lors de l'utilisation des produits	
			our l'entretien du chariot	
	Vécu au travail		au service qu'elle connait, bonne	
		entente avec l	es collègues mais service difficile	

O di i MMI	psychologiquement avec la confrontation au deuil, l'accompagnement des familles, impression de manque de soutien des supérieurs par rapport aux difficultés auxquelles ils sont confrontés dans le service, grosse charge de travail et peu de temps laissé pour le dialogue.
Questionnaire « MINI »	Anxiété généralisée NON 01a Au cours des 6 derniers mois, vous êtes-vous senti(e), excessivement préoccupé(e), inquiet(e), anxieux (se), pour des problèmes de la vie de tous les jours, au travail/ à l'école, à la maison, ou à propos de tout et de rien? OUI 01b Avez-vous ce type de préoccupations presque tous les jours? NON
	(02 Vous est-il difficile de contrôler ces préoccupations ou vous empêchent-elles de vous concentrer sur ce que vous avez à faire ? NON 03Au cours des 6 derniers mois lorsque vous vous sentiez particulièrement préoccupé(e), inquiet(e), anxieux (e), vous arrivait-il souvent : 03a De vous sentir agité(e), tendu(e), les nerfs à fleur de peau ? NON 03b D'avoir les muscles tendus ? NON 03c De vous sentir fatigué(e), faible, ou facilement épuisé(e) ? OUI 03d D'avoir des difficultés à vous concentrer ou des passages à vide ? NON 03e D'être particulièrement irritable ? NON 03f D'avoir des problèmes de sommeil (difficultés d'endormissement, réveils au milieu de la nuit, réveils précoces ou dormir trop) ? OUI)
	Episode dépressif majeur OUI A1 Au cours des 2 dernières semaines, vous êtesvous senti(e) particulièrement triste, cafardeux (se), déprimé(e), la plupart du temps au cours de la journée, et ce, presque tous les jours? OUI A2 Au cours des 2 dernières semaines, aviezvous presque tout le temps le sentiment de n'avoir goût à rien, d'avoir perdu l'intérêt ou le plaisir pour les choses qui vous plaisent habituellement? OUI A3
	 a. Votre appétit a-t-il notablement changé, ou avez-vous pris ou perdu du poids sans en avoir l'intention? OUI b. Aviez-vous des problèmes de sommeil presque toutes les nuits (endormissement, réveils nocturnes ou précoces, dormir trop)? OUI c. Parliez-vous ou vous déplaciez-vous plus lentement que d'habitude, ou au contraire vous sentiez-vous agité(e), et aviez-vous

	du mal à rester en place, presque tous les
	jours? NON
	d. Vous sentiez-vous presque tout le temps
	fatigué(e), sans énergie, et ce presque
	tous les jours? OUI
	e. Vous sentiez-vous sans valeur ou
·	coupable, et ce presque tous les jours?
	NON
	f. Aviez-vous du mal à vous concentrer ou
	à prendre des décisions, et ce presque
	tous les jours? NON
	g. Avez-vous eu à plusieurs reprises des
	idées noires comme penser qu'il vaudrait
	mieux que vous soyez mort (e), ou avez-
	vous pensé à vous faire du mal ? NON
	A5a Au cours de votre vie, avez-vous eu d'autres
	périodes de 2 semaines ou plus durant lesquelles
	vous vous sentiez déprimé(e) ou sans intérêt pour
	la plupart des choses et où vous aviez des
	problèmes dont nous venons de parler ? NON
	(A5b Cette fois-ci, avant de vous sentir
	déprimé(e) et/ou sans intérêt pour la plupart des
	choses, vous sentiez-vous bien depuis au moins 2
	mois ? OUI)

Données administratives	D.Carole née le 11/04/1989 à Paris			
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 16/06/2010 pour poste de manipulatrice radiologique en médecine nucléaire diagnostique			
	Calendrier professionnel	radiologique en 2010		
	Antécédents	familiaux	Père : AVC/ 6 pontages coronariens/ dyslipidémie	
		personnels médicaux	- asthme dans l'enfance actuellement asymptomatique - varicelle et eczéma dans l'enfance	
		personnels	0	
		chirurgicaux		
	MDPH - MP - AT -Divers Clinique	AT/AM	0	
		AES	0	
		Contact BK bacillifère	0	
		Taille	165 cm	
		Poids	57 kg	
		TA	non notée	
		Ophtalmologie	RAS	
		ORL	RAS	
		Dermatologie	RAS	
		Respiratoire	RAS	
		Cardio-vasculaire	RAS	
		Rhumatologie	RAS	

		Hémato-	·	RAS	
		endocrinologie			
		Neurolog		RAS	
		HGE		RAS	
	Traitement	raitement pilule			
	Habitus	Habitus Tabac		1.5 PA (10 cigarettes/jour depuis 2007)	
		Sport		0 depuis 2007 (début des études)	
	Vaccinations	BCG		15/12/89	
				15/11/90	
		dTP Cog	A	10/10/2001 (REVAXIS)	
		Hépatite	В	29/05/2007 09/06/2007	
				29/07/2007	
		ROR		13/02/1991	
	F 17	DD		07/07/2006	
	Examens complémentaires	RP	(ID	ITN (12/06/2010)	
		Ac anti-l	HBs	> 1000 UI/L (11/06/2010)	
	Anto à l'ambayaha ay nasta		ام ماناه ماناه ما	+ 7 mm (25/06/2007)	
	16/06/2010	de manipu		n médecine nucléaire diagnostique le	
Nouveaux éléments entre les 2 visites	RAS				
Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccin	ations (pas			
la visite périodique ou	Poste de travail			06/2010 à 03/2014 : poste de manipulatrice	
ESTI en 2015 (rôle joué				radio en médecine nucléaire diagnostique	
par l'étudiant en médecine)			- Depuis 03/2	de manipulatrice radio en radiologie	
medecine)			•	entionnelle, à temps plein, horaires	
				rès-midi 7h30/14h30 ou 14h30/21h30, 1	
			•	%/an en été (21h30/7h30); Installation	
				sur les tables d'examens, préparation	
				tion des produits de contraste,	
				es imageries sous la direction du	
	Etat de santé		médecin		
			- Pas d'accident de travail ni d'arrêt maladie		
			depuis la dernière visite		
			- Pas de traitement en cours sauf contraception par		
			pilule oestroprogestative, pas d'allergie, pas de		
			problème médical depuis la dernière visite		
				lème ophtalmologique	
				appel dTP en 2001, 2 vaccinations	
			ROR)		
	Habitus		Tabac	15 cigarettes/jour	
			Alcool	0	
			Drogues	0	
			Sport	0	
			Trajet	Vient à vélo (20 min)	
	Biométries		Poids	60 kg	
			TA	11/6	
			FC	82/ min	
	Risque biologique		- Pas de path	ologie infectieuse	

	 - Pas d'AES, a connaissance de la procédure en cas d'AES - Varicelle dans l'enfance, pas de sérologie, 2 vaccinations ROR
Protection vis-à-vis du risque biologique au poste de travail	Respect des règles d'hygiène
Risques physiques	Pas de problème rachidien (quelques lombalgies) ou articulaire
Risques chimiques	Pas de gêne lors de l'utilisation des produits d'entretien pour l'entretien de la table d'examen
Risques « rayons X »	 - Pas d'incident de manipulation - Port du tablier de plomb et du cache-thyroïde - Port d'un dosimètre sur la poitrine sous le tablier de plomb avec relevé trimestriel - Pas de carte SISERI - Pas de problème de peau, pas de problème ophtalmologique, pas de problème de tympan

> Cas 4 et 5

Cas 4

Données administratives	C. Françoise née le 12/08/1983 à Lomé (Togo)			
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 21/06/2005 pour poste d'aide-soignante en neurochirurgie			
	Calendrier professionnel			
	_	Fin 2006 diplômée aide	e-soignante	
	Antécédents	familiaux	0	
		personnels médicaux	- Glaucome suivi par Dr KERAUTRET tous les 6 mois - Adénopathie sus claviculaire explorée à Saint André il y a 8 mois RAS	
		personnels chirurgicaux	- Appendicectomie en octobre 2004	
			- Opération du genou gauche en 2001 (rupture tendineuse, pas de séquelle)	
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0	
		AES	0	
		Contact BK bacillifère	0	
	Clinique	Taille	155	
		Poids	61	
		TA	11/6	
		Ophtalmologie	- lunettes/myopie - suivi ophtalmologique régulier pour glaucome bilatéral	
		ORL	RAS	
		Dermatologie	RAS	
		Respiratoire	RAS	
		Cardio-vasculaire	RAS	
		Rhumatologie	RAS	

	Ī	TT (4 .		DAC
		Hémato-		RAS
		endocrin		DAG.
		Neurolo	gie	RAS
		HGE	1	RAS
	Traitement		our glaucome	1
	Habitus	Tabac		0
		Sport		Course à pied
	Vaccinations	BCG		1999 ?
		dTP Coc	A	28/01/2004 (REPEVAX)
		Hépatite	B	29/03/2004
				23/04/2004
				16/09/2004
		ROR		rougeole (22/05/1984)
	Examens complémentaires	RP		ITN (22/06/2005)
		Ac anti-		76 UI/I (21/06/2005)
			e rubéole	IgG 51 UI/ml (29/01/2005)
		TBT		+ 8 mm (21/06/2005)
	Apte à l'embauche au poste d			chirurgie le 21/06/2005
Nouveaux éléments	vaccinations : rappel hépati		12/2006	
entre les 2 visites	Visite périodique le 10/08/20	07:		
	Santé	pas de pro	oblème de sant	té
	Examen clinique	Poids 6	1 kg	
		TA 1	2/6	
		FC 5	6/min	
	RP	ITN (20/0	08/2007)	
	Travail	apte : pos	ste inchangé	
	Visite périodique le 05/10/2009:			
	Santé	pas de pro	oblème de sant	té
	Examen clinique	Poids	60 kg	
		TA .	12/7	
		FC	60/min	
	RP	ITN (16/1	11/2009)	
	Travail	apte : pos	ste inchangé	
	Visite périodique le 10/11/20	11:		
	Santé		oblème de sant	té
	Examen clinique	1	62 kg	
	_	1 :	11/7	
		1	60/min	
	RP	ITN (05/1		
	Travail		ste inchangé	
Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccina			accination depuis 2006)
la visite périodique ou	Poste de travail	<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>		2005 : poste d'aide-soignante en
ESTI en 2015 (rôle joué				tie, de jour, à temps plein, horaires
par l'étudiant en				-midi 7h30/14h30 ou 14h30/21h30,
médecine)				ts dans l'année pour remplacer les
				vacances (21h30/7h30)
			_	harge, prise des constantes, nursing,
			aide à la toile	ette et à l'habillage, réfection des lits,
				s éléments à proximité du patient (lit,
				e aux repas, changes
	Etat de santé			ent de travail depuis la dernière
			visite	

		- Pas de traitement en cours sauf co	
		par stérilet, pa	
			êts maladie de 15j à 3 semaines
			bre 2013 pour une tendinite de
		l'épaule droite	e récidivante avec traitement par
			toires per os (+ infiltration lors du
		dernier arrêt e	n 06/2014)
		- Suivi régulie	er pour glaucome, bilan ophtalmo
		stable (derniè	re consultation en avril 2014)
		- Vaccins (raj	opel dTP coqueluche en 2004, 1
		vaccination ro	ougeole)
	Habitus	Tabac	0
		Alcool	0
		Drogues	0
		Sport	Course à pieds 1 fois/semaine
		Trajet	Vient à pied (15 min)
	Biométries	Poids	61 kg
	Dionieures	TA	9/7
•	D: 1:1::	FC	56/min
	Risque biologique		logie infectieuse
			a connaissance de la procédure en
		cas d'AES	
			n d'antécédent de varicelle, 1
		vaccination ro	
	Protection vis-à-vis du risque	_	s vinyle non stériles et surblouse
	biologique au poste de travail	lors du travail auprès des patients	
		_	est en isolement, port des EPI
		recommandés	_
			'un plateau avec poubelle pour les
		changes et toilettes	
		- Respect des règles d'hygiène	
	Risques physiques	- Pas de problème rachidien, douleur de l'épaule	
		droite depuis décembre 2013 avec plusieurs AM	
		du fait de l'im	potence fonctionnelle (grandes
		difficultés pou	or se coiffer et s'habiller) avec
			i-inflammatoires et infiltration
		(cortisone)	
		` '	radiographies de l'épaule droite
			RM montrant des signes de
			inflammatoires au niveau du
		tendon du sup	
			inôme pour les toilettes (2 AS)
			e disponible dans le service
	Risques chimiques		égulière de MEOPA pour soulager
			rant certains gestes
		_	lors de l'utilisation des produits
			ur l'entretien du chariot
	Vécu au travail		ntente avec les collègues mais a des
	rocu au travair		der les patients à cause de son épaule
			de plus en plus de se blesser en
			patients car sollicite les épaules et
			_
		mal de ce côte	c l'épaule gauche, commence à avoir
		mai de ce cole	aussi

Cas 5

Données administratives	B. Sabine née le 25/11/1985 à Brest				
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 09/09/2008 pour poste d'IDE en médecine interne				
	Calendrier professionnel		en maison de retraite sur Rennes D IDE en oncologie à l'hôpital		
	Antécédents	familiaux	Père : DID sur maladie de		
		personnels médicaux	Zollinger-Elisson - anémie ferriprive récurrente traitée par Tardyferon - varicelle dans l'enfance		
		personnels chirurgicaux	0		
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0		
		AES	0		
		Contact BK bacillifère	0		
	Clinique	Taille	170 cm		
		Poids	90 kg		
		TA	13/8		
		Ophtalmologie	lunettes/ myopie, suivi régulier		
		ORL	Rhinoconjonctivite saisonnière avec pollens		
		Dermatologie	RAS		
		Respiratoire	RAS		
		Cardio-vasculaire	RAS		
		Rhumatologie	RAS		
		Hémato- endocrinologie	RAS		
		Neurologie	RAS		
		HGE	RAS		
	Traitement	0			
	Habitus	Tabac	5 à 10 cigarettes/jour depuis 2 ans (environ 1PA)		
		Sport	0		
	Vaccinations	BCG	05/02/1980 04/02/1991 17/11/2000		
		dTP	17/11/2000		
		Hépatite B	02/12/1997 06/01/1998 16/06/1998 17/09/2004		
		ROR	24/11/2000 24/09/1994		
	Examens complémentaires	RP	ITN (27/03/2008)		
	F 1 1 11 22 2	Ac anti-HBs	> 1000 UI/I (03/09/2005)		
		TBT	- (23/07/2008)		
	Apte à l'embauche au poste d	l'DE en médecine interne l	le 09/09/2008		
Nouveaux éléments entre les 2 visites	Visite périodique le 05/10/20 Santé	<i>11:</i> pas de problème de santo	<u> </u>		

.	1	1 1		•
	Examen clinique	Poids	U	
		TA	11/7	
		FC	78/min	
	RP .	ITN (20	0/11/2011)	
	Travail	apte : p	oste inchangé	
Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccina	tions (pa	s de nouvelle vac	cination depuis 2004)
la visite périodique ou	Poste de travail		- Depuis 09/20	08 : poste d'IDE en médecine
ESTI en 2015 (rôle joué			interne, de jour	r, à temps plein, 35h/sem, horaires
par l'étudiant en			matin/ AM 7h	n 30/14h30 ou 14h30/21h30, 1 mois
médecine)			de nuits/an en	été (21h30/7h30)
			- nursing, distr	ibution des médicaments,
			surveillance, a	ccompagnement des malades et des
			familles; 10 li	ts en charge, utilisation de DxCare
			(ordinateur por	rtable sur chariot)
	Etat de santé			nt de travail ni d'arrêt maladie
			depuis la derni	ère visite
			*	nent au long cours sauf
				par stérilet, pas d'allergie
				abagos, le dernier en 04/2014 avec 3
			semaines d'arr	•
			- Suivi régulier	r pour glaucome
			_	pel dTP en 2000, 2 vaccinations
			ROR)	
	Habitus		Tabac	3 cigarettes/jour
			Alcool	6 verres/semaine
			Drogues	0
			Sport	0
			Trajet	Vient en voiture (30 min)
	Biométries		Poids	95 kg
	Bromeures		TA	14/9
			FC	86/min
	Risque biologique			ogie infectieuse
	Risque biologique		- Pas d'AES, a connaissance de la procédure en	
			cas d'AES	comaissance de la procedure en
				: > 1000 UI/l le 03/09/2005
				is l'enfance, pas de sérologie, 2
			vaccinations R	
	Protection vis-à-vis du	risque		vinyle non stériles lors des prises
	biologique au poste de travail	_		e stérile avec désinfection en 4
	poste de travair			réfections de pansements stériles
				un plateau avec container à
			proximité lors	_
				ègles d'hygiène
	Risques physiques			bagos, le dernier en 04/2014 avec 3
				êt, pas d'autre problème articulaire
			-Pas de travail	
			- Lève-malade disponible dans le service	
	Risques chimiques			e MEOPA pour soulager les patients
	1			gestes (réfection de pansements)
				ors de l'utilisation des produits
				ir l'entretien du chariot
	I		pot	

Vécu au travail	Bien, bonne entente avec les collègues, aime	
	beaucoup ce service et ne souhaite pas en changer	
	mais le travail devient difficile à cause de ces	
	lombalgies qui reviennent.	

Données administratives	B. Naïma née le 07/07/1966 au Maroc				
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 16/04/2008 pour poste d'agent administratif au service d'admission				
	Calendrier professionnel		08 agent administratif au Centre		
		Hospitalier de Gonesse			
	Antécédents	familiaux	mère : DNID		
			mariée, 3 enfants de 6, 9 et 11 ans		
		personnels médicaux	0		
		personnels	appendicectomie		
		chirurgicaux	hernie inguinale gauche		
	MDPH - MP - AT -Divers	AT	chute aux urgences avec entorse de		
			cheville droite il y a 1 an		
		AES	0		
		Contact BK bacillifère	0		
	Clinique	Taille	163		
		Poids	60		
		TA	12/8		
		Ophtalmologie	Lunettes/ presbytie		
		ORL	RAS		
		Dermatologie	RAS		
		Respiratoire	RAS		
		Cardio-vasculaire	RAS		
		Rhumatologie	RAS		
		Hémato-	RAS		
		endocrinologie			
		Neurologie	RAS		
		HGE	RAS		
	Traitement	0			
	Habitus	Tabac	0		
		Sport	0		
	Vaccinations	BCG	23/07/1970		
			20/10/1982		
		dTP Coqueluche	07/09/2005		
		Hépatite B	07/09/2005		
			05/10/2005		
		ROR	13/02/1991		
			07/07/2006		
	Examens complémentaires	RP	ITN (01/04/2008)		
		Ac anti-HBs	?		
		TBT	+ 5 mm (01/04/2008)		
			rvice d'admission le 16/04/2008		
Nouveaux éléments	Visite périodique le 07/07/20	11 :			
entre les 2 visites	Santé	Santé pas de problème de santé			
	Examen clinique	Poids 62 kg			

		1 1			
		1 :	12/9		
		FC 64/min			
	RP	ITN (20/09/2011)			
	Travail apte: poste inchangé				
Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccinations (pas de nouvelle vaccination depuis 2005)				
la visite périodique ou ESTI en 2015 (rôle joué par l'étudiant en médecine)	Poste de travail		service d'adm 8h/12h 14h/	- Depuis 04/2008: poste d'agent administratif au service d'admission à temps plein, horaires 8h/12h 14h/18h - accueil des patients, gestion informatique et	
,			•	sier administratif	
	Etat de santé		- Pas d'accide depuis la dern - Pas de traite problème méd	ent de travail ni d'arrêt maladie	
			depuis 3 mois	troubles visuels et céphalées en fin	
			de journée	*	
			- Vaccins (ra	ppel dTP en 2005, 2 vaccinations	
			ROR, schéma	vaccinal hépatite B incomplet, pas	
			de notion de d	losage de l'Ac anti HBs)	
	Habitus		Tabac	0	
			Alcool	6 verres/semaine	
			Drogues	0	
			Sport	0	
			Trajet	Vient en voiture (15 min)	
	Biométries		Poids	63 kg	
			TA	13/9	
				58/min	
	Travail sur écran et risques liés à l'activité physique		fin de journée des maux de t - Visiotest (ba droit P4 et œi - Pas de probl lombalgies) o	nisse d'acuité visuelle de près œil l gauche P5, échelle de Parinaud) ème rachidien (quelques u articulaire	
	Description du poste de travail		néons inadapt 2 pauses de 10 travail - Pas de varia - Siège réglab l'écran au niv	•	
	Vécu au travail		Bien, parfois des désaccords avec les collègues, beaucoup de sollicitation par les familles de patients, souvent flou visuel et céphalées en fin de journée car travail sur écran toute la journée ave régulièrement l'impression d'avoir les yeux secs (dosettes de sérum physiologique pour hydrater)		

≻ *Cas* 7

Données administratives	M. Alain né le 19/09/1985 à Saint Pierre de La Réunion			
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 27/04/2009 pour poste d'OPQ aux cuisines de l'Hôpital Pellegrin.			
	Calendrier professionnel Brevet professionnel cuisi		ine en 2004	
	r	Travail en cuisine traditionnelle et collective		
	Antécédents	familiaux	0	
		personnels médicaux	varicelle dans l'enfance (janvier 1991)	
		personnels chirurgicaux	ectopie testiculaire opérée en néonatal	
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0	
		AES	0	
		Contact BK bacillifère	0	
	Clinique	Taille	177 cm	
		Poids	85 kg	
		TA	11/6	
		Ophtalmologie	RAS	
		ORL	RAS	
		Dermatologie	RAS	
		Respiratoire	RAS	
		Cardio-vasculaire	RAS	
		Rhumatologie	RAS	
		Hémato-endocrinologie	RAS	
		Neurologie	RAS	
		HGE	RAS	
	Traitement	0		
	Habitus	Tabac	8 cigarettes/jour depuis 6 ans (environ 3PA)	
		Sport	Course à pieds 2 fois/ semaine	
	Vaccinations	BCG	27/09/1985	
		dTP	21/08/2006	
		Hépatite B	07/11/1996 10/12/1996	
			13/05/1997	
		ROR	27/11/1986 29/07/1999	
	Examens complémentaires	RP	ITN (20/04/2009)	
		TBT	+ 9 mm (24/08/2006)	
		Coprologie/parasitologie	RAS (20/04/2009)	
	Apte à l'embauche au poste d		/2009.	
Nouveaux éléments	Dosage Ac anti HBs : 81 UI/			
entre les 2 visites	Dosage Ac anti VHA négatif		nation hépatite A	
	Visite périodique le 17/05/20	•		
	Santé	pas de problème de santé		
	Examen clinique	Poids 79 kg		
		TA 12/8		
		FC 60/min		
	RP	ITN (21/06/2011)		
	Travail	apte : poste inchangé		
	Vient avec sa carte de vaccinations (pas de nouvelle vaccination depuis 2006)			

Fil de l'entretien lors de la visite périodique ou ESTI en 2015 (rôle joué par l'étudiant en médecine)	Poste de travail	Depuis 04/2009 : poste d'OPQ aux cuisines, en zone froide, réception des marchandises et distribution des produits à préparer vers les cuisines, à temps plein, horaires matin/ AM 7h30/14h30 ou 14h30/21h30	
incuccine)	Etat de santé	 - Pas d'accident de travail ni d'arrêt maladie depuis la dernière visite - Pas de traitement en cours, pas d'allergie - Pas de problème ophtalmologique - Vaccins (rappel dTP en 2006, 2 vaccination ROR, pas de notion de vaccination et pas de nouvelle sérologie pour l'hépatite A, ne souha pas la vaccination hépatite A) 	
	Habitus	Tabac Alcool Drogues Sport Trajet	8 cigarettes/ jour depuis 11 ans occasionnel 0 footing 2 fois/semaine Vient en voiture (10 min)
	Biométries	Poids TA FC	79 kg 12/7 59/min
	Surveillance liée à la manipulation de denrées alimentaires	 - Pas de rhinite ni sinusite mais apparition d toux sèche depuis février 2013 surtout diurn quand il travaille en zone froide et quand il v courir, disparition en vacances - Pas de problème cutané, pas de problème digestif 	
	Protection au poste de travail	 - Port des EPI (gants masque chaussures de sécurité) - Respect des règles d'hygiène (lavage des mains, pas de repas sur place) 	
	Risques physiques	Pas de problème rachidien, pas de problème articulaire	
	Risques chimiques	 - Pas de gêne lors de l'utilisation des produits chimiques - Ne porte pas toujours les gants lors du nettoyage, met les lunettes pour nettoyer le foi 	
	Vécu au travail		tente avec les collègues, pas de

Données administratives	B. Anne née le 18/07/1986 à Périgueux			
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 21/08/2007 pour poste d'ASH remplaçante, mise sur l'équipe mobile			
	Calendrier professionnel	2004 commis en p	âtisserie	
	Commission Procession	Juin 2007 garde d'enfants		
	Antécédents	familiaux	mère, grand-mère et tante : cancer du sein	
		personnels médica	ux varicelle dans l'enfance	
		personnels	pose de prothèses mammaires sur	
		chirurgicaux	agénésie mammaire	
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0	
		AES	0	
		Contact BK bacilli	fère 0	
	Clinique	Taille	160 cm	
		Poids	60 kg	
		TA	9.5/6.5	
		Ophtalmologie	RAS	
		ORL	RAS	
		Dermatologie	RAS	
		Respiratoire	RAS	
		Cardio-vasculaire	RAS	
		Rhumatologie	RAS	
		Hémato-	RAS	
		endocrinologie		
		Neurologie	RAS	
		HGE	RAS	
	Traitement	pilule		
	Habitus	Tabac occasionnel		
		Sport	fitness 2 fois/semaine	
	Vaccinations	BCG	24/11/1988	
		dTP	29/11/2004	
		Hépatite B	13/11/1996	
		ROR	28/07/1988	
	Examens complémentaires	RP	ITN (25/07/2007)	
	_	TBT	+ 6 mm (20/08/2007)	
	Apte à l'embauche au poste d'	ASH mobile le 21/0	8/2007	
Nouveaux éléments entre	Rappel vaccinal hépatite B le	27/09/2007 et le 30/1	0/2007	
les 2 visites	Dosage Ac anti HBs > 1000 U	JI/L le 04/02/2008		
	Visite périodique le 09/02/201	0:		
	Santé	pas de problème de	santé	
	Examen clinique	Poids 62 kg		
		TA 12/6		
		FC 67/min		
	RP	ITN (20/04/2010)		
	Travail	apte: poste inchangé		
Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccina			
la visite périodique ou	Poste de travail	*	08/2007 : poste d'ASH remplaçante,	
ESTI en 2015 (rôle joué		_	l'équipe mobile, est amenée à travailler	
		porte quel service selon les besoins,		

1274 11 4	T		1	11.71./1.41.20	
par l'étudiant en			horaires matin/après-midi 7h/14h30 ou 13h30/21h, quelques nuits dans l'année		
médecine)					
			- nettoyage des chambres, et des parties		
				vec produits ménagers disponibles	
			_	assage de la monobrosse 1	
			fois/semaine		
	Etat de santé		- Pas d'accid depuis la der	ent de travail ni d'arrêt maladie	
				ement en cours, pas d'allergie, pas de	
			_	dical depuis la dernière visite	
				olème ophtalmologique	
			·	ΓP non refait depuis le 29/11/2004, 1	
	** 1 .		vaccination I	,	
	Habitus		Tabac	occasionnel	
			Alcool	occasionnel	
			Drogues	0	
			Sport	fitness 1 fois/ semaine	
			Trajet	Vient en vélo (20 min)	
	Biométries		Poids	60 kg	
	Dionicules		TA	11/6	
			FC	68/min	
	D: 1:1::				
	Risque biologique			donnée spontanément par l'agent	
			lors de la vis	*	
			•	service de maladies infectieuses en	
			juin 2014 pendant 15 jours. La semaine dernière,		
			une ancienne collègue du service lui a dit qu'elle		
			était suivie à	cause d'un cas de tuberculose « avec	
			des cavernes partout » diagnostiqué chez un		
			patient du sei	rvice qu'elle-même a beaucoup vu.	
			Se dit inquiè	te car n'a pas eu de suivi et n'a pas	
			mis de protec	ction particulière dans la chambre car	
			_	la maladie. Elle a effectué le	
			_	sol et des sanitaires dans la chambre	
			• •	ous les jours pendant 15 minutes	
			environ durant 5 jours.		
			chviron dara		
			Dernière RP	le 12/06/2010 : ITN	
			Dag A'AEC -	ne se rappelle pas bien de la	
			procédure en		
	Protection vis-à-vis du	ricana			
		risque		ts vinyle non stériles	
	biologique au poste de travail			t est en isolement, port des EPI	
			recommandés à disposition		
	D: 1 :			s règles d'hygiène	
	Risques physiques		_	lème rachidien (quelques lombalgies)	
			ou articulaire		
			- Pas de trava		
	Risques chimiques			e lors de l'utilisation des produits	
			d'entretien p	our l'entretien du chariot	
			_	lors de l'utilisation des produits	
			d'entretien	•	
	Vécu au travail			merait être posée dans une équipe car	
				créer un lien avec les équipes sur de	
				des de remplacement	
			25 miles perio	strompinom	

> Cas 9 à 16

Cas 9

Données administratives	es C. Nadège née le 21/01/1984 à Lille.				
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 12/05/2009 pour poste d'IDE en réanimation médicale.				
	Calendrier professionnel	12/2006 diplômée IDE 02/2007 à 06/2007 IDE en cardiologie à l'hôpital de Renne 06/2007 à 06/2008 IDE en réanimation médicale à l'hôpital de Renne 01/2009 à 05/2009 CDD IDE en réanimation chirurgicale à l'hôpital Pellegrin Depuis 06/2009 IDE en réanimation médicale à l'hôpital			
	Antécédents	Pellegrin familiaux	mère : HTA traitée		
	Timeecucius	personnels médicaux	- DID stable (HbA1c 6.5% sur le dernier bilan) - varicelle dans l'enfance		
		personnels	appendicectomie		
		chirurgicaux			
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0		
		AES	0		
		Contact BK bacillifère	0		
	Clinique	Taille	164 cm		
		Poids	59 kg		
		TA	13/7		
		Ophtalmologie	- lunettes/myopie, - suivi ophtalmologique annuel		
		ORL	RAS		
		Dermatologie	RAS		
		Respiratoire	RAS		
		Cardio-vasculaire	RAS, suivi cardiologique tous les 2 ans		
		Rhumatologie	RAS		
		Hémato- endocrinologie	RAS		
		Neurologie	RAS		
		HGE	RAS		
	Traitement	Novomix, Novorapid, I	Lantus		
	Habitus	Tabac	0		
		Sport	natation		
			course à pieds 1 fois/semaine		
	Vaccinations	BCG	03/10/1984		
		dTP coqueluche	04/05/2009 (REPEVAX)		
		Hépatite B	01/11/1996		
			18/12/1996		
			20/05/1997		
		ROR	23/10/1993		
			18/03/1999		
	Examens complémentaires	RP	ITN (13/01/2009)		
		I A ('IID	L 02 TH/L (10/12/2000)		
		Ac anti-HBs TBT	83 UI/I (18/12/2008) + 6 mm (15/12/2008)		

Nouveaux éléments entre	Visite périodique le 07/06/2011:				
les 2 visites	Visité perioaique le 07/00/201 Santé	pas de problème de santé			
les 2 visites					
	Examen clinique	Poids	60 kg		
			11/6		
			67/min		
	RP	,	/07/2011)		
	Travail		oste inchangé		
Fil de l'entretien lors de		Vient avec sa carte de vaccinations (pas de nouvelle vaccination depuis 2009)			
la visite périodique ou	Poste de travail			09 : poste d'IDE en service de	
ESTI en 2015 (rôle joué				édicale, service en 12h, horaires	
par l'étudiant en				r des roulements de 2/3 jours, ne	
médecine)			_	car équipe de nuit fixe	
			_	eillance des constantes sur	
				ministration des traitements,	
				ent des malades et des familles ; 4	
				utilisation de DxCare (ordinateur	
			dans l'office in	,	
	Etat de santé			nt de travail ni d'arrêt maladie	
			depuis la derni		
				e depuis l'enfance (Lantus,	
				orapid) avec suivi régulier par le	
				nt (HbA1c 6% sur le	
				consultation de cardiologie tous les	
				tation d'ophtalmologie annuelle	
			avec fond d'œi		
				n par pilule oestroprogestative, pas	
			d allergie, pas dernière visite	de problème médical depuis la	
				ma anhtalmala ai aya	
			 - Pas de problème ophtalmologique - Vaccins (rappel dTP coqueluche en 2009, 2 		
				•	
	Habitus		vaccinations R Tabac	0	
	Habitus		Alcool	3 verres/semaine	
				0	
			Drogues		
			Sport	course à pieds 1 fois/ semaine natation	
			Tuelet		
			Trajet	Vient en tram (30 min)	
	Biométries		Poids	58 kg	
			TA	11/7	
	7		FC	64/min	
	Risque biologique		•	ogie infectieuse	
				connaissance de la procédure en	
			cas d'AES	00 111/1 1 10/10/2020	
				: 83 UI/L le 18/12/2008	
		•		s l'enfance, 2 vaccinations ROR	
	Protection vis-à-vis du	risque	_	vinyle non stériles lors des prises	
	biologique au poste de travail		de sang	1	
				un plateau avec container à	
			proximité lors	-	
	D: 1 :			ègles d'hygiène	
	Risques physiques			me rachidien (quelques lombalgies)	
			ou articulaire	1.: 2	
			- Pas de travail		
			- Leve-malade	disponible dans le service	

Risques chimiques	- Pas d'utilisation régulière de MEOPA
	- Pas de gêne lors de l'utilisation des produits
	d'entretien pour l'entretien du chariot
Vécu au travail	Bien, bonne entente avec les collègues, parfois
	contexte difficile avec une sollicitation
	permanente (familles, machines) mais aime ce
	rythme de travail, gère son diabète avec la pompe
	à insuline.

Données administratives	D. Jean-Philippe né le 05/01/1973 à Grenoble			
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 13/03/2006 pour poste de brancardier			
	Calendrier professionnel			
	Antécédents	familiaux	0 concubinage, 3 enfants de 2, 5 et 7 ans	
		personnels médicaux	varicelle dans l'enfance	
		personnels chirurgicaux	- appendicectomie - fracture poignet droit dans l'enfance	
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0	
		AES	0	
		Contact BK bacillifère	0	
	Clinique	Taille	186 cm	
	_	Poids	83 kg	
		TA	12/7	
		Ophtalmologie	RAS	
		ORL	RAS	
		Dermatologie	RAS	
		Respiratoire	RAS	
		Cardio-vasculaire	RAS	
		Rhumatologie	RAS	
		Hémato- endocrinologie	RAS	
		Neurologie	RAS	
		HGE	RAS	
	Traitement	0		
	Habitus	Tabac	0	
		Sport	0	
	Vaccinations	BCG	23/10/1975 20/05/1977	
		Hépatite B	14/09/1990 05/11/1990 19/06/1991	
	Examens complémentaires	RP	ITN (01/04/2006)	
		Ac anti-HBs	74 UI/1 (27/02/2006)	
		TBT	+ 8 mm (25/02/2006)	
	Apte à l'embauche au poste d	le brancardier le 13/03/200	,	
Nouveaux éléments entre	Vaccination ROR le 07/04/20			
les 2 visites	Rappel vaccinal dTP le 05/11/2008			

	V: ', / ' I' 1 17/04/2010				
	Visite périodique le 17/04/2010:				
	Santé	pas de problème de santé			
	Examen clinique	Poids	82 kg		
		TA	13/6		
		FC	64/min		
	RP	ITN (15	5/06/2010)		
	Travail	apte : p	oste inchangé		
Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccina	tions (pa	s de nouvelle vac	cination depuis 2008)	
la visite périodique ou	Poste de travail	<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>		06 : poste de brancardier à temps	
ESTI en 2015 (rôle joué			•	8h/12h 14h/18h, 1 mois de nuits/	
par l'étudiant en				ché à plusieurs services avec	
médecine)				différents services selon les	
ĺ			semaines		
				vices pour emmener les patients à	
				les consultations, dans d'autres	
				ois gestion de la bouteille d'O2 ou	
				cardiotensionnel.	
	Etat de santé			nt de travail ni d'arrêt maladie	
			depuis la derni		
				nent en cours, pas d'allergie, pas de	
				cal depuis la dernière visite	
			*	me ophtalmologique	
				pel dTP en 2008, 2 vaccinations	
			ROR)		
	Habitus		Tabac	0	
	11001000		Alcool	6 verres/semaine	
			Drogues	0	
			Sport	0	
			Trajet	Vient en voiture (35 min)	
	Diamétrica		Poids	· · · · ·	
	Biométries			83 kg	
			TA	13/9	
	D: 1:1::		FC	58/min	
	Risque biologique			ogie infectieuse	
				'a pas connaissance de la procédure	
			en cas d'AES	74 1 1 1 27 100 1000 5	
				274 UI/L le 27/02/2006	
		•	_	s l'enfance, 2 vaccinations ROR	
	Protection vis-à-vis du	risque		toujours de gants vinyle non	
	biologique au poste de travail		_	ésinfection du matériel, les porte la	
				ps pour collecter les poubelles	
			_	ègles d'hygiène mais considère	
	D:			de grand risque au poste	
	Risques physiques			me rachidien ou articulaire	
	7		- Pas de travail		
	Risques chimiques			ion régulière de MEOPA	
				ors de l'utilisation des produits	
	***			r l'entretien des brancards	
	Vécu au travail			tente avec les collègues, équipe	
			soudée		

Cas 11

Données administratives	Données administratives S. Louise née le 26/03/1984 à Dax				
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 12/05/2008 pour poste d'IDE en psychiatrie				
	Calendrier professionnel	12/2006 diplômée IDE 02/2007 à 04/2008 IDE Cadillac	en psychiatrie à l'hôpital de		
	Antécédents	familiaux	0		
		personnels médicaux	 rhinoconjonctivite saisonnière traitée par anti- histaminiques varicelle et mononucléose infectieuse dans l'enfance 		
		personnels chirurgicaux	0		
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0		
		AES	0		
		Contact BK bacillifère	0		
	Clinique	Taille	170 cm		
		Poids	63 kg		
		TA	12/7		
		Ophtalmologie	RAS		
		ORL	RAS		
		Dermatologie	RAS		
		Respiratoire	RAS		
		Cardio-vasculaire	RAS		
		Rhumatologie	RAS		
		Hémato-	RAS		
		endocrinologie	D.A.G.		
		Neurologie HGE	RAS		
	Traitement		RAS		
	Habitus	Aérius si besoin Tabac	0		
			pilate 1fois/semaine		
	Vaccinations	Sport BCG	03/10/1984		
	vaccinations	Hépatite B	01/11/1996		
		пераше в	18/12/1996 20/05/1997		
		ROR	23/10/1993 18/03/1999		
	Examens complémentaires	RP	ITN (16/04/2008)		
		Ac anti-HBs	83 UI/I (18/04/2008)		
		TBT	+ 5 mm (15/04/2008)		
	Apte à l'embauche au poste d				
Nouveaux éléments entre	Rappel vaccinal dTP coquelu		VAX)		
les 2 visites	Visite périodique le 12/04/20	i			
	Santé	pas de problème de sant	é		
	Examen clinique	Poids 62 kg TA 12/6			
		FC 60/min			
	RP	ITN (14/06/2011)			
	Travail	apte : poste inchangé			

Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccinations (pas de nouvelle injection depuis 2009)				
la visite périodique ou	Poste de travail		- Depuis 05/2008 : poste d'IDE en service de		
ESTI en 2015 (rôle joué		psychiatrie, à temps plein, 35h/sem, horaires :			
par l'étudiant en		matin/ après-m	idi 7h30/14h30 ou 14h30/21h30, 1		
médecine)		mois de nuits/a	n en été (21h30/7h30)		
			eillance des constantes sur		
			ministration des traitements,		
		1 0	ent des malades et des familles ; 10		
			utilisation de DxCare (ordinateur		
		dans l'office in	*		
	Etat de santé		t de travail ni d'arrêt maladie depuis		
		la dernière visi			
			n par pilule oestroprogestative, pas		
			de problème médical depuis la		
		dernière visite			
			me ophtalmologique		
		- Vaccins (rappel dTP coqueluche en 2009, 2			
		vaccinations ROR)			
	Habitus	Tabac	0		
		Alcool	occasionnel		
		Drogues	0		
		Sport	pilate 1 fois/ semaine		
		Trajet	Vient en tram (20 min)		
	Biométries	Poids	63 kg		
		TA	11/7		
		FC	64/min		
	Risque biologique	- Pas de pathologie infectieuse			
		- Pas d'AES, a connaissance de la procédure en			
		cas d'AES			
		- Ac anti HBs : 83 UI/L le 18/04/2008			
		- Varicelle dans l'enfance, 2 vaccinations ROR			
	Protection vis-à-vis du risque	- Port de gants vinyle non stériles lors des prises			
	biologique au poste de travail	de sang			
			un plateau avec container à		
		proximité lors des gestes			
	Diagnas abraignas	- Respect des règles d'hygiène			
	Risques physiques		me rachidien ou articulaire		
		- Pas de travail			
	Diagnas akimianas	- Lève-malade disponible dans le service- Pas d'utilisation régulière de MEOPA			
	Risques chimiques				
			ors de l'utilisation des produits		
	Vécu au travail		r l'entretien du chariot		
	vecu au travan	Dien, bonne en	tente avec les collègues		

Cas 12

Données administratives	stratives T. Gilles né le 31/03/1979 à Nantes				
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 20/06/2008 pour poste d'IDE en hépato-gastro-entérologie				
	Calendrier professionnel	06/2002 diplômée IDE 09/2002 à 05/2008 IDE Nantes	en rhumatologie au CHU de		
	Antécédents	familiaux	0		
		personnels médicaux	varicelle dans l'enfance		
		personnels	0		
		chirurgicaux			
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0		
		AES	0		
	CIL I	Contact BK bacillifère	0		
	Clinique	Taille	182 cm		
		Poids	83 kg		
		TA	13/7		
		Ophtalmologie	RAS		
		ORL	RAS		
		Dermatologie	RAS		
		Respiratoire	RAS		
		Cardio-vasculaire	RAS		
		Rhumatologie	RAS		
		Hémato-	RAS		
		endocrinologie Neurologie	RAS		
		HGE	RAS		
	Traitement	0	KAS		
	Habitus	Tabac	12 PA (20 cigarettes/jour depuis 12		
	Haoitus	Tuoue	ans)		
		Sport	Course à pieds 1 fois/semaine		
	Vaccinations	BCG	03/06/1979		
		dTP coqueluche	04/03/2007 (BOOSTRIX TETRA)		
		Hépatite B	01/07/1979		
		r	18/09/1979		
			20/04/1980		
		ROR	23/05/1980		
			18/01/1981		
	Examens complémentaires	RP	ITN (22/05/2008)		
		Ac anti-HBs	51 UI/I (18/09/2002)		
		TBT	+ 6 mm (25/05/2008)		
	Apte à l'embauche au poste d		rérologie le 20/06/2008		
Nouveaux éléments entre	Visite périodique le 10/03/20	i e			
les 2 visites	Santé	pas de problème de sante	é		
	Examen clinique	Poids 82 kg			
		TA 13/6			
	nn.	FC 60/min			
	RP	ITN (14/05/2011)			
T71 1 12 4 41 1 1	Travail	apte : poste inchangé	. 1 : 2007)		
Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccina				
la visite périodique ou	Poste de travail		008 : poste d'IDE en service		
ESTI en 2015 (rôle joué	d'hépato-gastro-entérologie, à temps plein,				

par l'étudiant en		35h/semaine, horaires : r	natin/après-midi	
médecine)		7h30/14h30 ou 14h30/21h30, quelques nuits dans		
		l'année (21h30/7h30) - nursing, surveillance des constantes sur		
		monitoring, administration	on des traitements,	
		accompagnement des ma	lades et des familles ; 12	
		lits en charge, utilisation	de DxCare (portable	
		dans l'office infirmier)		
	Etat de santé	- Pas d'accident de trava	il ni d'arrêt maladie	
		depuis la dernière visite		
		- Pas de traitement en co	urs, pas d'allergie, pas de	
		problème médical depuis	s la dernière visite	
		- Pas de problème ophtal	mologique	
		- Vaccins (rappel dTP co	oqueluche en 2007, 2	
		vaccinations ROR)		
	Habitus	Tabac 20 cigar	ettes/jour	
		Alcool occasion	nnel	
		Drogues 0		
		Sport Course a	à pieds 2 fois/ semaine	
		Trajet Vient en	tram (25 min)	
	Biométries	Poids 82 kg		
		TA 11/7		
		FC 58/min		
	Risque biologique	- Pas de pathologie infectieuse		
		- Pas d'AES, a connaissance de la procédure en		
		cas d'AES		
		- Ac anti HBs : 51 UI/L le 18/09/2002		
		- Varicelle dans l'enfance, 2 vaccinations ROR		
	Protection vis-à-vis du risque	•		
	biologique au poste de travail	de sang		
		- Utilisation d'un plateau avec container à		
		proximité lors des gestes		
		- Respect des règles d'hygiène		
	Risques physiques	- Pas de problème rachidien ou articulaire		
		- Pas de travail en binôm		
	Di li i	- Lève-malade disponible		
	Risques chimiques	- Pas d'utilisation régulière de MEOPA		
		- Pas de gêne lors de l'ut		
	777	d'entretien pour l'entretie		
	Vécu au travail	Bien, bonne entente avec	les collègues	

Cas 13

M. Nadine née le 16/06/1960 à Libourne				
visite d'embauche réalisée le 02/08/2006 pour poste d'ASH en pneumologie				
Calendrier professionnel	1980 à 1990 garde d'en 1992 diplômée ASH 1992 à 2000 ASH en né	fants à domicile Sphrologie au CHU de Brest		
Antácádonts		père : hypertension artérielle		
Antecedents		varicelle dans l'enfance		
		appendicectomie		
	•	appendicectornic		
MDPH - MP - AT -Divers		0		
NIBITI WII TII BIVEIS		0		
		0		
Clinique		161 cm		
emique		62 kg		
	TA	11/7		
		RAS		
	ORL	RAS		
	Dermatologie	RAS		
	Respiratoire	RAS		
	Cardio-vasculaire	RAS		
	Rhumatologie	RAS		
	Hémato-	RAS		
	endocrinologie			
	X	RAS		
		RAS		
		0		
		0		
Vaccinations		18/01/1961		
		05/06/2006 (REPEVAX)		
	Hépatite B	05/10/1991		
		08/11/1991		
	R∪B	20/04/1992 23/02/1993		
	KOK	16/01/2000		
Examens complémentaires	RP	ITN (10/08/2006)		
		71 UI/I (25/04/1992)		
	TBT	+ 8 mm (25/07/2006)		
Apte à l'embauche au poste d				
Santé	i e	5		
	; ^ 7			
1	TA 12/8			
	!			
RP	!			
	i ·			
	apic. poste menange			
	pas de problème de santé			
Examen clinique	Poids 63 kg			
	visite d'embauche réalisée le Calendrier professionnel Antécédents MDPH - MP - AT -Divers Clinique Traitement Habitus Vaccinations Examens complémentaires Apte à l'embauche au poste de Visite périodique le 12/03/200 Santé Examen clinique RP Travail Visite périodique le : Santé	visite d'embauche réalisée le 02/08/2006 pour poste d'A Calendrier professionnel 1980 à 1990 garde d'en 1992 à 2000 ASH en ne 2000 à 2006 ASH en peumologie le 200		

		TA	12/7	ı		
		FC	62/min			
	RP		0/01/2012)			
	Travail		·			
Fil de l'entretien lors de	Travail apte : poste inchangé Vient avec sa carte de vaccinations (pas de nouvelle injection depuis 2006)					
la visite périodique ou	Poste de travail	itions (p		006 : poste d'ASH en pneumologie,		
ESTI en 2015 (rôle joué	1 Oste de travan			de jour, horaires matin/ après-midi		
par l'étudiant en				3h30/21h, quelques nuits dans		
médecine)			l'année	51150/2111, querques nuits dans		
				s chambres, et des parties		
				ec produits ménagers disponibles		
				ssage de la monobrosse 1		
			fois/semaine e	•		
	Etat de santé			nt de travail ni d'arrêt maladie		
			depuis la derni			
				ment en cours, pas d'allergie, pas		
				nédical depuis la dernière visite		
			- Pas de problè	eme ophtalmologique		
			- Vaccins (rap	pel dTP coqueluche en 2006, 2		
			vaccinations ROR)			
	Habitus		Tabac	0		
			Alcool	occasionnel		
			Drogues	0		
			Sport	0		
			Trajet	Vient en voiture (15 min)		
	Biométries		Poids	62 kg		
			TA	12/6		
			FC	72/min		
	Risque biologique			- Pas de pathologie infectieuse		
				connaissance de la procédure en		
			cas d'AES			
	Protection vis-à-vis du risque			vinyle non stériles		
	biologique au poste de travail		•	est en isolement, port des EPI		
			recommandés			
			_	ègles d'hygiène		
	Risques physiques			eme rachidien ou articulaire		
	D: 1: :		- Pas de travail			
	Risques chimiques			ors de l'utilisation des produits		
			•	d'entretien pour l'entretien du chariot		
			_	- Pas de gêne lors de l'utilisation des produits		
	Ván ou trovo:1		d'entretien	lifficultá avec l'águine		
	Vécu au travail		Bien, aucune o	lifficulté avec l'équipe		

Cas 14

Données administratives	N. Emmanuel né le 01/10/1966 à Biarritz						
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 25/01/1990 pour poste d'ASH en médecine physique et réadaptation (MPR)						
	Calendrier professionnel	1987 diplômé ASH	1984 à 1986 agent d'entretien 1987 diplômé ASH				
		1987 à 1989 ASH en neurologie au CHU de Nancy					
	Antécédents	familiaux	0				
		personnels médicaux	varicelle dans l'enfance				
		personnels	0				
		chirurgicaux					
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0				
		AES	0				
		Contact BK bacillifère	0				
	Clinique	Taille	183 cm				
		Poids	78 kg				
		TA	13/9				
		Ophtalmologie	RAS				
		ORL	RAS				
		Dermatologie	RAS				
		Respiratoire	RAS				
		Cardio-vasculaire	RAS				
		Rhumatologie	RAS				
		Hémato-	RAS				
		endocrinologie					
		Neurologie	RAS				
		HGE	RAS				
	Traitement	0					
	Habitus	Tabac	8 cigarettes/jour depuis 28 ans (environ 14 PA)				
		Sport	0				
	Vaccinations	BCG	10/02/1967				
		dTP	08/01/1990 (REVAXIS)				
		Hépatite B	19/05/1986				
			22/06/1986				
			30/01/1987				
		ROR	20/02/1986				
			25/01/1987				
	Examens complémentaires	RP	ITN (27/12/1989)				
		Ac anti-HBs	48 UI/I (05/02/1987)				
		TBT	+ 9 mm (10/01/1990)				
	Apte à l'embauche au poste d		990				
Nouveaux éléments entre	Visite périodique le 10/03/199	92 :					
les 2 visites	Santé	pas de problème de sante	ź				
	Examen clinique	Poids 79 kg					
		TA 12/6					
		FC 56/min					
	RP	ITN (20/04/1992)					
	Travail	apte : poste inchangé					
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
	Travailapte : poste inchangeVisite périodique le 05/05/1994 :pas de problème de santé						

	1					
	Examen clinique	Poids	80 kg			
		TA	12/7			
		FC	60/min			
	RP	ITN (1	6/05/1994)			
	Travail	apte : r	oste inchangé			
	Visite périodique le 10/06/1997:					
	Santé		problème de santé			
	Examen clinique		79 kg			
	1 1 1 1 1 1 1 1	TA	13/7			
		FC	60/min			
	RP	!	5/07/1997)			
	Travail	i	ooste inchangé			
	Visite périodique le 17/04/201		oste menange			
	Santé		problème de santé			
	Examen clinique	Poids	80 kg			
	Examen Clinique	TA	11/6			
		FC	58/min			
	RP .	,	0/05/2010)			
	Travail	:	oste inchangé			
	Vaccinations : dTP coqueluch		•	X)		
Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccina					
la visite périodique ou	Poste de travail	ttions (pt		0 : poste d'ASH en MPR, horaires		
ESTI en 2015 (rôle joué	Toste de travan			idi 7h/14h30 ou 13h30/21h,		
par l'étudiant en			quelques nuits			
médecine)				chambres, et des parties		
				c produits ménagers disponibles		
			sur chariot, pas	ssage de la monobrosse 1		
			fois/semaine er			
	Etat de santé			t de travail ni d'arrêt maladie		
			depuis la derni			
				nent en cours, pas d'allergie, pas de		
			*	cal depuis la dernière visite		
				me ophtalmologique		
				pel dTP coqueluche en 2010, 2		
	TT-1:3		vaccinations R	,		
	Habitus		Tabac	8 cigarettes/jour		
			Alcool Drogues	occasionnel 0		
			Sport	0		
			Trajet	Vient en tram (30 min)		
	Diametrica		-			
	Biométries		Poids	82 kg		
			FC	13/8 59/min		
	Risque biologique			ogie infectieuse		
	Kisque biologique			connaissance de la procédure en		
			cas d'AES	comaissance de la procedure en		
	Protection vis-à-vis du	risque		vinyle non stériles		
	biologique au poste de travail	_		est en isolement, port des EPI		
	2131081442 au poste de travair		recommandés à			
				ègles d'hygiène		
	Risques physiques			me rachidien ou articulaire		
			- Pas de travail			
i .	L					

Risques	s chimiques	- Pas de gêne lors de l'utilisation des produits	
		d'entretien pour l'entretien du chariot	
		- Pas de gêne lors de l'utilisation des produits	
		d'entretien	
Vécu au	u travail	Bien, bonne entente avec l'équipe	

Données administratives	B. Frédéric né le 01/04/1968 à Bassens						
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 07/12/2010 pour poste d'AS en médecine interne						
	Calendrier professionnel	urgences de l'hôpital de Dax					
	Antécédents	2002 à 2010 AS en urologie à l'hôpital de Dax familiaux 0					
	1 111000001115	personnels médicaux	varicelle dans l'enfance				
		personnels chirurgicaux	fracture tibiale gauche dans l'enfance				
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0				
		AES	0				
		Contact BK bacillifère	0				
	Clinique	Taille	176 cm				
	•	Poids	78 kg				
		TA	11/7				
		Ophtalmologie	RAS				
		ORL	RAS				
		Dermatologie	RAS				
		Respiratoire RAS Cardio-vasculaire RAS Rhumatologie RAS					
		Hémato-	RAS				
		endocrinologie					
		Neurologie	RAS				
		HGE	RAS				
	Traitement	0					
	Habitus	Tabac	12 cigarettes/jour depuis 30 ans (environ 15 PA)				
		Sport	0				
	Vaccinations	BCG	10/06/1968				
		dTP coqueluche	19/11/2010 (BOOSTRIX TETRA)				
		Hépatite B	19/05/1987				
			22/06/1987				
			30/01/1988				
		ROR	20/07/1969				
	E	D.D.	25/01/1970				
	Examens complémentaires	RP ITN (20/11/2010)					
		Ac anti-HBs 48 UI/1 (05/02/1988)					
	A	TBT	+ 9 mm (21/11/2010)				
Nouveous áléments auto-	Apte à l'embauche au poste d	AS en medecine interne	IE U // I 2/ 2U I U				
Nouveaux éléments entre les 2 visites	RAS						

Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccinations (pas de nouvelle injection depuis 2010)					
la visite périodique ou	Poste de travail	- Depuis 01/1990 : poste d'AS en médecine				
ESTI en 2015 (rôle joué		interne, horaires matin/après-midi 7h30/14h30 ou				
par l'étudiant en		14h30/21h30,	quelques nuits dans l'année à temps			
médecine)		plein				
		- nursing, chan	ges et réfection des lits, contrôle de			
·		l'état clinique	et des constantes, aide à la toilette			
		et aux repas.				
	Etat de santé	- Pas d'accider	nt de travail ni d'arrêt maladie			
		depuis la derni	ère visite			
			nent en cours, pas d'allergie, pas de			
		problème médi	cal depuis la dernière visite			
			me ophtalmologique			
			pel dTP coqueluche en 2010, 2			
		vaccinations R	·			
	Habitus	Tabac	12 cigarettes/jour			
		Alcool	occasionnel			
		Drogues	0			
		Sport	0			
		Trajet	Vient en tram (15 min)			
	Biométries	Poids	82 kg			
		TA	13/8			
		FC	59/min			
	Risque biologique		ogie infectieuse			
		·	connaissance de la procédure en			
		cas d'AES				
			: 48 UI/L le 05/02/1988			
			de varicelle, ROR 2 injections			
	Protection vis-à-vis du risque	_	ts vinyle pour les changes			
	biologique au poste de travail	 Respect des règles d'hygiène Pas de problème rachidien ou articulaire Pas de travail en binôme Lève-malade disponible dans le service produits d'entretien utilisés pour entretien chariot 				
	Risques physiques					
	Risques chimiques					
		- Pas de gêne lors de son utilisation				
	Vécu au travail	Bien, bonne en	itente avec l'équipe			

Données administratives	M. Virginie née le 18/07/1980 à Limoges.					
Dossier médical :	visite d'embauche réalisée le 10/09/2011 pour poste d'AS en rhumatologie					
	Calendrier professionnel 06/2000 diplômée AS 2000 à 06/2011 AS en cardiologie à l'hôpital de B					
	Antécédents	familiaux	0			
		personnels médicaux	varicelle dans l'enfance			
		personnels chirurgicaux	appendicectomie			
	MDPH - MP - AT -Divers	AT/AM	0			
		AES	0			
		Contact BK bacillifère	0			
	Clinique	Taille	173 cm			

	1	Poids		65 kg	
	TA			65 kg 12/9	
		Ophtaln	nologia	12/9 RAS	
		ORL	nologie		
			alogio	RAS RAS	
		Dermato			
		Respirat		RAS	
			vasculaire	RAS	
		Rhumat		RAS	
		Hémato		RAS	
		endocrii			
		Neurolo	gie	RAS	
		HGE		RAS	
	Traitement		estroprogestativ		
	Habitus	Tabac		0	
		Sport		0	
	Vaccinations	BCG		12/11/1980	
		dTP coo	queluche	18/08/2011 (REPEVAX)	
		Hépatite	e B	18/10/1980	
				15/12/1980	
				12/06/1981	
		ROR		10/08/1981	
				09/03/1982	
	Examens complémentaires	RP		ITN (20/08/2011)	
	r i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	Ac anti-	HBs	49 UI/1 (25/08/1999)	
	TBT			+ 6 mm (20/08/2011)	
	Apte à l'embauche au poste d	l'AS en rhu	ımatologie le 10	0/09/2011	
Nouveaux éléments entre	RAS				
les 2 visites					
Fil de l'entretien lors de	Vient avec sa carte de vaccina	ations (pas	de nouvelle injection depuis 2011)		
la visite périodique ou	Poste de travail	-	- Depuis 09/20	011 : poste d'AS en rhumatologie,	
ESTI en 2015 (rôle joué			horaires matin/après-midi 7h30/14h30 ou		
par l'étudiant en			14h30/21h30, quelques nuits dans l'année, à		
médecine)			temps plein		
			- nursing, changes et réfection des lits, contrôle de		
			l'état clinique et des constantes, aide à la toilette		
			et aux repas.		
	Etat de santé		- Pas d'accident de travail ni d'arrêt maladie		
	Ltat de sante		depuis la dernière visite		
			- Pas de traitement en cours (pilule		
			oestroprogestative), pas d'allergie, pas de		
			problème médical depuis la dernière visite		
			*	ème ophtalmologique	
				ppel dTP en 2011, 2 vaccinations	
			ROR)		
	Habitus		Tabac	0	
			Alcool	Occasionnel	
			Drogues	0	
			Sport	zumba 1 fois/semaine	
			Trajet	Vient à pieds (15 min)	
	Biométries		Poids	65 kg	
			TA	13/8	
			FC	66/min	

Risque biologique	 - Pas de pathologie infectieuse - Pas d'AES, a connaissance de la procédure en cas d'AES - Ac anti HBs : 49 UI/L le 25/08/1999 - Antécédent de varicelle, 2 vaccinations ROR
Protection vis-à-vis du risque biologique au poste de travail	Porte des gants vinyle pour les changesRespect des règles d'hygiène
Risques physiques	 - Pas de problème rachidien ou articulaire - Pas de travail en binôme - Lève-malade disponible dans le service
Risques chimiques	 produits d'entretien utilisés pour entretien chariot Pas de gêne lors de son utilisation
Vécu au travail	Bien, bonne entente avec les collègues

Annexe 2 : questionnaires « acteurs » post-entretien médical des cas fictifs > Cas 1

Critère jugé	Question posée ou information donnée	OUI	NON	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	- Question sur le poste de travail (métier)			
	- Question sur le service			
	- Question sur les horaires			
	- Autre			
Identification de nouveaux évènements de	Question sur la survenue d'un nouvel			
santé	évènement de santé			
Vérification du respect du calendrier des	Vérification de la carte de vaccinations			
vaccinations				
Vérification du port des équipements de	- Informations sur les EPI			
protection individuelle (EPI) et de	- Question sur le port des gants			
l'utilisation des équipements de protection	- Question sur le port des lunettes			
collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	- Question sur le port du masque			
	- Question sur l'utilisation des EPC			
	(conteneurs)			
Identification d'accidents d'exposition au	- Question sur la survenue d'un AES depuis la			
sang (AES)	dernière visite			
	- Information sur la conduite à tenir en cas			
	d'AES			
Identification d'accidents de travail/ arrêts	Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la			
maladie (AT/AM)	dernière visite			
Recherche de retentissements sur la santé :				
- Alimentation	- Question sur l'alimentation			
- Sommeil	- Question sur le sommeil			
	- Question sur la vigilance			
 Troubles digestifs 	- Question sur la digestion			

Capacité à informer sur les risques spécifiques au travail de nuit :	Médecin : Remise d'une plaquette travail de nuit		
 → du risque cardio-vasculaire (HTA, diabète, dyslipidémie, cardiopathie ischémique, prise de poids) 	- Information donnée		
 Troubles digestifs 	- Information donnée		
- Troubles du sommeil/de l'humeur	- Information donnée		
Capacité à prescrire	Prescription de la sérologie rougeolePrescription de la radiographie pulmonaire	 	

Critère jugé	Question posée ou information donnée	OUI	NON	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	- Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service			
	- Question sur les horaires - Autre			
Identification de nouveaux évènements de santé	Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé			
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	Vérification de la carte de vaccinations			
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	 Informations sur les EPI Question sur le port des gants Question sur le port des lunettes Question sur le port du masque Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 			
Identification d'accidents d'exposition au sang (AES)	- Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite			

	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES		
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie (AT/AM)	Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite		
Identification d'un nouveau symptôme : épisode dépressif majeur actuel	- Question sur l'alimentation / l'appétit		
	 Question sur le sommeil Question sur l'humeur Question sur une sensation de fatigue Question sur le vécu au travail Question sur le traitement en cours 		
Capacité à informer sur les risques spécifiques au travail avec des cytostatiques :	Médecin : Remise d'une plaquette « grossesse et cytostatiques »		
Importance du port des équipements de protection individuelle (EPI) lors des manipulations	Informations sur les EPI spécifiques		
Capacité à prescrire	 Prescription de la sérologie varicelle Prescription de la radiographie pulmonaire Prescription de la sérologie Hépatite B complète Prescription d'une numération de formule sanguine (NFS) de référence 		
Capacité à orienter	Orientation vers le médecin traitant ou la psychologue en santé-travail		

Critère jugé	Question posée ou information donnée	OUI	NON	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	 - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre 			
Identification de nouveaux évènements de santé	Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé			
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	Vérification de la carte de vaccinations			
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	 Informations sur les EPI Question sur le port des gants Question sur le port des lunettes Question sur le port du masque Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 			
Identification d'accidents d'exposition au sang (AES)	 Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite Information sur la conduite à tenir en cas d'AES 			
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie (AT/AM)	Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite			
Capacité à informer sur les risques spécifiques au travail avec des rayonnements X (INRS):	Remise d'une plaquette «rayons X»			
 Importance du port des équipements de protection 	- Informations sur les EPI spécifiques			

individuelle (EPI) lors de l'exposition aux rayons X			
- Importance du port du dosimètre	- Information sur le port du dosimètre		
- Carte SISERI	- Question sur la détention d'une carte SISERI		
Capacité à prescrire	 - Prescription d'une numération de formule sanguine (NFS) de référence - Vaccin dTP coqueluche - Prescription de la radiographie pulmonaire 		

Critère jugé	Question posée ou information donnée	OUI	NON	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	- Question sur le poste de travail (métier)			
	- Question sur le service			
	- Question sur les horaires			
	- Autre			
Identification de nouveaux évènements de	Question sur la survenue d'un nouvel			
santé	évènement de santé			
Vérification du respect du calendrier des	Vérification de la carte de vaccinations			
vaccinations				
Vérification du port des équipements de	- Informations sur les EPI			
protection individuelle (EPI) et de	- Question sur le port des gants			
l'utilisation des équipements de protection	- Question sur le port des lunettes			
collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	- Question sur le port du masque			
	- Question sur l'utilisation des EPC			
	(conteneurs)			
Identification d'accidents d'exposition au	- Question sur la survenue d'un AES depuis la			
sang (AES)	dernière visite			
	- Information sur la conduite à tenir en cas			
	d'AES			

Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie (AT/AM)	Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	
Identification d'un nouveau symptôme : tendinopathie de l'épaule droite avec arrêts maladie récurrents	- Question sur l'existence de douleurs articulaires récurrentes (poignets, coudes, épaules)	
	- Question sur la réalisation d'examens complémentaires	
	- Question sur la prise en charge	
	- Question sur le traitement en cours	
Identification des facteurs professionnels	- Question sur le travail en binôme	
	- Question sur la disponibilité d'équipements	
	d'aide à la manutention	
Capacité à informer sur les risques	- Informations donnée sur les bons gestes et	
physiques liés à la manutention au poste de	les bonnes postures	
travail	- Informations donnée sur les règles hygiéno- diététiques	
Capacité à informer	remise plaquette « MEOPA »	
Capacité à prescrire	- Prescription de la sérologie rougeole	
	- Prescription de la sérologie varicelle	
	- Prescription de la sérologie Hépatite B complète	
	- Prescription de la radiographie pulmonaire	
Capacité à orienter	Orientation vers le médecin traitant pour avis ou avis spécialisé pour discuter de l'aptitude (rhumatologue ou CPP)	

Critère jugé	Question posée ou information donnée	OUI	NON	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	- Question sur le poste de travail (métier)			
	- Question sur le service			
	- Question sur les horaires			
	- Autre			
Identification de nouveaux évènements de	Question sur la survenue d'un nouvel			
santé	évènement de santé			
Vérification du respect du calendrier des	Vérification de la carte de vaccinations			
vaccinations				
Vérification du port des équipements de	- Informations sur les EPI			
protection individuelle (EPI) et de	- Question sur le port des gants			
l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	- Question sur le port des lunettes			
collective (EPC) vis-a-vis du risque infectieux	- Question sur le port du masque			
	- Question sur l'utilisation des EPC			
	(conteneurs)			
Identification d'accidents de travail/ arrêts	Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la			
maladie (AT/AM)	dernière visite			
Identification d'une nouvelle nuisance : toux sèche au froid et à l'effort	- Question sur la survenue d'un nouveau symptôme depuis la dernière visite			
	- Question sur l'apparition ou l'aggravation d'une allergie respiratoire depuis la dernière visite			
	- Question sur l'existence d'une affection ORL chronique			
	- Question sur le type de symptômes (toux			
	grasse/ toux sèche)			
	- Question sur les facteurs déclenchants			
	- Question sur le traitement en cours			

Identification des causes et conséquences professionnelles	- Question sur l'existence d'une gêne lors de l'utilisation de certains produits chimiques		
	- Question sur l'existence d'une gêne lors du travail au froid		
Capacité à prescrire	Prescription de la sérologie hépatite A		
Capacité à orienter	Orientation vers le pneumologue pour réalisation d'EFR		

Critère jugé	Question posée ou information donnée	OUI	NON	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	 - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre - Question sur la tolérance du rythme de travail en 12h 			
Identification de nouveaux évènements de santé	Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé			
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	Vérification de la carte de vaccinations			
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	 Informations sur les EPI Question sur le port des gants Question sur le port des lunettes Question sur le port du masque Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 			
Identification d'accidents d'exposition au sang (AES)	- Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite			

	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES		
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie (AT/AM)	Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite		
Capacité à informer sur les risques spécifiques liés à sa pathologie en lien avec le travail			
 - / du risque de déséquilibre du diabète avec un rythme de travail irrégulier 	Information donnée		
 Importance du suivi régulier par le médecin traitant et les spécialistes 	Information donnée		
Capacité à prescrire	- Prescription de la radiographie pulmonaire		

Annexe 3 : Réponses au premier tour de Delphi Cas 1

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Si désaccord, proposition
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	

Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
Vérification du respect du calendrier des	IDE : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
vaccinations	Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	2	2	R1: A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite R2: A discuter selon recommandations GERES
	Médecin : Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	2	2	R1: A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite R2: Idem
Vérification du port des équipements de	IDE : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
protection individuelle (EPI) et de	- Question sur le port des gants	4	0	
l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	- Question sur le port des lunettes	4	0	R1 : Même si pas utile en systématique, le laisser en systématique pour IDE
	- Question sur le port du masque	4	0	
	 Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 	4	0	
	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
	- Question sur le port des gants	4	0	
	- Question sur le port des lunettes	3	1	R1 : En fonction des gestes des AS et plus souvent du service → donc ici pas d'intérêt → donc question non systématique
	- Question sur le port du masque	4	0	

	- Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	4	0	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	4	0	R1 : Remise plaquette AES si pas déjà fait – A tracer dans le dossier – question qui doit rester systématique
	Médecin : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	3	1	R1 : Remise plaquette AES si pas déjà fait— A tracer dans le dossier — agent déjà au courant de la procédure → question non systématique pour le médecin.
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
Identification d'une nouvelle nuisance : travail de nuit	IDE : Questionnaire additif travail de nuit	4	0	
	Médecin : Information écrite dans le dossier	3	1	R4 : doit faire réaliser le questionnaire prévu HAS
Recherche de retentissements sur la santé :				
- Poids	IDE : Noté dans le dossier	4	0	
	Médecin : Noté dans le dossier	4	0	
- Tension artérielle	IDE : Prise et notée dans le dossier	4	0	
	Médecin : Prise et notée dans le dossier	4	0	
- Alimentation	IDE : Nombre de repas/ jour	3	1	R1 : Les IDE peuvent aussi questionner sur l'alimentation, elles seront peut-être même mieux formées que les médecins du travail

·	Médecin : Question sur l'alimentation	2	1	R1 : Les médecins doivent aussi questionner sur le nombre de repas/jour → j'aurais plutôt écrit l'inverse entre IDE et médecin
- Sommeil	IDE : - Echelle de Spiegel 17 (adresser au médecin du travail si < 18, protocole CHU De Bordeaux)	4	0	
	 Echelle d'Epworth 16 (adresser au médecin du travail si > 15, protocole CHU de Bordeaux) 	4	0	
	Médecin : - Question sur le sommeil	2	2	R2 : Faire comme l'IDE R3 : Avec le médecin on est dispensé des questionnaires ?
	- Question sur la vigilance	2	2	R2 : idem
 Troubles digestifs 	IDE : Question sur digestion	3	1	R2 : Plutôt troubles digestifs
	Médecin: Question sur la digestion	3	1	R2 : idem
Capacité à informer sur les risques spécifiques au travail de	IDE : Remise d'une plaquette travail de nuit (brochure HAS)	4	0	
nuit (recommandations HAS):	Médecin : Remise d'une plaquette travail de nuit (brochure HAS)	4	0	
- ✓ du risque cardio-vasculaire (HTA,	IDE : - Information orale	4	0	
diabète, dyslipidémie, cardiopathie ischémique, prise de poids)	- Information tracée dans le dossier	4	0	
	Médecin : - Information orale	4	0	
	- Information tracée dans le dossier	4	0	
 Troubles digestifs 	IDE : - Information orale	4	0	
	- Information tracée dans le dossier	4	0	
	Médecin : - Information orale	4	0	
	- Information tracée dans le dossier	4	0	
- Troubles du sommeil/de l'humeur	IDE : - Information orale	4	0	
	- Information tracée dans le dossier	4	0	

	Médecin : - Information orale	4	0	
	- Information tracée dans le dossier	4	0	
Capacité à prescrire	infirmière : - Prescription de la sérologie rougeole (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	R1: Cependant inutile car devrait avoir d'emblée une 2ème injection de ROR (recommandations). Sérologie si elle ne veut pas. R2: Pas d'indication, faire 2eme injection
	- Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1: La RP n'étant plus systématique, c'est du ressort du médecin du travail, mais il faut un interrogatoire sur la notion de contage BK, voyages en pays d'endémie, humanitaire R2: Voir recommandations GERES
	Médecin : - Prescription de la sérologie rougeole (protocole CHU de Bordeaux)	4	0	R1 : Cependant inutile car devrait avoir d'emblée une 2 ^{ème} injection de ROR (recommandations). Sérologie si elle ne veut pas.
	- Prescription de la radiographie pulmonaire	3	1	R1: La RP n'étant plus systématique (si on se place dans nouvelles recommandations), c'est du ressort du médecin du travail, mais il faut un interrogatoire sur la notion de contage BK, voyages en pays d'endémie, humanitaire → prescription en fonction du contexte
Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (passage au travail de nuit et troubles du sommeil)	3	1	R1 : Orientation vers une Consultation avec le médecin du travail R3 : d'accord

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Si désaccord, proposition
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	

	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier) - Question sur le service - Question sur les horaires - Autre	4 4 4 2	0 0 0	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
Vérification du respect du calendrier des	IDE : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
vaccinations	Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier) Médecin: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	1	3	R2: A discuter selon recommandations GERES R1: A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite R4: pas d'intérêt selon nouvelles recommandations GERES R2: A discuter selon recommandations GERES R1: A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite R4: pas d'intérêt selon nouvelles recommandations GERES
	IDE : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
Vérification du port des équipements de	- Question sur le port des gants	4	0	
protection individuelle (EPI) et de	- Question sur le port des lunettes	3	0	
l'utilisation des équipements de protection	- Question sur le port du masque	4	0	
collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	 Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 	4	0	

	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
•	- Question sur le port des gants	4	0	
	- Question sur le port des lunettes	3	0	
	- Question sur le port du masque	4	0	
	 Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 	4	0	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	4	0	R1 : Remise plaquette AES si pas déjà fait – A tracer dans le dossier – question qui doit rester systématique
	Médecin : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	3	1	R1 : Remise plaquette AES si pas déjà fait— A tracer dans le dossier — agent déjà au courant de la procédure → question non systématique pour le médecin.
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
Identification d'un nouveau symptôme :	IDE : - Poids noté dans le dossier	4	0	
épisode dépressif majeur actuel	- Nombre de repas/ j	4	0	
	- Question sur le vécu au travail	4	0	
	- Question sur le traitement en cours	4	0	
	- Questionnaire additif MINI	4	0	
	Médecin : - Information écrite dans le dossier	4	0	
	- Poids noté dans le dossier	4	0	
	- Question sur l'alimentation / l'appétit	4	0	

-	1		·	
	- Question sur le sommeil	4	0	
	 Question sur l'humeur (anhédonie/ aboulie/ idées noires) 	4	0	
	 Question sur une sensation de fatigue (asthénie) 	4	0	
	- Question sur le vécu au travail	4	0	
	- Question sur le traitement en cours	4	0	
Capacité à informer sur les risques spécifiques au travail avec des cytostatiques	IDE : Remise d'une plaquette « grossesse et cytostatiques » (INRS)	3	0	R4 : remise plutôt à la prise de poste et 1 seule fois
(INRS, CCLIN):	Médecin : Remise d'une plaquette « grossesse et cytostatiques » (INRS)	3	0	R4 : remise plutôt à la prise de poste et 1 seule fois
 Importance du port des équipements de protection 	IDE : - Information orale ou écrite sur les EPI spécifiques	4	0	R1 : Information tracée dans le dossier
individuelle (EPI) lors des	- Question sur le port des gants	4	0	
manipulations	- Question sur le port des lunettes	3	0	
	- Question sur le port du masque	4	0	
	Médecin : - Information orale sur les EPI spécifiques	4	0	
	- Information tracée dans le dossier	4	0	
Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la sérologie varicelle (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	
	- Prescription de la radiographie pulmonaire	1	3	R2: Voir recommandations GERES R1: La RP n'étant plus systématique, c'est du ressort du médecin du travail, mais il faut un interrogatoire sur la notion de contage BK, voyages en pays d'endémie, humanitaire
	 Prescription d'une numération de formule sanguine (NFS) de référence (protocole CHU de Bordeaux) 	4	0	

	Médecin : - Prescription de la sérologie varicelle (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	
	- Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R2: Voir recommandations GERES R1: La RP n'étant plus systématique, c'est du ressort du médecin du travail, mais il faut un interrogatoire sur la notion de contage BK, voyages en pays d'endémie, humanitaire >> prescription en fonction du contexte
	 Prescription d'une numération de formule sanguine (NFS) de référence (protocole CHU de Bordeaux) 	4	0	
Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (épisode dépressif majeur en cours)	2	2	R1 : Orientation vers une Consultation avec le médecin du travail R3 : Attention l'infirmière dépiste seul le médecin fait le diagnostic et signaler aussi la perte de 13 Kg en précisant depuis quand ce qui oriente vers le médecin (2 problèmes de santé qui ne sont pas forcément liés : tuberculose ?? en plus des RPS)
	Médecin : Orientation vers le médecin traitant ou la psychologue en santé-travail	2	1	R1 : Médecin traitant et/ou psychologue R3 : supprimer la psychologue en santé-travail R4 : vers psychiatre pas du ressort du psychologue du

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Si désaccord, proposition
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	

	- Autre	3	0	R1 : Interroger sur le poste antérieur médecine nucléaire et risques avec sources non scellées
	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	3	0	R1 : Interroger sur le poste antérieur médecine nucléaire et risques avec sources non scellées
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
Vérification du respect du calendrier des	IDE : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
vaccinations	Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1: A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite
	Médecin: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1: A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite
Vérification du port des équipements de	IDE : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	R1 : A tracer dans le dossier
protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	- Question sur le port des gants	4	0	
	- Question sur le port des lunettes	3	1	R1 : Même si pas utile en systématique dans ce cas, le laisser en systématique pour IDE
	- Question sur le port du masque	4	0	
	- Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	4	0	

	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
·	- Question sur le port des gants	4	0	
	- Question sur le port des lunettes	2	2	R1 : Pas utile dans ce cas, médecin du travail doit le savoir/connaissance du poste -> aucun intérêt R4 : pas utile
	- Question sur le port du masque	4	0	
	 Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 	4	0	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	2	2	R1 : Déjà au courant – remettre plaquette si pas déjà fait ; Mais laisser l'item en systématique pour IDE
	Médecin : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	2	2	R1 : Déjà au courant — remettre plaquette si pas déjà fait
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
Identification d'une nouvelle nuisance : exposition à des rayonnements X	IDE : Question sur la modification du poste de travail depuis la dernière visite	4	0	
	Médecin : Information écrite dans le dossier	4	0	
Capacité à informer sur les risques	IDE : Remise d'une plaquette «rayons X» (INRS)	4	0	R4 : On élabore localement
spécifiques au travail avec des rayonnements X (INRS):	Médecin : Remise d'une plaquette «rayons X» (INRS)	4	0	
 Importance du port des équipements de protection 	IDE : - Informations orales ou écrites sur le port des EPI spécifiques	4	0	

individuelle (EPI) lors de l'exposition aux rayons X	- Question sur le port de la visière ou lunettes plombées	2	2	R1: Question à garder en systématique ou bien à cibler en fonction des postes générant des tâches le nécessitant- pas de nécessité dans ce cas – ou possibilité de mettre une information « non concerné »
	- Question sur le port du cache thyroïde	2	2	R1: Question à garder en systématique ou bien à cibler en fonction des postes générant des tâches le nécessitant- pas de nécessité dans ce cas – ou possibilité de mettre une information « non concerné »
	- Question sur le port du tablier de plomb	4	0	
	Médecin : - Information orale sur les EPI spécifiques	4	0	R3 : Et de déclarer au plus tôt une grossesse débutante
	- Information tracée dans le dossier sur les EPI spécifiques	4	0	
- Importance du port du dosimètre	IDE : - Question sur le port du dosimètre passif à la poitrine	4	0	
	- Question sur le port du dosimètre passif au poignet	2	2	R1: Question à garder en systématique ou bien à cibler en fonction des postes générant des tâches le nécessitant- pas de nécessité dans ce cas – ou possibilité de mettre une info « non concerné » R4: pourquoi pas mais peu ont ce genre de dosimètre
	- Question sur le port du dosimètre passif au doigt (bague)	3	1	R1: Question à garder en systématique ou bien à cibler en fonction des postes générant des tâches le nécessitant- pas de nécessité dans ce cas – ou possibilité de mettre une information « non concerné » R4: pourquoi pas mais peu ont ce genre de dosimètre

	- Question sur le port du dosimètre opérationnel	2	2	R1: Question à garder en systématique ou bien à cibler en fonction des postes générant des tâches le nécessitant- pas de nécessité dans ce cas – ou possibilité de mettre une information « non concerné » R4: intérêt si enceinte
	Médecin : - Information orale sur le port du dosimètre	4	0	R4 : Et la dosimétrie, pas de question ?
	- Information tracée dans le dossier sur le port du dosimètre	4	0	
- Carte SISERI DE SUIVI DOSIMETRIQUE	IDE : Question sur la détention d'une carte SISERI DE SUIVI DOSIMETRIQUE	4	0	R1 : regarder les doses reçues et informer la salariée + tracer dans le dossier A supprimé carte SISERI pour carte DE SUIVI DOSIMETRIQUE
	Médecin: Question sur la détention d'une carte SISERI DE SUIVI DOSIMETRIQUE	4	0	R1 : regarder les doses reçues et informer la salariée + tracer dans le dossier A supprimé carte SISERI pour carte DE SUIVI DOSIMETRIQUE R4 : Carte SISERI remplie que par le médecin ?
Capacité à prescrire	infirmière : - Prescription d'une numération de formule sanguine (NFS) de référence (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	R4 : pas systématique
	- Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	
	- Vaccin dTP coqueluche (recommandations HAS)	4	0	
	Médecin : - Prescription d'une numération de formule sanguine (NFS) de référence (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	R4 : au cas par cas, systématiquement à la 1 ^{re} consultation
	- Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R3 : oui risque TUBERCULOSE ++

	 Vaccin dTP coqueluche (recommandations HAS) 	4	
· ·	IDE : Relecture par le médecin du travail (délivrance de la carte SISERI)	2	R4 : cat B : si pas de problème clinique et dosimétrique pas de relecture médecin. Evaluation de la dosimétrie

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Si désaccord, proposition
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
Vérification du respect du calendrier des	IDE : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
vaccinations	Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE : Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1 : A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite

	Médecin : Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1 : A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite
	IDE : - Informations orales ou écrites sur les EPI	3	0	
	- Question sur le port des gants	4	0	
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection	- Question sur le port des lunettes	3	1	R1 : En fonction des gestes des AS et plus souvent du service → donc ici pas d'intérêt → donc question non systématique
collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	- Question sur le port du masque	3	1	
	 Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 	3	0	
	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
	- Question sur le port des gants	4	0	
	- Question sur le port des lunettes	2	2	R1 : En fonction des gestes des AS et plus souvent du service → donc ici pas d'intérêt → donc question non systématique et médecin doit savoir qu'ici c'est inutile
	- Question sur le port du masque	4	0	
	 Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 	4	0	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	3	1	R1 : Remise plaquette AES si pas déjà fait – A tracer dans le dossier – question qui doit rester systématique R4 : pas utile
	Médecin : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	

	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	2	2	R1: Remise plaquette AES si pas déjà fait— A tracer dans le dossier — agent déjà au courant de la procédure — question non systématique pour le médecin.
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
Identification d'un nouveau symptôme :	IDE : - Information écrite dans le dossier	4	0	
tendinopathie de l'épaule droite avec arrêts maladie récurrents	 Question sur l'existence de douleurs articulaires récurrentes (poignets, coudes, épaules) 	4	0	
	 Question sur la réalisation de radiographies 	3	0	
	- Question sur une prise en charge spécialisée	4	0	
	- Question sur le traitement en cours	4	0	
	Médecin : - Information écrite dans le dossier	4	0	
	 Question sur l'existence de douleurs articulaires récurrentes (poignets, coudes, épaules) 	4	0	
	 Question sur la réalisation d'examens complémentaires 	4	0	R1 : Et noter résultats ou les obtenir si pas à disposition
	- Question sur la prise en charge	4	0	
	- Question sur le traitement en cours	4	0	
Identification des facteurs professionnels	IDE : - Question sur le travail en binôme	4	0	
	- Question sur la disponibilité d'équipements d'aide à la manutention	4	0	

l	Médecin : - Question sur le travail en binôme	4	0	
	 Question sur la disponibilité d'équipements d'aide à la manutention 	4	0	
Capacité à informer sur les risques physiques liés à la manutention au poste de	IDE : - Informations orales ou écrites sur les bons gestes et les bonnes postures	4	0	
travail (recommandations HAS):	 Informations orales ou écrites sur les règles hygiéno-diététiques 	4	0	R1 : Penser aussi à l'exercice physique
	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les bons gestes et les bonnes postures	4	0	
	- Informations orales ou écrites sur les règles hygiéno-diététiques	4	0	R1 : Penser aussi à l'exercice physique
Capacité à prescrire	infirmière : - Prescription de la sérologie varicelle (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	
	 Prescription de la sérologie rougeole (protocole CHU de Bordeaux) 	3	1	R1 : Cependant inutile car devrait avoir d'emblée une 2 ^{ème} injection de ROR (recommandations). Sérologie si elle ne veut pas.
	- Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1: La RP n'étant plus systématique (si on se place dans nouvelles recommandations), c'est du ressort du médecin du travail, mais il faut un interrogatoire sur la notion de contage BK, voyages en pays d'endémie, humanitaire
	Médecin : - Prescription de la sérologie varicelle (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	
	- Prescription de la sérologie rougeole (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	R1 : Cependant inutile car devrait avoir d'emblée une 2ème injection de ROR (recommandations). Sérologie si elle ne veut pas.

	- Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1: La RP n'étant plus systématique (si on se place dans nouvelles recommandations), c'est du ressort du médecin du travail, mais il faut un interrogatoire sur la notion de contage BK, voyages en pays d'endémie, humanitaire >> prescription en fonction du contexte
Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (tendinopathie de l'épaule droite récidivante) Médecin : Orientation vers le médecin traitant	3	1	R1 : Prévoir d'emblée Consultation avec médecin du travail R1 : On n'est peut-être pas encore au stade de
	pour avis ou avis spécialisé pour discuter de l'aptitude (rhumatologue ou CPP)	2	2	l'inaptitude, mais de l'aménagement de postechangement de service pour un service type spé (neurochirurgie service lourd) Et déclaration MP.
				R3 : Si on discute de l'aptitude dispose-t-on d'une étude de poste chez cette femme jeune ? Sinon le faire avant ? R4 : orientation MP tableau 57

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Si désaccord, proposition
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	

			ı	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
Vérification du respect du calendrier des	IDE : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
vaccinations	Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1: A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite
	Médecin : Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1 : A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite
Vérification du port des équipements de	IDE : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
protection individuelle (EPI) et de	- Question sur le port des gants	4	0	
l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	- Question sur le port des lunettes	3	1	R1 : En fonction des gestes des agents et plus souvent du service → donc ici pas d'intérêt → donc question non systématique R4 : pas utile
	- Question sur le port du masque	4	0	
	- Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	4	0	
	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
	- Question sur le port des gants	4	0	
	- Question sur le port des lunettes	2	2	R1 : En fonction des gestes des agents et plus souvent du service → donc ici pas d'intérêt → donc question non systématique et médecin doit savoir que là c'est inutile

1				R4 : pas utile
	- Question sur le port du masque	4	0	
	 Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 	4	0	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	4	0	R1 : Remise plaquette AES si pas déjà fait – A tracer dans le dossier – question qui doit rester systématique
	Médecin : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	2	2	R1 : Remise plaquette AES si pas déjà fait— A tracer dans le dossier — agent déjà au courant de la procédure → question non systématique pour le médecin. R4 : pas utile
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
Identification d'un nouveau symptôme :	IDE : - Information écrite dans le dossier	4	0	
lombalgies chroniques avec arrêts maladie récurrents	 Question sur l'existence de douleurs rachidiennes récurrentes 	4	0	
	- Question sur la réalisation de radiographies	4	0	
	 Question sur une prise en charge spécialisée 	4	0	
	- Question sur le traitement en cours	4	0	
	Médecin : - Information écrite dans le dossier	4	0	

	 Question sur l'existence de douleurs rachidiennes récurrentes 	4	0	
	 Question sur la réalisation d'examens complémentaires 	4	0	R1 : Et noter résultats ou les obtenir si pas à disposition
	- Question sur la prise en charge	4	0	
	- Question sur le traitement en cours	4	0	
Identification des facteurs professionnels	IDE : - Question sur le travail en binôme	4	0	
	 Question sur la disponibilité d'équipements d'aide à la manutention 	4	0	
	Médecin : - Question sur le travail en binôme	4	0	
	 - Question sur la disponibilité d'équipements d'aide à la manutention 	4	0	
Capacité à informer sur les risques physiques liés à la manutention au poste de	IDE : - Informations orales ou écrites sur les bons gestes et les bonnes postures	4	0	
travail (recommandations HAS):	 Informations orales ou écrites sur les règles hygiéno-diététiques 	4	0	R1 : Penser aussi à l'exercice physique
	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les bons gestes et les bonnes postures	4	0	
	- Informations orales ou écrites sur les règles hygiéno-diététiques	4	0	R1 : Penser aussi à l'exercice physique
Capacité à prescrire	infirmière : - Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1: La RP n'étant plus systématique, c'est du ressort du médecin du travail, mais il faut un interrogatoire sur la notion de contage BK, voyages en pays d'endémie, humanitaire R4: pas utile
	 - Vaccin dTP coqueluche (recommandations HCSP) 	4	0	

	Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1: La RP n'étant plus systématique, c'est du ressort du médecin du travail, mais il faut un interrogatoire sur la notion de contage BK, voyages en pays d'endémie, humanitaire prescription en fonction du contexte R4: pas utile
	 Vaccin dTP coqueluche (recommandations HCSP) 	4	0	
Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (lombalgies chroniques)	4	0	R1: + informer agent de possibilité de prendre rendez-vous auprès médecin du travail R2: oui et que fait le médecin? R4: et médecin, problème d'aptitude pour l'année à venir, cela suppose une consultation diététique (?)

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Si désaccord, proposition
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
Vérification du respect du calendrier des	IDE : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
vaccinations	Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
Identification d'un nouveau symptôme :	IDE : - Information écrite dans le dossier	4	0	
problème ophtalmologique (diagnostic d'un trouble de la vision à type de flou visuel et céphalées en fin de journée)	 Question sur l'existence d'une fatigue visuelle, d'un flou visuel ou de maux de tête 	4	0	
	 Question sur la date de la dernière consultation chez l'ophtalmologue 	4	0	

	- Question sur le port de corrections visuelles	4	0	
	Médecin : - Information écrite dans le dossier	4	0	
	 Question sur l'existence d'une fatigue visuelle, d'un flou visuel ou de maux de tête 	4	0	
	 Question sur la date de la dernière consultation chez l'ophtalmologue 	4	0	
	 Question sur le port de corrections visuelles 	4	0	
Identification des causes et conséquences professionnelles	IDE : - Question sur le temps de travail sur écran	4	0	
	 Question sur l'éclairage au poste de travail 	3	1	R3 : est-ce très objectif ?
	Médecin : - Question sur le temps de travail sur écran	4	0	
	 Question sur l'éclairage au poste de travail 	3	1	R3 : est-ce très objectif ?
Capacité à prescrire	infirmière : - Prescription du visiotest	4	0	
	 Vaccin dTP coqueluche (recommandation HAS-HCSP) 	4	0	R4 : faire rappel puis 2031
	 Prescription de la radiographie pulmonaire 	1	3	
	Médecin : - Prescription du visiotest	4	0	
	 - Vaccin dTP coqueluche (recommandation HAS HCSP) 	4	0	
	 Prescription de la radiographie pulmonaire 	2	2	
Capacité à orienter	IDE : Orientation vers un ophtalmologue pour bilan ophtalmologique car anomalie au visiotest (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	R3 : et info médecin si question sur le poste de travail révèle des dysfonctionnements → étude de poste

	Médecin : Orientation vers un ophtalmologue			R4 : problème oculaire, pas de suivi à préciser +
	pour bilan ophtalmologique car anomalie au	4	0	adapter le poste de travail
·	visiotest			

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Si désaccord, proposition
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
Vérification du respect du calendrier des vaccinations	IDE : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	R1 : Nécessité qu'elle soit clairement renseignée (cf ci-dessous)
	Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	R1 : Nécessité qu'elle soit clairement renseignée
	IDE : - Question sur le port des gants	4	0	
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) en lien avec la	- Question sur le port des lunettes lors du nettoyage des fours	4	0	
manipulation de denrées alimentaires ou lors de l'utilisation des produits d'entretien	- Question sur le port du masque	4	0	
10.5 de l'adilisation des produits à chiretien	Médecin : - Question sur le port des gants	4	0	

	- Informations orales ou écrites sur le port des lunettes lors du nettoyage des fours	4	0	R1 : Pourquoi ce changement de libellé « Informations orales ou écrites » / gants → noter toutes les informations données (sous la forme souhaitée, mais traçabilité)
	- Informations orales ou écrites sur le port du masque	4	0	
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
Identification d'une nouvelle nuisance : toux sèche au froid et à l'effort	IDE : - Question sur la survenue d'un nouveau symptôme depuis la dernière visite	4	0	
	- Question sur l'apparition ou l'aggravation d'une allergie respiratoire depuis la dernière visite	4	0	
	- Question sur l'existence d'une affection ORL chronique	4	0	
	 Question sur le type de symptômes (toux grasse/ toux sèche) 	4	0	R1 : Et leur durée
	- Question sur les facteurs déclenchants	4	0	
	- Question sur le traitement en cours	4	0	R1 : Question aussi sur les examens complémentaires réalisés, spécialistes consultés éventuellement
	Médecin : - Question sur la survenue d'un nouveau symptôme depuis la dernière visite	4	0	
	 Question sur l'apparition ou l'aggravation d'une allergie respiratoire depuis la dernière visite 	4	0	
	- Question sur l'existence d'une affection ORL chronique	4	0	

	 Question sur le type de symptômes (toux grasse/ toux sèche) 	4	0	R1 : Et leur durée
	 Question sur les facteurs déclenchants 	4	0	
	- Question sur le traitement en cours	4	0	R1 : Question aussi sur les examens complémentaires réalisés, spécialistes consultés éventuellement
Identification des causes et conséquences professionnelles	IDE : - Question sur l'existence d'une gêne lors de l'utilisation de certains produits chimiques	4	0	
	- Question sur l'existence d'une gêne lors du travail au froid	4	0	
	Médecin : - Question sur l'existence d'une gêne lors de l'utilisation de certains produits chimiques	4	0	
	 Question sur l'existence d'une gêne lors du travail au froid 	4	0	
Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la sérologie hépatite A (protocole CHU de Bordeaux)	2	2	R1: Quel intérêt si ne veut pas être vacciné → proposer d'abord vaccination (recommandations), si oui, sérologie avant. Pas de recommandations pour faire systématiquement sérologie VHA → manque de clarté dans les données recueillies au cours entretien (cf surlignage ci (dessus) et dossier 2009 et 2011a-t-il eu ou non un vaccin VHA ?? d'où la nécessité d'être clair dans les renseignements médicaux. Par contre proposer dTP coqueluche (si a enfants) R4: pas utile
	Médecin : - Prescription de la sérologie hépatite A (protocole CHU de Bordeaux)	2	2	R1: idem

Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (apparition d'une toux sèche au froid et à l'effort)	3	1	R1 : Orienter vers une Consultation médecin du travail
	Médecin : Orientation vers le pneumologue pour réalisation d'EFR	3	1	R1 : Si pas déjà faitn'a pas été interrogé là-dessus R4 : pas assez documenté cliniquement

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Si désaccord, proposition
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	R1 : Equipe mobile ça ne veut rien dire → nécessité de renseigner sur les services dans lesquels se rend l'agent
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	R1 : Equipe mobile ça ne veut rien dire > nécessité de renseigner sur les services dans lesquels se rend l'agent
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
	IDE : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	

Vérification du respect du calendrier des vaccinations	Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1: A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite nécessité de connaître services concernés par équipe mobile
	Médecin : Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1: A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite nécessité de connaître services concernés par équipe mobile
Vérification du port des équipements de	IDE : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
protection individuelle (EPI) et de	- Question sur le port des gants	4	0	
l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	- Question sur le port des lunettes	3	0	R1 : En fonction des gestes des ASH et plus souvent du service → donc ici pas d'intérêt → donc question non systématique
	- Question sur le port du masque	4	0	
	- Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	3	1	R1 : Mais non concernée question systématique à conserver quand même
	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
	- Question sur le port des gants	4	0	
	- Question sur le port des lunettes	1	1	R1 : En fonction des gestes des AS et plus souvent du service → donc ici pas d'intérêt → donc question non systématique et médecin doit savoir que là c'est inutile
	- Question sur le port du masque	4	0	
	 Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 	3	1	R1 : Non concernée, médecin doit le savoir

Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	 Information sur la conduite à tenir en cas d'AES 	4	0	R1 : Plaquette à remettre
	Médecin : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	 Information sur la conduite à tenir en cas d'AES 	4	0	R1 : Plaquette à remettre
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
Identification d'une nouvelle nuisance : contage tuberculeux	IDE : - Question sur la date du contage tuberculeux	4	0	R2 : Ne relève pas de l'IDE mais du médecin
	 Question sur le port des EPI lors du contact avec le patient bacillifère 	4	0	R2 : Ne relève pas de l'IDE mais du médecin
	 Question sur la durée du contact avec le patient bacillifère 	4	0	R2 : Ne relève pas de l'IDE mais du médecin
	 Question sur les tâches effectuées auprès du patient bacillifère 	4	0	R2 : Ne relève pas de l'IDE mais du médecin
	Médecin : - Question sur la date du contage tuberculeux	4	0	
	 Question sur le port des EPI lors du contact avec le patient bacillifère 	4	0	
	 Question sur la durée du contact avec le patient bacillifère 	4	0	
	 Question sur les tâches effectuées auprès du patient bacillifère 	4	0	
Recherche de retentissements sur la santé :				

- Fièvre prolongée	IDE : Question sur l'existence d'une fièvre prolongée	3	1	
	Médecin : Question sur l'existence d'une fièvre prolongée	3	1	R2 : Ne relève pas de l'IDE mais du médecin
- Toux persistante	IDE : Questions sur l'existence d'une toux persistante	3	1	R2 : Ne relève pas de l'IDE mais du médecin
	Médecin : Questions sur l'existence d'une toux persistante	3	1	R2 : Ne relève pas de l'IDE mais du médecin
- Sueurs nocturnes	IDE : Question sur d'éventuelles sueurs nocturnes	4	0	R2 : Ne relève pas de l'IDE mais du médecin
	Médecin : Question sur d'éventuelles sueurs nocturnes	4	0	
Capacité à prescrire	IDE : - Prescription des sérologies rougeole et rubéole (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	R1 : Inutile d'emblée si conseil de faire 2ème injection → doit être dans protocole R4 : pas utile
	- Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1: Cas particulier avec notion de contage, après avoir vu avec médecin du travail Et le quantiféron, et tubertest?? R2: selon le protocole CHU et non en lien avec une tuberculose R4: pas utile
	- Vaccin dTP coqueluche immédiat	4	0	R1 : Mais si question / retentissement santé et contage BK est négatif
	Médecin : - Prescription des sérologies rougeole et rubéole (protocole CHU de Bordeaux)	2	2	R1 : Inutile d'emblée si conseil de faire 2 ^{ème} injection. R4 : pas utile
	- Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1 : Et le quantiféron, et tubertest ?? R2 : selon le protocole CHU et non en lien avec une tuberculose R4 : pas utile
	- Vaccin dTP coqueluche immédiat	4	0	R1 : Mais si question / retentissement santé et contage BK est négatif

Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (prise en charge d'un contage tuberculeux)	4	0	R1 : Info sur la possibilité de rencontre médecin du travail si inquiète R2 : oui d'emblée
	Médecin : Orientation vers le pneumologue pour prise en charge si tuberculose-maladie évoquée	1	3	R1: Et aussi si ITL (c'est peut-être un peu court pour une Tuberculose Maladie) R2: en fonction e l'enquête tuberculose initiée il y a au moins 6 mois « SI tuberculose-maladie » trop restrictif R4: à priori pas d'examen si on tient compte des nouvelles recommandations GERES ASH au moins 8h cumulées, si pas de signe clinique, pas de suivi (RP ou IDR)

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Si désaccord, proposition
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	

	Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
Vérification du respect du calendrier des	IDE : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
vaccinations	Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1: A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite – a fortiori en réanimation médicale
	Médecin : Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1: A moduler en fonction de la mise en place des nouvelles recommandations Insister plus volontiers sur la notion de contage BK depuis dernière visite – a fortiori en réanimation médicale.
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de	IDE : - Informations orales ou écrites sur les EPI (conteneurs)	4	0	
l'utilisation des équipements de protection	- Question sur le port des gants	4	0	
collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	- Question sur le port des lunettes	2	1	R1 : En fonction des gestes de l'IDE et plus souvent du service \rightarrow donc question non systématique. Il faudrait une réponse possible « non concerné »
	- Question sur le port du masque	3	1	
	- Question sur l'utilisation des EPC	3	1	
	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les EPI	3	1	
	- Question sur le port des gants	3	1	
	- Question sur le port des lunettes	2	1	R1 : En fonction des gestes des agents et plus souvent du service du service donc question non systématique et médecin doit savoir si c'est utile
	- Question sur le port du masque	3	1	
	- Question sur l'utilisation des	3	1	

	EPC (conteneurs)			
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4		
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	3	1	R1: Remise plaquette AES si pas déjà fait – A tracer dans le dossier – question qui doit rester systématique. Dans ce cas agent déjà au courant R4: information donnée lors de la visite d'embauche, pas utile à répéter
	Médecin : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	2	2	R1: Remise plaquette AES si pas déjà fait – A tracer dans le dossier – question qui doit rester systématique. Dans ce cas agent déjà au courant R4: information donnée lors de la visite d'embauche, pas utile à répéter
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
Capacité à informer sur les risques spécifiques liés à sa pathologie en lien avec le travail (recommandations HAS) :				R1: Pour moi, ce n'est pas un vrai travail posté certes journées longues, mais fixes et pas de nuit. Le problème avec les soignants ayant un diabète est qu'il n'y a pas qu'un problème de rythme, mais aussi de possibilité de prendre des repas fixes et de pouvoir s'auto surveiller régulièrement
 du risque de déséquilibre du diabète avec un rythme de travail irrégulier 	IDE : - Information orale	3	1	R1 : Ajouter question sur les repas, possibilité régularité, possibilités autocontrôles glucotest, notion d'hypoglycémie, non retrouvé dans entretien R2 : on peut penser que cela s'est fait à l'embauche
	- Information tracée dans le dossier	3	1	

	Médecin : - Information orale	3	1	R1 : Ajouter question sur les repas, possibilité régularité, possibilités autocontrôles glucotest, notion d'hypoglycémie, non retrouvé dans l'entretien
	- Information tracée dans le dossier	3	1	
- Importance du suivi régulier par le	IDE : - Information orale	4	0	
médecin traitant et les spécialistes	- Information tracée dans le dossier	4	0	
	Médecin : - Information orale	4	0	
	- Information tracée dans le dossier	4	0	
Capacité à prescrire	IDE : Prescription de la radiographie pulmonaire	1	3	R1: La RP n'étant plus systématique (si on se place dans nouvelles recommandations), c'est du ressort du médecin du travail, mais il faut un interrogatoire sur la notion de contage BK, R2: Toujours la question de l'indication de la RP systématique R3: protocole CHU R4: recommandations GERES
	Médecin : Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1: La RP n'étant plus systématique (si on se place dans nouvelles recommandations), c'est du ressort du médecin du travail, mais il faut un interrogatoire sur la notion de contage BK, R2: Toujours la question de l'indication de la RP systématique R3: protocole CHU R4: recommandations GERES

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Si désaccord, proposition
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	R1 : Questionner sur les services (typologie, secteur) sur lesquels il est amené à brancarder les patients
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
	Médecin : - Question sur le poste de travail (métier)	4	0	
	- Question sur le service	4	0	R1 : Questionner sur les services (typologie, secteur) sur lesquels il est amené à brancarder les patients
	- Question sur les horaires	4	0	
	- Autre	2	0	
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un nouvel évènement de santé	4	0	
Vérification du respect du calendrier des	IDE : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
vaccinations	Médecin : Vérification de la carte de vaccinations	4	0	
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1 : IDEM autres cas R2 : Discuter en fonction des recommandations GERES ?
	Médecin : Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	3	1	R1 : IDEM autres cas
Vérification du port des équipements de	IDE : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
protection individuelle (EPI) et de	- Question sur le port des gants	4	0	

l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	- Question sur le port des lunettes	2	2	R1 : IDEM autres cas - aucun intérêt ici
·	- Question sur le port du masque	4	0	
	 Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 	3	1	R4 : Aucun intérêt ici – avoir une case NC
	Médecin : - Informations orales ou écrites sur les EPI	4	0	
	- Question sur le port des gants	4	0	
	- Question sur le port des lunettes	2	2	R1 : IDEM autres cas - aucun intérêt ici
	- Question sur le port du masque	4	0	
	 Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs) 	3	1	
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	4	0	R1 : Remettre plaquette
	Médecin : - Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	4	0	
	- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	4	0	R1 : Remettre plaquette
Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	IDE : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
	Médecin : Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	4	0	
Capacité à prescrire	IDE : Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1: IDEM autres cas – questionner plutôt sur l'existence ou non de contage BK R3: protocole CHU R4: voir dernières recommandations GERES

Médecin : Prescription de la radiographie pulmonaire	2		R1 : IDEM autres cas – questionner plutôt sur l'existence ou non de contage BK
paintonaire		2	R3 : protocole CHU
			R4 : voir dernières recommandations GERES

Annexe 4 : Réponses au deuxième tour de Delphi

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Autre	3	0	R4:?
	Médecin : - Autre	3	0	R4:?
Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	IDE : Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	2	2	R1 : Aucun intérêt dans ce cas – recommandations GERES Cibler sur un éventuel contage BK R4 : c'est quoi le calendrier de réalisation de la RP
	Médecin: Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compte-rendu ou date dans le dossier)	2	2	R1 : Idem R4 : c'est quoi le calendrier de réalisation de la RP
Recherche de retentissements sur la santé :				
- Alimentation	Médecin : Question sur l'alimentation	3	1	R4 : nombre de repas + qualité de la nutrition
- Sommeil	Médecin : - Question sur le sommeil	3	1	R4 : question oui mais vraie évaluation c'est mieux
	- Question sur la vigilance	3	1	
Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire	1	3	R1: RP n'est pas systématique difficile de prévoir un protocole de prescription. Prescription, si elle s'avérait nécessaire, qui devrait survenir après passage du dossier « en staff » avec le médecin du travail

		R2 : Enjeux médico-légal à mon sens

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Autre	3	0	R1 : Liberté de questionnement en fonction de ce que l'on sait du service R4 : ?
	Médecin :- Autre	3	0	R1 : Liberté de questionnement en fonction de ce que l'on sait du service R4 : ?
Capacité à prescrire	Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire	1	3	R1 : Aucun intérêt / Recommandations GERES R2 : pas indiquée
	- Prescription de la sérologie Hépatite B complète	3	1	R1: Item qui n'était pas noté au 1 ^{er} tour Aucun intérêt, salariée immunisée, sauf à s'assurer de l'absence d'Ag Hbs => plutôt d'accord (après ce sera inutile) R4: Ac Anti HBs >10
Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (épisode dépressif majeur en cours)	3	1	R1: R1 (réponse 1 ^{er} tour): Orientation vers une Consultation avec le médecin du travail: D'accord R3 (réponse 1 ^{er} tour): Attention l'infirmière dépiste seul le médecin fait le diagnostic et signaler aussi la perte de 13 Kg en précisant depuis quand ce qui oriente vers le médecin (2 problèmes de santé pas forcément liés = tuberculose ?? en plus des RPS) => cela paraît vraiment lié avec état dépressif + tabagisme accru + sport +++ pendant un moment
	Médecin : Orientation vers le médecin traitant ou la psychologue en santé-travail	3	1	R1 : R1 (réponse 1 ^{er} tour) : Médecin traitant et/ou psychologue : D'accord le médecin traitant est incontournable

_		
		R4 (réponse 1 ^{er} tour): vers psychiatre pas du
		ressort du psychologue du travail, par contre intérêt
		du psy du travail pour le collectif de travail =>
		question en effet à débattre
		R4 : Est-ce en lien avec le travail ?→ vers psychiatre

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Commentaires
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	Médecin : - Question sur le port des lunettes	2	2	R1 : Inutile
Identification d'accidents d'exposition au sang	IDE : - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	2	2	R1 : Inutile dans ce cas, IDE a interrogé sur notion d'AES => par contre pourrait donner la plaquette CHU R4 : fait lors de la visite d'embauche ou si AES et mauvais protocole
	Médecin : - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	2	2	R1 : Inutile – Idem ci-dessus R4 : fait lors de la visite d'embauche ou si AES et mauvais protocole
Capacité à informer sur les risques spécifiques au travail avec des rayonnements X (INRS):				
 Importance du port des équipements de protection individuelle (EPI) lors de l'exposition 	IDE :- Question sur le port de la visière ou lunettes plombées	2	2	R4 : très rarement portée ou proposée
aux rayons X	- Question sur le port du cache thyroïde	3	1	R1 : Item pas dans grille du 1 ^{er} tour Même si pas utile => interroger plus volontiers sur le respect de rester derrière le paravent plombé durant l'examen conventionnel R4 : intérêt discuté et discutable

- Importance du port du dosimètre	IDE : - Question sur le port du dosimètre passif au poignet	2	2	R1 : Item pas dans grille du 1 ^{er} tour Inutile R4 : intérêt ?
	- Question sur le port du dosimètre opérationnel	2	2	R1 : Item pas dans grille du 1 ^{er} tour Inutile dans ce cas R4 : catégorie A ou B ?
Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire	1	3	R1 : Cf Recommandations GERES => du ressort du médecin du travail R4 : fonction d'un contage tuberculeux
	Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1: En fonction des recommandations du GERES – pas de systématique R2: pas indiquée à mon sens R4: fonction d'un contage tuberculeux
Capacité à orienter	IDE : Relecture par le médecin du travail (délivrance de la carte SISERI)	4	0	R1: Mais le médecin devra revoir le salarié => carte de suivi dosimétrique doit comporter la mention absence de contre-indication à donc après un entretien médical Si toujours avec anciennes carte sans mention de ce type, alors pourrait se faire R4: problème radioprotection et remplissage

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Autre	3	0	R4 : ? pas d'avis
	Médecin : - Autre	3	0	R4 : ? pas d'avis
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	Médecin : - Question sur le port des lunettes	2	2	R1 : Pas d'intérêt dans ce cas R4 : pas d'intérêt

Identification d'accidents d'exposition au sang	Médecin : - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	2	2	R1 : Déjà au courant – remise plaquette si besoin
Capacité à informer	IDE : - remise plaquette « MEOPA » (plaquette CHU de Bordeaux)	4	0	R4 : utilisation ou exposition ?
	Médecin : - remise plaquette « MEOPA » (plaquette CHU de Bordeaux)	4	0	R4 : si nouvelle exposition
Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire	1	3	R1 : Rôle du médecin du travail => recommandations GERES – plus de systématique
	Médecin : - Prescription de la radiographie Pulmonaire	3	1	R1 : Selon recommandations GERES
	 Prescription de la sérologie Hépatite B complète 	3	1	R1 : Oui ici car revaccination en 2006 sans titrage après => cela pourrait être intéressant. Après STOP
Capacité à orienter	Médecin : Orientation vers le médecin traitant pour avis ou avis spécialisé pour discuter de l'aptitude (rhumatologue ou CPP)	3	1	R1 : Uniquement vers médecin traitant – Consultation de Pathologies Professionnelles inutile à ce stade

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE :- Autre	3	0	R4: ? pas d'avis
	Médecin : - Autre	3	0	R4: ? pas d'avis
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	Médecin : - Question sur le port des lunettes	2		R1 : Inutile R4 : Inutile
Identification d'accidents d'exposition au sang	Médecin :- Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	2	2	R1 : Inutile – la connaît. Mais donner plaquette si pas fait R4 : visite périodique

Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire	1	3	R1 : Plus de prescription systématique – Recommandations GERES – interroger sur notion de contage R4 : sauf en cas de contage tuberculeux
	Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1 : Si besoin en fonction interrogatoire et Recommandations GERES R2 : pas indiqué R4 : sauf en cas de contage tuberculeux

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE :- Autre	3	0	R4 :? Pas d'avis
	Médecin : - Autre	3	0	R4 :? Pas d'avis
Identification de signes d'atteinte ostéo- articulaire	IDE : - Question sur l'existence de douleurs rachidiennes récurrentes	4	0	
	 Question sur l'existence de douleurs articulaires récurrentes 	4	0	
	Médecin : - Question sur l'existence de douleurs rachidiennes récurrentes	4	0	
	 Question sur l'existence de douleurs articulaires récurrentes 	4	0	
Capacité à prescrire	Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1 : En fonction de l'interrogatoire-contact patients +++ et données cliniques – Recommandations GERES R2 : selon indication, non systématique. Pas de contact avec les patients semble t'il R4 : inutile comme dit précédemment

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Autre	3	0	R4 : ? pas d'avis
	Médecin : - Autre	3	0	R4 : ? pas d'avis
Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la sérologie hépatite A (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	R4 : pas d'obligation vaccination hépatite A
	Médecin : - Prescription de la sérologie hépatite A (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	R4 : pas d'obligation vaccination hépatite A

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Autre	3	0	R4 :? pas d'avis
	Médecin : - Autre	3	0	R4 :? pas d'avis
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	Médecin : - Question sur le port des lunettes	2	2	R1 : Inutile R4 : inutile
Identification de nouveaux évènements de santé	IDE : - Question sur le traitement en cours	4	0	R1 : Question sur suivi gynécologique aussi par rapport aux antécédents
	Médecin : - Question sur le traitement en cours	4	0	
	- Question sur le suivi gynécologique	4	0	
Capacité à prescrire	IDE : - Prescription de la radiographie pulmonaire	3	1	R1 : Oui dans ce cas car notion de contage BK en 2014 => protocole CHU doit comporter ce cas de figure / prescription par IDE R4 : voir nouvelles recommandations GERES

Médecin : - Prescription des sérologies rougeole et rubéole (protocole CHU de Bordeaux)	3	1	R1 : N'a eu qu'un vaccin ROR => proposer 2 ^{ème} injection d'emblée en 1 ^{ère} intention / recommandations HCSP
 Prescription de la radiographie pulmonaire 	4	()	R1 : Contexte / contage BK R4 : voir nouvelles recommandations GERES

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Autre	3	0	R4 : pas d'avis
	- Question sur la tolérance du rythme de travail en 12h	4	0	R4 : essentiel
	Médecin : - Autre	3	0	R4 : pas d'avis
	- Question sur la tolérance du rythme de travail en 12h	4	0	R4 : essentiel
Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de	IDE : - Question sur le port des lunettes	2	2	R1 : A mon avis pas très utile ici R4 : inutile
l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	Médecin : - Question sur le port des lunettes	2	2	R1 : A mon avis pas très utile ici R4 : inutile
Identification d'accidents d'exposition au sang	Médecin : - Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	2	2	R1 : Déjà au courant – mais donner plaquette si ce n'est pas déjà fait
Capacité à prescrire	Médecin : Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1 : En fonction des recommandations du GERES + interrogatoire – clinique R2 : pas indiqué

Critère jugé	Critère d'évaluation	Accord	Désaccord	Commentaires
Analyse de l'évolution du poste de travail	IDE : - Autre	3	0	R4 : pas d'avis
	Médecin : - Autre	3	0	R4 : pas d'avis
Vérification du port des équipements de	IDE : - Question sur le port des lunettes	2	2	R1 : Inutile
protection individuelle (EPI) et de	Médecin : - Question sur le port des lunettes			R1 : Inutile
l'utilisation des équipements de protection		2	2	
collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux				
Capacité à prescrire	IDE : Prescription de la radiographie pulmonaire	1	3	R1 : Pas systématique – Recommandations GERES
	Médecin : - Prescription de la radiographie pulmonaire	2	2	R1 : En fonction recommandations GERES
	 Prescription de la sérologie Hépatite B complète 	3	1	R1 : OUI 1 fois / derniers textes => recherche Ag Hbs et AC anti Hbc – après STOP
	Hépatite B complète	3	1	et AC anti Hbc – après STOP R4 : protégé

Annexe 5 : Résultats pour les catégories, les critères d'évaluation et les critères de jugement par cas

Tableau 22 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Médecins du Travail (MT) et Médecins du Travail associés aux internes (MT + internes) pour le cas 1

CATEGORIES DETECTER	CRITERES D'EVALUATION Analyse de l'évolution du	CRITERES DE JUGEMENT Question sur le poste de travail	résultats MT + internes <i>Se</i> [IC 95%]			résultats MT <i>Se</i> [IC 95%]								
									87,5%	87,5%	68,5%	80,0%	85,0%	62,9%
									poste de travail		[79,4;95,6]	[85,5;89,5]	[67,9;69,0]	[64,3;95,7]
					Question sur le service	87,5%			80,0%					
				[79,4;95,6]			[64,3;95,7]							
		Question sur les horaires	100,0%			100,0%								
			[100,0;100,0]			[100,0;100,0]								
		Autre	75,0%			80,0%								
			[64,4;85,6]			[64,3;95,7]								
	Identification de nouveaux	Question sur la survenue d'un	87,5%	87,5%		80,0%	80,0%							
	évènements de santé	nouvel évènement de santé	[79,4;95,6]	[79,4;95,6]		[64,3;95,7]	[44,9;115,1]							
	Vérification du respect du	Vérification de la carte de	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%							
	calendrier des vaccinations	vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[60,8;139,2]							
	Vérification du port des	Informations orales ou écrites	12,5%	12,5%		0,0%	0,0%							
	équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements	sur les EPI	[4,4;20,6]	[10,9;14,1]		[0,0;0,0]	[0,0;0,0]							
	de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux													
		Question sur le port des gants	25,0%			0,0%								
			[14,4;35,6]			[0,0;0,0]								
		Question sur le port des lunettes	12,5%			0,0%								

			[4,4;20,6]			[0,0;0,0]		
		Question sur le port du masque	12,5%			0,0%		
			[4,4;20,6]			[0,0;0,0]		
		Question sur l'utilisation des EPC	0,0%			0,0%		
		(conteneurs)	[0,0;0,0]			[0,0;0,0]		
	Identification d'accidents	Question sur la survenue d'un	75,0%	62,5%		60,0%	40,0%	
	d'exposition au sang	AES depuis la dernière visite	[64,4;85,6]	[56,6;68,4]		[40,8;79,2]	[27,6;52,4]	
		Information sur la conduite à	50,0%	. , , , ,		20,0%		
		tenir en cas d'AES	[37,8;62,3]			[4,3;35,7]		
	Identification d'accidents de	Question sur la survenue d'un	87,5%	87,5%		80,0%	80,0%	
	travail/ arrêts maladie	AT/AM depuis la dernière visite	[79,4;95,6]	[79,4;95,6]		[64,3;95,7]	[44,9;115,1]	
	Identification d'une nouvelle	Information écrite dans le	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	nuisance : travail de nuit	dossier	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Recherche de retentissements	s sur la santé :						
	- Poids	Noté dans le dossier	75,0%	87,5%		80,0%	90,0%	
			[64,4;85,6]	[86,1;88,9]		[64,3;95,7]	[83,8;96,2]	
	- Tension artérielle	Prise et notée dans le dossier	87,5%			80,0%		
			[79,4;95,6]			[64,3;95,7]		
	- Alimentation	Question sur l'alimentation	100,0%			100,0%		
			[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
	- Sommeil	Question sur le sommeil	100,0%			100,0%		
			[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
		Question sur la vigilance	87,5%			100,0%		
		-	[79,4;95,6]			[100,0;100,0]		
	- Troubles digestifs	Question sur la digestion	75,0%			80,0%		
			[64,4;85,6]			[64,3;95,7]		
INFORMER	Capacité à informer sur les	Remise d'une plaquette travail	62,5%	65,6%	65,6%	60,0%	55,0%	55,0%
	risques spécifiques au travail de nuit (recommandations HAS):	de nuit (brochure HAS)	[50,6;74,4]	[62,7;68,5]	[62,7;68,5]	[40,8;79,2]	[47,7;62,3]	[50,1;59,9]
	- ⊅ du risque cardio-	Information donnée	75,0%			60,0%		
	vasculaire (HTA, diabète,		[64,4;85,6]			[40,8;79,2]		

	dyslipidémie, cardiopathie						
	ischémique, prise de poids)						
	 Troubles digestifs 	Information donnée	50,0%		40,0%		
			[37,8;62,3]		[20,8;59,2]		
	 Troubles du sommeil/de 	Information donnée	75,0%		60,0%		
	l'humeur		[64,4;85,6]		[40,8;79,2]		
PRESCRIRE	Capacité à prescrire	Prescription de la sérologie					
		rougeole (protocole CHU de	87,5%	81,3% 81,3%	80,0%	70,0%	70,0%
		Bordeaux)	[79,4;95,6]	[76,5;86,0] [76,5;86,0]	[64,3;95,7]	[53,6;86,4]	[61,0;79,0]
		Prescription de la radiographie	75,0%		60,0%		
		pulmonaire	[64,4;85,6]		[40,8;79,2]		

Tableau 23 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Infirmières en Santé au Travail (IST) et Infirmières en Santé au Travail associées aux Infirmières en Santé au Travail fictives (IST + IST fictives) pour le cas 1

				Résultats IST		Résulta	ts IST + IST fic	tives
CATEGORIES	CRITERES D'EVALUATION	CRITERES DE JUGEMENT		Se			Se	
DETECTED			400.00/	[IC 95%]	05.20/	66.70/	[IC 95%]	62.50/
DETECTER	Analyse de l'évolution du	Question sur le poste de travail	100,0%	100,0%	95,2%	66,7%	66,7%	63,5%
	poste de travail			[100,0;100,0]	[94,7;95,7]		[62,8;70,5]	[62,7;64,2]
		Question sur le service	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur les horaires	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Autre	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	Identification de nouveaux	Question sur la survenue d'un	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	évènements de santé	nouvel évènement de santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du respect du	Vérification de la carte de	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	calendrier des vaccinations	vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du port des	Informations orales ou écrites	100,0%	95,0%		66,7%	63,3%	
	équipements de protection	sur les EPI	[100,0;100,0]	[92,9;97,1]		[51,3;82,1]	[60,2;66,5]	
	individuelle (EPI) et de	Question sur le port des gants	100,0%			66,7%		
	l'utilisation des équipements		[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque infectieux	Question sur le port des lunettes	75,0%			50,0%		
	vis-a-vis du risque illiectieux		[53,8;96,2]			[33,7;66,3]		
		Question sur le port du masque	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur l'utilisation des EPC	100,0%			66,7%		
		(conteneurs)	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	Identification d'accidents	Question sur la survenue d'un	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	d'exposition au sang	AES depuis la dernière visite		[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	-	

	_	Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	100,0% [100,0;100,0]			66,7% [51,3;82,1]		
	Identification d'accidents de	Question sur la survenue d'un	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	travail/ arrêts maladie	AT/AM depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Identification d'une nouvelle nuisance : travail de nuit	Questionnaire additif travail de nuit	100,0% [100,0;100,0]	100,0% [100,0;100,0]		66,7% [51,3;82,1]	66,7% [51,3;82,1]	
	Recherche de retentissements	sur la santé :						
	- Poids	Noté dans le dossier	75,0% [53,8;96,2]	87,5% [<i>84,8;90,2</i>]		50,0%	58,3%	
	- Tension artérielle	Prise et notée dans le dossier	[55,8,96,2] 75,0%	[04,0,90,2]		[53,7,66,3]	[55,6;61,0]	
	- Telision arterielle	Frise et flotee dans le dossiel	/3,0/ ₈ [53,8;96,2]			[33,7;66,3]		
	- Alimentation	Nombre de repas/ jour	100,0% [100,0;100,0]			66,7% [51,3;82,1]		
	- Sommeil	Echelle d'Epworth 16 (adresser au médecin du travail si > 15, protocole CHU de Bordeaux)	100,0% [100,0;100,0]			66,7% [51,3;82,1]		
		Echelle de Spiegel 17 (adresser au médecin du travail si < 18, protocole CHU de Bordeaux)	100,0% [100,0;100,0]			66,7% [51,3;82,1]		
	- Troubles digestifs	Question sur la digestion	75,0% [53,8;96,2]			50,0% [33,7;66,3]		
INFORMER	Capacité à informer sur les risques spécifiques au travail de nuit (recommandations HAS):	Remise d'une plaquette travail de nuit (brochure HAS)	100,0% [100,0;100,0]	100,0% [100,0;100,0]	100,0% [100,0;100,0]	66,7% [51,3;82,1]	66,7% [<i>62,8;70,5</i>]	66,7% [<i>62,8;70,5</i>]
	 → du risque cardio- vasculaire (HTA, diabète, dyslipidémie, cardiopathie ischémique, prise de poids) 	Information donnée	100,0% [100,0;100,0]			66,7% [51,3;82,1]		
	- Troubles digestifs	Information donnée	100,0% [100,0;100,0]			66,7% [51,3;82,1]		

	Troubles du sommeil/de l'humeur	Information donnée	100,0% [100,0;100,0]			66,7% [51,3;82,1]		
PRESCRIRE	Capacité à prescrire	Prescription de la sérologie rougeole (protocole CHU de Bordeaux)	100,0% [100,0;100,0]	100,0% [100,0;100,0]	100,0% [100,0;100,0]	66,7% [51,3;82,1]	66,7% [51,3;82,1]	66,7% [51,3;82,1]
ORIENTER	Capacité à orienter	Relecture par le médecin du travail (passage au travail de nuit et troubles du sommeil)	75,0% [53,8;96,2]	75,0% [53,8;96,2]	75,0% [53,8;96,2]	50,0% [33,7;66,3]	50,0% [33,7;66,3]	50,0% [33,7;66,3]

Cas 2

Tableau 24 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Médecins du Travail (MT) et Médecins du Travail associés aux internes (MT + internes) pour le cas 2

			résu	ıltats MT + inter	nes		résultats MT	
CATEGORIES	CRITERES D'EVALUATION	CRITERES DE JUGEMENT		Se			Se	
				[IC 95%]			[IC 95%]	
DETECTER	Analyse de l'évolution du	Question sur le poste de travail	87,5%	87,5%	79,0%	80,0%	80,0%	73,6%
	poste de travail		[79,4;95,6]	[85,5;89,5]	[78,5;79,4]	[64,3;95,7]	[76,1;83,9]	[72,9;74,4
		Question sur le service	100,0%			100,0%		
			[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
		Question sur les horaires	87,5%			80,0%		
			[79,4;95,6]			[64,3;95,7]		
		Autre	75,0%			60,0%		
			[64,4;85,6]			[40,8;79,2]		
	Identification de nouveaux	Question sur la survenue d'un	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	évènements de santé	nouvel évènement de santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Vérification du respect du	Vérification de la carte de	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	calendrier des vaccinations	vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Vérification du port des	Informations orales ou écrites	62,5%	50,0%		60,0%	40,0%	
	équipements de protection	sur les EPI	[50,6;74,4]	[47,6;52,5]		[40,8;79,2]	[36,2;43,8]	
	individuelle (EPI) et de	Question sur le port des gants	50,0%			40,0%		
	l'utilisation des		[37,8;62,3]			[20,8;59,2]		
	équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du	Question sur le port des	50,0%			40,0%		
	risque infectieux	lunettes	[37,8;62,3]			[20,8;59,2]		
		Question sur le port du masque	50,0%			40,0%		
		•	[37,8;62,3]			[20,8;59,2]		
		Question sur l'utilisation des	37,5%			20,0%		
		EPC (conteneurs)	[25,6;49,4]			[4,3;35,7]		

-	Identification d'accidents	Question sur la survenue d'un	75,0%	50,0%		60,0%	30,0%	
	d'exposition au sang	AES depuis la dernière visite	[64,4;85,6]	[43,9;56,1]		[40,8;79,2]	[21,0;39,0]	
		Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	25,0%			0,0%		
			[14,4;35,6]			[0,0;0,0]		
	Identification d'accidents	Question sur la survenue d'un	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	de travail/ arrêts maladie	AT/AM depuis la dernière visite		[100,0;100,0]	ı		[100,0;100,0]	
	Identification d'un	Information écrite dans le	50,0%	92,2%		60,0%	92,5%	
	nouveau symptôme :	dossier	[37,8;62,3]	[91,4;93,0]		[40,8;79,2]	[91,2;93,8]	
	épisode dépressif majeur	Poids noté dans le dossier	100,0%			100,0%		
	actuel		[100,0;100,0]		[100,0;100,0]			
		Question sur l'alimentation/	100,0%			100,0%		
		l'appétit	[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
		Question sur le sommeil	100,0%			100,0%		
			[100,0;100,0]		ı	[100,0;100,0]		
		Question sur l'humeur	100,0%			100,0%		
		(anhédonie/ aboulie/ idées noires)	[100,0;100,0]		,	[100,0;100,0]		
		Question sur une sensation de	87,5%			80,0%		
		fatigue (asthénie)	[79,4;95,6]			[64,3;95,7]		
		Question sur le vécu au travail	100,0%			100,0%		
			[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
		Question sur le traitement en	100,0%			100,0%		
		cours	[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
INFORMER	Capacité à informer sur les	Remise d'une plaquette	12,5%	31,3%	31,3%	0,0%	20,0%	20,0%
	risques spécifiques au travail avec des cytostatiques (INRS, CCLIN):	« grossesse et cytostatiques » (INRS)	[4,4;20,6]	[25,6;36,9]	[25,6;36,9]	[0,0;0,0]	[12,2;27,8]	[12,2;27,8]
	•							

	 Importance du port des équipements de protection individuelle (EPI) lors des manipulations 	Information orale ou écrite sur les EPI spécifiques	50,0% [37,8;62,3]			40,0% [20,8;59,2]		
PRESCRIRE	Capacité à prescrire	Prescription de la sérologie	75,0%	54,2%	54,2%	80,0%	53,3%	53,3%
		varicelle	[64,4;85,6]	[50,1;58,2]	[46,8;59,9]	[64,3;95,7]	[46,8;59,9]	[46,8;59,9]
		Prescription d'une numération	37,5%			40,0%		
		de formule sanguine de référence	[25,6;49,4]			[20,8;59,2]		
		Prescription de la sérologie	50,0%			40,0%		
		Hépatite B complète	[37,8;62,3]			[20,8;59,2]		
ORIENTER	Capacité à orienter	Orientation vers le médecin	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
		traitant ou la psychologue en santé-travail	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]

Tableau 25 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Infirmières en Santé au Travail (IST) et Infirmières en Santé au Travail associées aux Infirmières en Santé au Travail fictives (IST + IST fictives) pour le cas 2

0.4 T E 0.00 UE 0	ODITEDES D'EVALUATION	ODITEDES DE HUGENAENT		Résultats IST		Résult	ats IST+ IST f	fictives
CATEGORIES	CRITERES D'EVALUATION	CRITERES DE JUGEMENT		Se [IC 95%]			Se [IC 95%]	
DETECTER	Analyse de l'évolution du	Question sur le poste de travail	100,0%	100,0%	97,4%	66,7%	66,7%	64,9%
DETECTER	poste de travail	Question sur le poste de travail	-	[100,0;100,0]	•	•	[62,8;70,5]	•
	poste de travair	Question sur le service		[100,0,100,0]	[37,0,37,6]		[02,0,70,3]	[04,1,03,7]
		Question sur le service	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur les horaires	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Autre	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	Identification de	Question sur la survenue d'un	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	nouveaux évènements de santé	nouvel évènement de santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du respect	Vérification de la carte de	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	du calendrier des vaccinations	vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du port des	Informations orales ou écrites	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	équipements de	sur les EPI	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[63,6;69,7]	
	protection individuelle	Question sur le port des gants	100,0%			66,7%		
	(EPI) et de l'utilisation		[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	des équipements de protection collective	Question sur le port des lunettes	100,0%			66,7%		
	(EPC) vis-à-vis du risque		[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	infectieux	Question sur le port du masque	100,0%			66,7%		
	//		[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur l'utilisation des EPC	100,0%			66,7%		
		(conteneurs)	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		

	Identification d'accidents d'exposition au sang	Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	75,0%	87,5%		50,0%	58,3%	
	u exposition au sang	•		[0,794;0,956]			[50,3;66,4]	
		Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	100,0%			66,7%		
	1.d		[100,0;100,0]	100.00/		[51,3;82,1]	CC 70/	
		Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
		•		[100,0;100,0]		[51,3;82,1]		
	Identification d'un nouveau symptôme :	Poids noté dans le dossier	75,0%	95,0%		50,0%	63,3%	
	épisode dépressif majeur		[53,8;96,2]	[92,9;97,1]			[60,2;66,5]	
	actuel	Nombre de repas/ jour	100,0%			66,7%		
	dotaci		[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur le vécu au travail	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur le traitement en	100,0%			66,7%		
		cours	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Questionnaire additif MINI	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
INFORMER	Capacité à informer sur	Remise d'une plaquette	100,0%	85,0%	85,0%	66,7%	56,7%	56,7%
	les risques spécifiques au travail avec des cytostatiques (INRS, CCLIN):	« grossesse et cytostatiques » (INRS)	[100,0;100,0]	[81,5;88,5]	[81,5;88,5]	[51,3;82,1]	[53,4;59,9]	[53,4;59,9]
	•	Information orale ou écrite sur	100,0%			66,7%		
	équipements de	les EPI spécifiques	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	protection individuelle	Question sur le port des gants	75,0%			50,0%		
	(EPI) lors des		[53,8;96,2]			[33,7;66,3]		
	manipulations	Question sur le port des lunettes	75,0%			50,0%		
			[53,8;96,2]			[33,7;66,3]		
		Question sur le port du masque	75,0%			50,0%		
			[53,8;96,2]			[33,7;66,3]		
PRESCRIRE	Capacité à prescrire		100,0%	87,5%	87,5%	66,7%	58,3%	58,3%

		Prescription de la sérologie varicelle (protocole CHU de Bordeaux)	[100,0;100,0]	[79,4;95,6]	[79,4;95,6]	[51,3;82,1]	[50,3;66,4]	[50,3;66,4]
		Prescription d'une numération	75,0%			50,0%		
		de formule sanguine de référence (protocole CHU de Bordeaux)	[53,8;96,2]			[33,7;66,3]		
ORIENTER	Capacité à orienter	Relecture par le médecin du	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%	66,7%	66,7%
		travail (épisode dépressif majeur en cours)	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	[51,3;82,1]

Cas 3

Tableau 26 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Médecins du Travail (MT) et Médecins du Travail associés aux internes (MT + internes) pour le cas 3

			résul	tats MT + interi	nes	résultats MT			
CATEGORIES	CRITERES D'EVALUATION	CRITERES DE JUGEMENT	Se			Se			
				[IC 95%]		[IC 95%]			
DETECTER	Analyse de l'évolution du	Question sur le poste de	100,0%	96,9%	68,8%	100,0%	95,0%	70,0%	
	poste de travail	travail	[100,0;100,0]	[95,8;97,9]	[67,9;69,6]	[100,0;100,0]	[92,9;97,1]	[68,7;71,3]	
		Question sur le service	100,0%			100,0%			
			[100,0;100,0]			[100,0;100,0]			
		Question sur les horaires	100,0%			100,0%			
			[100,0;100,0]			[100,0;100,0]			
		Autre	87,5%			80,0%			
			[79,4;95,6]			[64,3;95,7]			
	Identification de	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%		
	nouveaux évènements de santé	d'un nouvel évènement de santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		
	Vérification du respect	Vérification de la carte	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%		
	du calendrier des vaccinations	de vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		
	Vérification du respect	Vérification de la date de	87,5%	87,5%		80,0%	80,0%		
	du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	la dernière radiographie pulmonaire (compte- rendu ou date dans le dossier)	[79,4;95,6]	[79,4;95,6]		[64,3;95,7]	[64,3;95,7]		
	Vérification du port des	Informations orales ou	25,0%	15,6%		40,0%	25,0%		
	équipements de	écrites sur les EPI	[14,4;35,6]	[13,4;17,8]		[20,8;59,2]	[20,8;29,2]		
	protection individuelle	Question sur le port des	12,5%			20,0%			
	(EPI) et de l'utilisation	gants	[4,4;20,6]			[4,3;35,7]			
	des équipements de		12,5%			20,0%			

	 protection collective (EPC) vis-à-vis du risque	Question sur le port du masque	[4,4;20,6]			[4,3;35,7]		
	infectieux	Question sur l'utilisation	12,5%			20,0%		
		des EPC (conteneurs)	[4,4;20,6]			[4,3;35,7]		
	Identification d'accidents	Question sur la survenue	37,5%	37,5%		40,0%	40,0%	
	d'exposition au sang	d'un AES depuis la dernière visite	[25,6;49,4]	[25,6;49,4]		[20,8;59,2]	[20,8;59,2]	
	Identification d'accidents	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	de travail/ arrêts maladie	d'un AT/AM depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Identification d'une	Information écrite dans	87,5%	87,5%		80,0%	80,0%	
	nouvelle nuisance : exposition à des rayonnements X	le dossier	[79,4;95,6]	[79,4;95,6]		[64,3;95,7]	[64,3;95,7]	
INFORMER	Capacité à informer sur	Remise d'une plaquette	25,0%	68,8%	68,8%	20,0%	70,0%	70,0%
	les risques spécifiques au travail avec des rayonnements X (INRS):	«rayons X» (INRS)	[14,4;35,6]	[65,9;71,6]	[65,9;71,6]	[4,3;35,7]	[65,5;74,5]	[65,5;74,5]
	- Importance du port des	Information orale ou	75,0%			60,0%		
	équipements de protection individuelle (EPI) lors de l'exposition aux rayons X	écrite sur les EPI spécifiques	[64,4;85,6]			[40,8;79,2]		
	- Importance du port du	Information orale ou	100,0%			100,0%		
	dosimètre	écrite sur le port du dosimètre	[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
	- Carte SISERI	Question sur la	75,0%			100,0%		
		détention d'une carte SISERI	[64,4;85,6]			[100,0;100,0]		
PRESCRIRE	Capacité à prescrire	Vaccin dTP coqueluche	100,0%	62,5%	62,5%	100,0%	70,0%	70,0%
			[100,0;100,0]	[56,6;68,4]	[56,6;68,4]	[100,0;100,0]	[61,0;79,0]	[61,0;79,0]
			25,0%			40,0%		

numération de formule		
sanguine de référence		

Tableau 27 : Comparaison de la Sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Infirmières en Santé au Travail (IST) et Infirmières en Santé au Travail associées aux Infirmières en Santé au Travail fictives (IST + IST fictives) pour le cas 3

		·		Résultats IST		Résult	tats IST + IST	fictives
CATEGORIES	CRITERES D'EVALUATION	CRITERES DE JUGEMENT		Se			Se	
				[IC 95%]			[IC 95%]	
DETECTER	Analyse de l'évolution du	Question sur le poste de	100,0%	100,0%	96,7%	66,7%	66,7%	64,4%
	poste de travail	travail	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[96,1;97,3]	[51,3;82,1]	[62,8;70,5]	[63,4;65,5]
		Question sur le service	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur les horaires	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Autre	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	Identification de	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	nouveaux évènements de santé	d'un nouvel évènement de santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du respect du	Vérification de la carte de	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	calendrier des vaccinations	vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du respect du	Vérification de la date de	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	calendrier de réalisation	la dernière radiographie pulmonaire (compte-	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	

	de la radiographie pulmonaire Vérification du port des équipements de protection individuelle (EPI) et de l'utilisation des équipements de protection collective (EPC)	rendu ou date dans le dossier) Informations orales ou écrites sur les EPI Question sur le port des gants Question sur le port des	100,0% [100,0;100,0] 100,0% [100,0;100,0] 50,0%	90,0% [87,1;92,9]		66,7% [51,3;82,1] 33,3%	60,0% [56,8;63,2]	
	vis-à-vis du risque infectieux	Question sur le port du masque	[25,5;74,5] 100,0% [100,0;100,0]			[51,3;82,1] 66,7% [51,3;82,1]		
		Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	100,0% [100,0;100,0]			66,7% [51,3;82,1]		
	Identification d'accidents	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	d'exposition au sang	d'un AES depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Identification d'accidents	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	de travail/ arrêts maladie	d'un AT/AM depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Identification d'une	Question sur la	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	nouvelle nuisance : exposition à des rayonnements X	modification du poste de travail depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
INFORMER	Capacité à informer sur	Remise d'une plaquette	100,0%	85,7%	85,7%	66,7%	57,1%	57,1%
	les risques spécifiques au travail avec des rayonnements X (INRS):	«rayons X» (INRS)	[100,0;100,0]	[83,3;88,2]	[83,3;88,2]	[51,3;82,1]	[54,8;59,5]	[54,8;59,5]
	- Importance du port des	Information orale ou	100,0%			66,7%		
	équipements de protection individuelle (EPI) lors de l'exposition aux rayons X	écrite sur les EPI spécifiques	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		

	- Importance du port du	Question sur le port du	100,0%			66,7%		
	dosimètre	cache thyroïde	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur le port du	100,0%			66,7%		
		dosimètre passif à la poitrine	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur le port du	100,0%			66,7%		
		dosimètre passif à la poitrine	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur le port du	25,0%			16,7%		
		dosimètre passif au doigt (bague)	[3,8;46,2]			[4,5;28,8]		
	- Carte SISERI	Question sur la détention	75,0%			50,0%		
		d'une carte SISERI	[53,8;96,2]			[33,7;66,3]		
PRESCRIRE	Capacité à prescrire	Vaccin dTP coqueluche	100,0%	62,5%	62,5%	66,7%	41,7%	41,7%
			[100,0;100,0]	[50,6;74,4]	[50,6;74,4]	[51,3;82,1]	[33,6;49,7]	[33,6;49,7]
		Prescription d'une	25,0%			16,7%		
		numération de formule sanguine de référence	[3,8;46,2]			[4,5;28,8]		
ORIENTER	Capacité à orienter	Relecture par le médecin	75,0%	75,0%	75,0%	50,0%	75,0%	50,0%
		du travail (délivrance de la carte SISERI)	[53,8;96,2]	[53,8;96,2]	[53,8;96,2]	[33,7;66,3]	[53,8;96,2]	[33,7;66,3]

> Cas 4

Tableau 28 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Médecins du Travail (MT) et Médecins du Travail associés aux internes (MT + internes) pour le cas 4

			Résul	tats MT + inter	nes		Résultats MT	
CATEGORIES	CRITERES D'EVALUATION	CRITERES DE JUGEMENT		Se			Se	
				[IC 95%]			[IC 95%]	
DETECTER	Analyse de l'évolution du	Question sur le poste de	100,0%	87,5%	73,1%	100,0%	80,0%	76,0%
	poste de travail	travail	[100,0;100,0]	[85,5;89,5]	[72,6;73,7]	[100,0;100,0]	[76,1;83,9]	[75,2;76,8]
		Question sur le service	87,5%			80,0%		
			[79,4;95,6]			[64,3;95,7]		
		Question sur les horaires	87,5%			80,0%		
			[79,4;95,6]			[64,3;95,7]		
		Autre	75,0%			60,0%		
			[64,4;85,6]			[40,8;79,2]		
	Identification de nouveaux	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	évènements de santé	d'un nouvel évènement de santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Vérification du respect du	Vérification de la carte	87,5%	87,5%		100,0%	100,0%	
	calendrier des vaccinations	de vaccinations	[79,4;95,6]	[79,4;95,6]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Vérification du respect du	Vérification de la date de	75,0%	75,0%		80,0%	80,0%	
	calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	la dernière radiographie pulmonaire (compte- rendu ou date dans le dossier)	[64,4;85,6]	[64,4;85,6]		[64,3;95,7]	[64,3;95,7]	
	Vérification du port des	Informations orales ou	25,0%	15,6%		40,0%	25,0%	
	équipements de	écrites sur les EPI	[14,4;35,6]	[13,4;17,8]		[20,8;59,2]	[20,8;29,2]	
	protection individuelle	Question sur le port des	25,0%			40,0%		
	(EPI) et de l'utilisation des	gants	[14,4;35,6]			[20,8;59,2]		
	équipements de		12,5%			20,0%		

	protection collective (EPC) vis-à-vis du risque	Question sur le port du masque	[4,4;20,6]			[4,3;35,7]		
	infectieux	Question sur l'utilisation	0,0%			0,0%		
		des EPC (conteneurs)	[0,0;0,0]			[0,0;0,0]		
	Identification d'accidents	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	d'exposition au sang	d'un AES depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Identification d'accidents	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	de travail/ arrêts maladie	d'un AT/AM depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Identification d'un	Information écrite dans	87,5%	97,5%		100,0%	100,0%	
	nouveau symptôme :	le dossier	[79,4;95,6]	[96,7;98,3]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	tendinopathie de l'épaule	Question sur l'existence	100,0%			100,0%		
	droite avec arrêts maladie récurrents	de douleurs articulaires récurrentes (poignets, coudes, épaules)	[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
		Question sur la	100,0%			100,0%		
		réalisation d'examens complémentaires	[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
		Question sur la prise en	100,0%			100,0%		
		charge	[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
		Question sur le	100,0%			100,0%		
		traitement en cours	[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
	Identification des facteurs	Question sur le travail en	75,0%	50,0%		80,0%	60,0%	
	professionnels	binôme	[64,4;85,6]	[43,9;56,1]		[64,3;95,7]	[50,4;69,6]	
		Question sur la	25,0%			40,0%		
		disponibilité d'équipements d'aide à la manutention	[14,4;35,6]			[20,8;59,2]		
INFORMER	Capacité à informer sur les	Informations orales ou	25,0%	18,8%	12,5%	20,0%	20,0%	13,3%
	risques physiques liés à la	écrites sur les bons	[14,4;35,6]	[14,0;23,5]	[9,8;15,2]	[4,3;35,7]	[12,2;27,8]	[8,9;17,8]

	manutention au poste de travail :	gestes et les bonnes postures						
		Informations orales ou	12,5%			20,0%		
		écrites sur les règles hygiéno-diététiques	[4,4;20,6]			[4,3;35,7]		
	Capacité à informer	remise plaquette	0,0%	0,0%		0,0%	0,0%	
		« MEOPA » (plaquette CHU de Bordeaux)	[0,0;0,0]	[0,0;0,0]		[0,0;0,0]	[0,0;0,0]	
PRESCRIRE	Capacité à prescrire	Prescription de la	50,0%	56,3%	56,3%	60,0%	60,0%	60,0%
		sérologie varicelle	[37,8;62,3]	[53,2;59,3]	[53,2;59,3]	[40,8;79,2]	[55,2;64,8]	[55,2;64,8]
		Prescription de la	62,5%			60,0%		
		sérologie rougeole	[50,6;74,4]			[40,8;79,2]		
		Prescription de la	62,5%			60,0%		
		radiographie pulmonaire	[50,6;74,4]			[40,8;79,2]		
		Prescription de la	50,0%			60,0%		
		sérologie Hépatite B complète	[37,8;62,3]			[40,8;79,2]		
ORIENTER	Capacité à orienter	Orientation vers le	87,5%	87,5%	87,5%	80,0%	80,0%	80,0%
		médecin traitant pour avis ou avis spécialisé pour discuter de l'aptitude (rhumatologue ou CPP)	[79,4;95,6]	[79,4;95,6]	[79,4;95,6]	[64,3;95,7]	[64,3;95,7]	[64,3;95,7]

Tableau 29 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Infirmières en Santé au Travail (IST) et Infirmières en Santé au Travail associées aux Infirmières en Santé au Travail fictives (IST + IST fictives) pour le cas 4

				Résultats IST		Résult	ats IST + IST	fictives
CATEGORIES	CRITERES D'EVALUATION	CRITERES DE JUGEMENT		Se			Se	
				[IC 95%]			[IC 95%]	
DETECTER	Analyse de l'évolution du	Question sur le poste de	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%	66,7%	66,7%
	poste de travail	travail	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]	[62,8;70,5]	[66,0;67,4]
		Question sur le service	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur les horaires	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Autre	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	Identification de	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	nouveaux évènements de santé	d'un nouvel évènement de santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du respect	Vérification de la carte	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	du calendrier des vaccinations	de vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du respect	Vérification de la date de	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	la dernière radiographie pulmonaire (compte- rendu ou date dans le dossier)	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du port des	Informations orales ou	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	équipements de	écrites sur les EPI	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[63,6;69,7]	
	protection individuelle	Question sur le port des	100,0%			66,7%		
	(EPI) et de l'utilisation	gants	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	des équipements de protection collective	Question sur le port des	100,0%			66,7%		
	protection collective	lunettes	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		

(EPC) vis-à-vis du risque	Question sur le port du	100,0%		66,7%	
infectieux	masque	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	
	Question sur l'utilisation	100,0%		66,7%	
	des EPC (conteneurs)	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	
Identification d'accidents	Question sur la survenue	100,0%	100,0%	66,7%	66,7%
d'exposition au sang	d'un AES depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]	[59,0;74,4]
	Information sur la	100,0%		66,7%	
	conduite à tenir en cas d'AES	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	
Identification d'accidents	Question sur la survenue	100,0%	100,0%	66,7%	66,7%
de travail/ arrêts maladie	d'un AT/AM depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]	[51,3;82,1]
Identification d'un	Information écrite dans	100,0%	100,0%	66,7%	66,7%
nouveau symptôme :	le dossier	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]	[63,6;69,7]
tendinopathie de	Question sur l'existence	100,0%		66,7%	
l'épaule droite avec arrêts maladie récurrents	de douleurs articulaires récurrentes (poignets, coudes, épaules)	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	
	Question sur la	100,0%		66,7%	
	réalisation de radiographies	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	
	Question sur une prise	100,0%		66,7%	
	en charge spécialisée	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	
	Question sur le	100,0%		66,7%	
	traitement en cours	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	
Identification des	Question sur le travail en	100,0%	100,0%	66,7%	66,7%
facteurs professionnels	binôme	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]	[59,0;74,4]
	Question sur la	100,0%		66,7%	
	disponibilité	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	

	_	d'équipements d'aide à la manutention						
INFORMER	Capacité à informer sur	Informations orales ou	75,0%	62,5%	75,0%	50,0%	41,7%	50,0%
	les risques physiques liés à la manutention au poste de travail :	écrites sur les bons gestes et les bonnes postures	[53,8;96,2]	[50,6;74,4]	[67,9;82,1]	[33,7;66,3]	[33,6;49,7]	[44,6;55,4]
		Informations orales ou	50,0%			33,3%		
		écrites sur les règles hygiéno-diététiques	[25,5;74,5]			[17,9;48,7]		
	Capacité à informer	remise plaquette	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
		« MEOPA »	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
PRESCRIRE	Capacité à prescrire	Prescription de la	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%	66,7%	66,7%
		sérologie varicelle	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]	[61,5;71,8]	[61,5;71,8]
		Prescription de la	100,0%			66,7%		
		sérologie rougeole	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Prescription de la	100,0%			66,7%		
		sérologie Hépatite B complète	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
ORIENTER	Capacité à orienter	Relecture par le médecin	75,0%	75,0%	75,0%	50,0%	50,0%	50,0%
		du travail (tendinopathie de l'épaule droite récidivante)	[53,8;96,2]	[53,8;96,2]	[53,8;96,2]	[33,7;66,3]	[33,7;66,3]	[33,7;66,3]

Cas 7

Tableau 30 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Médecins du Travail (MT) et Médecins du Travail associés aux internes (MT + internes) pour le cas 7

			Résu	ltats MT + intern	nes	Rés	sultats MT	
CATEGORIES	CRITERES D'EVALUATION	CRITERES DE JUGEMENT		Se			Se	
				[IC 95%]		L	[IC 95%]	
DETECTER	Analyse de l'évolution du	Question sur le poste de	100,0%	87,5%	69,7%	100,0%	85,0%	67,4%
	poste de travail	travail	[100,0;100,0]	[85,5;89,5]	[69,1;70,3]	[100,0;100,0]	[81,5;88,5]	[66,4;68,3]
		Question sur le service	100,0%			100,0%		
			[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
		Question sur les horaires	87,5%			80,0%		
			[79,4;95,6]			[64,3;95,7]		
		Autre	62,5%			60,0%		
			[50,6;74,4]			[40,8;79,2]		
	Identification de	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	nouveaux évènements de santé	d'un nouvel évènement de santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Vérification du respect	Vérification de la carte de	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	du calendrier des vaccinations	vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Vérification du respect	Vérification de la date de	87,5%	87,5%		80,0%	80,0%	
	du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	la dernière radiographie pulmonaire (compte- rendu ou date dans le	[79,4;95,6]	[79,4;95,6]		[64,3;95,7]	[64,3;95,7]	
		dossier)						
	Vérification du port des	Question sur le port des	37,5%	20,8%		20,0%	20,0%	
	équipements de	gants	[25,6;49,4]	[17,5;24,1]		[4,3;35,7]	[14,8;25,2]	
	protection individuelle	Informations orales ou	12,5%			20,0%		
	(EPI) en lien avec la	écrites sur le port des	[4,4;20,6]			[4,3;35,7]		

manipulation de denrées alimentaires ou lors de	lunettes lors du nettoyage des fours				
l'utilisation des produits	Informations orales ou	12,5%		20,0%	
d'entretien	écrites sur le port du masque	[4,4;20,6]		[4,3;35,7]	
Identification d'accidents	Question sur la survenue	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
de travail/ arrêts maladie	d'un AT/AM depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]
Identification d'une	Question sur la survenue	100,0%	70,8%	100,0%	63,3%
nouvelle nuisance : toux sèche au froid et à	d'un nouveau symptôme depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[69,0;72,7]	[100,0;100,0]	[60,2;66,5]
l'effort	Question sur l'apparition	62,5%		60,0%	
	ou l'aggravation d'une	[50,6;74,4]		[40,8;79,2]	
	allergie respiratoire depuis la dernière visite				
	Question sur l'existence	37,5%		0,0%	
	d'une affection ORL chronique	[25,6;49,4]		[0,0;0,0]	
	Question sur le type de	62,5%		60,0%	
	symptômes (toux grasse/ toux sèche)	[50,6;74,4]		[40,8;79,2]	
	Question sur les facteurs	62,5%		60,0%	
	déclenchants	[50,6;74,4]		[40,8;79,2]	
	Question sur le traitement	100,0%		100,0%	
	en cours	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	
Identification des causes	Question sur l'existence	37,5%	50,0%	60,0%	60,0%
et conséquences professionnelles	d'une gêne lors de l'utilisation de certains produits chimiques	[25,6;49,4]	[43,9;56,1]	[40,8;79,2]	[50,4;69,6]
	Question sur l'existence	62,5%		60,0%	
	d'une gêne lors du travail au froid	[50,6;74,4]		[40,8;79,2]	

PRESCRIRE	Capacité à prescrire	Prescription de la	50,0%	50,0%	50,0%	60,0%	60,0%	60,0%
		sérologie hépatite A	[37,8;62,3]	[37,8;62,3]	[37,8;62,3]	[40,8;79,2]	[40,8;79,2]	[40,8;79,2]
ORIENTER	Capacité à orienter	Orientation vers le	62,5%	62,5%	62,5%	80,0%	80,0%	80,0%
		pneumologue pour réalisation d'EFR	[50,6;74,4]	[50,6;74,4]	[50,6;74,4]	[64,3;95,7]	[64,3;95,7]	[64,3;95,7]

Tableau 31 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Infirmières en Santé au Travail (IST) et Infirmières en Santé au Travail associées aux Infirmières en Santé au Travail fictives (IST + IST fictives) pour le cas 7

				Résultats IST		Résu	Itats IST + IST f	ictives
CATEGORIES	CRITERES D'EVALUATION	CRITERES DE JUGEMENT		Se			Se	
				[IC 95%]			[IC 95%]	
DETECTER	Analyse de l'évolution du poste de travail	Question sur le poste de	100,0%	100,0%	80,3%	66,7%	66,7%	53,5%
		travail	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[79,2;81,3]	[51,3;82,1]	[62,8;70,5]	[52,7;54,4]
		Question sur le service	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur les horaires	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Autre	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	Identification de	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	nouveaux évènements de santé	d'un nouvel évènement de santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du respect	Vérification de la carte de	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	du calendrier des vaccinations	vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
			50,0%	50,0%		33,3%	33,3%	

Vérification du respect du calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	Vérification de la date de la dernière radiographie pulmonaire (compterendu ou date dans le dossier)	[25,5;74,5]	[25,5;74,5]	[17,9;48,7]	[17,9;48,7]
Vérification du port des	Question sur le port des	100,0%	75,0%	66,7%	50,0%
équipements de	gants	[100,0;100,0]	[67,9;82,1]	[51,3;82,1]	[44,6;55,4]
protection individuelle	Informations orales ou	25,0%		16,7%	
(EPI) en lien avec la manipulation de denrées alimentaires ou lors de	écrites sur le port des lunettes lors du nettoyage des fours	[3,8;46,2]		[4,5;28,8]	
l'utilisation des produits	Informations orales ou	100,0%		66,7%	
d'entretien	écrites sur le port du masque	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	
Identification d'accidents	Question sur la survenue	100,0%	100,0%	66,7%	66,7%
de travail/ arrêts maladie	d'un AT/AM depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]	[51,3;82,1]
Identification d'une	Question sur la survenue	100,0%	70,8%	66,7%	47,2%
nouvelle nuisance : toux sèche au froid et à	d'un nouveau symptôme depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[67,1;74,5]	[51,3;82,1]	[44,5;49,9]
l'effort	Question sur l'apparition	100,0%		66,7%	
	ou l'aggravation d'une allergie respiratoire depuis la dernière visite	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	
	Question sur l'existence	100,0%		66,7%	
	d'une affection ORL chronique	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	
	Question sur le type de	25,0%		16,7%	
	symptômes (toux grasse/toux sèche)	[3,8;46,2]		[4,5;28,8]	
	Question sur les facteurs	0,0%		0,0%	
	déclenchants	[0,0;0,0]		[0,0;0,0]	

	_	Question sur le traitement en cours	100,0% [100,0;100,0]			66,7% [51,3;82,1]		
	Identification des causes	Question sur l'existence	100,0%	62,5%		66,7%	41,7%	
	et conséquences professionnelles	d'une gêne lors de l'utilisation de certains produits chimiques	[100,0;100,0]	[50,6;74,4]		[51,3;82,1]	[33,6;49,7]	
		Question sur l'existence	25,0%			16,7%		
		d'une gêne lors du travail au froid	[3,8;46,2]			[4,5;28,8]		
PRESCRIRE	Capacité à prescrire	Prescription de la	100,0%	100,0%	100,0%	66,7%	66,7%	66,7%
		sérologie hépatite A	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	[51,3;82,1]
ORIENTER	Capacité à orienter	Relecture par le médecin	75,0%	75,0%	75,0%	50,0%	50,0%	50,0%
		du travail (apparition d'une toux sèche au froid et à l'effort)	[53,8;96,2]	[53,8;96,2]	[53,8;96,2]	[33,7;66,3]	[33,7;66,3]	[33,7;66,3]

Cas 9

Tableau 32 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Médecins du Travail (MT) et Médecins du Travail associés aux internes (MT + internes) pour le cas 9

			Résul	tats MT + inter	nes		Résultats MT	
CATEGORIES	CRITERES D'EVALUATION	CRITERES DE JUGEMENT		Se [IC 95%]			Se [IC 95%]	
DETECTER	Analyse de l'évolution du poste	Question sur le poste de	87,5%	85,0%	69,6%	80,0%		70,0%
	de travail	travail	[79,4;95,6]	[83,3;86,7]	[68,8;70,4]	[64,3;95,7]	[76,9;83,1]	[68,7;71,3]
		Question sur le service	87,5%			80,0%		
			[79,4;95,6]			[64,3;95,7]		
		Question sur les horaires	100,0%			100,0%		
			[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		
		Autre	87,5%			80,0%		
			[79,4;95,6]			[64,3;95,7]		
		Question sur la tolérance	62,5%			60,0%		
		du rythme de travail en 12h	[50,6;74,4]			[40,8;79,2]		
	Identification de nouveaux	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	évènements de santé	d'un nouvel évènement de santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Vérification du respect du	Vérification de la carte	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	calendrier des vaccinations	de vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Vérification du respect du	Vérification de la date de	87,5%	87,5%		80,0%	80,0%	
	calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	la dernière radiographie pulmonaire (compte- rendu ou date dans le dossier)	[79,4;95,6]	[79,4;95,6]		[64,3;95,7]	[64,3;95,7]	
	Vérification du port des	Informations orales ou	25,0%	15,6%		40,0%	25,0%	
	équipements de protection	écrites sur les EPI	[14,4;35,6]	[13,4;17,8]		[20,8;59,2]	[20,8;29,2]	
	individuelle (EPI) et de		12,5%			20,0%		

	l'utilisation des équipements de protection collective (EPC) vis-à-	Question sur le port des gants	[4,4;20,6]			[4,3;35,7]		
	vis du risque infectieux	Question sur le port du masque	12,5% <i>[4,4;20,6]</i>			20,0% [4,3;35,7]		
		Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	12,5%			20,0%		
	Identification d'accidents	Question sur la survenue	[<i>4,4;20,6</i>] 100,0%	100,0%		[<i>4,3;35,7</i>] 100,0%	100,0%	
	d'exposition au sang	d'un AES depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
	Identification d'accidents de	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	
	travail/ arrêts maladie	d'un AT/AM depuis la dernière visite	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	
INFORMER	Capacité à informer sur les risques spécifiques liés à sa pathologie en lien avec le travail (recommandations HAS):							
	→ du risque de déséquilibre du	Information donnée	50,0%	75,0%	75,0%	40,0%	70,0%	70,0%
	diabète avec un rythme de travail irrégulier		[37,8;62,3]	[69,7;80,3]	[74,2;75,8]	[20,8;59,2]	[61,0;79,0]	[68,6;71,4]
	- Importance du suivi régulier par	Information donnée	100,0%			100,0%		
	le médecin traitant et les spécialistes		[100,0;100,0]			[100,0;100,0]		

Tableau 33 : Comparaison de la sensibilité pour chaque catégorie de critères, critère d'évaluation et critère de jugement entre Infirmières en Santé au Travail (IST) et Infirmières en Santé au Travail associées aux Infirmières en Santé au Travail fictives (IST + IST fictives) pour le cas 9

				Résultats IST		Résult	ats IST + IST	fictives
				Se			Se	
CATEGORIES	CRITERES D'EVALUATION	CRITERES DE JUGEMENT		[IC 95%]			[IC 95%]	
DETECTER	Analyse de l'évolution du	Question sur le poste de	100,0%	100,0%	98,3%	66,7%	66,7%	65,6%
	poste de travail	travail	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]	[97,9;98,8]	[51,3;82,1]	[63,6;69,7]	[64,5;66,6]
		Question sur le service	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur les horaires	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Autre	100,0%			66,7%		
			[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
		Question sur la tolérance	100,0%			66,7%		
		du rythme de travail en 12h	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	Identification de nouveaux	Question sur la survenue	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	évènements de santé	d'un nouvel évènement de santé	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du respect du	Vérification de la carte	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	calendrier des vaccinations	de vaccinations	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du respect du	Vérification de la date de	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	calendrier de réalisation de la radiographie pulmonaire	la dernière radiographie pulmonaire (compte- rendu ou date dans le dossier)	[100,0;100,0]	[100,0;100,0]		[51,3;82,1]	[51,3;82,1]	
	Vérification du port des	Informations orales ou	100,0%	100,0%		66,7%	66,7%	
	équipements de protection individuelle	écrites sur les EPI	[100,0;100,0] 100,0%	[100,0;100,0]		[51,3;82,1] 66,7%	[62,8;70,5]	

	(EPI) et de l'utilisation des	Question sur le port des	[100,0;100,0]			[51,3;82,1]		
	équipements de protection collective (EPC) vis-à-vis du risque	gants Question sur le port du masque	100,0% [100,0;100,0]			66,7% [51,3;82,1]		
	infectieux	Question sur l'utilisation des EPC (conteneurs)	100,0%			66,7% [51,3;82,1]		
	Identification d'accidents d'exposition au sang	Question sur la survenue d'un AES depuis la dernière visite	100,0%	87,5% [79,4;95,6]		66,7%	58,3% [<i>50,3;66,4</i>]	
		Information sur la conduite à tenir en cas d'AES	75,0% [53,8;96,2]			50,0% [33,7;66,3]		
	Identification d'accidents de travail/ arrêts maladie	Question sur la survenue d'un AT/AM depuis la dernière visite	100,0% [100,0;100,0]	100,0% [100,0;100,0]		66,7% [51,3;82,1]	66,7% [51,3;82,1]	
INFORMER	Capacité à informer sur les risques spécifiques liés à sa pathologie en lien avec le travail (recommandations HAS):	derniere visite						
	du risque de déséquilibre du diabète avec un rythme de travail irrégulier	Information donnée	100,0% [100,0;100,0]	75,0% [64,4;85,6]	75,0% [73,5;76,5]	66,7% [51,3;82,1]	50,0% [41,8;58,2]	50,0% [48,8;51,2]
	- Importance du suivi régulier par le médecin traitant et les spécialistes	Information donnée	50,0% [25,5;74,5]			33,3% [17,9;48,7]		

Annexe 6 : Questionnaires ESTI Métiers

ESTI - Questionnaire IDE, sage-femme

	m, Prénom :		
	te de naissance :		
Da	te de l'entretien infirmier : HEURE DEBUT :		
<i>1</i>)	Poste de travail	OUI	NON
	- Métier :		
	- Service :		
	- Poste de travail (HDJ, SI):		
	- Horaires de travail :		
	- Ancienneté dans le poste :		
	- Depuis la dernière visite votre poste de travail a-t-il été modifié ?		
	Si oui précisez :		
	- <u>Description du poste de travail</u> :		
	→ quotité ?		
	→ travail de nuit en cours et > à 2 mois dans l'année ?		
	Si oui : questionnaire « travail de nuit »		
	→ exposition aux rayons ionisants ?		
	Si oui : questionnaire « rayons ionisants »		
2)		OTT	NON
2)	Santé générale	OUI	NON
	- Kukamanta da aanti damiia la damiikaa vioita miidia ala .		
	• <u>événements de santé depuis la dernière visite médicale</u> :		
	- AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie?		
	Date :		
	Si oui : visite de reprise ?		
	Si pas de visite de reprise : durée, motif :		
	Difficultée à la manuiga 9		
	Difficultés à la reprise ?	Ħ	
	Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux		
	grossassa an cours		
	- grossesse en cours Si oui : questionnaire « grossesse »		
	- ou projet de grossesse?		
	Si oui : remise d'une plaquette grossesse		
	of our remise a une plaquette grossesse		
	• traitement en cours :		
	dutement on cours		
	Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés		
	depuis la dernière visite médicale?		
	Si oui : détailler :		
	traitement?		
	• <u>Allergie</u> : cutanée ou respiratoire?		
	Si oui : apparition ou aggravation depuis la dernière visite ?		
	Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène?		
	2 and to the deminer (type, stepe, 17 minerte, periodes a approximation, unorganic	/	

	_	orrection visuelle?		
		i oui : lunettes / lentilles (<i>rayer mention inutile</i>) <u>accin</u> : date dernier dTP :		
		uppel dTP (Coq) selon protocole (BEH 14-15 / avril 2014)	P	
	• <u>H</u>	<u>abitus</u> :	一	
		- Tabagisme ?		
		Si oui : consommation estimée en cigarette/jourconseil minimal pour sevrage tabagique		
		consen minima pour se riuge tuougrque		
		- Alcool ?		
		Si oui : consommation estimée en nombre de verre/jour		
		sensibilisation alcool si consommation > 3 verres/jour		
		consommation > 5 verres/jour ?		
		- Cannabis ?		
		Si oui : consommation estimée en nombre de joints/jour		
		Consommation tous les jours ?		
		- Consommation d'autres drogues ?		
		- Sport et loisirs réguliers ?		
		Si oui : lesquels ?		
		- Distance domicile/travail (A/R)		
		Moyen de transport		
		- Alimentation : 3 repas / jour possible si horaires décalés ?		
	• <u>B</u>	iométrie : - poids (cocher la case si amaigrissement non volontaire > 10%) :		
		porus (coener la case si amargiissement non voiontaine > 10/0).		
		- TA (cocher la case si orientation au médecin traitant selon protocole) :		
		- FC (cocher la case si > 110/min):		
3)	Risqu	e biologique	OUI	NON
		a. antécédents et symptômes depuis la dernière visite		
	• N	Ialadie contagieuse depuis la dernière visite (tuberculose, gale, coqueluche)		
		ontage tuberculeux (patient ou entourage familial/professionnel)?		一
		ate dernière RP? / /		
		i > 1 an pour SAU/maladies infectieuses/pneumologie/réa		
		u > 2 ans pour autres services : prescription selon protocole	P	
		ymptômes actuellement ?		
		Fièvre prolongée	U	\vdash
	_	toux persistante et/ou sueurs nocturnes		
	• <u>A</u>	ES depuis la dernière visite ?		
	_	Si oui : déclaration AT ?		
		Suivi réalisé ?		
	• C	onnaissiez-vous l'existence de protocoles et la CAT en cas d'AES ?		
		-		

		Si non	: information et remise d'une plaquette AES			
	•	Vaccin -	as et sérologies spécifiques : Ac anti Hbs 1. fait			
			Si non fait : prescription sur protocole		P	
			 sérologie négative sérologie négative : cf protocole 		P	
		_	antécédent de varicelle ?			
		_	Sérologie VZV positive connue			
			Si non : sérologie varicelle		P	
		-	antécédent de 2 vaccins ROR ?			
		-	Sérologie rougeole positive connue			
		-	Sérologie rubéole positive connue			
			Si non : sérologie rougeole et sérologie rubéole		P	
		b .	poste de travail			
			•	stématique	occasionnel	jamais
	•	Port de	es EPI			
		\rightarrow gan	ts lors des injections ou prélèvements			$\overline{}$
		\rightarrow mas	que chirurgical ou de protection respiratoire si indiqué			
		→ lune	ettes ou visière lors de gestes à risque de projection			
	•	Utilisa	tion des EPC			
		\rightarrow con	teneurs de sécurité à proximité du geste			
			ériel de sécurité			
	•	Respec	et des règles d'hygiène			
		-	e des mains, friction hydro alcoolique)			
		occasion gles d'hy	nnel / jamais : rappel de la nécessité de porter les EPI, d'a giène	utiliser les	EPC et rappel	des
<i>4</i>)	Ris	sque lié	à l'activité physique		OUI	NON
,		<i>a</i> .	symptômes depuis la dernière visite			
	•		rs rachidiennes récurrentes ?			
	•		rs articulaires récurrentes (poignets, coudes, épaules) ?			
		douteu	is articulaires recuirentes (poignets, coudes, epaules):			
		Si oui	depuis la dernière visite			
		Traiter	nent spécifique? Consultation spécialisée? Radiographic	e ?		
			er)			
		b .	si présence de symptômes : interroger sur le poste de t	travail		
	•	travail	en binôme habituel ?			
	•	équipe	ments d'aide à la manutention à disposition?			
			lesquels?			
			s utilisés ?			

<i>5</i>)	Risque chimique		
	Pratique régulière d'analgésies au MEOPA ?		
	Si oui : remise d'une plaquette MEOPA	Щ	
	• Administration de cytostatiques ?		
	Si oui : remise d'une plaquette grossesse (si non remise précédemment)		
	Port de gants / surblouse / masque / lunettes (entourer ce qui n'est pas utilisé)		
	Avez-vous une gêne lors de l'utilisation de certains produits chimiques ? Si oui : précisez quels produits ?		
6)	Vécu au travail (données recueillies sur le contexte professionnel)		
	1. Conditions relationnelles de travail		
	Avez-vous de bonnes relations de travail dans votre service avec vos supérieurs ?		
	Avez-vous des bonnes relations de travail dans votre service avec vos collègues ?		
	2 Organisation at management		
	2. Organisation et management Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de votre encadrement		
	dans les situations difficiles ?	Щ	Щ
	Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de vos collègues		
	dans les situations difficiles ?		
	Dans votre activité bénéficiez-vous d'une certaine autonomie pour organiser votre travail ?		
	Savez-vous quelles sont vos véritables missions, à qui vous référer en cas de difficulté?		
	3. Nature de l'activité (si personnel soignant) Avez-vous géré des situations qui vous mettent en difficulté émotionnellement ?		
	Si l'une au moins des réponses précédentes met en évidence un vécu négatif, fair questionnaire MINI pour évaluer l'état de santé mentale (données recueillies sur les syn		
	- Episode dépressif ?		
	Présence d'un épisode dépressif (en cours) :		
	Présence d'un antécédent d'épisode dépressif :		
	- Trouble anxieux ?		
	Présence d'un trouble anxieux généralisé (en cours) :		
7)	Commentaires		
8)	Conclusion (si oui cocher la case) HEURE FIN:		
\rightarrow	remise d'une attestation d'entretien infirmier, datée et signée de l'IST		
Pu	nis		
\rightarrow	EIST sans relecture		

\rightarrow Co	unsultation immédiate avec le médecin du travail (si une case « U » cochée)	U	
→ Re	ecture par le médecin du travail (si au moins une case grise cochée)		
→ Co	nsultation avec le médecin du travail à la demande du salarié (à programmer)		
Visa	<u>e l'IST</u> :		
Visa d	<u>u médecin</u> (si relecture ou consultation immédiate) :		
Puis:	- relecture seule - visite médicale à programmer		
	Délai ?		
	ESTI - Questionnaire aide-soignant, brancardier		
	Prénom : le naissance :		
Date of	e l'entretien infirmier : HEURE DEBUT :		
1) Po - 1 - 5 - 5 - 1	oste de travail Métier : Service : Poste de travail (HDJ, SI) :	OUI	NON
1) Per - 1 - 5 - 1 - 1	Aétier:Service::Soste de travail (HDJ, SI):	OUI	NON
1) Per - 1 - 5 - 1 - 1 - 1	oste de travail Métier : Service : Poste de travail (HDJ, SI) :	OUI	NON
1) Per - 1 - 5 - 1 - 1 - 1	Ancienneté dans le poste : Depuis la dernière visite votre poste de travail a-t-il été modifié ? Si oui précisez : Description du poste de travail : → quotité ?	OUI	NON
1) Pe - 1 - 2 - 2 - 1 - 2 - 2	Ancienneté dans le poste : Depuis la dernière visite votre poste de travail a-t-il été modifié ? Si oui précisez : Description du poste de travail : → quotité ? → travail de nuit en cours et > à 2 mois dans l'année ?	OUI	NON
1) Pe - 1 - 2 - 2 - 1 - 2 - 2	Ancienneté dans le poste : Depuis la dernière visite votre poste de travail a-t-il été modifié ? Si oui précisez : Description du poste de travail : → quotité ? → travail de nuit en cours et > à 2 mois dans l'année ? Si oui : questionnaire « travail de nuit » → exposition aux rayons ionisants ?	OUI	NON
1) Pe - 1 - 2 - 2 - 1 - 2 - 2	Actier:	OUI	NON
1) Pe - 1 - 2 - 1 - 1 - 2)	Ancienneté dans le poste : Depuis la dernière visite votre poste de travail a-t-il été modifié ? Si oui précisez : Description du poste de travail : → quotité ? → travail de nuit en cours et > à 2 mois dans l'année ? Si oui : questionnaire « travail de nuit » → exposition aux rayons ionisants ?	OUI	NON NON
1) Pe - 1 - 2 - 1 - 1 - 2)	Métier:		
1) Pe - 1 - 2 - 1 - 1 - 2)	Métier:		
1) Pe - 1 - 2 - 1 - 1 - 2)	Métier:		
1) Pe - 1 - 2 - 1 - 1 - 2)	Métier:		

	Difficultés à la reprise ? Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux		
	- grossesse en cours		
	Si oui : questionnaire « grossesse »		
	 ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse 		
•	<u>Traitement en cours</u> :		
•	Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés		
	depuis la dernière visite médicale ? Si oui : détailler :		
	traitement ?		
•	Allergie : cutanée ou respiratoire ?		
	Si oui : apparition ou aggravation depuis la dernière visite ?		
	Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène	. 2)	
	Dans et eas detainer (type, siege, rytinnierte, periodes à aggravation, anergene	. :)	
•	Correction visuelle?		
	Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile)		
•	Vaccin: date dernier dTP:		
	rappel dTP (Coq) selon protocole (BEH 14-15 / avril 2014)	P	
•	Habitus:		
	- Tabagisme ?		
	Si oui : consommation estimée en cigarette/jour		
	- Alcool ?		
	Si oui : consommation estimée en nombre de verre/jour		
	sensibilisation alcool si consommation > 3 verres/jour		
	consommation > 5 verres/jour ?		
	Counchin 2		
	- Cannabis ? Si oui : consommation estimée en nombre de joints/jour		
	Consommation tous les jours ?		
	J. J		
	- Consommation d'autres drogues ?		
	- Sport et loisirs réguliers ?		
	Si oui : lesquels ?		
	- Distance domicile/travail (A/R)		
	- alimentation : 3 repas / jour possible si horaires décalés ?		
•	Biométrie:		
-			
	- poids (cocher la case si amaigrissement non volontaire > 10%):		

	- TA (cocher la case si orientation médecin traitant selon protocole) :		
	- FC (cocher la case si > 110/min):		
<i>3</i>)	Risque biologique	OUI	NON
	 a. antécédents et symptômes depuis la dernière visite Maladie contagieuse depuis la dernière visite (tuberculose, gale, coqueluche) contage tuberculeux (patient ou entourage familial/professionnel) ? date dernière RP ? / /)?	
	Si > 1 an pour SAU/maladies infectieuses/pneumologie/réa ou > 2 ans pour autres services : prescription selon protocole	P	
	 Symptômes actuellement ? → fièvre prolongée → toux persistante et/ou sueurs nocturnes 	U	
	AES depuis la dernière visite ?		
	→ Si oui : déclaration AT ? Suivi réalisé ?		
	 Connaissiez-vous l'existence de protocoles et la CAT en cas d'AES ? Si non : information et remise d'une plaquette AES Vaccins et sérologies spécifiques : 		
	- Ac anti Hbs 1. fait Si non fait : prescription sur protocole 2. sérologie négative Si sérologie négative : cf protocole	P	
	 antécédent de varicelle ? Sérologie VZV positive connue Si non : sérologie varicelle 	P	
	 antécédent de 2 vaccins ROR ? sérologie rougeole positive connue sérologie rubéole positive connue Si non : sérologie rougeole et sérologie rubéole 	P	
	b. poste de travail systématique occa	sionnel	jamais
	 Port des EPI → gants lors du contact avec liquide biologique → masque chirurgical ou de protection respiratoire si indiqué → lunettes ou visière lors de gestes à risque de projection 		
	 Utilisation des EPC → conteneurs de sécurité à proximité du geste → matériel de sécurité 		
	Respect des règles d'hygiène		

(lavage des mains, friction hydro alcoolique)

Si occasionnel/jamais : rappel de la nécessité de porter les EPI, d'utiliser les EPC et rappel des règles d'hygiène

4)	Risque lié à l'activité physique	OUI	NON
	 a. symptômes douleurs rachidiennes récurrentes ? douleurs articulaires récurrentes (poignets, coudes, épaules) ? Si oui : depuis la dernière visite Traitement spécifique ? Consultation spécialisée ? Radiographie ? (détailler) 		
	 b. si présence de symptômes : interroger sur le poste de travail travail en binôme habituel ? équipements d'aide à la manutention à disposition? Si oui : lesquels ? Sont-ils utilisés ? 		
<i>5</i>)	Risque chimique		
	 Participation régulière à des analgésies au MEOPA ? Si oui : remise d'une plaquette MEOPA 		
	• Prise en charge régulière de patients traités par chimiothérapie ? Si oui : remise d'une plaquette grossesse (si non remise précédemment)		
	Port de gants / surblouse / masque / lunettes (entourer ce qui n'est pas utilisé)		
	• Avez-vous une gêne lors de l'utilisation de certains produits chimiques ? Si oui : précisez quels produits ?		
6)	Vécu au travail (données recueillies sur le contexte professionnel)		
	 Conditions relationnelles de travail Avez-vous de bonnes relations de travail dans votre service avec vos supérieurs? Avez-vous des bonnes relations de travail dans votre service avec vos collègues? 		
	2. Organisation et management Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de votre encadrement dans les situations difficiles ? Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de vos collègues dans les situations difficiles ?		
	Dans votre activité bénéficiez-vous d'une certaine autonomie pour organiser votre travail ? Savez-vous quelles sont vos véritables missions, à qui vous référer en cas de difficulté?		
	3. Nature de l'activité (si personnel soignant)		

Si l'une au moins des réponses précédentes met en évidence un vécu négatif, faire passer le questionnaire MINI pour évaluer l'état de santé mentale (données recueillies sur les symptômes) Episode dépressif? Présence d'un épisode dépressif (en cours) : Présence d'un antécédent d'épisode dépressif : Trouble anxieux? Présence d'un trouble anxieux généralisé (en cours) : 7) Commentaires 8) Conclusion (si oui cocher la case) HEURE FIN:.... → remise d'une attestation d'entretien infirmier, datée et signée de l'IST Puis → EIST sans relecture Ou → Consultation immédiate avec le médecin du travail (si une case « U » cochée) → Relecture par le médecin du travail (si au moins une case grise cochée) → Consultation avec le médecin du travail à la demande du salarié (à programmer) <u>Visa de l'IST</u>: Visa du médecin (si relecture ou consultation immédiate) : Puis: relecture seule visite médicale à programmer ESTI - Questionnaire agent de service hospitalier Nom, Prénom: Date de naissance : Date de l'entretien infirmier : **HEURE DEBUT:....** _Poste de travail OUI NON - Métier : - Service:.... Poste de travail (HDJ, SI...): - Ancienneté dans le poste :

Avez-vous géré des situations qui vous mettent en difficulté émotionnellement ?

	 Horaires de travail :								
	-	Description du poste de travail: → quotité? → travail de nuit en cours et > à 2 mois dans l'année? Si oui: questionnaire « travail de nuit » → exposition aux rayons ionisants? Si oui: questionnaire « rayons ionisants »							
1)	Sa	nté générale	OUI	NON					
	•	<u>événements de santé depuis la dernière visite médicale</u> : - AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie? Date:							
		Difficultés à la reprise ? Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux							
		 grossesse en cours si oui : questionnaire « grossesse » projet de grossesse si oui : remise d'une plaquette grossesse 							
	•	traitement en cours :							
	•	Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés depuis la dernière visite médicale ? Si oui : détailler :							
	•	Allergie: cutanée ou respiratoire? Si oui: apparition ou aggravation depuis la dernière visite? Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène	?)						
	•	Correction visuelle ? Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile)							
	•	<u>Vaccin</u> : date dernier dTP: rappel dTP (Coq) selon protocole (BEH 14-15 / avril 2014)	P						
	•	Habitus: - Tabagisme? Si oui: consommation estimée en cigarette/jour							
		- Alcool ? Si oui : consommation estimée en nombre de verre/jour							

			sensibilisation alcool si consommation > 3 verres/jour consommation > 5 verres/jour ?		
		-	Cannabis ? Si oui : consommation estimée en nombre de joints/jour		
			Consommation tous les jours ?		
		-	Consommation d'autres drogues ?		
		-	Sport et loisirs réguliers ? Si oui : lesquels ?		
		-	Distance domicile/travail (A/R). Moyen de transport.		
		-	alimentation : 3 repas / jour possible si horaires décalés ?		
	•	Biomét -	rie: poids (cocher la case si amaigrissement non volontaire > 10%):		
		-	TA (cocher la case si orientation médecin traitant selon protocole):		
		-	FC (cocher la case si > 110/min):		
2)	Ris	que bio	logique	OUI	NON
	•	Maladi	técédents et symptômes depuis la dernière visite e contagieuse depuis la dernière visite (tuberculose, gale, coqueluche)? e tuberculeux (patient ou entourage familial/professionnel)?	,	
	•	$Si > 1$ a ou > 2 Sympto \rightarrow fiève	rnière RP? / / an pour SAU/maladies infectieuses/pneumologie/réa ans pour autres services : prescription selon protocole comes actuellement ? re prolongée a persistante et/ou sueurs nocturnes	P U	
	•	AES de	epuis la dernière visite ?		
		→ Si o	ui : déclaration AT ? Suivi réalisé ?		
	•		ssiez-vous l'existence de protocoles et la CAT en cas d'AES ? : information et remise d'une plaquette AES		
	•	Vaccin	s et sérologies spécifiques : Ac anti Hbs 1. fait Si non fait : prescription sur protocole 2. sérologie négative Si sérologie négative : cf protocole	P	

	- antécédent de varicelle ? - Sérologie VZV positive connue Si non : sérologie varicelle - antécédent de 2 vaccins ROR ? - sérologie rougeole positive connue - sérologie rubéole positive connue Si non : sérologie rougeole et sérologie rubéole P	
	 b. poste de travail Port des EPI	jamais
<i>3</i>)	Si occasionnel/jamais: rappel de la nécessité de porter les EPI, d'utiliser les EPC et rappel de règles d'hygiène Risque lié à l'activité physique	les
ŕ	 a. symptômes douleurs rachidiennes récurrentes ? douleurs articulaires récurrentes (poignets, coudes, épaules) ? Si oui : depuis la dernière visite Traitement spécifique ? Consultation spécialisée ? Radiographie ? (détailler). 	
	 b. si présence de symptômes : interroger sur le poste de travail travail fréquent les bras au-dessus des épaules ? lavage à plat ? utilisation du Faubert ? utilisation de la mono brosse ? Si oui : combien d'heures/jour ? utilisation d'autres machines ? Si oui : lesquelles ? 	
4)	 Risque chimique a. symptômes Avez-vous une gêne lors de l'utilisation de certains produits chimiques ? Si oui : précisez quels produits ? quels symptômes ? 	
	 b. poste de travail Port des EPI: systématique occasionnel → gants lors du contact avec les produits d'entretien Si portés: lesquels ? (gants à usage unique ou de ménage) 	jamais

	→ lunettes lors du transvasement des produits d'entretien		
	Si occasionnel/jamais : rappel de la nécessité de porter les EPI		
5)	Vécu au travail (données recueillies sur le contexte professionnel)		
	4. Conditions relationnelles de travail		
	Avez-vous de bonnes relations de travail dans votre service avec vos supérieurs ? Avez-vous des bonnes relations de travail dans votre service avec vos collègues ?		
	5. Organisation et management		
	Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de votre encadrement dans les situations difficiles ?		
	Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de vos collègues		
	dans les situations difficiles ? Dans votre activité bénéficiez-vous d'une certaine autonomie pour organiser	Ħ	
	votre travail ?		
	Savez-vous quelles sont vos véritables missions, à qui vous référer en cas de difficulté?		
	6. Nature de l'activité (si contact avec les patients)		
	Avez-vous géré des situations qui vous mettent en difficulté émotionnellement ?		
	Si l'une au moins des réponses précédentes met en évidence un vécu négatif, faire questionnaire MINI pour évaluer l'état de santé mentale (données recueillies sur les 3) Episode dépressif? Présence d'un épisode dépressif (en cours): Présence d'un antécédent d'épisode dépressif: 4) Trouble anxieux? Présence d'un trouble anxieux généralisé (en cours):		
6)	Commentaires		
7)	Conclusion (si oui cocher la case) HEURE FIN:		
\rightarrow	remise d'une attestation d'entretien infirmier, datée et signée de l'IST		
Pu	tis EIST sans relecture		
\rightarrow	Ou Consultation immédiate avec le médecin du travail (si une case « U » cochée)	U	
\rightarrow	Relecture par le médecin du travail (si au moins une case grise cochée)		
\rightarrow	Consultation avec le médecin du travail à la demande du salarié (à programmer)		

<u>Visa de l'IST</u> :		
<u>Visa du médecin</u> (si relecture ou consultation immédiate) :		
Puis : - relecture seule - visite médicale à programmer		
Délai ?		
ESTI – Questionnaire manipulateur/aide-manipulateur		
Nom, Prénom :		
Date de naissance : Date de l'entretien infirmier : HEURE DEBUT :		
1) Poste de travail - Métier :	OUI	NON
- Service :		
- Poste de travail (HDJ, SI):		
- Horaires de travail :		
Ancienneté dans le poste :Depuis la dernière visite votre poste de travail a-t-il été modifié ?		
- Si oui précisez :		
Description du poste de travail :		
- <u>Description du poste de travail</u> : → quotité ?		
→ tournez-vous sur plusieurs postes (pour ceux travaillant en radiologie) ?		
IRM / Scanner / Radiologie conventionnelle / Radiologie interventionnelle /		
Radiologie au lit → travail de nuit en cours et > à 2 mois dans l'année ?		_
Si oui : questionnaire « travail de nuit »		
2) Court of a factor	OH	NO
2) Santé générale	OUI	NO
• <u>événements de santé depuis la dernière visite médicale</u> :		
- AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie?		
Date :		
Si pas de visite de reprise : durée, motif :		
Difficultés à la reprise ?		
Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux		
		_
- grossesse en cours		

	Si oui : questionnaire « grossesse » - ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse		
•	traitement en cours :		
•	Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés depuis la dernière visite médicale ? Si oui : détailler :		
•	Allergie : cutanée ou respiratoire ? Si oui : apparition ou aggravation depuis la dernière visite ? Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène?)		
•	Correction visuelle? Si oui: lunettes / lentilles (rayer mention inutile) Vaccin: date dernier dTP: rappel dTP (Coq) selon protocole (BEH 14-15 / avril 2014)	P	
•	Habitus: - Tabagisme? Si oui: consommation estimée en cigarette/jour		
	 Alcool ? Si oui : consommation estimée en nombre de verre/jour sensibilisation alcool si consommation > 3 verres/jour consommation > 5 verres/jour ? 		
	- Cannabis ? Si oui : consommation estimée en nombre de joints/jour Consommation tous les jours ?		
	Consommation d'autres drogues ?Sport et loisirs réguliers ?		
	Si oui : lesquels ? - Distance domicile/travail (A/R)		
_	- Alimentation : 3 repas / jour possible si horaires décalés ?		
•	<u>Biométrie</u> : - poids (cocher la case si amaigrissement non volontaire > 10%):		
	- TA (cocher la case si orientation au médecin traitant selon protocole):		
	- FC (cocher la case si > 110/min):		

3)	Risque biologique	OUI N	NON
	c. antécédents et symptômes depuis la dernière visite		
	 Maladie contagieuse depuis la dernière visite (tuberculose, gale, coqueluche contage tuberculeux (patient ou entourage familial/professionnel) ? date dernière RP ? / /) ?	
	Si > 2 ans : prescription selon protocole • Symptômes actuellement ? → fièvre prolongée	P U	
	→ toux persistante et/ou sueurs nocturnes		
	• AES depuis la dernière visite ?		
	→ Si oui : déclaration AT ? Suivi réalisé ?		
	 Connaissiez-vous l'existence de protocoles et la CAT en cas d'AES ? Si non : information et remise d'une plaquette AES 		
	 Vaccins et sérologies spécifiques : Ac anti Hbs 		
	1. fait		
	Si non fait : prescription sur protocole	P	
	 sérologie négative sérologie négative : cf protocole 	P	
	- antécédent de varicelle ?		
	 Sérologie VZV positive connue 		
	Si non : sérologie varicelle	P	
	- antécédent de 2 vaccins ROR ?		
	- Sérologie rougeole connue		
	- Sérologie rubéole positive connue		
	Si non : sérologie rougeole et sérologie rubéole	P	
	d. poste de travail systématique of	ccasionnel jamais	S
	Port des EPI		
	→ gants lors des injections ou prélèvements	H	
	 → masque chirurgical ou de protection respiratoire si indiqué → lunettes ou visière lors de gestes à risque de projection 		
	Utilisation des EPC		
	→ conteneurs de sécurité à proximité du geste		
	→ matériel de sécurité		
	Respect des règles d'hygiène		
	(lavage des mains, friction hydro alcoolique)		

Si occasionnel / jamais : rappel de la nécessité de porter les EPI, d'utiliser les EPC et rappel des règles d'hygiène

4)	Risque lié à l'activité physique			OUI	NON
	 douleurs rachidiennes récurrentes ? douleurs articulaires récurrentes (poignets, comparentes) 	coudes, épaules) ?			
	Si oui : <i>depuis la dernière visite</i> Traitement spécifique ? Consultation spécia (détailler)				
5)	Risque chimique				
	• Avez-vous une gêne lors de l'utilisation de d Si oui : précisez quels produits ?				
6)	Risque rayons ionisants				
	 a) Le poste de travail exposant aux rayons exposition inhabituelle ? Incident de manipu 	alation depuis la de			
	• port des EPI ? - visière ou lunettes plombées - cache thyroïde - tablier de plomb				
	Si non pourquoi ? (impossible/ oubli/ ne le s	savait pas/ non disp	oonible)		
	• port du dosimètre ?	Systématique	occasionnel	jamais	non concerné
\rightarrow	- passif Poitrine - trimestriel - mensuel				
\rightarrow	Poignet - trimestriel - mensuel				
\rightarrow	bague - trimestriel - mensuel				
	- opérationnel				
	: si dosimètre poitrine, port SOUS le tablier de p Si port SUR le tablier de plomb : délivrer informa		re	OUI	NON

 Avez-vous reçu vos résultats de dosimétrie de l'année passée ? Si non : remise des résultats 		
• Avez-vous une carte SISERI ?		
Pour les postes avec exposition à des sources non scellées :		
 Bénéficiez-vous d'une radio toxico urinaire : 		
Délivrance plaquette(s) sur les RI si non remise précédemment		
b) Les symptômes en rapport avec la nuisance	OUI	NON
• problème de peau inhabituel (notamment au niveau des mains)?		
 avez-vous l'impression de voir moins bien ? → Si oui : faire visiotest 	P	
Si anormal, conseiller consultation ophtalmologue sur protocole		
• Pour les postes avec exposition à des sources non scellées : Avez-vous eu des problèmes de tympan depuis la dernière visite ?		
7) Vécu au travail (données recueillies sur le contexte professionnel)		
1. Conditions relationnelles de travail Avez-vous de bonnes relations de travail dans votre service avec vos supérieurs? Avez-vous des bonnes relations de travail dans votre service avec vos collègues?		
2. Organisation et management Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de votre encadrement dans les situations difficiles? Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de vos collègues		
dans les situations difficiles ? Dans votre activité bénéficiez-vous d'une certaine autonomie pour organiser votre travail ?		
Savez-vous quelles sont vos véritables missions, à qui vous référer en cas de difficulté?		
3. Nature de l'activité (si personnel soignant) Avez-vous géré des situations qui vous mettent en difficulté émotionnellement ?		
Si l'une au moins des réponses précédentes met en évidence un vécu négatif, faire p Questionnaire MINI pour évaluer l'état de santé mentale (données recueillies sur les s		
- Episode dépressif ? Présence d'un épisode dépressif (en cours) :		
Présence d'un antécédent d'épisode dépressif :		
- Trouble anxieux ?		
Présence d'un trouble anxieux généralisé (en cours):		
Présence d'un antécédent de trouble anxieux généralisé :		

8) Commentaires

9) Co	onclusion (si oui cocher la case) HE	URE FIN :		
→ rem	sise d'une attestation d'entretien infirmier, datée et sig	gnée de l'IST		
	T sans relecture			
Ot → Cor	nsultation immédiate avec le médecin du travail (si un	e case « U » cochée)	U	
→ Rel	ecture par le médecin du travail (si au moins une case	grise cochée)		
→ Coi	nsultation avec le médecin du travail à la demande du	salarié (à programmer)		
Visa d	<u>e l'IST</u> :			
Visa d	<u>u médecin</u> (si relecture ou consultation immédiate) :			
Puis:	- relecture seule - visite médicale à programmer			
	Délai ?			
	ESTI - Questionnaire personnel administratif			
	Prénom : e naissance :			
		URE DEBUT :		
,	Ste de travail Métier: Service:		OUI	NON
2)	Ancienneté dans le poste : Horaires de travail :	átá modifiá 9		
4)	Depuis la dernière visite votre poste de travail a-t-il Si oui précisez :			
5)	<u>Description du poste de travail</u> : → quotité?			
	→ Etes-vous en contact avec des patients ?			

<i>2</i>)	Santé générale	OUI	NON
	• <u>événements de santé depuis la dernière visite médicale</u> :		
	- AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie ?		
	Date:		
	Si oui : visite de reprise ?		
	Si pas de visite de reprise : durée, motif :		
	Difficultés à la reprise ?		
	Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux		
	•		
	- grossesse en cours		
	si oui : questionnaire grossesse		
	- projet de grossesse		
	si oui : remise d'une plaquette grossesse		
	• traitement en cours :		
	tratement en cours		
	 Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés 		
	depuis la dernière visite médicale ?		
	Si oui : détailler :		
	traitement ?		
	Allergie : cutanée ou respiratoire ?		
	Si oui : apparition ou aggravation depuis la dernière visite ?		
	Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation ?)		
	- 11-12 cc cm2 the thermal (v) F v, cc 26c, c) 11-12-12-13-13 the thermal (v) F v, cc 26c, c) 11-12-13-13-13-13-13-13-13-13-13-13-13-13-13-		
	• Correction visuelle ?		
	Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile)		
	• <u>Vaccin</u> : date dernier dTP:		
	rappel dTP (Coq) selon protocole (BEH 14-15 / avril 2014)	P	
	• Habitus:		
	- Tabagisme ?		
	Si oui : consommation estimée en cigarette/jour		
	conseil minimal pour sevrage tabagique		
	- Alcool ?		
	Si oui : consommation estimée en nombre de verre/jour		
	sensibilisation alcool si consommation > 3 verres/jour	Щ	
	consommation > 5 verres/jour ?		
	- Cannabis ?		
	Si oui : consommation estimée en nombre de joints/jour		H
	Consommation tous les jours ?		
	- Consommation d'autres drogues ?		

	- Sport et loisirs réguliers ? Si oui : lesquels ?		
	Distance domicile/travail (A/R).Moyen de transport.		
	- alimentation : 3 repas / jour possible si horaires décalés ?		
	• Biométrie:		
	- poids (cocher la case si amaigrissement non volontaire > 10%):		
	- TA (cocher la case si orientation médecin traitant selon protocole) :		
	- FC (cocher la case si > 110/min):		
<i>3</i>)	Travail sur écran et risques liés à l'activité physique	OUI	NON
	a. Symptômes		
	• Fatigue visuelle, flou visuel, maux de tête ?		
	Si oui : o date de la dernière consultation chez l'ophtalmologue? / /		
	o faire visiotest,		
	si anormal, conseiller consultation ophtalmologue sur protocole	P	
	• Sécheresse oculaire ?		Ш
	• Douleurs rachidiennes récurrentes (cervicales / dorsales / lombaires) ?		
	• Douleurs articulaires récurrentes (poignets / coudes / épaules) ?		
	Si oui : depuis la dernière visite		
	Traitement spécifique ? Consultation spécialisée ? Radiographie ? (détailler)		
	b. poste de travail		
	• plus de 2h30 du temps de travail sur écran en continu par jour ?		
	• pauses possibles ?		
	• alternance des tâches?		
	• écran plat ?		
	• trouvez-vous l'éclairage adapté à votre poste de travail ?		
	siège réglable en hauteur? partie synérieure de l'égren gituée en niveau des vous ?		Ш
	• partie supérieure de l'écran située au niveau des yeux ?		
	Remise d'une plaquette « travail sur écran » (si non remise précédemment)		
4)	Vécu au travail (données recueillies sur le contexte professionnel)		
	1. Conditions relationnelles de travail		
	Avez-vous de bonnes relations de travail dans votre service avec vos supérieurs ? Avez-vous des bonnes relations de travail dans votre service avec vos collègues ?		H
	2. Organisation et management		

	Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de votre encadrement	
	dans les situations difficiles ? Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de vos collègues	
	dans les situations difficiles ?	
	Dans votre activité bénéficiez-vous d'une certaine autonomie pour organiser	
	votre travail ?	
	Savez-vous quelles sont vos véritables missions, à qui vous référer en cas de difficulté?	
	3. Nature de l'activité (si contact avec les patients) Avez-vous géré des situations qui vous mettent en difficulté émotionnellement ?	
	Si l'une au moins des réponses précédentes met en évidence un vécu négatif, faire p questionnaire MINI pour évaluer l'état de santé mentale (données recueillies sur les	
	6) Episode dépressif ?	
	Présence d'un épisode dépressif (en cours) :	\vdash
	Présence d'un antécédent d'épisode dépressif:	
	7) Trouble anxieux ? Présence d'un trouble anxieux généralisé (en cours) :	
	Fresence a un trouvie anxieux generatise (en cours).	
5)	Commentaires	
6)	Conclusion (si oui cocher la case) HEURE FIN:	
\rightarrow r	remise d'une attestation d'entretien infirmier, datée et signée de l'IST	
Pui		
	ESTI sans relecture	
ou → I	Relecture par le médecin du travail (si au moins une case grise cochée)	
→ (Consultation avec le médecin du travail à la demande du salarié (à programmer)	
Vis	a de l'IST :	
Vis	a du médecin (si relecture ou consultation immédiate) :	
Puis	s : - relecture seule - visite médicale à programmer Délai ?	

ESTI - Questionnaire personnel travaillant aux cuisines

Evénements de santé depuis la dernière visite médicale:		m, Prénom :		
Poste de travail S Poste de travail Poste d				
8) Poste de travail: 9) Ancienneté dans le poste: 10) Horaires de travail: 11) Depuis la dernière visite votre poste de travail a-t-il été modifié? Si oui précisez: 12) Description du poste de travail: — quotité? —> travail au poste de plonge, notamment à la sortie du lave-vaisselle? Si oui : questionnaire « bruit » 2) Santé générale OUI NON • événements de santé depuis la dernière visite médicale: — AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie? Date: — Si oui : visite de reprise? Si pas de visite de reprise : durée, motif: Difficultés à la reprise ? Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux - grossesse en cours Si oui : questionnaire « grossesse » — ou projet de grossesse? Si oui : guestionnaire « grossesse » — ou projet de grossesse? Si oui : detailler. • Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés depuis la dernière visite médicale? Si oui : détailler : traitement en cours Si oui : detailler : traitement? • Allergie : cutanée ou respiratoire? Si oui : apparition ou aggravation depuis la dernière visite? Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène?) • Correction visuelle? Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile) • Vaccin : date dernier dTP :	Da	te de l'entretien infirmier : HEURE DEBUT :		
8) Poste de travail: 9) Ancienneté dans le poste: 10) Horaires de travail: 11) Depuis la dernière visite votre poste de travail a-t-il été modifié? Si oui précisez: 12) Description du poste de travail: — quotité? —> travail au poste de plonge, notamment à la sortie du lave-vaisselle? Si oui : questionnaire « bruit » 2) Santé générale OUI NON • événements de santé depuis la dernière visite médicale: — AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie? Date: — Si oui : visite de reprise? Si pas de visite de reprise : durée, motif: Difficultés à la reprise ? Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux - grossesse en cours Si oui : questionnaire « grossesse » — ou projet de grossesse? Si oui : guestionnaire « grossesse » — ou projet de grossesse? Si oui : destailler. • Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés depuis la dernière visite médicale? Si oui : détailler: traitement en cours Si oui : destailler : traitement? • Allergie : cutanée ou respiratoire? Si oui : apparition ou aggravation depuis la dernière visite? Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène?) • Correction visuelle? Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile) • Vaccin : date dernier d'TP :	7)	Poste de travail	OHI	NON
9) Ancienneté dans le poste :	1)		001	11011
10) Horaires de travail :		·		
11) Depuis la dernière visite votre poste de travail a-t-il été modifié ? Si oui précisez :				
Si oui précisez : 12) Description du poste de travail :		· ·		
12) Description du poste de travail: → quotité? → travail au poste de plonge, notamment à la sortie du lave-vaisselle? Si oui : questionnaire « bruit » 2) Santé générale OUI NON • événements de santé depuis la dernière visite médicale : - AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie? Date : - Si oui : visite de reprise? Si pas de visite de reprise : durée, motif : Difficultés à la reprise? Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux - grossesse en cours Si oui : questionnaire « grossesse » - ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse • traitement en cours Si oui : détailler. Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés depuis la dernière visite médicale? Si oui : détailler : - Allergie : cutanée ou respiratoire? Si oui : apparition ou aggravation depuis la dernière visite? Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène?) • Correction visuelle? Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile) • Vaccin : date dernier dTP :				
 → quotité? → travail au poste de plonge, notamment à la sortie du lave-vaisselle? Si oui : questionnaire « bruit » 2) Santé générale OUI NON • événements de santé depuis la dernière visite médicale : - AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie? Date : Si oui : visite de reprise? Si pas de visite de reprise : durée, motif : Difficultés à la reprise? Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux - grossesse en cours Si oui : questionnaire « grossesse » - ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse • traitement en cours Si oui : détailler		1		
> travail au poste de plonge, notamment à la sortie du lave-vaisselle ? Si oui : questionnaire « bruit » 2) Santé générale OUI NON • événements de santé depuis la dernière visite médicale : - AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie ? Date :		12) <u>Description du poste de travail</u> :		
Si oui : questionnaire « bruit » 2) Santé générale OUI NON • événements de santé depuis la dernière visite médicale : - AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie ? Date :		→ quotité ?		
OUI NON événements de santé depuis la dernière visite médicale :		→ travail au poste de plonge, notamment à la sortie du lave-vaisselle ?		
• événements de santé depuis la dernière visite médicale : - AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie ? Date :		Si oui : questionnaire « bruit »		
• événements de santé depuis la dernière visite médicale : - AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie ? Date :				
• événements de santé depuis la dernière visite médicale : - AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie ? Date :	2)	Santé générale	OUI	NON
- AT ou arrêt de travail > 21 jours pour maladie ? Date:				
Date :				
Si oui : visite de reprise ? Si pas de visite de reprise : durée, motif : Difficultés à la reprise ? Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux - grossesse en cours Si oui : questionnaire « grossesse » - ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse • traitement en cours Si oui : détailler				
Si pas de visite de reprise : durée, motif : Difficultés à la reprise ? Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux - grossesse en cours Si oui : questionnaire « grossesse » - ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse - traitement en cours Si oui : détailler. - Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés depuis la dernière visite médicale ? Si oui : détailler :				
Difficultés à la reprise ? Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux - grossesse en cours Si oui : questionnaire « grossesse » - ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse • traitement en cours Si oui : détailler. • Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés depuis la dernière visite médicale ? Si oui : détailler :		*		
Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux - grossesse en cours Si oui : questionnaire « grossesse » - ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse • traitement en cours Si oui : détailler		Si pas de visite de reprise : durée, motif :		
Plaquette sur maladie/AT du CHU de Bordeaux - grossesse en cours Si oui : questionnaire « grossesse » - ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse • traitement en cours Si oui : détailler		Difficultée à la raprise ?		
- grossesse en cours Si oui : questionnaire « grossesse » - ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse • traitement en cours Si oui : détailler. • Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés depuis la dernière visite médicale ? Si oui : détailler : traitement ? • Allergie : cutanée ou respiratoire ? Si oui : apparition ou aggravation depuis la dernière visite ? Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène?) • Correction visuelle ? Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile) • Vaccin : date dernier dTP :				
Si oui : questionnaire « grossesse » - ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse • traitement en cours Si oui : détailler		Traquette sur maradic/AT du CITO de Bordeaux		
Si oui : questionnaire « grossesse » - ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse • traitement en cours Si oui : détailler		- grossesse en cours		
- ou projet de grossesse? Si oui : remise d'une plaquette grossesse • traitement en cours Si oui : détailler				
traitement en cours Si oui : détailler				
Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés depuis la dernière visite médicale? Si oui : détailler :		Si oui : remise d'une plaquette grossesse		
Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés depuis la dernière visite médicale? Si oui : détailler :				
 Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés depuis la dernière visite médicale? Si oui : détailler :				
depuis la dernière visite médicale? Si oui : détailler :		Si oui : détailler		
depuis la dernière visite médicale? Si oui : détailler :				
depuis la dernière visite médicale? Si oui : détailler :		Nouveaux symptômes ou nouvelle pathologie dépistés		
Si oui : détailler :				
 Allergie: cutanée ou respiratoire? Si oui: apparition ou aggravation depuis la dernière visite? Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène?) Correction visuelle? Si oui: lunettes / lentilles (rayer mention inutile) Vaccin: date dernier dTP: 				
 Allergie: cutanée ou respiratoire? Si oui : apparition ou aggravation depuis la dernière visite? Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène?) 				
Si oui : apparition ou aggravation depuis la dernière visite ? Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène?) • Correction visuelle ? Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile) • Vaccin : date dernier dTP :				
Si oui : apparition ou aggravation depuis la dernière visite ? Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène?) • Correction visuelle ? Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile) • Vaccin : date dernier dTP :		• Allergie : cutanée ou respiratoire ?		
Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène?) • Correction visuelle ? Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile) • Vaccin : date dernier dTP :				
 Correction visuelle ? Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile) Vaccin : date dernier dTP :				
 Correction visuelle ? Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile) Vaccin : date dernier dTP :		Dans ce cas détailler (type, siège, rythmicité, périodes d'aggravation, allergène	?)	
Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile) • Vaccin : date dernier dTP :				
Si oui : lunettes / lentilles (rayer mention inutile) • Vaccin : date dernier dTP :		Correction visuelle?		
<u>Vaccin</u> : date dernier dTP:				
P			P	

rappel dTP (Coq) selon protocole (BEH 14-15 / avril 2014)

•	<u>Hépatite A</u> :	OUI	NON	NSI
	Antécédent de maladie ou sérologie Hépatite A positive connue Antécédent de vaccination Hépatite A : si oui : nombre Si NON ou NSP : proposer sérologie Hépatite A	P		
•	Habitus: - Tabagisme? Si oui: consommation estimée en cigarette/jour conseil minimal pour sevrage tabagique		OUI	NON
	- Alcool ? Si oui : consommation estimée en nombre de verre/jour			
	- Cannabis ? Si oui : consommation estimée en nombre de joints/jour Consommation tous les jours ?	•••		
	- Consommation d'autres drogues ?			
	- Sport et loisirs réguliers ? Si oui : lesquels ?			
	- Distance domicile/travail (A/R)			
	- Alimentation : 3 repas / jour possible si horaires décalés ?			
•	Biométrie : - poids (cocher la case si amaigrissement non volontaire > 10%) :			
	- TA (cocher la case si orientation médecin traitant selon protocole):			
	- FC (cocher la case si > 110/min):			
Su	rveillance liée à la manipulation de denrées alimentaires		OUI	NON
•	 a. symptômes affection ORL chronique ? (sinusite chronique, rhinite chronique) Si oui : rappel des règles d'hygiène et de la nécessité de porter les EPI 			
•	affection cutanée ? (coupure, panaris) affection digestive ? (diarrhée) Si oui : voyage dans un pays tropical dans l'année ?		U	
•	b. poste de travail Port des EPI: → gants → masque → chaussures de sécurité Branco de la collection d	ccasio	onnel	jamais
•	Respect des règles d'hygiène			

)

(lavage des mains, ne pas manger sur le lieu de travail) : $Si\ occasionnel/jamais$: rappel de la nécessité de porter les EPI et des règles d'hygiène

			**	•	
4)	Risque lié à l'	activité ph	ysique		

)

)

	a. symptômes		
•	douleurs rachidiennes récurrentes ?		\vdash
•	douleurs articulaires récurrentes (poignets, coudes, épaules) ?		
	Si oui : depuis la dernière visite		
	Traitement spécifique ? Consultation spécialisée ? Radiographie ?		
	(détailler)	••••	
	b. si présence de symptômes : interroger sur le poste de travail		
•	Travail fréquent les bras au-dessus des épaules ?		
•	Port de charges :		
	- Port de charges < 25 kg		
	- Port de charges > 25 kg		
	Si oui, port de charges occasionnel?		
	port de charges répété ?		
•	Transport de charges :		
	Temps de transport cumulé sur une journée > 2h?		
•	Equipements d'aide à la manutention à disposition ?		
	Si oui : lesquels ?		
	Sont-ils utilisés ?		
Ris	eque chimique		
	a. symptômes		
•	Avez-vous une gêne lors de l'utilisation de certains produits chimiques ?		
	Si oui : précisez quels produits ?		
	quels symptômes ?		
	(apparition récente ou aggravation d'un asthme? apparition		s de
	peau, notamment au niveau des mains ?(rayer si non concer	rné)	
	b. poste de travail systématique of	ccasionnel	jamais
•	Port des EPI :		
	→ gants lors du contact avec les produits d'entretien		\vdash
	→ lunettes lors du nettoyage des fours		
Si	occasionnel/jamais : rappel de la nécessité de porter les EPI		
Vé	cu au travail (données recueillies sur le contexte professionnel)		
	1. Conditions relationnelles de travail		
Av	ez-vous de bonnes relations de travail dans votre service avec vos supérieurs	?	
	ez-vous des bonnes relations de travail dans votre service avec vos collègues	-	

	2. Organisation et management		
	Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de votre encadrement		
	dans les situations difficiles ?		
	Au travail, bénéficiez-vous d'un soutien satisfaisant de la part de vos collègues		
	dans les situations difficiles ?		
	Dans votre activité bénéficiez-vous d'une certaine autonomie pour organiser		
	votre travail ? Savaz yous qualles cont yes véritables missions à qui yous référer en cas de		
	Savez-vous quelles sont vos véritables missions, à qui vous référer en cas de difficulté?	Ш	
	Si l'une au moins des réponses précédentes met en évidence un vécu négatif, faire questionnaire MINI pour évaluer l'état de santé mentale (données recueillies sur les		
	13) Episode dépressif ?		
	Présence d'un épisode dépressif (en cours) :		\square
	Présence d'un antécédent d'épisode dépressif :		
	14) Trouble anxieux ?		
	Présence d'un trouble anxieux généralisé (en cours) :		
<i>7</i>)	Commentaires		
8)	Conclusion (si oui cocher la case) HEURE FIN:		
\rightarrow	remise d'une attestation d'entretien infirmier, datée et signée de l'IST		
Pu	is		
	EIST sans relecture		
Οι			
\rightarrow	Consultation immédiate avec le médecin du travail (si une case « U » cochée)	U	
\rightarrow	Relecture par le médecin du travail (si au moins une case grise cochée)		
	Consultation avec la médecin du travail à la demande du salarié (à programmer)		
7	Consultation avec le médecin du travail à la demande du salarié (à programmer)		
-	1 Dram		
V 15	sa de l'IST :		
Vis	sa du médecin (si relecture ou consultation immédiate):		
Pui			
	- visite médicale à programmer		
	Detai		

Annexe 7 : Questionnaire ESTI additionnel « travail de nuit »

ENTRETIEN SANTE TRAVAIL INFIRMIER Ouestionnaire additif « travail de nuit »

	Questionnaire additif « travail de nuit »		
- - -	IST: médecin du travail en charge du secteur: nom, prénom: date de naissance: date de la dernière visite médicale:		
	1) poste de travail et conditions du travail de nuit :		
-	travail de nuit : → à temps complet ? → à temps partiel ? Si oui, quel pourcentage	OUI	NON
-	ancienneté du travail de nuit (en années)		
-	choix personnel? Si non préciser la raison :		
_	situation familiale: → seul sans enfant → seul avec enfant (préciser combien) → couple sans enfant → couple avec enfant (préciser combien)		
- - -	temps de trajet pour venir travailler (en minutes)? mode de transport pour venir travailler? Antécédents d'accident de trajet?		
-	possibilité de pauses ou siestes ? éclairage satisfaisant à votre poste de travail ? Si non : excessif / insuffisant ? (rayer la mention inutile)		
	2) Symptômes en rapport avec la nuisance		
	a. Sommeil		
-	nombre d'heures de sommeil → jours de travail		

-	fatigue chronique ressentie?		
	Si oui → échelle de somnolence d'Epworth		
	\rightarrow si score > 15 cocher la case		
	Remise brochure HAS sur le travail de nuit (si non remise précédemmer	nt)	
	b. signes généraux		
Dε	epuis la dernière visite :		
-	prise de poids > 10% dans les 12 derniers mois ?		
-	Perte de poids > 10% dans les 12 derniers mois (hors régime) ?		
		OUI	NON
	apparition d'hypertension artérielle / cardiopathie ischémique / diabète		
_	/ épilepsie ?(entourer si agent concerné)		
_	douleur thoracique à l'effort non prise en charge ?	U	
	to the transfer with the prior on than go		
-	combien de repas par jour prenez-vous lors des périodes de travail?		
-	troubles gastro intestinaux RGO, ulcère, douleurs gastriques? (entourer)		
-	troubles psychiques (irritabilité, anxiété, dépression) ? Si oui → échelle de dépression HAD		
-	Depuis les 12 derniers mois, avez-vous augmenté votre consommation d → tabac ? → café ou boissons caféinées? → alcool	e :	
	c. Gynécologie (si agent féminin)		
-	Grossesse en cours ?		
_	Suivi gynécologique annuel ?		
	Si non → si ancienneté > 5 ans dans un poste de nuit, remise d'un courri-	er \square	
	type pour adresser l'agent à un gynécologue (recommandations HAS)	P	
	→ information sur l'importance de ce suivi (et notamment des		
	mammographies)		
Ĵ	3) Commentaire		
4	4) Conclusion (si oui cocher la case)		
_	remise d'une attestation d'entretien infirmier, datée et signée de l'IST		
	remise a une amedianen a entrenen minimer, autoe et dignee de l'IDT		

Puis	
- ESTI sans relecture	
ou	
- Consultation immédiate avec le médecin du travail (si une case « U » cochée)	U
- Relecture par le médecin du travail (si au moins une case grise cochée)	
- Consultation avec le médecin du travail à la demande du salarié (à programmer)	
DATE:	
<u>Visa de l'IST</u> :	
Visa du médecin (si consultation immédiate ou relecture) :	
Visa da medeem (si constitution immediate ou felectare).	
Puis - relecture seule	
- visite médicale à programmer	
Délai ?	

Annexe 8 : Protocoles de surveillance médicale des agents en fonction du Métier

Personnel de soins et ASH

Risque BIOLOGIQUE (1) Risque TUBERCULOSE (2)

Visite d'EMBAUCHE

- 1. Examen clinique
- -2. RP(2)
- -3.IDR(2)

Ne pas refaire IDR si:

- IDR > 10mm quelle que soit la date de l'IDR / dans ce cas : Quantiféron à réaliser
- IDR de moins d'un an sauf si< 5 mm et travail dans service à risque ou voyage à l'étranger dans l'année précédente
- IDR comprise entre 5 et 10 mm < 2 ans
 - 4. VACCINATIONS (1-2): BCG dTPolio/dTPCoq - HBV - ROR
 - 5. BIOLOGIE SANGUINE** (1)
 - Sérologie complète de l'Hépatite B
 - Sérologie VZV, rougeole, rubéole
- ** : Sérologie VZV si absence d'ATCD médicaux de varicelle

Sérologie rougeole si n'a pas eu 2 vaccinations ROR Sérologie rubéole pour les femmes en âge de procréer n'ayant pas eu 2 vaccinations ROR.

Visite PERIODIQUE TOUS LES 2 ANS

- 1. Examen clinique
- 2. VACCINATIONS (1)
- 3. RP (2):
 - Tous les ans pour service à risque élevé
 - Tous les 2 ans pour service à risque faible ou intermédiaire

NB: L'index rapporte un examen au risque pour lequel il est prescrit

Personnel manipulant des cytostatiques

Risque BIOLOGIQUE (1)

Risque TUBERCULOSE (2)

Risque CYTOSTATIQUE (5) – URC, services de cancérologie, hématologie, endocrinologie, pneumologie, hépato-gastro-entérologie, dermatologie et médecine interne.

Visite d'EMBAUCHE

- 1. Examen clinique
- -2. RP(2)
- 3. IDR (2)

Ne pas refaire IDR si:

- IDR > 10mm quelle que soit la date de l'IDR / dans ce cas : Quantiféron à réaliser
- IDR de moins d'un an sauf si< 5 mm et travail dans service à risque ou voyage à l'étranger dans l'année précédente
- IDR comprise entre 5 et 10 mm < 2 ans
 - 4. VACCINATIONS (1): BCG -

Visite PERIODIQUE TOUS LES 2 ANS

- 1. Examen clinique
- 2. VACCINATIONS (1)
- -3. RP(2)
- 4. BIOLOGIE SANGUINE (5):
 - NFS-Plaquettes
 - BH
 - BR tous les 2 ans/URC, à la demande pour ceux qui administrent les cytostatiques

dTPolio/dTPCoq - HBV - ROR

- 5. BIOLOGIE SANGUINE (1-5):
 - NFS Plaquettes
 - BH: ALAT, ASAT
 - BR : urée, créatinine
 - Sérologie complète de

l'Hépatite B et VZV, rougeole, rubéole si exposé (soins)

Personnel de médecine nucléaire – endocrinologie

Risque BIOLOGIQUE (1) Risque TUBERCULOSE (2) Risque RADIATIONS IONISANTES (sources non scellées) (7)

Visite d'EMBAUCHE

- 1. Idem personnel exposé aux RX + Examen tympanique
- 2. CS ORL à l'appréciation du médecin du travail si risque de contamination (7)
- 3. Fonction rénale : créatininémie

Visite PERIODIQUE TOUS LES 2 ANS ou

tous les ans si cat A

- 1. Examen clinique
- 2. VACCINATIONS (1-2)
- 3. Radio-toxicologie urinaire (7): tous les 6 mois
- 4. RP (2): tous les 2 ans
- 5. CS ORL à l'appréciation du médecin du travail si risque de contamination (7)

Personnel de maternité et pédiatrie

Risque BIOLOGIQUE (1) Risque TUBERCULOSE (2)

Visite D'EMBAUCHE

- 1. Examen clinique
- 2. RP (2)
- -3. IDR (2)

Ne pas refaire IDR si:

- IDR > 10mm quelque soit la date de l'IDR / dans ce cas : Quantiféron à réaliser
- IDR de moins d'un an sauf si< 5 mm et travail dans service à risque ou voyage à l'étranger dans l'année précédente
- IDR comprise entre 5 et 10 mm < 2 ans
 - 4. VACCINATIONS (1-2): BCG dTPolio/ dTPCoq HBV ROR
 - 5. BIOLOGIE SANGUINE (1):

Visite PERIODIQUE TOUS LES 2 ANS

- 1. Examen clinique
- 2. VACCINATIONS (1)
- -3. RP(2): tous les 2 ans

- -Sérologie complète de l'Hépatite B
- -Sérologie VZV, rougeole, rubéole**
- Sérologie de l'hépatite A
- **: Sérologie VZV si absence d'ATCD médicaux de varicelle

Sérologie rougeole si n'a pas eu 2 vaccinations ROR

Sérologie rubéole pour les femmes en âge de procréer n'ayant pas eu 2 vaccinations ROR.

Manipulateurs en radiologie exposés aux radiations ionisantes

Risque BIOLOGIQUE (1) Risque TUBERCULOSE (2) Risque RADIATIONS IONISANTES - RX (6)

Visite d'EMBAUCHE

- 1. Examen clinique
- 2. RP (2)
- 3.IDR (2)

Ne pas refaire IDR si:

- IDR > 10mm quelle que soit la date de l'IDR / dans ce cas : Quantiféron à réaliser
- IDR de moins d'un an sauf si< 5 mm et travail dans service à risque ou voyage à l'étranger dans l'année précédente
- IDR comprise entre 5 et 10 mm < 2 ans
 - 4. VACCINATIONS (1-2): BCG dTPolio/ dTPCoq HBV ROR 5. BIOLOGIE SANGUINE**
 - (1 6):
 - Sérologie complète de l'Hépatite B
 - NFS Plaquettes
 - Sérologie VZV, rougeole, rubéole
- **: Sérologie VZV si absence d'ATCD médicaux de varicelle Sérologie rougeole si n'a pas eu 2 vaccinations ROR Sérologie rubéole pour les femmes en âge de procréer n'ayant pas eu 2 vaccinations ROR.

<u>Visite PERIODIQUE TOUS LES 2 ANS ou</u> tous les ans si cat A

- 1. Examen clinique
- 2. VACCINATIONS (1)
- 3. RP (2): tous les 2 ans

> Personnel des cuisines

Risque BRUIT (9)

Manipulations de denrées alimentaires (restauration collective) (14)

Travail au FROID (chambres frigorifiques) (15)

Visite d'EMBAUCHE

- 1. Examen clinique
- 2. RP
- 3. IDR

Ne pas refaire IDR si:

- IDR > 10mm quelle que soit la date de l'IDR / dans ce cas : Quantiféron à réaliser
- IDR de moins d'un an sauf si< 5 mm et travail dans service à risque ou voyage à l'étranger dans l'année précédente
- IDR comprise entre 5 et 10 mm < 2 ans
 - 4. VACCINATIONS : BCG dTPolio/ dTPCoq -HBV- ROR
 - 5. Sérologie hépatite A (14) sauf contrat courte durée
 - 6. Analyse des selles (14):
 - COPROCULTURE
 - PARASITOLOGIE si symptômes
 - 7. AUDIOGRAMME (9) sauf contrat courte durée

Visite PERIODIQUE TOUS LES 2 ANS

- 1. Examen clinique avec contrôle des vaccinations tous les 2 ans
- 2. RP: proposée tous les 5 ans
- 3. AUDIOGRAMME (9): tous les 2 ans si exposition
- 4. Analyse des selles (14) : si symptômes

➤ Personnel administratif, informaticiens, secrétaires médicales

Visite d'EMBAUCHE

- 1. Examen clinique
- 2. RP
- 3. IDR

Ne pas refaire IDR si:

- IDR > 10mm quelle que soit la date de l'IDR / dans ce cas : Quantiféron à réaliser
- IDR de moins d'un an sauf si< 5 mm et travail dans service à risque ou voyage à l'étranger dans l'année précédente
- IDR comprise entre 5 et 10 mm < 2 ans
 - 4. VACCINATIONS : BCG dTPolio/ dTPCoq - HBV si possibilité d' AEV - ROR
 - 5. BIOLOGIE SANGUINE:
 - Sérologie complète de l'Hépatite B si possibilité d'AES
 - 6. VISIOTEST

Visite PERIODIQUE TOUS LES 2 ANS

- 1. Examen clinique avec contrôle des vaccinations
- 2. RP si contact avec patients
- 3. VISIOTEST + test de fatigue visuelle

Annexe 9: Outils d'évaluation du travail de nuit

> Echelle de qualité du sommeil de Spiegel/ Questionnaire de sommeil de Spiegel

Le questionna	aire de Spi	egel est ut	ile pour	juger de	la qualité	du somi	neil lors	d'une	période	de
repos.										

Nuit du au
(pour répondre, entourez le chiffre le plus approprié pour chaque situation)
1/ Délai d'endormissement : Combien de temps vous a-t-il fallu pour vous
endormir la nuit dernière ?
5 Très peu de temps
4 Peu de temps
3 Moyennement de temps
2 Longtemps
1 Très longtemps (je suis resté éveillé très longtemps)
0 Ne sait pas
2/ Qualité du sommeil : Avez-vous bien dormi ?
5 Oui, de façon parfaite (d'un sommeil paisible, sans réveil nocturne
4 Oui, bien
3 Moyennement bien
2 Non, mal
1 Non, très mal (sommeil agité, réveils fréquents)
0 Ne sait pas
3/ Durée du sommeil : Combien de temps avez-vous dormi ?
5 Très longtemps (je ne me suis pas réveillé spontanément)
4 Longtemps
3 Moyennement longtemps

2 Peu de temps

1 Très peu de temps (je me suis réveillé beaucoup trop tôt) 0 Ne sait pas 4/ Réveils nocturnes : Vous êtes-vous réveillé au cours de la nuit ? 5 Jamais (j'ai dormi d'une seule traite) 4 Rarement 3 Relativement souvent 2 Souvent 1 Très souvent (réveils répétés) 0 Ne sait pas 5/ Rêves : Avez-vous fait des rêves ? 5 Aucun 4 Quelques-uns seulement 3 Modérément 2 Beaucoup 1 Enormément et des rêves particulièrement marquants 0 Ne sait pas 6/ Etat le matin : Comment vous sentez-vous actuellement ? 5 En excellente forme 4 En bonne forme 3 Moyennement en forme 2 En mauvaise forme 1 En très mauvaise forme : fatigué, abattu 0 Ne sait pas

Score =

Interprétation:

- Si score < 18 : le patient souffre de troubles du sommeil
- Si score < 15 : score d'alerte sévère

> Echelle de somnolence d'Epworth

Prénom: Nom:

Total (de 0 à 24):

Johns MW (Sleep 1991; 14:540-5) «A new method for measuring day time sleepiness: The Epworth Sleepiness Scale.Sleep».

La somnolence est la propension plus ou moins irrésistible à s'endormir si l'on n'est pas stimulé. (Nb. Ce sentiment est très distinct de la sensation de fatigue qui parfois oblige à se reposer).

Le questionnaire suivant, qui sert à évaluer la somnolence subjective, est corrélé avec les résultats objectifs recueillis par les enregistrements du sommeil.

Date de naissance:
Date du test : Ronflement? oui Non
Vous arrive-t-il de somnoler ou de vous endormir (dans la journée) dans les situations suivantes? :
Même si vous ne vous êtes pas trouvé récemment dans l'une de ces situations, essayez d'imaginer comment vous réagiriez et quelles seraient vos chances d'assoupissement.
notez 0 : si c'est exclu. «Il ne m'arrive jamais de somnoler: aucune chance,
notez 1 : si ce n'est pas impossible. «Il y a un petit risque»: faible chance,
notez 2 : si c'est probable. «Il pourrait m'arriver de somnoler»: chance moyenne,
notez 3 : si c'est systématique. «Je somnolerais à chaque fois» : forte chance.
- Pendant que vous êtes occupé à lire un document
- Devant la télévision ou au cinéma
- Assis inactif dans un lieu public (salle d'attente, théâtre, cours, congrès)
- Passager, depuis au moins une heure sans interruptions, d'une voiture ou d'un transport en commun (train, bus, avion, métro) 0 1 2 3
- Allongé pour une sieste, lorsque les circonstances le permettent
- En position assise au cours d'une conversation (ou au téléphone) avec un proche 0 1 2 3
- Tranquillement assis à table à la fin d'un repas sans alcool
- Au volant d'une voiture immobilisée depuis quelques minutes dans un embouteillage. 0 1 2 3

- En dessous de 8: vous n'avez pas de dette de sommeil.
- De 9 à 14: vous avez un déficit de sommeil, revoyez vos habitudes.
- Si le total est supérieur à 15: vous présentez des signes de somnolence diurne excessive. Consultez votre médecin pour déterminer si vous êtes atteint d'un trouble du sommeil. Si non, pensez à changer vos habitudes.

NB. Ce questionnaire aide à mesurer votre niveau général de somnolence, il n'établit pas un diagnostic

Annexe 10 : Outils d'évaluation du syndrome anxio-dépressif Echelle de dépression MINI

→ : Allez directement à la (aux) case(s) diagnostique(s), entourez **NON** dans chacune et passez au module suivant.

O. ANXIETE GENERALISEE

01a Au cours des 6 derniers mois, vous êtes-vous senti(e), excessivement					
préoccupé(e), inquiet(e), anxieux (se), pour des problèmes de la vie de tous les					
jours, au travail/ à l'école, à la	jours, au travail/ à l'école, à la maison, ou à propos de votre entourage, avez-vous				
eu l'impression de vous faire t	rop de souci à propos de	tout et de rien ?			
NE PAS COTER OUI SI L'ANXIETE SE	RESUME A UN TYPE D'ANXIET	E DEJA EXPLORE PRECEDEMMENT			
COMME LA PEUR D'AVOIR UNE ATT		•			
PUBLIC (phobie sociale), D'ETRE CC	NTAMINE (TOC), DE PRENDRI	E DU POIDS (anorexie mentale),			
ETC					
→					
NON	C	DUI			
01b Avez-vous ce type de préoccupations presque tous les jours ?					
\rightarrow					
NON	C	DUI			

02 Vous est-il difficile de contrôler ces préoccupations ou vous empêchent-elles de vous concentrer sur ce que vous avez à faire ?



DE O3a A 03f, COTER NON LES SYMPTOMES SURVENANT UNIQUEMENT DANS LE CADRE DES TROUBLES EXPLORES PRECEDEMMENT.

03Au cours des 6 derniers mois lorsque vous vous sentiez particulièrement préoccupé(e), inquiet(e), anxieux (e), vous arrivait-il souvent :

03a De vous sentir agité(e), tendu(e), les nerfs à fleur de peau ?

NON OUI

03b D'avoir les muscles tendus?

NON OUI

03c De vous sentir fatigué(e), faible, ou facilement épuisé(e)?

NON OUI

03d D'avoir des difficultés à vous concentrer ou des passages à vide ?

NON	OUI		
03e D'être particulièrement irritat NON	ole ?		
03f D'avoir des problèmes de sommeil (difficultés d'endormissement, réveils milieu de la nuit, réveils précoces ou dormir trop) ? NON OUI			
Y a-t-il au moins 3 OUI en O3 ?	NON OUI ANXIETE GENERALISEE ACTUELLE		

A. EPISODE DEPRESSIF MAJEUR

A1 Au cours des 2 dernières semaines, vous êtes-vous senti(e) particulièrement triste, cafardeux (se), déprimé(e), la plupart du temps au cours de la journée, et ce, presque tous les jours ?						
NON	OUI					
A2 Au cours des 2 dernières semaines, aviez-vous presque tout le temps le sentiment de n'avoir goût à rien, d'avoir perdu l'intérêt ou le plaisir pour les choses qui vous plaisent habituellement ?						
NON	OUI					
A1 ou A2 sont-elles côtées OUI ?	→ NON OUI					

A3 Au cours de ces deux dernières semaines, lorsque vous vous sentiez déprimée et/ou sans intérêt pour la plupart des choses :

a. Votre appétit a-t-il notablement changé, ou avez-vous pris ou perdu du poids sans en avoir l'intention ? (variation au cours du mois de $\pm\,5\%$ càd $\pm\,3.5$ Kg pour une personne de 60 kg)

COTER OUI, SI OUI A L'UN OU L'AUTRE

NON OUI

b. Aviez-vous des problèmes de sommeil presque toutes les nuits (endormissement, réveils nocturnes ou précoces, dormir trop) ?

NON OUI

C.		ntiez-vous agité(e), et av	lentement que d'habitude, viez-vous du mal à rester er	
		NON	OUI	
d.	Vous sentiez-vous tous les jours ?	presque tout le temps fa	tigué(e), sans énergie, et ce p	oresque
	•	NON	OUI	
e.	Vous sentiez-vous	sans valeur ou coupable, NON	et ce presque tous les jours OUI	?
f.	Aviez-vous du mal tous les jours ?	à vous concentrer ou à p	orendre des décisions, et ce p	resque
		NON	OUI	
g.	•	•	noires comme penser qu'il v us pensé à vous faire du mal OUI	
A4 Y a	a-t-il au moins 3 OU	I en A3 ? (ou 4 si A1 ou A2	2 est côté NON)	
		NON OUI		
		EPISODE DEPRESSIF		
		MAJEUR ACTUEL		

SI LE PATIENT PRESENTE UN EPISODE DEPRESSIF MAJEUR ACTUEL :

A5a Au cours de votre vie, avez-vous eu d'autres périodes de 2 semaines ou plus durant lesquelles vous vous sentiez déprimé(e) ou sans intérêt pour la plupart des choses et où vous aviez les problèmes dont nous venons de parler ?

→ NON OUI

A5b Cette fois-ci, avant de vous sentir déprimé(e) et/ou sans intérêt pour la plupart des choses, vous sentiez-vous bien depuis au moins 2 mois ?

NON OUI

A5b EST-ELLE COTEE **OUI** ?

NON OUI
EPISODE DEPRESSIF
MAJEUR PASSE

Annexe 11: Planning des consultations

	Acteur 1 / Acteur 2	Acteur 3/Acteur 4	Acteur 5/ Acteur 6 / Acteur 7
DATE	Cas 3 / Cas 7	Cas 1 / Cas 2	Cas 4 / Cas 9
7/04/2015			GHP 10h-11h Médecin 4 2 cas
22/04/2015	GHSA 9h-10h Médecin 5 2 cas		
	10h30- 12h ESTI 4 2 cas		
27/04/2015			GHSA 9h-10h Médecin 5 2 cas
			10h30- 12h ESTI 4 2 cas
28/04/2015		GHSA 9h-10h Médecin 5 2 cas	
		10h30- 12h ESTI 4 <i>2 cas</i>	
05/05/2015		DG 10h-11h30 ESTI 3 2 cas	GHP 9h-10h Interne 1 2 cas
12/05/2015			
13/05/2015	GHP 10h-11h Médecin 4 2 cas		
15/05/2015	GHP 15h-16h Interne 2 2 cas		
19/05/2015	GHHL 9h-10h30 ESTI 2 2 cas	GHP 9h-10h Médecin 4 2 cas	GHP 10h-11h Interne 3 2 cas
	10h30- 12h ESTI 1 2 cas		
20/05/2015			DG 14h-15h30 ESTI 3 2 cas
21/05/2015		GHHL 9h-10h30 ESTI 2 2 cas	
		10h30- 12h ESTI 1 2 cas	
22/05/2015	DG 10h-11h30 ESTI 3 2 cas		GHP 9h-10h Interne 2 2 cas
	GHP 14h-15h Interne 1 2 cas		
	GHP 15h-16h Interne 3 2 cas		
26/05/2015			
28/05/2015			GHHL 9h-10h30 ESTI 2 2 cas
			10h30- 12h ESTI 1 2 cas
29/05/2015		GHP 9h-10h Interne 2 2 cas	
		GHP 10h-11h Interne 1 2 cas	
02/06/2015		GHP 9h-10h Médecin 3 2 cas	GHP 10-11h Médecin 3 <i>2 cas</i>
04/06/2015		GHP 11h-12h Interne 3 2 cas	
05/06/2015	GHP 11h-12h Médecin 3 2 cas		
11/06/2015	GHHL 9h-10h Médecin 1 2 cas	GHHL 14h-15h Médecin 1	GHHL 9h-10h Médecin 2 2 cas
	10h-11h Médecin 2 2 <i>cas</i>	2 cas	10h-11h Médecin 1 <i>2 cas</i>
		15h-16h Médecin 2	
		2 cas	

DG = Direction Générale GHP = Groupe Hospitalier Pellegrin

GHHA = Groupe Hospitalier Haut-Lévêque GHSA = Groupe Hospitalier Saint-André

LE SERMENT D'HIPPOCRATE

Au moment d'être admise à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.

Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera.

Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admise dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés. Reçue à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission.

Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonorée et méprisée si j'y manque.

Depuis la loi du 20 juillet 2011, le rôle de l'Infirmier en Santé au Travail (IST) a changé. Il peut

désormais réaliser des Entretiens Infirmiers en Santé au Travail (ESTI) en alternance avec les

consultations réalisées par le Médecin du Travail. Cette coopération, encadrée par des

protocoles, est mise en place depuis 2012 au CHU de Bordeaux.

L'objectif de cette thèse est l'évaluation de l'outil utilisé lors des ESTI versus les visites

périodiques effectuées par le médecin du travail dans la surveillance périodique des agents au

sein du service de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier du CHU de Bordeaux.

Pour évaluer la performance des ESTI versus les visites périodiques réalisées par les Médecins

du Travail, nous avons réalisé une étude de simulation utilisant la technique du patient

standardisé. Nous avons procédé ainsi :

1. Elaboration de manière arbitraire de cas fictifs avec la création de scénarii en fonction des

situations le plus souvent rencontrées dans le cadre des visites périodiques. Organisation des

ESTI et des visites périodiques avec les Médecins du Travail du service pour ces cas fictifs.

2. Elaboration des critères d'évaluation des réponses des IST et des Médecins du Travail pour

chaque cas à partir de la réglementation, des avis d'experts et des recommandations des sociétés

savantes (SFMT, HAS, CNOM, INRS, CCLIN, IRSN). Validation des critères par des experts

extérieurs au service.

Cette étude montre que la détection, l'information mais également la prescription de certains

examens complémentaires et l'orientation si nécessaire de la personne vers le Médecin du

Travail sont réalisées de manière efficace lors des entretiens avec l'IST. Cela libère ainsi du

temps médical pour les visites axées sur des problématiques plus spécifiques (visites de reprise,

visites occasionnelles) qui nécessitent les compétences spécialisées du Médecin du Travail.

Adaptation of the medical supervision in hospital occupational medecine. Evaluation of the

multidisciplinary collaboration with the implementation of interviews by occupational nurses

in the CHU of BORDEAUX.

DISCIPLINE: médecine du travail

MOTS CLES: pluridisciplinarité, infirmier en santé au travail, entretien infirmier, protocole

287